TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 097 DERNIÈRE ÉDITION 3 SAMEDI 4 OCTOBRE 1980

M. SIMON MALLEY EST INTERPELLÉ PAR LA POLICE

LIRE PAGE 14



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 255 CFA ; Danemark, 5 kr. ; Espagne, 60 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 700 L. ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 225 CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,30 fr.; E.-U., 85 cts; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 20.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
TÉL : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

Pétrodollars et pouvoir monétaire

Deux questions auront dominé la trente-cinquième assemblée générale du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. L'une est liée aux conséquences de l'inflation, qui sape aussi la base financière des institutions internationales ; l'autre est relative à la lutte plus ou moins ouverte que se livrent le groupe des pays économiquement développés et les nations dites du tiers-monde, dont certaines possèdent les richesses pétrolières.

Les premiers veulent garder le contrôle quasi absolu qu'ils continuent d'exercer sur le F.M.I. et la Banque. Les secondes cherchent à obtenir une certaine part de pouvoir, qu'il devient plus difficile de leur refuser, depuis que quelques Etats membres de l'OPEP, Arabie Saoudite en tête, comptent parmi les principaux pourvoyeurs de fonds.

Comment concilier l'indéniable recul de l'esprit de coopération et de l'intérêt porté par les pays riches aux institutions internationales avec l'intention exprimée d'accroître les concours officiels aux pays en voie de développement (P.V.D.) ? Tel est le problème ardu qui se pose, en termes du reste sensiblement différents, à M. Jacques de Larosière, directeur général du Fonds monétaire, et à M. Robert McNamara, président en fin de mandat de la BIRD (Banque internationale pour la reconstruction et le développement).

Pour l'avenir immédiat, la situation se présente sous un jour relativement favorable, à supposer — ce qui semble probable — que le Congrès finisse par adopter définitivement les crédits nécessaires pour rendre effectifs la septième révision des quotes-parts du Fonds monétaire (portant sur une augmentation de 50 %) et aussi le doublement (de 40 à 80 milliards de dollars) du capital de la Banque souscrit, mais pas appelé, sauf pour une petite fraction.

Selon ses propres estimations, le F.M.I. dispose actuellement de quelque 23 à 25 milliards de dollars de monnaies convertibles (marks, dollars, francs, etc.). Mais il doit aussi tenir compte du fait qu'un pourcentage de ces ressources fait partie intégrante des réserves de change des pays (telle la République fédérale d'Allemagne) qui, au cours des années passées, ont accumulé des créances sur le F.M.I. Les 10 milliards supplémentaires de dollars que devrait lui apporter la mise en vigueur de la septième révision — décidée en 1978 — semblent insuffisants au Fonds pour assurer, durablement et confortablement, sa liquidité. Son intention est en effet de prêter chaque année environ 10 milliards de dollars aux P.V.D., qui auront globalement plus de mal dans l'avenir à obtenir des crédits auprès des banques commerciales.

Estimant qu'après tout les futures augmentations de quotes-parts sont aléatoires, le F.M.I. cherche à emprunter auprès des Etats de l'OPEP et a obtenu l'autorisation de s'adresser aux marchés. Ce faisant, il risque de changer subrepticement sa nature.

S'il emprunte pour reprêter les fonds ainsi collectés, pourquoi imposerait-il des conditions moins sévères que les banques commerciales qui se livrent au même exercice ? La Banque, elle, dispose d'un capital, mais elle voudrait s'en servir de façon plus dynamique pour emprunter davantage.

En se voyant refuser le siège d'observateur qu'ils avaient réclamé pour l'O.L.P. (Organisation de libération de la Palestine), les pays en voie de développement n'ont pas abandonné la partie. La question continuera, comme elle l'a été tout au long de l'assemblée générale, à être discutée au sein d'une commission qui devrait remettre son rapport avant la fin de 1980. Même si les Américains et leurs alliés ont marqué quelques points, cette affaire a servi de prétexte, pour les membres de l'OPEP en particulier, pour revendiquer une participation effective à la prise des décisions au sein des deux organisations internationales.

(Lire nos informations page 38.)

DEUX ÉLECTIONS EN EUROPE OCCIDENTALE

• PORTUGAL

La nouvelle Assemblée pourra réviser la Constitution

La campagne pour les élections législatives du dimanche 5 octobre s'achève ce vendredi 3 au Portugal. Notre correspondant à Lisbonne, José Rebelo, nous indique que les partis ont fait un effort exceptionnel de mobilisation de leurs troupes. Conscientes, en revanche, d'une certaine lassitude de l'opinion envers les joutes politiques, les principales formations ont décidé de se présenter au scrutin sous le couvert de fronts : Alliance démocratique pour le centre droit, et Front républicain pour les socialistes.

Dans la Chambre sortante, la majorité conservatrice disposait de six voix d'avance sur une opposition de gauche, il est vrai irréductiblement divisée entre socialistes et communistes. La consultation est d'autant plus importante que l'Assemblée élue le 5 aura pouvoir de réviser la Constitution de 1976. Le débat institutionnel dominera ainsi largement l'élection présidentielle du 7 décembre prochain.

Le quitte ou double de M. Sa Carneiro

De notre envoyé spécial MARCEL NIEDERGANG

Lisbonne. — *« Pas question que je reste à la tête du gouvernement si le général Eanes est réélu à la présidence de la République... »* Serein, tranchant, plus sûr de lui que jamais, M. Francisco Sa Carneiro est catégorique. Responsable des affaires depuis huit mois, il quittera immédiatement la direction du gouvernement de Lisbonne si l'actuel chef de l'Etat, élu en juillet 1976 avec plus de 60 % des voix, est reconduit dans ses fonctions à l'issue de l'élection présidentielle qui doit avoir lieu en décembre.

D'ici là, M. Sa Carneiro espère, aux élections législatives du 5 octobre, confirmer, et même amplifier, sa victoire obtenue aux élections législatives de décembre 1979 (1). Un succès spectaculaire puisque la coalition de l'Alliance démocratique a conquis la majorité absolue au Parlement mettant fin, pour la première fois depuis la révolution d'avril 1974, à la prépondérance des « forces de gauche » au gouvernement portugais. En fait, le scrutin du 2 décembre 1979 a confirmé le net glissement à droite du Portugal depuis juillet 1978, marqué par la chute du gouvernement dirigé par M. Mario Soares, leader du parti socialiste, mais il ne s'est pas non plus agi d'un raz de marée. Un simple déplacement de 2 % des voix a suffi pour bouleverser le rapport des forces à l'Assemblée de la République.

Les sondages — dont la publication au Portugal même est interdite pendant la campagne électorale — justifient, à la veille du scrutin du 5 octobre, l'optimisme sans faille de M. Sa Carneiro. L'Alliance démocratique devance de plus de dix points dans les intentions de vote le Front socialiste dirigé par M. Mario Soares, dont l'assurance *n'est pourtant pas le moins du* monde ébranlée.

(Lire la suite page 8.)

(1) Les élections de décembre 1979 étaient qualifiées d'« *intercalaires* » et avaient été provoquées par une dissolution du Parlement. Les élections du 5 octobre, normales selon la Constitution, doivent ouvrir une nouvelle législature de quatre ans.

• R.F.A.

La coalition S.P.D.-libéraux espère se maintenir au pouvoir

Près de quarante-trois millions d'électeurs ouest-allemands sont appelés, dimanche 5 octobre, à renouveler le Bundestag. Les derniers sondages publiés en R.F.A. font apparaître une nette avance de la coalition gouvernementale sortante, qui réunit les sociaux-démocrates du chancelier Schmidt et les libéraux du vice-chancelier et ministre des affaires étrangères, M. Genscher.

La campagne s'est pratiquement achevée, jeudi soir, avec un long face-à-face télévisé entre le candidat de l'opposition à la chancellerie, M. Franz Josef Strauss, ministre-président de Bavière, assisté de M. Helmut Kohl, président de la C.D.U. (chrétiens-démocrates), et le chancelier Schmidt qui avait à ses côtés son vice-chancelier. La partie la plus animée du débat a été consacrée à la politique étrangère, sujet qui a donné à MM. Genscher et Kohl l'occasion d'interventions d'une qualité remarquée.

Remettez-nous ça...

par ANDRÉ FONTAINE

C'est une femme politique française, fort connue, qui parle : *« Aujourd'hui, pour aspirer au pouvoir suprême, il faut être fou. »* Une américaine, de l'*establishment* californien : *« Autrefois, dans nos familles, quand on avait un fils très doué, on se disait : peut-être réussirons-nous à en faire un président des Etats-Unis. A présent, on se dit : pourvu qu'il ne soit pas président ! »*

De telles réflexions ne sont pas rares chez ceux qui ont exercé eux-mêmes des responsabilités essentielles ou fréquenté de près leurs détenteurs. Que pèsent, en effet, les satisfactions d'orgueil, de vanité ou de confort qu'apporte la direction des affaires de l'Etat en regard de la complexité sans cesse croissante des dossiers et des tâches, de l'immensité de problèmes trop imbriqués, trop planétaires pour qu'un gouvernement puisse sérieusement prétendre en venir à bout, de la fragilité de la paix qu'on s'est engagé à maintenir, de l'omniprésence du mensonge, de la haine, de la violence ?

Comment ne pas éprouver la cruauté des trahisons, des abandons, des échecs ? Ne pas ressentir la vanité des paroles et des actes ? Ne pas mesurer l'impuissance de la puissance ? Le plus comblé des princes sait que l'attend l'amertume de l'âge, au cas improbable où lui aurait été épargnée jusqu'au bout celle de l'échec. Combien de fois de Gaulle n'aura-t-il pas rappelé ce que lui avait dit Staline, en 1944, après avoir concédé à son obstination légendaire un avantage aux points : *« Vous avez gagné, général, mais souvenez-vous-en, il n'y a que la mort qui gagne... »*

Il en faudrait pourtant davantage pour décourager non seulement les aspirants au pouvoir, plus nombreux que jamais, à en juger par le nombre des candidats à l'Elysée qui se sont déjà fait connaître, mais ceux qui, parvenus au terme de leur mandat, pourraient parfaitement, s'ils le voulaient, n'en pas solliciter d'autre.

(Lire la suite page 10.)

POINT

Monsieur XIV

On numérote les monarques, on serait fondé à faire de même pour les réformes administratives ainsi que pour les ministres qui en sont chargés. On saurait mieux, de la sorte, en combien d'occasions il a été solennellement reconnu que le fonctionnement des administrations méritait qu'on y réfléchît.

Le croirait-on ? Depuis la restauration de la République après la seconde guerre mondiale, on compte treize mentions d'un tel ministère. Si le temps a joué contre Jean Biondi, qui l'occupa pourtant quatre fois entre 1947 et 1949, on n'a pas tout à fait oublié M. Louis Joxe, qui y demeura près de cinq ans, de 1962 à 1967, ou M. Alain Peyrefitte, qu'on n'y vit que moins d'un an entre 1973 et 1974. Il serait, de plus, opportun d'ajouter à cette liste, où il ne figure pas, puisqu'il n'en avait pas le titre, celui de Maurice Thorez, chargé pourtant par le général de Gaulle, entre 1945 et 1947, d'élaborer une réforme de l'administration et un nouveau statut de la fonction publique.

On ne peut convenir du mauvais fonctionnement de l'administration, selon l'opinion assez générale des usagers (la poste...), sans remettre en cause les relations de ces derniers avec les agents de l'Etat.

Il s'agit moins, dans ce but, de promulger de nouveaux textes que d'appliquer ceux qui existent et qui, souvent, sont de qualité. Rappelons les lois sur la motivation de décisions administratives (11 juillet 1979) ou sur l'accès aux documents administratifs (17 juillet 1978), si peu, si mal et si lentement observées ; ainsi que le récent texte (16 juillet 1980) obligeant l'Etat à se soumettre aux décisions des juridictions qui contrôlent son action.

Il est bien clair que l'indispensable réconciliation des Français et de leurs administrations passe aussi par une évolution des mentalités et des comportements. On voudrait ne plus entendre un homme d'affaires dynamique gémir cependant : « Pour se lancer dans la création d'entreprise, il faut être fou. » (Le Monde *du 3 octobre.) En combien de domaines ne pourrait-on tenir le même langage ?*

La mission confiée à M. Jean-François Deniau, et qui fait de lui le quatorzième ministre de son espèce, est donc à la fois primordiale et obscure. On voudrait que ces fonctions officielles soient authentiques et n'en dissimulent pas d'autres, qui seraient plus électorales. Ne serait-ce pas d'ailleurs un bon argument électoral que d'aider les Français à ne pas devenir fous — par le fait de ceux qui gèrent leur vie quotidienne ?

(Lire page 11.)

Le VIIIe Plan

UNE CRISE D'IDENTITÉ ?

(Lire en page 36 l'article de PIERRE DROUIN

Les Iraniens entendent poursuivre la guerre jusqu'à l'« expulsion totale » des Irakiens

De notre envoyé spécial ERIC ROULEAU

Téhéran. — Plus que jamais les Iraniens sont décidés à se battre jusqu'à *« l'expulsion du dernier soldat irakien du sol national »*.

La modération de Bagdad ces derniers jours confirme les dirigeants de Téhéran dans leur conviction que M. Saddam Hussein est aux abois. L'acceptation par ce dernier du cessez-le-feu recommandé par le Conseil de sécurité, son offre d'une trêve, puis l'annonce faite, jeudi, que les forces armées irakiennes avaient atteint *« tous leurs objectifs »* sont interprétées ici comme des signes de faiblesse.

Bagdad a de toute évidence renoncé à s'emparer des villes du sud pétrolier, et pour cause. La population du Khouzistan s'est jointe aux forces islamiques pour défendre les principales agglomérations ; même dans le cas hypothétique où ces dernières *devraient être conquises, il serait* vain de croire que l'occupation pourrait être durable.

Depuis quarante-huit heures, les Irakiens sont sur la défensive sur les deux fronts et cèdent dans *certains cas du terrain. Refoulés* progressivement vers la frontière occidentale, ils sont contraints à regrouper leurs forces dans le sud.

Ainsi se sont-ils retirés jeudi de la localité de Soussanguerd, située à une centaine de kilomètres au nord-ouest d'Ahwaz. La base aérienne de Desfoul qui était sérieusement menacée paraît avoir été complètement dégagée à en juger, entre autres, par la visite que vient d'y effectuer le président Bani Sadr.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

LA CLIENTÈLE

Officiellement, le gouvernement français ne prend pas parti dans le conflit opposant l'Irak et l'Iran. Evidemment, cette neutralité peut sembler relative dans la mesure où l'Elysée a reçu récemment le vice-président irakien. A cela, on nous répondra qu'en d'autres temps nous avions bien hébergé un certain ayatollah dans un pavillon de Neauphle-le-Château.

Quant au fait que nous vendions des armes à l'Irak, qui nous vend son pétrole, cela prouve tout simplement qu'en matière diplomatique nous n'avons pas d'alliés : nous avons des clients.

BERNARD CHAPUIS.

« L'ILE DE LUMIÈRE », DE BERNARD KOUCHNER

Le devoir de scandale

On a scandé en sautillant *« Ho, Ho, Ho, Chi Minh ! »*, on s'est battu avec les gardiens d'une paix indécente, on a signé mille pétitions, et puis, un jour, avec une boule dans la gorge, on s'aperçoit qu'on a aidé à mettre en place un régime stalinien de plus, que la « troisième force » est laminée, que la charmante Mme Binh est tombée dans la trappe et que, en mer de Chine, deux cent mille Vietnamiens sont en train de se noyer. Itinéraire bien connu des dévouements floués. Reste à savoir où il mène.

Pour Bernard Kouchner, qui fut cofondateur de Médecins sans frontières, avant de diriger Médecins du monde, et a soigné du Biafra à Beyrouth les victimes de tous les égorgements de la planète, la désillusion a conduit à une entreprise simple et folle qu'il raconte dans son *Ile de lumière* (1) : sauver d'un destin atroce au moins quelques-uns des fuyards au nom de ce qu'il appelle la *« morale de l'extrême urgence »*. Pourtant, rallier les bonnes volontés autour du *« bateau des intellectuels »*, rameuter l'opinion, se transformer en quêteur, armateur, diplomate (si peu !), s'est heurté à d'incroyables obstacles. L'éternel égoïsme d'abord de tous ceux pour qui la mer de Chine est assez éloignée pour qu'on y meure en silence, la secrète satisfaction d'une droite confortée dans son anticommunisme, mais aussi, et c'est pire, le refus de toutes les gauches coincées, pour qui l'essentiel est de ne jamais porter d'eau au moulin de l'adversaire.

P.-J. FRANCESCHINI.

(Lire la suite page 5.)

(1) Editions Ramsay, 407 pages. Environ 58 F.

Le Monde

idées

« LE VENTRE ENCORE FÉCOND... »

Le moment n'est donc toujours pas venu où l'on ne pourra plus citer la fameuse phrase de Brecht : *« Le ventre est encore fécond d'où est sortie la bête immonde. »* D'Anvers à la gare de Bologne, de Munich aux attentats antisémitiques de Paris, la violence aveugle, sans excuse, a frappé à plusieurs reprises. Que faire ? Comment réagir ? Jean-Marie Benoist appelle à une mobilisation impliquant, à son sens, une pédagogie active. Léo Hamon *montre qu'il* s'agit là d'une tâche de la nation et non pas de la seule communauté juive, que Jean Mendelson met en garde, pour sa part, contre le facile amalgame : antisionisme = antisémitisme. Enfin Gabriel Matzneff souligne que seul un effort d'ordre spirituel peut nous délivrer de la tentation du refus de *l'autre.*

La mobilisation nécessaire

par J.-M. BENOIST (*)

LES démocraties occidentales, rendues fragiles déjà par la montée du totalitarisme et du fascisme partout dans le monde, semblaient vouées à l'équilibre instable entre l'état de pluralisme miraculeux où il fait bon vivre et l'état inquiétant d'espèces en voie d'extinction. Voici que l'hydre de la barbarie, qu'elles s'employaient à combattre hors de chez elles, ou qu'elles croyaient exorcisée par leur histoire récente, refait surface, avec son visage hideux, à l'intérieur de leurs propres murs. Voici que la cruauté au front bas se promène avec arrogance et se livre en toute impunité à ses démons les plus vils.

Les bombes aveugles d'Anvers jetées sur de jeunes martyrs juifs, les attentats du Marais contre un juif infirme, les ratonnades de la banlieue de Paris, *l'attentat de Bologne puis celui* tout récent de Munich, tout témoigne que l'état civilisé, pour reprendre la belle expression de Charles Debbasch, n'est pas à l'abri d'une recrudescence de la débilité meurtrière appuyée sur des alibis doctrinaux que l'on croyait à jamais défaits, victimes de l'horreur qu'ils avaient suscitée lors de la dernière guerre, victimes des sophismes délirants qui les inspirent.

A *nous qui déplorons le génocide* du Cambodge et le massacre des Afghans, à nous que révolte l'utilisation sans scrupules d'enfants comme travailleurs de force dans les mines d'étain et de cuivre du continent latino-américain, cette violence éparse, cette haine sourde qui éclatent en gestes injustifiables doivent servir de leçon : la barbarie est toujours là qui circule en nos murs, cherchant qui dévorer. Une fois de plus, elle s'acharne contre les personnes et les lieux sacrés de ce peuple qui récemment connut l'un des pires martyres de l'histoire humaine, une tentative de destruction systématique, comme si ses bourreaux oubliaient, en éliminant scientifiquement les juifs, qu'eux-mêmes étaient aussi nés d'une femme, comme leurs victimes, et qu'ils avaient été aimés, qu'on leur avait un jour dit que tous les hommes étaient frères...

Amnésiques, oublieux de ces charniers empilés derrière les barbelés des camps, voici que de jeunes fanatiques, animés d'une haine obsessionnelle et primaire, s'attaquent sous nos yeux, à côté de nous, aux juifs qui sont nos frères, aux musulmans qui, nous apportant leur force de travail, croyaient trover en France une terre accueillante et fraternelle. Il se trouve dans Paris des êtres capables aujourd'hui de s'armer sous le portrait de Hitler, pour continuer, ne fût-ce que sous forme symbolique, *son œuvre démoniaque*, alors que tout le monde aujourd'hui *sait*, alors que personne ne peut invoquer, comme le firent certains Allemands, l'ignorance à titre d'excuse.

La violence anonyme et lâche qui frappe à Bologne et à Munich est la même que celle, persévérante et froide, qui enfermait les juifs, nos frères, dans les camps de la mort. C'est la même que celle avec laquelle s'acharnent aujourd'hui les descendants de Beria contre les hommes libres en Europe de l'Est : Sakharov, Youri Orlov, Gleb Yakoumine, le Père Dimitri Dudko, à qui l'on a ôté la pensée par des traitements « psychiatriques » à deux pas de la place Rouge... *C'est chaque fois mon* frère que l'on torture, que l'on égorge ou que l'on dégrade, et nulle cause, nul combat idéologique ne saurait justifier *cela*.

Aujourd'hui, la violence totalitaire, méthodique et froide, délibérée dans son acharnement « scientifique », et la violence aveugle et « ponctuelle », raptus dément qui assassine pêle-mêle et dans l'instant, sont en train d'avouer qu'elles sont nées du même creuset, et qu'elles s'acharnent ensemble contre la démocratie, cité de justice et d'équilibre pluraliste, qui certes n'est pas *parfaite, mais qui a pour idéal* le respect de la personne humaine.

Les colonnes infernales de l'extrême gauche terroriste, orphelines de la dialectique léniniste — qui elle aussi justifiait la violence — et les commandos bruns des nouveaux SS ont partie liée : leur pacte sombre se nomme nihilisme et désespoir. Leurs gestes sont encore minoritaires, certes, et il ne s'agit pas de leur donner de l'importance en exagérant leur impact, nous dit-on.

Il faut au contraire étouffer l'hydre dans l'œuf, et prouver à ces monstres dérisoires que les peuples ne les suivent pas, qu'ils *ont horreur de leurs gestes de des*truction et de refus de respecter l'Autre. Les démocrates, mobilisés dans la nécessaire dénonciation du fascisme, du nazisme et de leur compagnon rouge le totalitarisme, les hommes libres qui refusent l'action terroriste, d'où qu'elle vienne, doivent exiger des pouvoirs publics que ceux-ci, non contents de perquisitionner pour relâcher le lendemain, donnent à ces nazillons immatures l'occasion de comprendre l'horreur de leur geste, ou de leur position doctrinale. Que sans relâche, on projette le film *Holocauste* ou *Nuit et brouillard* à ces récidivistes de la monstruosité.

Après tout, les plus dogmatiques des maoïstes et des staliniens de la gauche prolétarienne en France se sont aperçus de l'horreur du système qu'ils défendaient. Certains terroristes italiens ont « lâché », confrontés à l'horreur commise par leurs compagnons ; et certains sectaires du collectivisme, las de propager des mensonges sur l'Afghanistan, quittent leur chapelle dogmatique.

La pensée et la raison humaines sont capables de conversion. Mais il y faut une pédagogie active et *non le sourire désabusé de l'indif*férence, ce sentiment, aujourd'hui en France, le mieux partagé. C'est, si nous sommes capables de nous *mobiliser* de nouveau contre la barbarie qui monte en vagues d'assaut, en nous *déclarant*, et non en attendant tranquillement notre sort, ne nous pensant pas concernés, que nous interromprons avant qu'il soit trop tard le massacre des innocents. L'ère des Baader et des Hoffman est un crépuscule. L'aurore des Lech Walesa commence. Aidons-la.

(*) Philosophe et écrivain.

HÉRACLITE ET LE RABBIN

par GABRIEL MATZNEFF

LES intellectuels sont indécrottables. Quand, assis dans un fauteuil confortable, les pieds dans leurs douillettes pantoufles, ils lisent, chez Héraclite, que la guerre est la mère, la reine, la souveraine de l'univers, ils apprécient cette pensée avec une satisfaction humaniste. S'ils savent le grec, ils s'offriront même le luxe de noter que cette traduction n'est pas assez précise, et qu'il vaut mieux dire : le combat est le père et le roi de toutes choses. Leur joie s'augmente encore, lorsqu'ils découvrent, au paragraphe suivant (1), qu'Héraclite a blâmé Homère pour avoir souhaité que la discorde soit bannie de la Terre et des cieux : selon le philosophe, c'est désirer la mort, puisque tout ce qui vit est le fruit de la lutte et de l'affrontement. Voilà qui est intéressant, et subtil. En vérité, la culture est une bien belle chose, et Héraclite un type épatant. L'intellectuel pose alors le livre et descend dans la rue pour faire pisser son chien. Là, un inconnu le bouscule, lui vole son portefeuille et lui plante un couteau dans le ventre. Je ne sais si vous l'avez remarqué, mais la vie est extrêmement mal élevée : elle se met parfois à ressembler à ce que les philosophes écrivent d'elle dans leurs livres. L'intellectuel meurt sur le trottoir, en songeant que l'éloge de la violence par Héraclite est vraiment passionnant, mais à condition de n'avoir pas de chien qui demande à faire pipi.

Bon, c'est entendu, tous les hommes sont frères. Cette consubstantialité du genre humain n'est pas pour autant une sensation que nous éprouvons de manière naturelle. Ce qui est spontané, c'est l'indifférence, ou l'agacement, ou la haine. Dans la rue, dans l'autobus, au restaurant, au cinéma, il est rare que nous ayons envie de nous jeter au cou des gens qui nous entourent. Pour un joli visage, que de faces vilaines ! Pour un intelligent, que d'imbéciles ! Pour un être qui respire le finesse et la bonté, que de brutaux et de méchants ! Nous sommes cernés par les orangs-outans. Nous ne leur enfonçons pas un couteau dans le ventre, parce que nous avons appris au catéchisme que cela ne se fait pas, mais nous préférerions les rencontrer au zoo de Vincennes plutôt qu'au jardin du Luxembourg. Nous ne sommes pas violents parce que nous sommes trop bien élevés, ou trop lâches, pour cela, mais nous savons que cette violence sommeille en nous, quelque part. L'homme peut être, s'il a eu une nurse anglaise, un animal policé ; il n'est jamais un animal bienveillant.

Le métropolite Antoine de Souroge cite souvent la réponse d'un rabbin, survivant d'un camp nazi, alors qu'on l'interrogeait sur ses bourreaux : « Ils ont tout consumé en moi, sauf l'amour. » Si cette parole nous bouleverse, c'est parce que nous comprenons qu'elle n'est pas l'habituel baratin idéaliste sur l'amour (l'amour : le mot le plus galvaudé de la langue française), mais le cri jailli d'une expérience existentielle déchirante. Il faut avoir beaucoup prié, et souffert, et pardonné, pour accepter véritablement l'autre pour transmuter la violence en tendresse, pour être, enfin, capable d'amour.

(1) Plutarque, *Isis et Osiris*, paragraphe 58.

Une tâche de la nation

par Léo HAMON (*)

LES attentats antisémites *des jours derniers suscitent* et méritent naturellement condamnation, émotion et indignation, et quelques réflexions générales doivent s'ajouter à ce sentiment.

Cette fois, la reprise des symboles et des thèmes de l'hitlérisme est reconnue, proclamée. Cet écho, chez des hommes sans doute trop jeunes pour avoir connu la réalité du nazisme, n'est pas le fait le *moins troublant, après un tiers* de siècle pendant lequel la condamnation de la « peste brune » avait pu paraître unanime. C'est sans doute une erreur de notre part d'avoir cru qu'un tel fléau pouvait passer sans que ce phénomène laisse quelque trace. Il faut donc renouveler et justifier chaque fois, preuves en main, la dénonciation des forfaits, de leur diversité, de leur étendue et de leur horreur. *L'histoire et la commémoration* de la Résistance française quitteraient alors le sens d'un rite — que le temps affadirait fatale*ment — pour retrouver celui d'un* enseignement véritable propre à une nation qui a combattu pour reconquérir sa liberté et celle de tous ses enfants. Il faut rendre cette résonance à nos cérémonies.

Les progrès techniques et leur banalisation permettent, d'autre part, aujourd'hui, à très peu d'hommes résolus et organisés de frapper fort en plusieurs endroits ; ils peuvent être redoutables sans avoir besoin d'être représentatifs ou significatifs. : le terrorisme, c'est cela. Sa possibilité est une des limites de la société permissive ; sa prévention *et sa* répression sont, dans un Etat organisé, la tâche de la police et de la justice, qui doivent pour cela être vigilantes et pouvoir compter sur le soutien de tous.

Il est donc essentiel que les hommes aujourd'hui isolés demeurent tels et que leur action ne trouve pas d'autre écho que la réprobation générale.

Ils espèrent sans doute intimider les uns et provoquer les autres à des réactions dont la véhémence ne serait pas comprise et desservirait leurs auteurs en les isolant eux-mêmes. Ce calcul doit être déjoué.

Ceux qui ne sont pas juifs doivent comprendre l'émotion de leurs concitoyens les plus directe*ment visés* et *qui n'ont point* oublié le souvenir de l'holocauste et voir que les Français juifs tomberaient dans le piège de leurs ennemis s'ils voulaient faire leur affaire propre — par une lutte et une justice privées — d'une réponse à l'antisémitisme. Nous sommes en France et non ailleurs. Dans les principes de la grande Révolution comme à l'époque de l'affaire Dreyfus ou dans le combat commun de la France libre, l'oppression, l'injustice à l'égard d'un seul, sont l'affaire du peuple entier. Ainsi, aujourd'hui, la flétrissure des attentats racistes et la réaffirmation des principes fondamentaux de la République doivent être l'action de tous les démocrates, de tous les patriotes, au bon sens que ce mot a *naturellement* possédé en 1789 comme en 1944. C'est la vivante, active et vigilante conscience de la nation qui est *la garantie des* droits de ses enfants.

(*) Ancien ministre.



Il n'y a pas de «oui, mais...»

par DANIEL AMSON (*)

OU commence l'antisémitisme, odieuse forme de la haine de l'autre, dont les méfaits sans nombre sont enfouis dans la mémoire collective du peuple juif ?

Où finit la liberté d'opinion qui permet à chacun de penser ce qu'il veut, à condition de ne pas l'exprimer en méconnaissant l'éthique commune qui s'impose à tous les habitants d'un même pays ?

Ces questions, sans doute, resteront sans réponse, et cela, au fond, importe peu.

Mais il est un point qui ne saurait souffrir de discussion dans un régime républicain, c'est que lorsqu'elles sont avérées, les attaques contre une minorité religieuse doivent être sanction*nées avec la plus vive sévérité*. La démocratie, c'est d'abord, en effet, le respect de l'autre, et ériger en système son irrespect lui porte *atteinte directement*.

Il est donc nécessaire — sauf si l'on se résigne à ce que les mots n'aient aucun sens — que l'expression abusive de la haine de l'autre soit punie dans les mêmes conditions qu'une infraction « ordinaire ».

Vainement objecterait-on que la sanction ne remédie qu'aux seuls effets d'un comportement et non pas aux causes qui l'ont provoqué.

On ne saurait agir, en effet, que sur les manifestations extérieures d'un phénomène et ne pas prendre prétexte, pour ne rien faire, de ce que tout comportement méprisable peut, d'une certaine manière, être excusé.

Quels que soient les mobiles qui ont pu les guider, les auteurs des récents attentats antisémites — et ceux qui les ont inspirés par leurs écrits ou leurs propos — méritent, dès lors, d'être sanctionnés.

Qu'ils pensent ce qu'ils veulent, c'est leur affaire, et cela encore importe peu. Mais la République ne peut tolérer qu'ils disent ce qu'ils pensent, sans donner du même coup à supposer que tout est révolu et que plus rien ne compte dans ce pays.

C'est un domaine où il ne saurait y avoir de « oui, mais... ». Il y a des faits. Des lois les incri*minent. Elles doivent* être appliquées avec rigueur.

(*) Avocat à la Cour.

L'impossible amalgame

par JEAN MENDELSON (*)

LORS de la cérémonie en l'honneur des déportés victimes du nazisme, le grand rabbin Jacob Kaplan avait dénoncé, le 7 septembre, devant MM. Raymond Barre et Christian Bonnet, la résurgence des « *doctrines de haine : le néo-nazisme, le racisme, l'antisémitisme et l'antisionisme* (1). A la suite des attentats antisémites de Paris, il a renouvelé, dimanche 28 septembre, au micro de France-Inter, sa dénonciation de ces quatre « *doctrines de haine* ». On voudrait applaudir sans réserve à cette dénonciation et crier son indignation, aux côtés du rabbin Kaplan. Comment pourtant ne pas éprouver une certaine tristesse devant cette pratique de l'amalgame ?

Le sionisme est une doctrine politique née à la fin du dix-neuvième siècle, dans le courant idéologique et politique de l'expansion européenne et de la conquête coloniale, ayant pour objectif l'établissement d'un Etat juif en Palestine. Beaucoup ont *été, ou sont, pro-sionistes*. Mais quel homme de bon sens contestera qu'on peut aussi être hostile à cette doctrine et à son objectif sans pour autant être assimilé à un néo-nazi, un raciste ou un antisémite ?

Parmi ceux qui se proclament *antisionistes* et *qui contestent* ou combattent l'Etat d'Israël, il existe des racistes, des antisémites et des nazis : tel le mini-Führer de l'ex-FANE, M. Fredriksen. Il en existe aussi parmi ceux qui soutiennent, ou que soutient, l'Etat d'Israël : les dirigeants de l'Afrique du Sud et les partisans de l'apartheid en sont, de même que les nazis des milieux gouvernementaux du Chili ou de la Bolivie (Israël a été parmi les premiers pays à signer un accord de coopération militaire, au lendemain du putsch de juillet 1980, avec le régime militaire bolivien, *qui compte parmi ses conseillers* un certain Klaus Barbie...). Amalgamer l'antisionisme à l'idéologie de M. Fredriksen est aussi absurde qu'assimiler le grand rabbin Kaplan aux racistes d'Afrique du Sud ou au général Pinochet ; aussi inacceptable que l'habituelle confusion entre « juifs » et « sionistes » en Union soviétique ou ailleurs.

Le grand rabbin a le droit, dans un pays démocratique, de combattre l'antisionisme — mais sans pour autant affaiblir les rangs des antiracistes. Il peut affirmer que le sionisme est une idéologie de libération, face aux Palestiniens, qui l'analysent comme une doctrine coloniale. Mais si l'O.L.P. dénonce l'Etat *sioniste d'Israël comme* un Etat oppressif, elle n'a jamais assimilé l'ensemble des Israéliens (actuellement pro-sionistes dans leur immense majorité) à *des nazis !* Est-ce trop demander au rabbin Kaplan que d'affiner ses concepts et de ne pas mettre dans le même panier les néo-nazis qui assassinent à Munich ou qui mitraillent les bâtiments juifs à Paris et les militants antisionistes — parmi lesquels de nombreux juifs — qui sont en France, dans leur grande majorité, des hommes de gauche et des antiracistes insoupçonnables, et n'étaient pas les derniers à manifester lundi soir devant le mémorial juif ?

Le grand rabbin a été reçu par le ministre de l'intérieur à la suite des attentats de Paris. Il faut espérer qu'il s'est contenté de demander une répression plus sévère contre tous les racismes (faut-il rappeler le nombre de victimes arabes d'attentats racistes restés impunis ces dernières années en France ?) ; si tel a été le cas, on ne peut qu'appuyer sa démarche. Mais la simple justice comme la recherche de l'efficacité exigent qu'il soit *mis fin* aux amalgames indignes et dangereux :

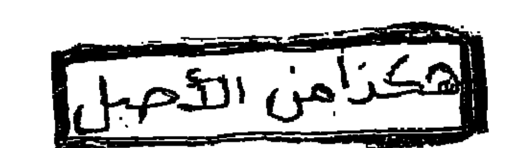
— Dangereux, car montrer du doigt des faux racistes à une opinion justement scandalisée ne peut servir qu'à détourner l'attention des vrais. Dans les premières années du nazisme, le parti communiste allemand affirmait déjà que « *l'arbre nazi ne doit pas cacher la forêt social-démocrate* », et les sociaux-démocrates allemands réservaient également certains de leurs meilleurs coups aux communistes — moyennant quoi, socialistes et communistes se sont retrouvés fraternellement unis derrière les mêmes barbelés des camps de Hitler. En pratiquant de tels amalgames, le rabbin Kaplan, la LICRA et de nombreux autres défenseurs inconditionnels d'Israël affaiblissent la mobilisation nécessaire face à la résurgence *du néo-nazisme. L'agression du* Bétar contre le cortège du P.S.U. à la manifestation de lundi en est une première illustration.

— Indignes, car ces *amalgames* volent aussi l'indignation et la colère que ressentent, face à des attentats qui n'ont d'ailleurs aucun rapport avec la situation au Proche-Orient, tous ceux qui ne peuvent tolérer d'être assimilés aux néo-nazis sous l'incroyable prétexte qu'ils exercent leur droit démocratique de contestation de l'idéologie sioniste et de la politique israélienne !

Face à la « *recrudescence des doctrines de haine* », c'est à la réunion de l'ensemble des antiracistes, au rassemblement de tous ceux qui sont attachés aux principes démocratiques, qu'il faut œuvrer — et non à la division et à la dénonciation d'une partie de ces forces.

(*) Professeur d'histoire.

(1) *Le Monde* du 9 septembre



مكرر من الأصل

Le Monde

étranger

LE CONFLIT ENTRE L'IRAK ET L'IRAN

Recevant M. Malmierca, ministre cubain des affaires étrangères, le chef du gouvernement iranien, M. Radjaï, lui a dit, jeudi 2 octobre, selon la radio : « Je m'étonne que le président Fidel Castro m'ait demandé, par votre entremise, de négocier avec le criminel Saddam Hussein, alors que nous sommes prêts à combattre jusqu'au dernier souffle. »

L'Union soviétique continue, depuis le début du conflit, d'approvisionner « normalement » l'Irak en matériel militaire, mais a refusé des « livraisons supplémentaires d'urgence » demandées par Bagdad, selon des diplomates occidentaux à Bahreïn cités ce vendredi par le « Financial Times ». Le quotidien assure que « les Soviétiques peuvent décharger leur équipement au Koweït et à Akaba (Jordanie) et l'acheminer vers l'Irak par la route ».

● A ANKARA, la Turquie (frontalière des belligérants) a annoncé, jeudi dans un communiqué, qu'elle ne fournirait aucun matériel militaire à l'Irak et à l'Iran tant que dureraient les hostilités et qu'elle n'autoriserait pas « le passage de tout avion de combat ou de transport d'équipements, de matériel et de personnel militaires au-dessus de son territoire ».

● A MOSCOU, l'ambassadeur d'Iran, M. Mokri, a été rappelé, jeudi 2 octobre, par son gouvernement en raison des déclarations *qu'il avait faites lundi dernier et qui avaient* été aussitôt désavouées par Téhéran (« le Monde » du 1er octobre). Toutefois, le diplomate assure n'avoir pas fait l'objet de la mesure annoncée par Téhéran.

● A LONDRES, lord Carrington, secrétaire au Foreign Office, a déclaré jeudi (comme l'avait déjà fait le gouvernement français) que le seul moyen de parvenir à « un règlement négocié » est d'« encourager la médiation islamique du président pakistanais, le général Zia ».

L'Albanie est sortie du silence qu'elle observait depuis le début du conflit. Un éditorial fleuve de l'organe du P.C. albanais a dénoncé, jeudi, les superpuissances, mais « avant tout » les Etats-Unis, comme responsables d'une guerre où l'Irak et l'Iran « n'ont rien à gagner ».

Sur le plan militaire, le commandement général irakien a déclaré que l'offensive avait pris fin et que les troupes de Bagdad se limitent désormais à « conserver les positions centrales *acquises. La radio irakienne a assuré, ce ven*dredi matin, que la ville de Khorramschahr était « sous le ferme contrôle » des forces irakiennes, alors que Téhéran fait, au contraire, état de repli des « agresseurs ». M. Saadoun Hammadi, ministre irakien des affaires étrangères, estime dans une interview accordée au quotidien « Al Qabas » que « les Iraniens seront obligés d'accepter ultérieurement un cessez-le-feu en raison de pressions ».

Les experts militaires proches de l'Institut international d'études stratégiques de Londres estiment que Téhéran n'a pas encore déployé le gros de se deux mille chars, encore massés le long de la frontière soviétique et de la frontière afghane. L'Iran aurait, d'autre part, renforcé sa présence militaire autour de la Petite et de la Grande-Tomb (deux des trois îlots du détroit d'Ormuz, dont Bagdad affirme le caractère arabe). Enfin, à Tokyo, la société Mitsui annonce que l'aviation irakienne a gravement *endommagé* le complexe pétrochimique géant irano-japonais de Bandar-Khomeiny.

● A AMMAN, près de dix mille travailleurs étrangers, dont mille trois cents Français, sont arrivés par la route en provenance de l'Irak et créent en partant un chaos indescriptible à l'aéroport international, déjà pris d'assaut par les pèlerins se rendant à La Mecque.

Par ailleurs, on dément officiellement à Amman l'arrivée en Jordanie de M. Chapour Bakhtiar, qui avait quitté Paris jeudi, à bord d'un avion spécial irakien, pour une destination inconnue.

Bagdad semble redouter un rapprochement entre Téhéran et Washington

De notre envoyé spécial

Bagdad. — Une certaine nervosité règne dans les milieux dirigeants de Bagdad. Elle est due aux nouvelles du front, pas très bonnes, et aussi à des constatations, réflexions ou spéculations d'ordre international. Rien n'est di. officiellement, tout au plus la répétition de certains thèmes dans les médias nationaux indique-t-elle le cheminement de la pensée des hauts responsables.

Les journaux de Bagdad ne cessent d'évoquer la collusion entre les « *Perses* » et les « *sionistes* » ! Ce n'est pas seulement une ficelle de la propagande. Les dirigeants du Baas se rendent parfaitement compte de la satisfaction que le conflit en cours procure à Israël, dont l'Irak était devenu l'ennemi le plus puissant. *Alors que le bombardement du* site nucléaire de Tamuz n'a toujours pas été révélé à la population, les dirigeants irakiens en seraient venus à formuler sérieusement l'hypothèse selon laquelle ce raid aurait été effectué par un apppareil israélien maquillé, tandis qu'un autre Phantom attaquait aussi la centrale thermique voisine pour faire plus « *naturel* ». La technique d'attaque des chasseurs bombardiers aurait été différente de celle utilisée jusqu'à présent par les avions iraniens en territoire irakien. Cette « *information confidentielle* » est peut-être répandue intentionnellement à des fins d'intoxication.

Il reste que, avec ou sans concours d'Israël, la destruction d'une partie du site de Tamuz porte un coup d'arrêt au programme nucléaire irakien. Quelques Français sont restés sur place pour assumer certaines tâches de sécurité. Mais, parce qu'il apparaît qu'il n'était pas absurde de s'interroger sur les risques de contamination si l'attaque du réacteur Osirak s'était achevée par un coup au but, il est probable que Paris ne se hâtera pas de reprendre la coopération nucléaire avec un pays situé dans une région aussi sensible.

Autre sujet de préoccupation pour Bagdad : certaines déclarations jugées ambiguës des dirigeants américains. Si la guerre se prolonge, la question des approvisionnements en matériel militaire deviendra capitale pour chacun des belligérants. Armés essentiellement par les Soviétiques, qui « *regardent les Américains dans les yeux* » avant de prendre ou non la décision d'envoyer de nouvelles armes et munitions à Bagdad, les Irakiens semblent redouter que Washington, par un extraordinaire retournement de situation, n'en vienne à honorer des engagements pris sous le régime du chah. Disposer, face à l'ennemi irakien, d'un arsenal moderne sans pouvoir s'en servir faute de munitions ou de pièces de rechange en raison d'un *contentieux* avec l'ancien pays fournisseur peut amener l'Iran à toutes sortes de revirements, estime-t-on à Bagdad.

On se demande si, en pleine période électorale, le président Carter ne songe pas à entamer une partie extraordinairement dangereuse consistant à troquer la libération des otages américains contre de discrètes livraisons militaires. Les démentis concernant le recours à des intermédiaires, tels le Japon, la Corée du Sud ou la Turquie, ne paraissent pas avoir pleinement rassuré Bagdad.

Parce que les revers militaires essuyés par l'Iran paraissent de nature à réjouir Washington, à la recherche de tout ce qui pouvait affaiblir le régime de Téhéran, on s'est demandé pendant les premiers jours du conflit pour le compte de qui agissait M. Saddam Hussein. Certains en venaient à parler d'accords occultes entre Washington et l'Irak. L'inquiétude qui règne aujourd'hui à Bagdad en ce qui concerne l'attitude américaine donne à penser que le président irakien avait agi pour son propre compte et à ses risques et périls.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

« LES JORDANIENS POURRAIENT INTERVENIR AUX COTÉS DES IRAKIENS SI CELA ÉTAIT NÉCESSAIRE » déclare le roi Hussein

Dans une interview à *Paris-Match* datée du 10 octobre, le roi Hussein de Jordanie, qui depuis le début du conflit irano-irakien, s'est rangé officiellement du côté de Bagdad, déclare que « *les Jordaniens pourraient intervenir aux côtés des Irakiens si cela était nécessaire* ».

« *S'il y a quelque chose que je puisse faire, je n'hésiterai pas un seul instant. De la même manière que nous attendrions le soutien de l'Irak si nous venions à être en danger* », dit notamment le roi.

Le souverain hachémite explique la position jordanienne en disant : « *L'Irak avait des droits historiques clairs et indiscutables, territoriaux et fluviaux, qu'il essayait de récupérer. Le dernier accord intervenu en mars 1975 avec l'Iran est regrettable. Il n'a d'ailleurs été respecté que par l'Irak. La détérioration des relations avec les nouvelles autorités iraniennes ne laissait plus au président Saddam Hussein d'autre alternative que celle d'agir.* »

Les Iraniens entendent poursuivre la guerre

(Suite de la première page.)

La « *grande contre-offensive* » annoncée par le chef de l'Etat et dont l'objectif, selon une source militaire, serait de libérer tout le territoire « *à brève échéance* », n'a pas commencé, contrairement à ce que l'on aurait pu déduire des déclarations du président du Parlement (*le Monde* du 3 octobre).

La mobilisation générale, la première du genre depuis le début de la guerre, a été décrétée dans la seule province du Khouzistan. En attendant des troupes fraîches, des unités d'infanterie et des blindés sont dépêchés vers la région. Des décisions sont prises pour établir une coordination, qui demeure encore très défectueuse, entre les armées de terre et de l'air. La coopération interarmes a néanmoins abouti à un succès notable : la localité de Mehran, *sur la frontière occidentale, a été* reconquise il y a deux jours, grâce à une opération héliportée, la première à être entreprise depuis le début des hostilités.

On se rend compte ici que l'Irak n'a pas dit son dernier mot, que le régime de M. Saddam Hussein pourrait difficilement survivre à une débâcle militaire. Le conflit armé risque donc de s'intensifier avec des fortunes diverses et, en tout cas, de se prolonger. Or l'Iran, estime-t-on, est moins pourvu que l'Irak en *moyens matériels pour soutenir* une guerre d'usure.

La récupération du « *triangle pétrolier* » lui est vitale. La combativité de ses forces armées ne servirait à rien si elles venaient à manquer d'essence ou de pièces de rechange. S'il est vrai que des stocks importants de carburant et de matériel militaire ont été constitués avant la guerre et que les importations se poursuivent, ces dernières ne peuvent atteindre l'Iran que difficilement et en quantités limitées, compte tenu de la fermeture du port de Khorramchahr et des perturbations dans les moyens de communication avec les autres ports du sud. Par comparaison, le volume des marchandises qui transitent par les postes terrestres de Bazargan (sur la frontière turque), de Djolfa et d'Astara (limitrophes de l'U.R.S.S.) est modeste. Certes le port de Bandar-Anzali, sur la mer Caspienne, fonctionne normalement pour l'instant mais la voie fluviale empruntée par les bateaux qui s'y rendent venant *de Hambourg sera sous peu* paralysée par le gel.

L'isolement de l'Iran sur la scène internationale n'arrange pas les choses mais la plupart des responsables ne paraissent pas s'en soucier. Plusieurs d'entre eux, suivis par les mass media, poursuivent leur campagne contre *l'Union soviétique tout en vitu*pérant contre les Etats-Unis avec lesquels ils s'estiment « *en état de guerre* ». Recevant, il y a deux jours, M. Lang, l'ambassadeur de Suisse, qui lui remettait un message de M. Edmund Muskie, le premier ministre, M. Mohammed Ali Radjaï, lui lançait sèchement : « *Je ne tiendrai nullement compte de cette lettre si elle réitère la soi-disant neutralité des Etats-Unis dans le conflit. La dernière missive de M. Muskie, qui tenait de tels propos, a suscité les rires moqueurs de la foule à laquelle je la lisais...* »

Le secrétaire d'Etat américain a sans doute fait preuve d'un optimisme excessif en soulevant, dans son message, la question des otages. Leur libération est exclue, de l'avis général ici, du moins aussi longtemps que durera le conflit avec l'Irak. « *C'est l'Amérique*, dit encore le premier ministre iranien à l'ambassadeur suisse, *qui a utilisé l'Irak pour déclencher la guerre. N'ayant pas réussi à nous mettre à genoux par le gel de nos avoirs dans les banques américaines et par l'embargo commercial, les Etats-Unis tentent, maintenant, de nous paralyser. Le bombardement, par l'Irak, de nos infrastructures économiques n'a pas d'autre objectif.* »

Par deux résolutions votées jeudi, la première à l'unanimité, la seconde à la majorité, le Parlement iranien a interdit à la commission chargée d'examiner le sort des otages et dont les membres viennent d'être désignés (1) de prendre langue avec les autorités de Washington et même avec des non-Américains qui se présenteraient en intermédiaires ou en médiateurs.

La « *guerre d'indépendance* » ainsi qualifiée depuis jeudi par le président Bani Sadr sera donc totale contre « *l'instrument de l'impérialisme américain* » qu'est l'Irak. Pour abréger le conflit les dirigeants de Téhéran misent, à tort ou à raison, sur l'éclatement du régime baasiste. Les informations concernant l'intensification de la guérilla kurde au nord de l'Irak sont mises en évidence par les *mass media* de Téhéran. Jeudi l'aviation iranienne a largué sur les villes et les villages du Sud irakien peuplés de chiites des tracts reproduisant l'appel de l'imam Kohmeiny à *un soulèvement* général contre « *l'infidèle Saddam Hussein* ».

Cependant l'Iran n'est pas à l'abri non plus de troubles intérieurs. Malgré le climat d'union nationale qui prédomine dans le pays, on apprenait jeudi que les tribus baloutches vivant sur la frontière pakistanaise, ainsi que celles du Fars, en particulier dans la région de Chiraz, se livrent à des coups de main contre les forces de l'ordre. Selon des informations de source privée, il s'agirait d'une action concertée destinée à prolonger le front du Khouzistan d'Ahwaz à Sehedan, sur la frontière pakistanaise, coupant ainsi la partie sud du nord du pays. L'opération serait télécommandée de Bagdad où les chefs militaires et politiques de l'opposition, notamment le général Oveissy et M. Chapour Bakhtiar, collaboreraient étroitement — croit-on savoir à Téhéran — avec les responsables irakiens.

M. Khosrow Qachgaï, le chef des tribus portant le même nom, aurait pris la tête de la révolte dans le Fars, où se serait également réfugié l'amiral Ahmed Madani, l'ancien candidat « modéré » à la présidence de la République, entré lui aussi en dissidence. L'un et l'autre avaient été déchus de leur mandat parlementaire pour leurs « *contacts suspects avec la C.I.A.* ».

Quoi qu'il en soit, la situation dans le Fars a été jugée suffisamment sérieuse par l'imam Khomeiny qui, par un décret publié jeudi, a enjoint à l'hodjatoleslam Rabbani-Shariza de se rendre immédiatement dans la province pour « *régler tout conflit qui porte atteinte à l'unité du peuple* ».

ERIC ROULEAU.

(1) Selon l'agence iranienne Pars citée par l'Associated Press, la commission est composée de sept membres, dont quatre sont connus pour leur opposition à une libération sans jugement des otages :

— L'hodjatoleslam Seyed Mohamad Moussavi Koeniha, porte-parole des étudiants islamiques qui *ont occupé l'ambassade américaine*.

— M. Seyed Ali Khamenei, connu comme l'« *imam du vendredi* » car il dirige les prières à l'université de Téhéran le vendredi.

M. Seyed Mohamed Khameini, frère du dirigeant religieux et avocat.

— M. Ali Akbar Nateq Nuri, personnalité religieuse qui a présidé les tribunaux qui ont jugé les membres de l'organisation clandestine Forghan.

— M. Mohamad Yazdi, professeur à Qom.

— M. Akbar Parvanesh, économiste d'Ispahan.

— M. Mohamad Kazem Moosavi Bojnourdi, gouverneur d'Ispahan.

L'attaque du centre nucléaire irakien

JÉRUSALEM ATTRIBUE LES RUMEURS SUR LA PARTICIPATION DE SES AVIONS A UNE « CALOMNIE ANTISÉMITE »

De notre correspondant

Jérusalem. — *De manière inhabituelle pour un démenti le vice-ministre israélien de la défense, M. Mordechaï Zibori, est intervenu dans une interview à la radio ce vendredi matin pour déclarer :* « Les informations concernant la participation d'Israël dans le bombardement du centre nucléaire irakien sont dénuées de tout fondement et rappellent des calomnies antisémites. »

Cette réaction, dont le ton marque pour le moins l'irritation des autorités du pays, a eu lieu alors que les journaux de Tel-Aviv ont accordé ce vendredi une très large place aux questions posées dans la presse étrangère à propos de l'écho donné en Israël et au raid sur le centre de recherches nucléaires situé près de Bagdad. La presse française, notamment le Monde, *a fait l'objet de mentions particulières. D'autre part les journaux israéliens ont cité les informations de source autorisée irakienne qui déclarent que le bombardement du 30 septembre a été effectué* « par des avions ennemis qui n'étaient pas iraniens ».

Pour sa part, et malgré la mise en garde de M. Begin, qui vient de reprocher à certains généraux d'avoir trop « parlé » ces derniers jours, le chef des renseignements militaires, le général Yehoshua Saguy, a repris, le 3 octobre, ses précédentes déclarations dans lesquelles il semblait souhaiter le bombardement du centre nucléaire. Au moment même où le ministre de la défense publiait son démenti, la radio israélienne a donné des extraits d'une interview publiée par le quotidien du soir Maariv, dans laquelle le général Saguy déclare : « Si j'étais un Iranien, je considérerais qu'il faut faire un effort suprême pour éviter que l'Irak ne devienne une puissance nucléaire. » — F.C.

M. Muskie estime que les menaces sur le détroit d'Ormuz se sont légèrement estompées

De notre correspondante

New-York. — Après neuf jours passés à New-York au cours desquels il a eu des entretiens avec une bonne partie des ministres des affaires étrangères venus participer à la trente-cinquième session des Nations unies, le secrétaire d'Etat américain, M. Muskie, a tenu, jeudi 2 octobre, une conférence de presse. Il ne s'est guère départi de la prudence qui a caractérisé l'administration Carter depuis le début du conflit irano-irakien.

Il a d'abord *souligné que s'il* avait eu un long entretien, mardi, avec le ministre des affaires étrangères irakien, M. Hammadi, c'est parce que celui-ci se trouvait à New-York. Il a souligné qu'il aurait souhaité rencontrer de la même façon *son collègue* iranien, mais le gouvernement de Téhéran n'a envoyé personne à la session.

Concernant le conflit irako-iranien, il a déclaré qu'il était urgent que les deux parties *acceptent un cessez*-le-feu, mais il a laissé entendre que les efforts de la conférence islamique dans ce domaine devaient avoir la priorité.

Interrogé sur l'envoi d'avions AWACS à l'Arabie Saoudite, le secrétaire d'Etat a indiqué que cette décision ne changeait rien à la politique de neutralité de Washington dans le conflit en cours. « *Les risques d'escalade sont trop graves*, a-t-il dit, *et leurs conséquences seraient trop étendues pour qu'une extrême prudence ne soit pas observée.* » M. Muskie estime toutefois qu'il y a pour l'instant une certaine pause dans les combats et que les menaces sur la libre circulation dans le détroit d'Ormuz se sont quelque peu estompées.

A propos des otages, M. Muskie a une nouvelle fois démenti que les Etats-Unis aient fait savoir à Téhéran qu'ils étaient disposés à reprendre leurs livraisons de matériels dès que les détenus seraient libérés. Il a refusé d'indiquer si des tractations étaient en cours entre les Américains et certains membres du gouvernement iranien.

NICOLE BERNHEIM.

● *Le général David Jones*, chef de l'état-major interarmes de l'armée américaine, est arrivé jeudi 2 octobre à Oman venant de Ryad.

EN SOMALIE

La diminution des réserves de pétrole fait peser une grave menace sur le sort de 800 000 réfugiés

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — *L'enlisement de la « guerre du Golfe »* pourrait avoir de tragiques répercussions sur l'existence quotidienne — déjà précaire — des centaines de milliers de réfugiés vivant en Somalie. La poursuite des combats, en interrompant les exportations de brut irakien, frappe de plein fouet le gouvernement de Mogadiscio.

La diminution des réserves pétrolières risque de tourner à la catastrophe pour les quelque huit *cent mille réfugiés — selon* l'estimation officielle — regroupés dans trente-deux camps. Leur survie même dépend en effet étroitement de l'approvisionnement du pays en carburant. L'acheminement de l'aide alimentaire entre les deux principaux ports — Mogadiscio et Berbera — et les camps dispersés sur l'ensemble du territoire s'effectue quotidiennement par camions.

Chaque jour, le ravitaillement de l'ensemble des réfugiés nécessite 480 tonnes de vivres. *Or, l'interruption* des livraisons pétrolières a contraint les autorités à prendre de sévères mesures de rationnement. Ainsi, le comité national d'assistance aux *réfugiés* consommait plus de 12 000 litres de carburant par jour pour ses opérations de secours. On lui en attribue désormais à peine le quinzième. Conséquence : la distribution de la nourriture est suspendue depuis le 25 septembre.

En outre, les réfugiés de Somalie rassemblés dans des camps surpeuplés qui constituent de véritables villes — entre 40 et 60 000 personnes — totalement dépendantes de l'extérieur, extraient leur eau potable de puits souvent très profonds, à l'aide de pompes fonctionnant grâce à du gazole. Sans ce carburant, l'eau risque de manquer très rapidement. Pour éviter la catastrophe, le gouvernement a lancé un appel pressant aux « *ambassades amies* ».

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

● RECTIFICATIF. — Une confusion a fait attribuer au ministre irakien des affaires étrangères, M. Saadoum Hammadi, le nom de son collègue syrien, M. Khaddam, dans notre correspondance des Nations unies publiée dans *le Monde* du vendredi 3 octobre.

AMÉRIQUES

Canada

M. Trudeau va demander à Londres le « rapatriement » de la Constitution

De notre correspondant

Montréal. — Tirant la leçon de cinquante-trois ans de « paralysie constitutionnelle », M. Trudeau a décidé de mettre fin aux interminables consultations avec les gouvernements des dix provinces et de procéder seul, en s'appuyant sur sa forte majorité à la Chambre des communes. Dans un discours à la nation, retransmis en direct dans la soirée du jeudi 2 octobre par la télévision nationale, le premier ministre canadien s'est expliqué sur le projet de loi portant révision constitutionnelle qu'il déposera lors de la reprise des travaux parlementaires, lundi 6 octobre.

Cent treize ans après sa création par une loi du Parlement de Londres — *l'Acte de l'Amérique du Nord britannique*, qui lui tient encore lieu de Constitution, — le Canada devrait rompre « *d'ici à Noël* » le dernier *lien colonial* avec l'ancienne métropole. C'est du moins le souhait de M. Trudeau, qui donne à la Chambre des communes jusqu'au 9 décembre pour adopter le texte intitulé « *Projet de résolution portant Adresse commune à Sa Majesté la reine concernant la Constitution du Canada* ».

La solution proposée par M. Trudeau, qui doit tenir compte des désaccords exprimés par la plupart des provinces lors de la conférence constitutionnelle dite « *de la dernière chance* » du 8 au 13 septembre dernier, prévoit une période de transition en attendant de trouver une formule satisfaisante pour tous.

Les quatre points retenus par le premier ministre pour la première étape de la révision constitutionnelle reflètent parfaitement sa conception d'un fédéralisme relativement centralisé, par opposition à la volonté d'autonomie des provinces. Tout le monde semble être néanmoins d'accord sur le premier objectif de M. Trudeau : « *rapatrier* » ou « *canadianiser* » la Constitution, c'est-à-dire demander à Londres d'abandonner tout droit de regard sur la loi fondamentale du Canada et de remettre le document à Ottawa. L'adoption du principe de la « péréquation » (utilisation de la fiscalité pour donner aux régions pauvres une partie des surplus des provinces riches) ne devrait pas non plus poser de problème.

La « dictature de l'unanimité »

En revanche, de sérieux désaccords opposent le gouvernement fédéral à certaines provinces sur les deux autres points : l'adoption d'un processus d'amendement et l'inclusion d'une « charte des droits » dans la Constitution. Dans le premier cas, M. Trudeau propose de maintenir pendant deux ans la formule actuellement en vigueur qui exige l'unanimité des provinces pour procéder à toute modification constitutionnelle. Il estime cependant que cette règle devra être changée, car elle est à l'origine de la « *paralysie constitutionnelle* » en créant une « *dictature de l'unanimité* ».

Le premier ministre souhaite donc négocier une formule plus souple avec les provinces, et il a marqué sa préférence pour celle qui fut discutée et rejetée à la dernière minute lors de la conférence constitutionnelle de Victoria (Colombie-Britannique) en 1971. Selon cette formule, la Constitution pourrait être amendée à condition d'avoir l'accord du Québec, de l'Ontario et de 50 % de la population de chacune des deux grandes régions que constituent les quatre provinces de l'Ouest et les quatre provinces de la côte atlantique. Si les provinces refusaient d'adopter la « formule de Victoria », M. Trudeau organiserait un référendum sur le sujet.

Enfin, l'inclusion dans la Constitution d'une « charte des droits » ne sourit guère à la plupart des provinces, qui craignent de voir le gouvernement fédéral s'en servir comme prétexte pour intervenir dans des domaines de leur compétence. Cette charte devra protéger les libertés fondamentales de tous les Canadiens, y compris les droits linguistiques des francophones et des anglophones. Cela est inacceptable pour le gouvernement indépendantiste actuellement au pouvoir au Québec. Celui-ci estime, en effet, qu'Ottawa outrepasse ses pouvoirs dans ce domaine et va à l'encontre de la Charte québécoise de la langue française qui restreint très sévèrement le droit des parents à envoyer leurs enfants dans des écoles anglaises.

Au cours de la conférence de presse qui a suivi sa déclaration télévisée, M. Trudeau a indiqué que le Parlement de Westminster sera obligé de répondre favorablement aux députés canadiens, qui lui demanderont de leur remettre l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, pour en faire une Constitution canadienne.

BERTRAND DE LA GRANGE.

Etats-Unis

RECONNU COUPABLE DE CORRUPTION

Un membre de la Chambre des représentants est chassé du Congrès

De notre correspondant

Washington. — La Chambre des représentants a pris une décision historique, le jeudi 2 octobre, en expulsant l'un de ses membres, M. Michael Myers, reconnu coupable de « corruption et conspiration ». C'est la première fois qu'une telle procédure est utilisée depuis la guerre de Sécession : en 1861, le Congrès avait privé de leur charge trois représentants qui s'étaient ralliés aux armées sudistes.

Démocrate élu dans le premier district de Pennsylvanie, M. Myers est l'une des dix-neuf personnes que le F.B.I. avait « *induites en tentation* » lors de la fameuse opération « Abscam » (*le Monde* du 5 février). Les agents fédéraux cherchaient à confondre un certain nombre de responsables politiques attirés par la corruption. Pour ce faire, ils avaient inventé une « société arabe » désireuse d'investir des fonds aux Etats-Unis. De généreux « cadeaux » étaient offerts aux élus qui faciliteraient les activités des promoteurs de cet organisme fantôme.

Six membres de la Chambre des représentants et d'autres personnes moins importantes mordirent à l'hameçon. Le F.B.I. avait enregistré les conversations, filmé la plupart des entrevues. Le 1er février 1980, il livra tout son matériel à la justice et ce fut le scandale.

Appartenait-il à la police de « pousser au crime » des citoyens ? Tandis que la question était vivement débattue, la justice suivait son cours. Un premier procès, dans lequel était impliqué M. Myers et trois complices, eut lieu à New-York l'été dernier. On montra aux jurés un film accablant daté du 22 août 1979, dans lequel le parlementaire empochait 50 000 dollars que venait de lui remettre un agent du F.B.I. déguisé en *cheikh*. Cinq mois plus tard, M. Myers réclamait une « rallonge » de 35 000 dollars au profit de ses « associés ». Le tribunal le reconnut coupable. Il restait à la Chambre des représentants à en tirer les conséquences.

Agé de trente-sept ans, M. Myers est un ancien employé des docks de Philadelphie. Au tribunal, puis à la Chambre, l'accusé a vainement tenté de minimiser sa faute : les agents du F.B.I. l'avaient fait boire — deux verres de bourbon. Il n'était plus tout à fait lui-même. Certes, il voulait l'argent pour payer notamment l'école de ses filles, mais son intention ne fut jamais d'aider un quelconque cheikh à s'installer aux Etats-Unis. C'était de sa part pure comédie... La majorité des deux tiers requise pour une expulsion devait être largement dépassée. C'est par 376 voix contre 30 que M. Myers a été chassé de la Chambre.

« Un lynchage, une exécution »

Plusieurs dizaines de représentants souhaitaient que le vote n'intervienne pas avant l'élection présidentielle du 4 novembre pour éviter toute interprétation politique. Ne fallait-il pas attendre en tout cas le procès en appel de M. Myers ? Ces arguments n'ont guère été entendus. Les représentants se sont empressés de chasser la brebis galeuse pour sauver l'honneur du Congrès. Sans doute aussi pour ne pas affaiblir le pouvoir législatif dans sa lutte d'influence contre la Maison Blanche.

« *C'est un lynchage, une exécution* », a dit M. Myers. Aussitôt après le vote, le représentant déchu a saisi une cour fédérale, estimant que seuls ses électeurs pouvaient le chasser de la Chambre. Il sera d'ailleurs candidat dans la même circonscription aux élections du 4 novembre. S'il est réélu, ses pairs se verront sans doute obligés de voter de nouveau.

ROBERT SOLÉ.

Brésil

TÉMOIGNAGE

La grève des ouvriers agricoles dans le Nord-Est

« Nous mourons de faim, alors mourir pour mourir... »

Environ deux cent quarante mille ouvriers agricoles travaillant dans les plantations de canne à sucre de l'Etat de Pernambouc, dans le Nord-Est, une des régions les plus pauvres du Brésil, poursuivent une grève depuis le 25 septembre. Robert Linhart, auteur d'un livre sur la condition de ces ouvriers agricoles, « le Sucre et la Faim dans le Nordeste du Brésil » (Editions de Minuit), et qui revient de cette région, apporte son témoignage.

Les ouvriers agricoles montrent leurs plaies, traces rouges sur la peau noire. Ils racontent : « *Quatre voitures sont arrivées sur la plantation : vingt-cinq policiers, le gérant de l'usine, des contremaîtres des champs. Nous étions une centaine, réunis pacifiquement. Ils voulaient forcer le passage d'un camion de canne. Ils ont crié qu'ils nous donnaient cinq minutes pour* « sortir de la grève ». *Presque tout de suite après, ils se sont précipités sur nous. Ils ont tiré à la mitraillette, au fusil, puis ils ont cogné à coups de matraque. Ils ont attrapé des travailleurs et les ont jetés dans leurs voitures...* »

C'était à Récife, le jeudi 25 septembre, dans les locaux de la FETAPE (Fédération des travailleurs agricoles de l'Etat de Pernambouc) où l'on venait de ramener les travailleurs blessés, dès ce premier jour de la grève des coupeurs de canne à sucre.

La « loi sur les étrangers »

L'an dernier, à la même époque du début de la campagne sucrière — septembre - octobre, — après sept jours de grève à Sao-Lourenço et Paudalho, le patronat avait fait quelques concessions pour éviter la grève générale dans l'Etat de Pernambouc. Le travail une fois repris, presque rien n'a été appliqué. La participation financière promise par le gouvernement pour les arrêts maladie n'est jamais venue. Les parcelles individuelles prévues pour les cultures vivrières n'ont en général pas été distribuées ; quand elles l'ont été, c'est à une telle distance des habitations que leur utilisation a été impossible. Enfin, l'augmentation des salaires a été intégralement dévorée par l'inflation. Il y a un an, les ouvriers agricoles gagnaient 55 à 60 cruzeiros par jour. Aujourd'hui, ils en gagnent 120 à 130 et le gouvernement reconnaît officiellement 108 % d'inflation dans l'année ! Encore ce chiffre d'inflation sous-estime-t-il la hausse plus forte des prix des produits alimentaires, et la pénalisation des ouvriers agricoles par le système du « baracao » (la boutique de la plantation) où tout est plus cher qu'en ville : le syndicat a publié une comparaison de prix qui fait apparaître des différences de 70 % pour la viande salée et 90 % pour la farine de manioc. La situation alimentaire et sanitaire des ouvriers agricoles est tragique.

Les institutions judiciaires, la police, l'armée de l'Etat de Pernambouc font bloc avec l'oligarchie sucrière contre la prétention des damnés de la canne à faire grève. Usiniers et planteurs proclament qu'ils briseront le mouvement. Un dirigeant des *planteurs* a menacé des syndicalistes agricoles de son revolver en plein Recife. Un ouvrier agricole a été blessé par balle à Nazaré de Mata, dans le nord de l'Etat. Une procédure judiciaire d'expulsion du Brésil vient d'être engagée contre un prêtre italien, Padre Vito, qui avait refusé de célébrer une messe pour la fête nationale brésilienne, le 7 septembre, en disant qu'on ne pouvait fêter une indépendance dont le peuple ne bénéficie pas. Ce prêtre, qui défendait depuis des années les petits paysans chassés de leurs terres, est la première victime de la « loi sur les étrangers » adoptée cet été au milieu de vifs remous. Dans le climat de provocations d'extrême droite que connaît le pays depuis deux mois, certains *déconseillaient* la grève. Mais les ouvriers agricoles disent : « *Nous mourons de faim. Alors, mourir pour mourir...* »

Votée par les assemblées générales des syndicats d'ouvriers agricoles à bulletin secret, et suivant toutes les modalités de la « loi de grève », cette grève pacifique des travailleurs de la canne à sucre est ce qu'on peut faire de plus légal en la matière au Brésil. Mais la « justice du travail » de l'Etat de Pernambouc subit fortement l'influence des planteurs et des usiniers, et la « loi de grève », conçue par la dictature, permet toujours de trouver des prétextes pour déclarer illégal tout refus de travail.

Les planteurs ont fait venir plusieurs camions de journaliers du Haut-Sertao pour briser la grève. La sécheresse qui sévit dans tout le Nord-Est, la plus grave depuis dix ans, accélère l'exode rural et facilite le recrutement de « jaunes ». Avec le développement de l'usage de l'alcool de canne comme carburant automobile, le bas salaire des coupeurs de canne est devenu un enjeu pour l'économie entière, et le gouvernement a adopté une position « dure ».

ROBERT LINHART.

AFRIQUE

La fin de la visite officielle du président du Gabon

M. Bongo estime que la France a « encore un rôle à jouer dans le drame du Tchad »

M. Bongo, président de la République gabonaise, a tenu vendredi 3 octobre, en fin de matinée, une conférence, au terme de son voyage officiel en France.

« La France a encore un rôle à jouer dans le drame du Tchad », a dit, à cette occasion, le chef de l'Etat gabonais. Il a rappelé les efforts déployés par la Grande-Bretagne au Zimbabwe en vue d'y réconcilier les différentes tendances politiques, et formulé l'espoir que la France parviendrait à amener les différents leaders tchadiens à discuter entre eux pour mettre au point une solution négociée de nature à ramener la paix.

Le président Bongo a dénoncé les ingérences étrangères au Tchad. « *Chaque pays voisin*, a-t-il déclaré, *a un candidat à placer à la tête de cet Etat.* » Puis il a indiqué que les chefs d'Etat d'Afrique centrale se réuniraient, selon les circonstances, soit à Lomé, au Togo, soit à Libreville, pour rechercher un règlement.

La veille, dans une interview à Antenne 2, le président gabonais s'était prononcé en faveur des interventions justifiées en Afrique.

Au cours de son séjour, le chef de l'Etat gabonais a déclaré qu'en cas de prolongation du conflit entre l'Irak et l'Iran, le Gabon était prêt à accroître ses livraisons de pétrole à la France (actuellement 20 % de la production gabonaise environ, soit près de deux millions de tonnes, sont vendus à la France).

Jeudi en fin d'après-midi, les présidents Giscard d'Estaing et Bongo avaient signé, à l'issue de deux entretiens en tête à tête, un communiqué commun et deux accords. L'un porte sur la création d'une grande commission mixte franco-gabonaise, dont la première réunion aura lieu en février prochain à Libreville. L'autre concerne la Sécurité sociale et permet aux deux pays de faire couvrir par leurs services respectifs leurs ressortissants travaillant dans l'un ou l'autre pays.

Tunisie

Neuf membres de l'ancienne direction de l'U.G.T.T. participent à la « commission syndicale » chargée de préparer les élections

De notre correspondant

Tunis. — Le bureau exécutif de la centrale syndicale U.G.T.T. a annoncé le jeudi 2 octobre qu'il se dessaisissait de ses responsabilités au profit de la « *Commission syndicale nationale* » qui vient d'être constituée afin de préparer un congrès extraordinaire qui pourrait se tenir dès le début de l'année prochaine.

Cette commission bipartite sera présidée par M. Nourredine Hached, fils de Farhat Hached, le fondateur de l'U.G.T.T. assassiné en 1952, qui vient d'abandonner son poste de directeur de la promotion économique au parti socialiste destourien pour se consacrer à cette tâche. Elle comprendra aussi neuf membres de l'ancienne direction de la centrale, dont la plupart avaient été arrêtés et condamnés pour atteinte à la sûreté de l'Etat après les émeutes du 26 janvier 1978, et neuf autres choisis par l'équipe lui ayant succédé et qui vient de se saborder. La tâche de cette instance sera, d'une part, d'organiser et de superviser « *des élections libres et démocratiques* » dans les syndicats de base, les fédérations et les unions régionales qui devront désigner les futurs congressistes, et, d'autre part, d'assurer provisoirement la direction de l'action syndicale.

C'est là une belle victoire que remportent les dirigeants syndicalistes écartés depuis trente-deux mois. C'est aussi un motif de satisfaction pour le premier ministre, M. Mzali, qui avait proclamé sa volonté de tout mettre en œuvre afin de résoudre la crise syndicale, et pour la direction du parti, qui a mené pendant près de cinq mois des négociations souvent difficiles. En revanche, c'est un échec cuisant que subit l'équipe installée à la tête de la centrale — dans des conditions de régularité discutables — après janvier 1978. Il faut dire qu'elle n'a pas trouvé, surtout durant ces dernières semaines, un soutien très déterminé auprès du pouvoir, conscient de son manque d'audience quasi absolue dans la classe ouvrière.

L'ancien chef de la centrale, M. Habib Achour, depuis plus d'un an en résidence surveillée, sera, lui aussi, absent. Il a fait savoir — en termes virulents, dit-on, — à ceux qu'il ne considère plus comme des amis, qu'il s'opposait à tout déblocage de la situation, qu'il rejetait tout accord avec le pouvoir et que lui seul était habilité à négocier. Cette attitude intransigeante, qui semble beaucoup plus dictée par des raisons personnelles que politiques, et dans laquelle il n'a été suivi que par deux de ses adjoints, a provoqué sa mise en minorité au sein de l'ancien exécutif, qui, non sans quelque déchirement, a cependant passé outre. Les semaines qui viennent diront si M. Achour jouit encore de toute son autorité auprès de la base syndicale, ainsi que l'assurent les fidèles qui lui restent et qui crient aujourd'hui à la « trahison ».

MICHEL DEURÉ.

LE CONFLIT DU SAHARA

Quinze pêcheurs portugais ont été capturés par le Polisario

De notre correspondant

Alger. — Le Polisario a annoncé jeudi 2 octobre l'arraisonnement par « *la marine sahraouie* » d'un bateau portugais alors qu'il pêchait au large des côtes du Sahara occidental. Quinze pêcheurs ont été capturés et « *seront libérés le moment opportun* ». Cette annonce contraste avec le silence observé par les Sahraouis concernant l'attaque, le 29 septembre, à la hauteur de Dakhla, de deux chalutiers espagnols, le *Sarita* et le *Costa Terranova*, dont les équipages ont été emmenés en captivité (*le Monde* du 1er octobre).

La différence de traitement est sans doute intentionnelle. Pour obtenir, en juin, la libération de quatorze de ses ressortissants enlevés dans des conditions similaires, le gouvernement de Lisbonne avait accepté de reconnaître le Polisario comme « *unique et légitime représentant du peuple sahraoui* », et, dans un communiqué publié à cette occasion, avait fait deux fois référence à la R.A.S.D. Les autorités madrilènes en revanche ont refusé de franchir ce pas pour récupérer les quinze hommes d'équipage du *Gormonar*, arraisonné le 22 mai. Ces dernières semaines, elles ont mené une active campagne internationale pour dénoncer les « *agissements du Polisario* ». A leur instigation, les ministres des affaires étrangères des pays membres du pacte andin ont envoyé un télégramme à la commission des droits de l'homme des Nations unies pour protester contre la détention des pêcheurs espagnols.

Les dirigeants sahraouis ont très mal pris cette initiative. Ils ont contre-attaqué en envoyant l'un de leurs responsables, M. Mahfoud Laroussi, au Panama et ils ont publié un communiqué dénonçant en termes violents « *la politique d'hostilité de l'Espagne à l'égard du peuple sahraoui* ». L'enlèvement de vingt-cinq nouveaux marins, qui porte à quarante le nombre des ressortissants espagnols détenus par le Polisario, constitue une nouvelle escalade et place les autorités espagnoles dans une situation difficile.

La multiplication des opérations maritimes contre l'Espagne permet aussi au Polisario de faire parler de lui sur le plan international, alors que s'ouvre une session de l'ONU qui va traiter une nouvelle fois du problème sahraoui et au moment où il semble que les maquisards sahraouis se heurtent sur le terrain, dans le sud du Maroc tout au moins, à une résistance plus efficace de l'armée marocaine.

DANIEL JUNQUA.

ASIE

Le devoir de scandale

(Suite de la première page.)

Du P.C. d'abord qui, par essence, ne pleure que sur les bons cadavres, de certains socialistes au « *langage de bois* » derrière le tiers-mondisme bien pensant, de tous ceux qui n'arrivent pas à admettre à la fois la justesse et la tragédie de leur soutien passé à des « *luttes de libération incontournables et truquées* ». Pour reconnaître qu'on s'est trompé, il suffit d'être honnête. Pour convenir sans amertume ni refermement que l'histoire adulée vous a cocufié, il faut de l'humilité et de la grandeur.

Tout le monde connaît aujourd'hui, du moins pour l'essentiel, la tragédie des « *boat-people* » et l'exploit de l'*Ile-de-lumière*. Nul n'ose plus ironiser sur le « *bateau de Saint-Germain-des-Prés* » et sur la « *réclame* » humanitaire que se faisaient quelques farfelus. La télévision a montré les barcasses surchargées de spectres assoiffés, les femmes violées vingt fois par les pirates thaïs, les enfants morts dans les déjections au huitième jour de mer. Bernard Kouchner raconte avec émotion et talent le repêchage de ces fuyards, le travail médical dans l'île maudite de Poulo-Bidong, la fin de la « *croisière* » en Indonésie. Ce va-de-l'avant de la charité ne hait rien plus que la sensiblerie ; médecin d'abord, c'est-à-dire un homme à qui la mort et la souffrance sont échues, et qui ne serait bon à rien s'il s'attendrissait. Reste que certaines scènes sont insoutenables et que le carabin fort en gueule, lorsqu'il voit par le hublot la marine malaisienne ramener en haute mer des épaves chargées d'agonisants, se cramponne au verre de whisky qui mène au bout du courage.

Au-delà de ce récit — passionnant de bout en bout, — le livre a le grand mérite d'engager une réflexion sur les droits de l'homme et leur défense, au moment où les dogmatiques, relevant une tête qu'ils avaient un instant inclinée devant les évidences, amorcent un nouveau discours. « *J'ai longtemps cru aux discours*, note au passage Bernard Kouchner, *ils sont une bonne protection contre les faits.* » C'est sans doute pourquoi ils reviennent en force. Le plus sommaire consiste à étriller, comme vient de le faire Louis Pauwels, la « *religion des droits de l'homme* », ce « *plus petit et fade dénominateur* » entre les « *belles âmes* » empommadées de « *moraline* ». Car, enfin, les droits de l'homme, cela se gagne et n'a de sens que pour les peuples vaillants qui sont prêts à en payer le prix. Qu'on se le répète entre zeks du Goulag soviétique, naufragés de la mer de Chine, torturés des villas de Pinochet. Les droits de l'homme « simplement parce qu'il est homme, ne valent pas grand-chose ».

Un teigneux du sauvetage

L'autre approche, plus insidieuse que cette dragonnade, vient de la gauche elle-même, qui craint de voir noyer ses clivages et ses certitudes dans un consensus simplet mais assez puissant pour amener à une même tribune Jean-Paul Sartre et Raymond Aron. Ceux-là préfèrent ne pas entendre la phrase admirable de Sartre à M. Giscard d'Estaing : « *Le premier des droits de l'homme, c'est le devoir pour certains d'aider les autres à vivre* ». Les autres, c'est-à-dire aussi les capitalistes-exploiteurs, les chefs en déroute de la police de Thieu qui, au milieu de tant de petits paysans ou d'intellectuels, forment le peuple épars et pitoyable des « *boat-people* ». On s'interrogera ensuite sur les responsabilités, et sans doute de façon moins naïve que notre président de la République demandant, selon Kouchner, à Claudie Broyelle : « *Mais enfin, madame la présidente, pourquoi tous ces gens quittent-ils le Vietnam ?* »

Car s'il est un phénomène encourageant dans la déroute non pas des idéologies, mais des justifications des totalitaires de tous bords, c'est l'affirmation élémentaire, simpliste, têtue des droits de l'homme comme une donnée immédiate de la conscience politique. Cela va de soi pour Bernard Kouchner, même lorsque, repêchant et soignant un Vietnamien aux espérances trop naïves, et entendant le millième témoignage sur la férocité et la pourriture des maîtres de Saigon, il ne peut s'empêcher de lui dire : « *Mais enfin, vous croyez que la corruption n'existe pas en Occident ?* » A la nuance près que les fonctionnaires de l'immigration n'y prélèvent pas 10 taels d'or sur leur clientèle, dépouillée à la sortie par leurs collègues socialistes.

Pourtant la question est le reflet d'un malaise que l'auteur éprouve, mais qu'il n'élucide pas, s'en tenant à l'affirmation nécessaire mais un peu courte que la bonne volonté agissante et le devoir d'assistance priment tout, sinon suppléent à tout. Lui est du côté des « *bénévoles, amateurs, fraternels et non charitables, pas de professionnels, pas de carrière* ». Lui, « *s'agite et fait du bruit pour tenter d'oublier les oppressions et être capable de les affronter, car c'est la seule façon qu'il ait trouvée pour faire semblant de croire à la morale et à la justice* ».

Encore faut-il que, auprès de ce *teigneux du sauvetage*, l'aide *s'organise*, se fige dans des institutions, se sclérose dans des notes de service et des carrières. Bernard Kouchner, qui veut l'oublier, règle ses comptes avec vigueur sans que le lecteur soit en mesure de savoir si toutes ces volées de bois vert sont méritées. Cela nous vaut du moins un tableau pittoresque de la faune humanitaire : fonctionnaires de la Croix ou du Croissant rouges, « intrigants » de Médecins sans frontières poursuivis d'une rancune tenace pour avoir voulu « torpiller » le projet, « récupérateurs » de tout poil.

Une bonne conscience

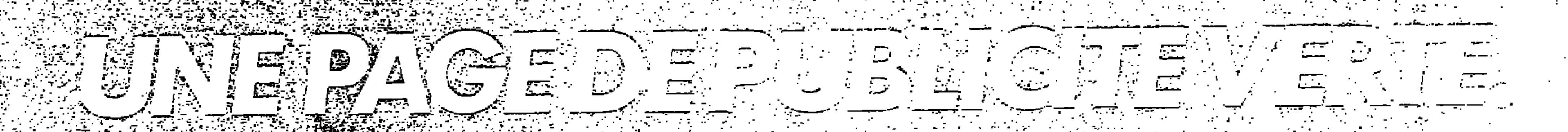
Et il est trop vrai que beaucoup d'Occidentaux trouvent, dans cette tragédie, l'occasion d'une bonne conscience émue, du journaliste un peu trop au premier plan jusqu'au cabotin lyrique qui prépare un « Apostrophes ».

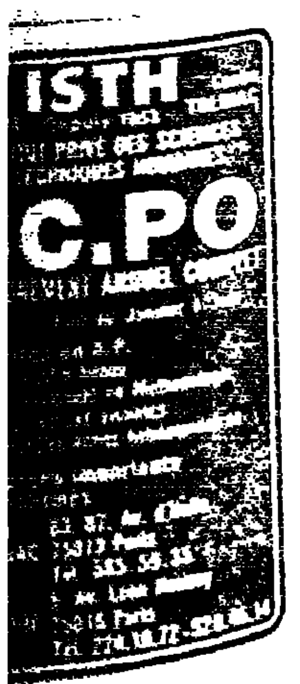
Une scène savoureuse montre les envoyés du P.S. ayant frété « leur » avion, mais ne disposant plus de réfugiés pour le remplir... Les uniformes trop bien repassés, les galons et l'insensibilité bureaucratique indisposent l'auteur. Mais tous ceux qu'il a indisposés — et ils sont légion — peuvent témoigner, avec les « *boat-people* » que l'*Ile-de-lumière* a sauvés, de la force communicative d'un sentiment. Celui qui a uni un instant d'anciens *trotskistes* ou « maos », des militants déçus, un secrétaire d'État aux affaires étrangères, des médecins « apolitiques », des milliers de « généreux donateurs » et quelques utopistes : l'indignation.

PAUL-JEAN FRANCESCHINI.









Le porte-parole du gouvernement accuse le syndicat Solidarité d'avoir violé l'accord de Gdansk

en maintenant l'ordre de grève d'avertissement

Sept heures de discussions le 1er octobre entre M. Jagielski, vice-premier ministre, et les représentants du syndicat indépendant Solidarité n'ont donné aucun résultat. Les syndicalistes, qui demandaient l'application complète et générale des accords conclus, notamment en matière de salaires, ont maintenu pour ce vendredi matin 3 octobre l'ordre de grève d'avertissement d'une heure, qui a été suivi par plusieurs centaines de milliers de travailleurs, dans une certain nombre d'établissements. Le porte-parole du gouvernement a accusé les syndicats de violer l'accord de Gdansk en décrétant cette grève.

Selon des indications recueillies dans les milieux syndicaux indépendants, cette grève n'a eu qu'un caractère symbolique et s'est déroulée de telle façon que le travail a pu reprendre immédiatement après.

Dans chaque région, un certain nombre d'entreprises avaient été désignées, qui, elles-mêmes aaient choisi un atelier où le travail s'est arrêté entre 12 heures et 13 heures.

A la veille de la réunion du plénum du comité central, qui a été convoqué pour samedi à Varsovie, cette grève d'avertissement prendra le *caractère d'une démonstration de force* dont les répercussions politiques sont imprévisibles.

A Gdansk toutefois, on se défend de toute intention politique. On *affirme au contraire* que le débrayage de vendredi vise avant tout à répondre à l'impatience de la « base » dont le mécontentement face à l'« inaction du gouvernement » pourrait avoir des conséquences beaucoup plus sérieuses.

A Varsovie, M. Barecki, porte-parole du gouvernement, s'est appliqué, jeudi, à répondre aux doléances des syndicalistes. Il a affirmé au cours d'une conférence de presse, à laquelle participaient deux vice-ministres, que le gouvernement était décidé à respecter les accords conclus en août. Il a déclaré que dix millions de travailleurs (sur les douze millions que compte la Pologne) auraient perçu des augmentations de salaire d'ici à la fin du mois de novembre. Selon lui, les retards dans la réalisation des promesses du gouvernement en matière de salaires ne concernent que les employés de petites entreprises et sont dus principalement à des difficultés techniques.

Le porte-parole a laissé entendre que les nouveaux syndicats auraient accès aux moyens d'in*formation après que le tribunal* régional de Varsovie aura décidé de leur enregistrement.

Cependant, M. Barecki a accusé le syndicat Solidarité de violer l'accord de Gdansk en maintenant *son ordre de grève au moment* où le pays fait face à « *de très sérieuses difficultés économiques* ». Il estime que l'« *impact psychologique* » sur la population de ce débrayage n'arrangera pas les choses du point *de vue* matériel et moral. Il a indiqué que les organisations avaient besoin d'une approbation juridique pour pouvoir fonctionner en tant que syndicats et exercer tous leurs droits. Or le tribunal de Varsovie n'a pas encore approuvé tous les statuts présentés par les dirigeants de Solidarité.

Des manœuvres soviétiques ?

A Washington, on indique de source militaire que des manœuvres soviétiques se déroulent à l'est de la frontière soviéto-polonaise. « *Ces troupes semblent s'entraîner comme si elles répétaient leur entrée en Pologne* », a déclaré à l'A.F.P. un expert américain, qui s'est refusé à préciser le nombre de troupes engagées dans ces exercices. Cet expert a cependant noté que ces manœuvres en elles-mêmes ne devaient pas être interprétées comme signifiant que l'U.R.S.S. s'apprêtait à intervenir militairement en Pologne. Une augmentation des *activités militaires soviétiques* près des frontières polonaises avait déjà été signalée à la mi-septembre par le département d'Etat. — *(A.F.P., A.P.)*

Pologne

Des désaccords apparaissent à la session de la Fédération syndicale mondiale à propos de la crise polonaise

De notre correspondant

Moscou. — L'affaire polonaise a fait passer un souffle inattendu sur la 31e section du conseil général de la Fédération syndicale mondiale, qui a lieu, à Moscou, du 1er au 5 octobre. La réunion coïncide avec le 35e anniversaire de la F.S.M. De telles occasions servent, en général, de prétexte pour aligner des discours stéréotypés.

Les grèves des ouvriers polonais et la formation de syndicats « indépendants » dans un pays socialiste ont quelque peu bouleversé les schémas traditionnels. Il suffit de voir comment la presse soviétique rend compte de certaines interventions pour comprendre que l'U.R.S.S. se serait bien passé d'un tel débat. Tout le monde plaide pour l'unité syndicale mais tout le monde ne peut passer sous silence les questions posées en Pologne.

Le premier à les évoquer a été le secrétaire général adjoint de la F.S.M., M. Ibrahim Zakaria, dans son rapport d'activité. Il a déclaré que la F.S.M. avait été « préoccupée par les événements liés à la situation en Pologne » et a mentionné le mécontentement des travailleurs, les erreurs dans la gestion économique et le fonctionnement des syndicats. Mais il n'a pas manqué de s'en prendre « aux forces antisocialistes agissant dans l'ombre ».

C'est sur ce deuxième aspect que M. Chibaev, président des syndicats soviétiques, a concentré son attention : « *Les événements de Pologne démontrent que les syndicats des pays socialistes sont l'objet d'attaques massives et que leur rôle et leur place, dans la société, sont représentés d'une manière tendancieuse* », a-t-il déclaré.

« *Nous avons riposté et nous riposterons toujours fermement à toutes les tentatives visant à opposer nos syndicats au parti, à l'Etat, et visant à faire du tort au socialisme réel.* »

La nécessité du renouvellement

M. Romuald Jankowski, président du conseil central des syndicats polonais, a au contraire donné une explication officielle mais honnête de la situation dans son pays, sans passer sous silence la création de nouveaux syndicats et la reconnaissance du droit de grève. Après avoir constaté que la source des difficultés actuelles se trouvait dans les erreurs de la politique économique du pouvoir, il a admis que les syndicats n'avaient pas joué pleinement leur rôle.

M. Jankowski a insisté sur la nécessité pour le mouvement syndical de se renouveler, laissant entendre que ce renouveau pourrait venir à la fois d'une réforme des organisations existantes et de la création de nouveaux syndicats. « *Nous sommes pour l'unité idéologique du mouvement syndical* », a-t-il déclaré, ajoutant que « *dans l'avenir, il ne renonçait pas à l'unité organisationnelle du mouvement syndical polonais* », mais il a admis que dans un premier temps il faudrait se contenter d'une coopération entre les deux organisations.

Le président des syndicats officiels polonais a vivement critiqué « certains milieux » qui essayaient de pousser la classe ouvrière à rejoindre les forces criant des slogans antisocialistes et à coopérer avec les « centres hostiles à l'étranger ». Il a conclu : « *Nous ne voulons aucune ingérence dans les affaires intérieures de la Pologne, sous aucun prétexte.* » Bien que sa critique des « forces antisocialistes » soit apparue très modérée, c'est cet aspect qu'a *retenu uniquement le journal soviétique Troud*, le seul à rendre compte d'une manière quelque peu détaillée de la réunion de la F.S.M.

Le représentant hongrois, M. Timmer, a fait écho à son collègue polonais en soulignant que les syndicats doivent jouer pleinement leur rôle de garants des droits des travailleurs : « *Les syndicats qui servent le mieux la cause des travailleurs sont des syndicats uniques mais indépendants* », a-t-il déclaré, sans préciser de quelle indépendance il s'agissait. Rappelons qu'avant la session du conseil général de la F.S.M., la *Pravda* avait refusé *comme contraire à la théorie* léniniste la notion même de syndicat « libre » ou « indépendant ».

DANIEL VERNET.

LE PEN-CLUB FRANÇAIS A ORGANISÉ UNE RÉUNION EN FAVEUR DES ÉCRIVAINS EMPRISONNÉS

Le Pen-Club français a organisé, le jeudi 2 octobre, en liaison avec la section française d'Amnesty International, une journée en faveur des écrivains emprisonnés dans le monde pour leurs opinions. Après avoir évoqué la situation particulière de l'écrivain, particulièrement exposé de par sa fonction à la répression dans tous les pays où existent les délits d'opinion, Mr. René Tavernier, président de l'organisation, a particulièrement insisté sur quatre pays : en Union soviétique, une quarantaine d'écrivains au moins sont, selon une enquête récente du Pen International, détenus dans des camps de travail ou des hôpitaux psychiatriques, ou soumis à la relégation. Parmi eux, Igor Ogourtsov, qui purge une peine de vingt ans dans un camp à régime sévère ; Vladimir Ossipov, condamné pour la deuxième fois à deux années de prison ; Mikola Roudenko et Victor Nekipelov, condamnés l'un et l'autre à *sept ans de* camp et cinq ans de relégation.

En Argentine, de vingt à trente écrivains, dont Horacio Ciafardini et Eduardo Jozami sont actuellement emprisonnés, et près de soixante-dix autres, dont Haraldo Conti et Rodolfo Walsh, se trouvent parmi les quinze mille Argentins «disparus» depuis l'installation du régime Videla. Au Vietnam, on est sans nouvelles d'une soixantaine d'intellectuels et on a tout lieu de croire que douze écrivains ont perdu la vie dans des « camps de rééducation ».

Norvège

La démission de trois ministres reflète le malaise du parti travailliste

De notre correspondant

Stockholm. — Le jour de l'ouverture *de la session d'automne* du Parlement, jeudi 2 octobre, trois membres du gouvernement minoritaire travailliste norvégien, Mme Inger Louise Valle, ministre des collectivités locales et du travail, M. *Bjartmar Gjerde*, ministre du pétrole et de l'énergie et M. Andreas Cappelen, ministre de la justice ont donné leur démission. A un an des élections législatives, qui s'annoncent diffi*ciles pour le parti* au pouvoir, ces départs semblent témoigner d'un malaise au sein de la direction travailliste.

La démission du ministre du pétrole et de l'énergie est la plus surprenante et la nouvelle a éclaté comme une bombe. M. Gjerde était en effet considéré comme l'une des personnalités les plus influentes du gouvernement dont il est membre depuis neuf ans. Artisan de la politique industrielle et énergétique norvégienne, il n'est âgé que de cinquante ans, et les spéculations sur les causes réelles de son départ sont nombreuses. On laisse entendre que ses ambitions sont grandes, et il n'est pas impossible qu'il brigue la présidence du parti travailliste lors du congrès national du printemps. Cette fonction est exercée par M. Reiulf Steen dont la cote est en baisse.

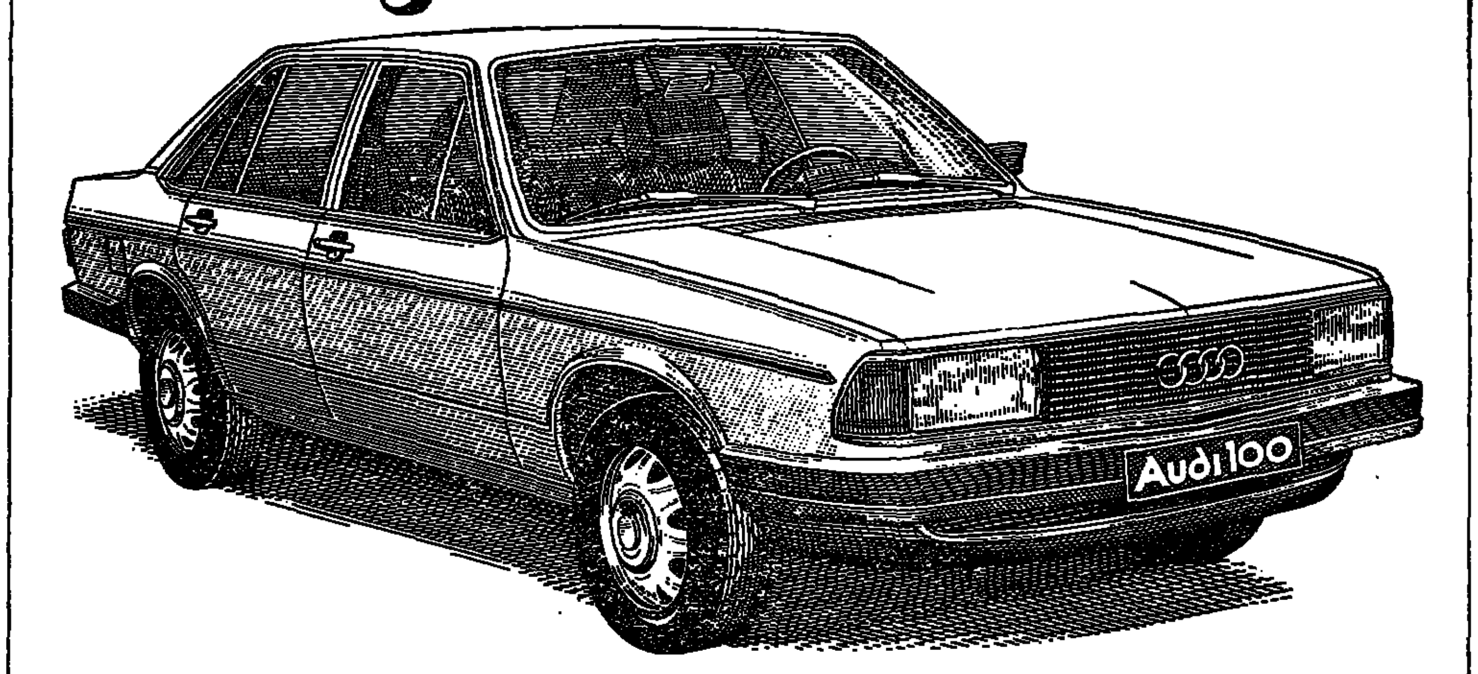
Les législatives *d'octobre 1981* s'annoncent en effet assez mal pour les travaillistes. De récents sondages ne leur accordent qu'environ 40 % des intentions de vote, soit deux points de moins que lors des *élections communales* de l'année dernière qui avaient déjà été désastreuses pour eux. Si cette tendance se confirme, un changement de régime ne doit pas être exclu à l'automne 1981, à *condition* bien sûr que les partis bourgeois réussissent à s'entendre pour former une coalition, ce qui n'est pas pour le moment évident.

Le cabinet travailliste minoritaire doit faire face à une série *de problèmes embarrassants* : la politique pétrolière, particulièrement au nord du 62e parallèle ne fait pas l'unanimité, et la question de l'entreposage de matériel militaire lourd de l'OTAN dans le *pays divise le parti*. Enfin, la situation économique, malgré les revenus du pétrole et du gaz naturel qui sont aujourd'hui aussi importants que le produit de l'impôt sur le revenu (ce qui n'est pas peu dire en Scandinavie), n'est pas brillante.

Si la Norvège n'avait pas de ressources en mer du Nord, sa balance commerciale serait aujourd'hui nettement déficitaire. D'autre part, l'inflation plus rapide que prévu est en passe de gommer le relèvement des salaires décidé au printemps, après un gel de dix-huit mois des prix et des rémunérations. Selon les syndicats, la hausse des prix sera supérieure à 10 % en 1980 et approchera 14 % l'année prochaine. La puissante Confédération générale du travail critique le gouvernement pour son manque de rigueur, et les rapports entre *la centrale ouvrière* et le parti travailliste ont tendance à se détériorer malgré la présence au gouvernement depuis un an de deux syndicalistes.

M. Nordli a décidé de choisir *rapidement les nouveaux ministres*. Vendredi à midi on apprenait que M. Gjerde était remplacé par M. Arvid Johanson, président de la commission des affaires étrangères du Parlement depuis un an et qui avait longtemps dirigé la commission de l'industrie. Aux affaires communales, Mme Valle cède la place à Mme Harriet Andreassen, jusque-là l'une des secrétaires de la Fédération syndiale L.O. Enfin, à la justice, c'est le préfet du Telemark, M. Oddvar Berrefjord qui sucède à M. Cappelen.

ALAIN DEBOVE.



EUROPE

Portugal

Le quitte ou double de M. Sa Carneiro

(Suite de la première page.)

M. Soares, manifestement à l'aise depuis deux ans dans son rôle de leader de l'opposition et de critique impitoyable des dirigeants de l'Alliance démocratique, estime que la tendance peut être *« totalement renversée »* et il se dit persuadé *« que le Front républicain socialiste va conquérir la majorité absolue dans la nouvelle Chambre »*.

Peu de Portugais, même au parti socialiste, *partagent cependant cette* assurance de M. Soares. Dans l'entourage du général Eanes, chef de l'Etat, on ne cache pas qu'une victoire de l'Alliance démocratique de M. Sa Carneiro aux élections du 5 octobre *« est l'hypothèse la plus probable »* et l'on ne s'en réjouit évidemment pas. Car le véritable *« duel » qui oppose le général Eanes* au chef du gouvernement domine toute la vie politique portugaise. *Les relations entre les deux hommes* n'ont jamais été bonnes. Elles sont devenues franchement exécrables. *Ni le général Eanes ni M. Sa Carneiro ne tentent, en privé, et parfois* en public, de dissimuler l'ampleur *de leur contentieux. Candidat* du Front républicain socialiste à l'élection présidentielle de décembre, le général Eanes *est qualifié par M. Sa* Carneiro *« de véritable chef de l'opposition »*.

Mis personnellement en cause — et jusque dans sa vie privée — par ses adversaires, M. Sa Carneiro, de son côté, n'est guère ménagé par les plus proches conseillers du chef de l'Etat qui reprennent les critiques adressées au chef du gouvernement par les dirigeants socialistes : autoritarisme, contrôle excessif et abusif de la presse, manipulation de la télévision, action gouvernementale menée depuis huit mois dans une perspective électoraliste, alliance avec les secteurs les plus réactionnaires, civils et militaires, guérilla incessante contre le palais de Belém.

Les incidents se multiplient. Les déclarations aigres-douces, les accusations, les insinuations, les vetos *opposés par le gouvernement* à certaines décisions du chef de l'Etat contribuent à détériorer rapi*dement un climat déjà lourd alors* que la campagne électorale, engagée le 14 septembre pour les *élections législatives du 5 octobre*, va en fait se poursuivre jusqu'en décembre, mois décisif avec l'élection présidentielle qui risque de confirmer le blocage de la vie politique ou au contraire de relancer tous les enjeux. Les deux scrutins, celui d'octobre et celui de décembre, sont donc liés avec cette question de fond : comment le pouvoir pourra-t-il être longtemps partagé *entre un gouvernement de centre-*droit, vainqueur probable des législatives, et un président de la République, favori de l'élection présidentielle de décembre, soutenu par une coalition de centre-gauche ?

Une révision de la Constitution

Pour l'emporter totalement sur le général Eanes, M. Sa Carneiro ne cache pas qu'il va exploiter au maximum l'argument de la « cohérence politique nécessaire » : un président et un chef de gouvernement se réclamant de la même majorité. Cet ancien avocat de Porto, âgé de 46 ans, vif, intelligent, habile et dynamique est un joueur de poker et il s'en flatte. *« J'espère,* nous dit-il, *que la victoire de l'Alliance démocratique en octobre va créer une dynamique qui défavorisera l'actuel chef de l'Etat... »* Et il ajoute : *« Tout le monde ou presque donne Eanes vainqueur en décembre. Je n'en suis pas si sûr... »*

M. Sa Carneiro joue à quitte ou double. *S'il gagne en octobre et en* décembre, la route sera libre, et pendant quatre ans, pour une révision de la Constitution « socialiste » de 1976, le renvoi de tous les militaires, et d'abord ceux du Conseil de la révolution, dans les casernes, le renforcement du secteur privé, la correction des « excès », dans tous les domaines, de la révolution d'avril 1974. S'il perd les élections d'octobre — une « hypothèse de travail » qui lui arrache une moue de scepticisme, *« Il s'inclinera ». « La vraie démocratie,* dit-il, *c'est l'alternance... » S'il gagne en octobre et perd « malgré* tout *» en* décembre, alors il tiendra parole.

« Moi-même et Freitas do Amaral, leader du C.D.S., nous refuserons de diriger le gouvernement et nous irons au Parlement nous battre pour la révision constitutionnelle. Aussi longtemps que les militaires auront un domaine réservé dans les institutions, le Portugal ne sera pas une véritable démocratie. L'actuel Conseil de la révolution, organisme militaire issu du « groupe des neuf », né en 1975 pendant « l'été chaud », dispose de pouvoirs excessifs. Il peut encore décider si les lois sont bonnes ou pas. Le gouvernement que je dirige est à peu près impuissant dans les affaires militaires et le général Eanes, chef de l'Etat, est également chef du haut état-major et président du Conseil de la révolution. »

Selon M. Sa Carneiro, la *« majorité des officiers supérieurs »* — nommés ou promus depuis 1976 par le général Eanes, — sont actuellement hostiles au Conseil de la révolution. La dissolution de ce Conseil n'est pas « automatique » mais doit se discuter dans le cadre d'une révision de la Constitution, qui devrait avoir lieu à partir de 1981. *« Il faudra,* dit le chef du gouvernement, *que les conseillers en soient d'accord. »* Inutile donc de préciser que le rôle exact des militaires *« à l'issue de la période de transition »* risque de susciter de belles empoignades après les scrutins de cette fin 1980.

Personne ne conteste à Lisbonne que le bilan économique du gouvernement Sa Carneiro est plutôt favorable. Les conseillers du général Eanes l'admettent, et M. Victor Constanzio, dirigeant socialiste, ancien ministre des finances du gouvernement Soares et l'un des meilleurs experts portugais, le reconnaît lui-même. *Le taux d'inflation a été sérieusement réduit, le tourisme et les* investissements sont en hausse, les fonds envoyés par les travailleurs *émigrés progressent, certains sec*teurs industriels se redressent. M. Victor Constanzio tient cependant *à préciser que « la situation économique laissée en juillet 1978 par le dernier gouvernement Soares a permis ce redressement incontestable »*.

Aux *« bons résultats économiques »*, M. Sa Carneiro ajoute les *« avantages sociaux nouveaux »* et les *« progrès dans l'Alentejo »*, fief traditionnel du parti communiste et champ clos des avatars d'une réforme agraire constamment remise sur le chantier. Le chef du gouvernement affirme qu'il n'a jamais cru *« à la thèse de la prise du pouvoir par le parti communiste portugais*, à *un « coup de Prague » sur les bords du Tage »*. Il a toujours pensé, en revanche, à la *« volonté d'infiltration systématique du parti communiste dans l'appareil d'Etat »*, ce qui n'est pas, selon lui, *« la même chose »*. Aussi juge-t-il aujourd'hui que M. Mario Soares a *« commis une erreur en fondant à une époque toute sa politique sur la lutte anticommuniste »*. Quant au général Eanes, *il le juge « mal conseillé politiquement »*. C'est un euphémisme...

Le contrôle de la presse

Le contrôle de la presse et de la télévision ? M. Sa Carneiro proteste de sa bonne foi. *« Je ne suis personnellement intervenu que deux fois à la télévision depuis janvier dernier. Et je vous assure qu'il m'arrive d'être moi-même victime de la discrimination des équipes techniques de reportage de la TV... »* Le refus de confirmer la nomination de Mme Lurdes de Pintasilgo, ancien premier ministre, à l'UNESCO — nomination souhaitée par le général Eanes et le Conseil de la révolution ? *« Mme Pintasilgo*, dit M. Sa Carneiro, *a fait une déclaration publique justifiant l'invasion de l'Afghanistan par l'U.R.S.S. C'est fâcheux et inadmissible pour mon gouvernement... »*

Accusé par le parti communiste — et depuis le début de la campagne électorale par l'ensemble de l'opposition — d'avoir dissimulé un prêt bancaire personnel contracté avant avril 1974, M. Sa Carneiro affirme qu'il ne se sent *« pas gêné »* par *ces accusations. Il a l'intention* d' *« attaquer les calomniateurs ». « Tous les procédés indélicats employés par certains se retourneront contre eux »*, ajoute-t-il. Mais il n'est pas douteux que les attaques personnelles portées contre M. Sa Carneiro sont sérieuses et elles inquiètent ses proches. *« Si le scandale devait contribuer à une éventuelle défaite électorale de l'Alliance, ses alliés politiques se retourneraient évidemment contre lui et l'en rendraient responsable*, disent-ils. *M. Sa Carneiro joue aussi sa carrière. »*

Trois évêques, dont celui de Lisbonne, ont publiquement fait allu*sion à des questions intéressant la* vie privée des dirigeants politiques, et l'essentiel d'un débat télévisé opposant MM. Mario Soares et Freitas do Amaral a été consacré aux « problèmes personnels » de M. Sa Carneiro. *Pourquoi, enfin*, la coalition au pouvoir a-t-elle choisi comme candidat à la présidence un militaire aussi « marqué » que le général Soares Carneiro (sans aucun lien de parenté avec le chef du gouvernement), un général qui n'a pas participé au mouvement d'avril 1974, bien au contraire, et qui représente la « droite militaire classique » ? M. Sa Carneiro réplique : *« Le général Soares Carneiro est un professionnel compétent, honnête et apolitique. En outre, il a été nommé par le chef de l'Etat lui-même... »*

C'est un général Eanes fatigué et manifestement soucieux qui nous a reçu pour un entretien au palais de Belem. Le chef de l'Etat juge que la situation *« est confuse et préoccupante »*. Il estime que dans un moment aussi important *« on ne dit pas toute la vérité au pays »*. La faute en est, selon lui, aux *mass media*, tout particulièrement la télévision, que l'opposition juge excessivement contrôlés, directement ou indirectement, par le gouvernement. Vieille querelle *qui remonte au sala*zarisme : le parti communiste, en 1975, et le parti socialiste, de 1976 *à 1978, n'ont pas échappé à cette* tentation du contrôle des organes d'information. Et la presse portugaise, *sauf quelques exceptions de qualité*, semble aujourd'hui bien morose et grise. Les difficultés financières, le *manque d'intérêt d'une opinion pas*sablement dépolitisée et la dépendance de plusieurs journaux à l'égard de banques nationalisées ne sont pas pour rien dans cet affadissement. La « confusion » regrettée par le général Eanes s'étale sur les murs de Lisbonne. Les posters à la gloire du général Soares Carneiro sont *déjà en place*, aux côtés des affiches traditionnelles des élections passées ou à venir, alors que la campagne présidentielle n'est pas commencée et que la liste complète des candidats (sans doute une dizaine) à la magistrature suprême n'est pas connue...

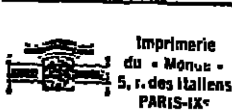
Le *chef de l'Etat est choqué par* les accusations de *« collusion avec le communisme »* qui sont lancées contre lui. M. *Freitas do Amaral* a laissé entendre qu'un « pacte » avait été conclu entre le général Eanes et *le parti communiste* de M. Alvaro Cunhal. Des prêtres colportent des anecdotes transparentes : « La femme d'un très haut fonctionnaire de l'Etat aurait découvert une carte de membre du parti communiste dans le bureau de son mari et de désespoir... se serait réfugiée dans un couvent ! » Le masque du général Eanes ne s'altère pas à l'évocation de ces « allusions », mais son regard durci en dit long sur ses sentiments.

Homme du 25 avril, coordonnateur du mouvement civil et militaire ayant *mis fin, en novembre 1975, à la* progression de la gauche révolutionnaire, élu en 1976 par « tous les partis *démocratiques »*, selon sa formule, le général se résigne mal à être qualifié de *« chef de clan »*. Son principal soutien, en 1980, est le parti socialiste de M. Mario Soares, *qu'il avait limogé en juillet 1978. « Un peu trop sèchement,* admet-il aujourd'hui. *Mais je n'avais pas d'autre solution. On ne saurait oublier le rôle que M. Soares a joué en 1975 pour défendre le pays contre la montée communiste... »* Paradoxalement, M. Freitas do Amaral, le politicien dont il faisait le plus de cas en 1978, est aujourd'hui l'un de ses principaux adversaires. Le général Eanes juge que la création d'une association des militaires du 25 avril — riposte à la formation d'une association des commandos des forces armées, regroupant les officiers « de droite » — est « négative » car elle aggrave une éventuelle *polarisation des forces armées.*

En 1976, le général Eanes était soutenu par la majorité des forces politiques et n'était pas discuté dans l'armée. En revanche, il était peu connu des Portugais. En 1980, sa base « politique » s'est réduite et il est contesté par certains officiers supérieurs. Mais son sérieux, son austérité reconnue, son honnêteté, son sens du travail, sa modes*tie, l'ont sans doute rendu « populaire »*. Il a l'intention de *« faire campagne normalement pour l'élection présidentielle »*. Tout comme M. Sa Carneiro, il joue une partie difficile. M. Mario Soares n'est pas non plus à *l'abri*. Une seconde défaite électorale, après celle de décembre 1979, risquerait d'aggraver les tensions internes au sein du parti socialiste. Seul peut-être Otelo Saraiva de Carvalho, l'homme du 25 avril, qui avait réussi à obtenir près de 17 % des voix à l'élection présidentielle de 1976, affiche la vraie sérénité de ceux qui n'ont rien à perdre. L'ancien commandant du Copcon, *« bras armé »* du Mouvement des forces armées, s'est battu en vain, pour que son Front *d'unité populaire soit admis à se* présenter aux élections du 5 octobre. Et il a, de toute façon, la ferme *intention de se lancer dans la cam*pagne présidentielle de décembre pour dénoncer ce qu'il appelle *« la démagogie du gouvernement Sa Carneiro »* et la *« stratégie social-démocrate »* du général Eanes. Un « *individuel* », que tous ses adversaires jugent *« sympathique »*, parfois *« folklorique »* mais qui ne renonce pas tout à fait à se taire.

MARCEL NIEDERGANG.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire n° 57 437.

EUROPE

Union soviétique

Moscou souhaite la victoire de la coalition libérale-socialiste aux élections en R.F.A.

De notre correspondant

Moscou. — Depuis longtemps, les Soviétiques ont choisi leur camp dans *la bataille* électorale qui oppose M. Strauss au chancelier Schmidt, mais les derniers commentaires de la presse laissent percer un certain désenchantement et donnent à penser qu'il s'agit *plus d'un* choix négatif contre la démocratie chrétienne que d'un soutien enthousiaste de la coalition libérale-socialiste.

Le « *taureau de Bavière* » n'a jamais trouvé grâce en U.R.S.S. même si, lors de sa dernière visite à Bonn, M. Brejnev lui avait accordé un entretien remarqué. Au moment des grèves en Pologne, la presse soviétique lui a réservé le rôle peu enviable d'épouvantail. « *M. Strauss a ressorti les vieux slogans*, écrivent les *Izvestia*, *il n'y a pas d'éléments constructifs dans son programme de politique extérieure... On peut attendre de lui une aggravation de la situation intérieure, des conflits avec les syndicats, une relance des grèves, un refroidissement des rapports avec Moscou.* »

Pourtant, avertit la presse soviétique, la confrontation des deux candidats ne doit pas masquer la question de fond : le vrai test, c'est leur attitude par rapport à la détente, c'est-à-dire par rapport à l'U.R.S.S.

« *Le traité de Moscou de 1970 s'est entièrement justifié* », écrivent les *Izvestia*, qui admettent que le S.P.D. et le F.D.P. ne sont pas d'accord sur tout, mais qu'ils sont au moins unanimes à poursuivre la politique du premier gouvernement Brandt-Scheel. Parmi les principaux atouts du chancelier Schmidt, le journal cite les résultats de sa politique d'ouverture à l'Est, sa volonté de poursuivre le dialogue avec l'U.R.S.S. et de développer la coopération avec tous les Etats socialistes.

Cependant, tout n'est pas « *positif* » et « *réaliste* » dans la politique étrangère du gouvernement de Bonn. Les *Izvestia* notent que son « *inconséquence* » diminue les chances de la coalition aux élections, et la *Pravda* est plus sévère encore : « *La politique concrète de la coalition libérale-socialiste s'est progressivement éloignée sur certains sujets des véritables intérêts de la détente et elle a perdu, aux yeux des électeurs, une partie de son attrait ancien.* »

Selon les Soviétiques, cette « *incohérence* » s'est manifestée quand la R.F.A. a défendu l'installation de nouvelles fusées nucléaires à moyenne portée en Europe occidentale, et quand elle s'est jointe au boycottage américain des Jeux olympiques. Elle transparaît encore dans l'augmentation de la puissance de la Bundeswehr et dans l'exaltation des traditions militaires.

M. Schmidt n'a pas établi avec les dirigeants soviétiques les mêmes relations personnelles que M. Brandt, mais les temps aussi ont changé. Il reste à son actif, aux yeux des Soviétiques, que dans une situation internationale tendue, il a contribué, par sa visite à Moscou, à briser la quarantaine diplomatique de l'U.R.S.S., comme M. Giscard d'Estaing l'avait fait en rencontrant M. Brejnev à Varsovie. Les dirigeants du Kremlin ne manquent jamais de les citer en exemple.

D. Vt.

Grande-Bretagne

UN SURSIS POUR M. CALLAGHAN

Le congrès travailliste reporte à janvier la décision sur le mode de désignation du leader

De notre correspondant

Blackpool. — « *Un retour au bon sens* », a déclaré M. Callaghan avec peut-être trop d'optimisme en commentant le vote du congrès travailliste tendant à reporter au mois de janvier la décision sur la nouvelle méthode de désignation du leader du parti. En fait, M. Callaghan *et ses amis sont plus soulagés* que satisfaits, ayant tout juste évité le pire, c'est-à-dire l'adoption immédiate par le congrès d'un changement de la procédure de désignation qui aurait assuré le succès d'un candidat de la gauche. Mais ils ont perdu un combat important puisque le principe du changement adopté diminue l'importance du groupe parlementaire qui, jusqu'à présent, avait l'exclusive responsabilité de l'élection du leader.

Un nouveau leader doit être désigné en novembre par le groupe parlementaire. Mais il ne sera qu'intérimaire et devra, au printemps prochain, soit céder la place soit se faire élire selon la procédure qui sera mise au point en janvier

Les syndicats ainsi que la gauche escomptent que M. Callaghan sera élu en novembre, mais se retirera en avril. Il pourrait toutefois se *retirer avant l'élection de novembre* et favoriser ainsi M. Healey, qui a de bonnes chances d'être élu par le groupe parlementaire. C'est ce que souhaitent les dirigeants de la droite, qui reprochent à M. Callaghan sa passivité, sa mollesse à l'égard de la gauche. Mme Williams n'a pas caché son désir de voir partir au plus vite M. Callaghan et M. Owen a été encore plus clair : *Nous avons besoin de courage et de conviction à la tête du parti...* » S'il succédait en novembre à l'actuel leader, M. Healey aurait assez de temps pour faire ses preuves et rétablir ou consolider sa position auprès des syndicats jusqu'à présent réservés à son égard. Les grands syndicats, de plus en plus, se posent comme arbitres de la situation, mais ils sont eux-mêmes divisés sur le *choix des hommes et des politiques.*

Les décisions sur la défense

Une période difficile s'ouvre pour le Labour qui, en projetant l'image d'un parti divisé, a peu de chances de capter des électeurs mécontents. En outre, l'influence exercée par les éléments d'extrême gauche et les pacifistes risque d'aliéner l'électorat flottant du centre. En prenant parti contre la Communauté européenne, le congrès répondait aux tendances *profondes du pays. Par contre, les* décisions sur la défense, prises à Blackpool, ne représentent qu'un point de vue minoritaire. Tout en rejetant une motion qui recommandait le départ de la Grande-Bretagne de l'OTAN, le congrès s'est prononcé, à main levée, pour le désarmement nucléaire unilatéral.

En outre, une autre motion a été adoptée exigeant d'un futur gouvernement travailliste l'engagement de s'opposer à toute politique de défense reposant sur l'emploi ou la menace d'emploi des armes nucléaires et celui de fermer les bases nucléaires. Cette politique impliquerait non seulement le rejet d'une arme de dissuasion nationale, mais aussi la coopération avec l'OTAN. La direction du parti et les modérés pensent cependant que ces décisions « irresponsables », prises à main levée à l'issue d'un débat escamoté et de faible qualité, ne figureront pas nécessairement dans le programme du parti. Leur inclusion *exige une majorité des deux* tiers, et il est vraisemblable que la discussion sera reprise. Il faut s'attendre que M. Callaghan et les dirigeants modérés s'opposeront vigoureusement à la politique unilatéraliste. Mais, dans l'immédiat, les pacifistes inconditionnels sont en force ainsi que les plus bruyants anti-européens.

HENRI PIERRE.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● CONDAMNATIONS. — Sept opposants au régime de M. Babrak Karmal, dont deux femmes, ont été déclarés coupables, jeudi 2 octobre, d'avoir empoisonné au printemps les réserves d'eau douce d'une école de Kaboul, et ont été condamnés à des peines de cinq à vingt ans de travaux forcés, a annoncé Radio-Kaboul. Ils avaient été arrêtés lors des manifestations estudiantines antisoviétiques de mars et avril. Quelques étudiants avaient alors été tués dans des affrontements avec la police et plusieurs centaines avaient été arrêtés. — *(A.F.P.)*

Australie

● UN ACCORD AVEC LES ABORIGENES — Les autorités de la province de l'Australie méridionale et les délégués des communautés aborigènes de la région ont signé le jeudi 2 octobre un accord qui exige des compagnies minières qu'elles négocient avec les autochtones toute entreprise de prospection sur leurs territoires. Cet accord — le premier de ce genre jamais conclu en Australie — prévoit que le produit des droits d'exploitation minière seront partagés *entre* les tribus et les autorités provinciales. — *(Reuter)*

Cambodge

● UNE NOUVELLE PROPOSITION VIETNAMIENNE. — M. Nguyen Co Thach, ministre vietnamien des affaires étrangères, a indiqué le jeudi 2 octobre qu'il avait soumis, mercredi, à New-York, à son homologue thaïlandais une nouvelle proposition pour le contrôle de la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge. Selon cette nouvelle proposition, les deux pays « *s'engageraient à respecter mutuellement leur souveraineté et leur intégrité territoriale à l'intérieur des frontières existantes et à cesser toutes actions hostiles les uns contre les autres* ». M. Thach a expliqué que cette proposition remplaçait celle d'une zone démilitarisée de part et d'autre de la frontière khméro-thaïlandaise. — *(A.F.P.)*

Espagne

● ATTENTAT AU PAYS BASQUE. — Un chauffeur de taxi, M. Benito Morales Fabian, a été découvert jeudi 2 octobre assassiné de deux balles dans la tête à l'intérieur de sa voiture en stationnement à Renteria, près de Saint-Sébastein. La police a reçu un appel téléphonique revendiquant l'assassinat au nom de l'ETA ; les douilles retrouvées dans le taxi correspondent aux munitions utilisées généralement par les commandos de l'organisation séparatiste. — *(A.P.)*

R.F.A.

● L'ENQUETE SUR L'ATTENTAT DE MUNICH. — La bombe qui a coûté la vie à treize personnes, vendredi 26 septembre à la Fête de la bière de Munich était confectionnée à l'aide d'un obus de mortier de 9 kilogrammes de fabrication anglaise, a annoncé un porte-parole de l'Office criminel bavarois. Cet obus, de calibre 107, avait été débarrassé de son empennage et de *son détonateur.*
(A.F.P.)

Union soviétique

● M. BREJNEV ABSENT D'UN DINER OFFICIEL. — M. Brejnev n'a pas assisté mercredi 1er octobre à un dîner offert en son honneur par M. Reddy, président de l'Inde, actuellement en visite en U.R.S.S. Le secrétaire général du P.C., qui avait remis la veille des médailles aux cosmonautes, paraissait en bonne forme. Les Indiens ont été avertis peu avant le dîner, qu'en raison d'« affaires importantes » M. Brejnev devait décliner l'invitation. Le président indien s'est lui alors abstenu d'assister au dîner. — *(A.P.)*

TROIS ÉLECTIONS

Remettez-nous ça...

(Suite de la première page.)

Le cas est exceptionnel d'un Lyndon Johnson qui, devenu président du fait de l'assassinat de *son prédécesseur, songeait* fortement, un an après, à abandonner la Maison Blanche. Son *successeur,* Richard Nixon, ne s'est toujours pas consolé de s'en être laissé chasser. Quant à *Jimmy* Carter, à qui le destin a été si souvent contraire, pas un instant apparemment l'idée ne l'a *effleuré qu'il pourrait* se trouver parmi ses deux cent quarante millions de concitoyens *quelqu'un dont les qualifications* fussent, pour ce *job,* meilleures que les siennes.

Même constatation pour le chancelier allemand et le président de la République française, qui arrivent eux aussi au bout d'un parcours qu'ils ont commencé d'ailleurs à peu près en même temps avec la même confiance intacte dans la supériorité de leurs dons. *« Il n'y a que quelques personnes dans le monde qui comprennent les problèmes monétaires,* nous avait dit un jour Helmut Schmidt avec l'exquise modestie qui le caractérise, *Giscard et moi sommes du nombre... »*

Il est vrai que l'hôte de l'Elysée ne se presse pas de faire savoir s'il souhaite y rester. Mais le *moins qu'on puisse dire* est qu'il ne fait rien pour préparer quelqu'un à sa succession et que *ses hommes paraissent tenir pour* postulats non seulement sa candidature mais sa réélection.

La Grande-Bretagne ayant choisi par principe l'alignement sur les Etats-Unis, et le Japon étant moins gouverné par un homme que par une oligarchie politico-patronale, les trois personnages dont on vient de mentionner les noms, le baptiste géorgien, le luthérien prussien et le catholique auvergnat, disposent *chacun* d'une liberté d'action suffisante pour qu'on puisse admettre qu'ils sont, pour le moment, ceux qui comptent le plus à l'Ouest. Les deux derniers ont beau se cacher à peine de considérer le premier comme un intellectuellement *faible,* et celui-ci avoir durci à plusieurs reprises le ton à l'égard du Kremlin, ils *ont au moins un point commun :* en dernière analyse, ils continuent de croire, malgré Kaboul, *à la détente.*

La grande différence entre le France, d'une part, la République fédérale et les Etats-Unis de l'autre, c'est qu'ici cette politique n'est pas vraiment contestée, bien qu'un récent sondage fasse *apparaître* un net durcissement de l'opinion française (1), alors qu'elle constitue l'un des principaux *enjeux* des campagnes électorales allemande et américaine. *« Les courants entre l'Est et l'Ouest,* a pu déclarer Franz Josef Strauss, *traversent l'Allemagne par le milieu ; la direction dans laquelle couleront les fleuves demain dépend du choix que feront les électeurs le 5 octobre* (2). » Quant à M. Reagan, les choses sont pour lui des plus simples : *« Il n'y aurait pas de points chauds dans le monde s'il n'y avait pas d'U.R.S.S. »* (3). A part les candidats de l'extrême droite, *seule ici* Mme *Marie-*France Garaud s'en prend directement à l'hégémonisme du Kremlin. Convaincra-t-elle M. Chirac d'en faire autant ?

Pour l'instant, malgré la vivacité du réquisitoire de Michel Debré — trop réservé à l'égard de l'atlantisme pour donner dans l'antisoviétisme, — le président de la République se voit surtout attaquer sur sa gauche. M. Marchais n'a pas fini de nous réserver des surprises, mais on le voit mal lui reprocher de continuer de faire ami-ami avec Moscou. Michel Rocard a fait s'écarquiller bien des yeux en parlant d'envoyer l'escadre française en Baltique pour appuyer les grévistes polonais et il est douteux qu'il recommence. Quant à François Mitterrand, malgré ses réserves grandissantes à l'égard des intentions russes, il est trop *subtil* pour se satisfaire du vieux langage de la guerre froide. De toute façon, il faudrait une sorte de miracle pour que la division de la gauche ne réduise pas la portée pratique de l'élec*tion présidentelle,* un peu comme celle des élections européennes, aux dimensions d'un vaste sondage.

La continuité

Il n'y a pas qu'en France que les bookmakers seraient prêts à prendre à dix contre un le succès de la continuité des hommes et plus encore celle de la politique extérieure. En Allemagne fédérale, tout le monde s'accorde, à quelques jours de l'ouverture du scrutin, à prédire le succès de Helmut Schmidt, malgré l'appui que la hiérarchie catholique, hostile à sa politique en matière de contraception et d'avortement, a cru devoir donner à son corpulent challenger bavarois.

S'il est reconduit, il lui faudra compter avec l'aile gauche de son parti, avec les Willy Brandt, les Wehner, les Egon Bahr, pour qui la détente est un article de foi, la condition *sine qua non* d'un avenir national. A plus forte raison si, par aventure, la poussée des verts — les écologistes — devait entraîner un recul suffisant du parti libéral pour enlever à celui-ci, faute d'avoir atteint la barre des 5 %, toute représentation au Bundestag. Car le soutien libéral aide fortement le chancelier à équilibrer les pressions de sa gauche.

Aux Etats-Unis, la cote de M. Carter a remonté, même si pour le moment celle de M. Reagan est légèrement supérieure. Qu'il mise, pour se faire réélire, sur une relance de la détente, l'annonce, il y a quelques jours, de l'ouverture de pourparlers avec les Soviétiques sur les armes de théâtre suffit à le prouver. Et chacun sait que, Kaboul ou pas, son premier soin, s'il est réélu, sera d'essayer de faire ratifier par le Sénat l'accord SALT.

Il n'est, au demeurant, pas sûr que son cow-boy de rival, s'il finissait par l'emporter, ne serait pas amené, compte tenu des réalités de l'échiquier mondial, à pratiquer une politique sensiblement plus prudente que celle que laisse augurer sa mâle rhétorique. Il ne peut d'ailleurs ignorer que celle-ci inquiète beaucoup de ses concitoyens. Quarante-huit pour cent d'entre eux, à en juger d'après un sondage publié par *Time Magazine,* le 15 septembre, lui reprochant d'être *Trigger-happy,* d'aimer jouer de la gâchette. Le *Wall Street Journal cite* un *mot* significatif d'une jeune hésitante : *« S'il gagne, nous allons nous trouver entraînés dans une nouvelle guerre. »*

Un autre sondage, reproduit par *Newsweek* du 6 octobre montre *que* 38 % des Américains font confiance à Carter comme étant le plus apte à tenir leur pays à l'écart d'un conflit, contre 23 % à Reagan (et 30 % qui ne savent pas !).

Dans les temps troublés, le peuple souverain a tendance à se méfier des va-t-en-guerre. Franz Josef Strauss en est apparemment bien conscient qui a soudain cessé de dénoncer en Helmut Schmidt un *« instrument de Moscou »* pour concentrer ses attaques sur... le montant de la dette publique, manière de mettre en évidence la fragilité du *« géant économique »* allemand : la République fédérale ne s'apprête-t-elle pas à terminer l'année avec un déficit commercial de plus de 25 milliards de D.M. ?

Cette perspective ne paraît guère troubler l'opinion d'outre-Rhin. Peut-être a-t-on trop dit que les considérations économiques, les problèmes sociaux, et, *d'une manière générale,* les affaires intérieures, l'emportent toujours, au moment de mettre le *bulletin dans l'urne, sur les considérations* de politique internationale. S'il en était ainsi, les trois sortants devraient être battus : il n'y a pas un des trois pays concernés où la situation générale ne soit beaucoup plus mauvaise, concernant notamment l'inflation et le chômage, qu'au moment où ils sont arrivés au pouvoir. La stabilité du franc, la légère reprise américaine, la poursuite de la croissance allemande ne sauraient faire oublier le reste.

Le réflexe principal

Mais il semble que le temps soit passé où l'on attendait qu'un *sauveur, homme ou parti,* grand champion du « y'a qu'à », vienne accomplir des miracles. Les scandales *aidant, qui sont devenus si* nombreux qu'on ne s'en scandalise même plus, les citoyens se *font* de moins en moins d'illusions sur ceux qui les gouvernent ou aspirent à les gouverner. Ainsi s'explique qu'aux Etats-Unis, à cinq semaines des élections, le nombre des hésitants demeure aussi considérable et qu'en France les jeunes qui accèdent à la majorité mettent aussi peu d'empressement à s'incrire sur les listes électorales.

Tout se passe comme si le réflexe principal de beaucoup de votants était maintenant devenu la crainte. Celle de la diminution d'un niveau et d'un mode de vie qu'on voudrait pouvoir conserver le plus longtemps possible, sans *trop s'occuper* des famines et des massacres sur lesquels on s'apitoie un instant, entre la poire et *le fromage, en regardant* sa *télévision.* Et plus encore celle de la guerre, dont tous les sondages *montrent qu'elle* est redevenue, aux yeux de la *majorité* des personnes interrogées, une éventualité concevable. Chacun à sa manière, Helmut Schmidt, Jimmy Carter, Valéry Giscard d'Estaing, donnent l'impression qu'ils en ont peur eux-mêmes et qu'ils ne s'y résigneraient donc pas d'un cœur léger : sans doute est-ce cet aspect de leur comportement davantage que ce qui leur reste de charisme qui leur donne le plus de chances de se succéder à eux-mêmes.

ANDRÉ FONTAINE.

(1) Sondage Public-S.A., reproduit *dans le Quotidien de Paris* du 22 septembre. 40 % des Français interrogés contre 32 pensent qu'après les événements de Pologne, la politique d'ouverture à l'Est *doit* être remise en cause. Notons que selon ce même sondage 54 % des Français contre 26 sont partisans de la réunification et 42 % contre 36 favorables à une force nucléaire allemande indépendante.

(2) Cité par Nina Grunenberg, *Die Zeit* du 30 mai, repris dans *Documents* de septembre.

(3) Cité par Pierre Hassner, *la Politique étrangère de Jimmy Carter ou les infortunes de la vertu »,* *Projet,* septembre-octobre 1980.

LE REMANIEMENT DU GOUVERNEMENT

Plus concentré, plus solidaire, plus giscardien

Les élections sénatoriales de ce début d'automne imposaient un remaniement limité du gouvernement ; l'élection présidentielle du printemps prochain ne justifiait pas, selon *M. Giscard d'Estaing*, qu'il fût plus ample. Si les quelques changements proposés — qui ne sont souvent que des permutations — ne sont pas de nature « *électoraliste* », comme on le souligne à l'Elysée, ils n'en sont pas moins marqués par la volonté d'affronter l'échéance présidentielle avec le moins de problèmes ou, si l'on préfère, le plus de garanties possible. Le troisième gouvernement Barre modifié pour la sixième fois est plus concentré, plus solidaire encore du président sans que son équilibre politique interne soit modifié.

Plus concentré : trois secrétariats d'Etat disparaissent, ceux qu'occupaient MM. Marcel Cavaillé (logement), démissionnaire après son échec électoral, Jacques Pelletier (éducation) et Marc Bécam (intérieur), élus sénateurs, l'un dans l'Aisne, l'autre dans le Finistère.

Plus solidaire : la cohésion politique du gouvernement se trouve subtilement renforcée sans qu'aucune des formations de la majorité puisse se plaindre d'être lésée par rapport aux autres : 2 R.P.R. et 2 U.D.F. s'en vont, 1 R.P.R. et 1 U.D.F. arrivent.

N'en sont pas moins promus ou nommés d'incontestables giscardiens, le souci de l'efficacité l'emportant jusque dans les détails, sur d'autres considérations. C'est typique dans le cas des *ministres qui ont été élus sénateurs*. La logique laissait penser qu'après des années de bons et loyaux services au gouvernement, ces anciens députés désireux de goûter au confort du Sénat iraient y siéger. Il en sera ainsi pour M. Bourges, ministre de la défense, dont le départ n'était pas gênant, et pour M. Bécam, mais point pour M. Galley, maintenu à ses fonctions de ministre de la coopération. Avec l'explication suivante : « *Le président de la République a demandé à M. Galley de conserver son poste au gouvernement, en raison des inconvénients que présenterait, pour la continuité des relations entre la France et les Etats africains, la désignation d'un nouveau titulaire dont la durée des fonctions ne pourrait pas être assurée.* »

La durée de l'actuel gouvernement est, en effet, limitée dans le temps par l'échéance *présidentielle* du mois d'avril. Il n'a pas paru opportun de changer pour sept mois un ministre qui a donné publiquement des preuves de fidélité alors qu'il vient du R.P.R. et qu'il assume sans broncher les attaques contre la politique africaine de la France et, précisément, un certain mode de relations, très contesté, avec les Etats africains. Il n'aurait pas été facile de trouver un gaulliste pour remplacer M. Galley au moment où M. Chirac déclare dans une interview au *Monde* du 3 octobre que « *la position de la France, au terme du septennat, s'est dégradée en Afrique* » et que « *notre coopération a diminué en valeur, s'est bureaucratisée et multilatéralisée* ». Le maintien de M. Galley est une réponse à cette critique : une fin de non recevoir.

Le remplacement de M. Bourges à la *défense était d'autant plus* aisé qu'il y avait déjà au gouvernement un spécialiste des questions *militaires* en la personne de M. Joël Le Theule, ancien rapporteur et président de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, ministre des transports.

Il n'a pas fallu chercher longtemps pour trouver un successeur à M. Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur devenu ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la réforme administrative. M. Michel Cointat, député R.P.R. d'Ile-et-Vilaine — le même département que M. Bourges, — était tout indiqué. Cet ancien ministre de l'agriculture, européen convaincu, s'est opposé à M. Chirac

M. Deniau est promu d'abord sur le plan protocolaire dans la hiérarchie gouvernementale, tout comme M. Galley, Mme Pelletier (condition féminine), et M. Legendre (formation professionnelle), ensuite sur le plan politique. Affecté à un nouveau ministère dont le champ d'action est *a priori* aussi vaste que vague, il aura une disponibilité qui peut se révéler utile pendant la période électorale. M. Giscard d'Estaing place longtemps à à l'avance les hommes sur lesquels il pense pouvoir compter dans l'avenir. M. Deniau est de ceux-là. *Dans l'immédiat, s'il est affecté* aux réformes administratives, c'est parce qu'il a prouvé, dans un ouvrage paru en 1977 « L'Europe interdite », qu'il avait des idées sur la question.

L'arrivée au gouvernement *d'une personnalité* centriste, M. Rémy Montagne, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé est moins le couronnement d'une carrière qu'un coup de pouce donné à celle de son suppléant, M. Philippe Pontet, un espoir giscardien qui va *aller siéger à l'Assemblée nationale*. Un détail parmi d'autres qui montrent que la mise en place des fidèles va au-delà de l'échéance présidentielle.

ANDRÉ LAURENS.

Ceux qui arrivent

M. Michel Cointat : un gaulliste européen

M. Michel Cointat, qui se définit *lui-même comme un « gaulliste européen »*, est surtout connu pour son action au ministère de l'agriculture. Ingénieur en chef du génie rural, des eaux et forêts, M. Cointat avait accédé au poste de ministre de l'agriculture, au mois de janvier 1971, après avoir été directeur de cabinet de M. Edgard Pisani puis directeur général de la production et des marchés du ministère de l'agriculture. Cette expérience ministérielle au sein du gouvernement de M. Chaban-Delmas s'est achevée *un an et demi plus* tard.

Député U.D.R. d'Ile-et-Vilaine depuis 1967, maire de Fougères depuis 1971, M. Cointat a retrouvé en 1973, les bancs de l'Assemblée nationale, au sein de laquelle il continue de présider la délégation pour les Communautés européennes.

Jovialité, franc-parler, réalisme sont des qualités qu'on lui prête volontiers et dont il a fait preuve au sein du mouvement gaulliste.

Le réalisme l'a sans doute conduit à se ranger très tôt parmi les gaullistes « *légitimistes* » ; Le franc-parler explique peut-être qu'il n'a jamais fait mystère des réserves qu'il nourrit à l'endroit de l'action du président du R.P.R.

Au demeurant, le différend entre M. Cointat et M. Jacques Chirac remonte à l'année 1972, *plus précisément au moment où* l'actuel maire de Paris succédait au maire de Fougères au poste de ministre de l'agriculture. M. Cointat avait en effet rapidement fait montre d'esprit critique à l'égard de son successeur.

Plus récemment, M. Cointat avait reproché au *président* du R.P.R. d'avoir « *éliminé* » de la liste qu'il conduisait avec M. Debré pour les élections européennes de juin 1979 tous les « *gaullistes européens* ».

Est-ce la rançon de cette attitude critique à l'égard de M. Chirac ? Toujours est-il que M. Cointat fut présenté, dans la « note » attribuée à M. Peyrefitte, et rédigée à l'intention du chef de l'Etat, comme l'une de ces « *bonnes volontés* » qu'il serait bon de « *récompenser* », éventuel*lement en leur ouvrant la porte* du gouvernement. (*le Monde* du 18 avril 1980.)

« *C'est très gentil de sa part*, avait alors commenté l'ancien ministre de l'agriculture à l'adresse du garde des sceaux ; *il faut toujours avoir de la considération pour les copains.* »

Promu ministre du commerce extérieur, M. Cointat peut donc constater que ladite « note » recélait des anticipations intéressantes. Et que les « copains » ne l'ont pas oublié.

J.-M. C.

M. MONTAGNE : un centriste européen.

Elève du collège des jésuites d'Avignon, étudiant à la faculté de droit d'Aix-en-Provence, où il a obtenu son doctorat en droit. M. Rémy Montagne, qui est né le 9 janvier 1917 à Mirabeau (Vaucluse), s'inscrit après la guerre au barreau de Paris. Secrétaire national de l'Union patriotique des organisations de jeunesse, il milite, au début des années 50, dans divers mouvements favorables à l'Europe, dont le Mouvement fédéraliste européen.

C'est à l'occasion de réunions publiques tenues en province qu'il vient dans l'Eure. Directeur politique de *l'Eure-Eclair* depuis 1955, il se présente l'année suivante sans succès aux élections législatives sur une liste présentée par le CNIP et les républicains démocrates. Deux ans plus tard, M Montagne bat dès le premier tour le député sortant, M. Pierre Mendès France, ancien président du conseil, dans la troisième circonscription de l'Eure (Louviers).

Entré au conseil général en 1964, où il représente depuis lors le canton de Pont-de-l'Arche, il est élu en 1965 (après une tentative infructueuse en 1959), conseiller municipal de Louviers, dont il sera maire de 1969 à 1971, date à laquelle il sera battu bien que sa liste ait nettement conservé *la* majorité des sièges.

Réélu aux élections législatives de 1962 et 1967, M. Montagne est devancé au premier tour des élections législatives de 1968 par le candidat U.D.R. et il se retire avant le second tour. Il retrouvera son siège à l'Assemblée nationale en 1973 avec l'étiquette des réformateurs et il le conservera en 1978.

Inscrit à l'U.D.F., dont il est le vice-président départemental, M. Montagne est membre de la *commission des finances* de l'Assemblée nationale.

M. Montagne, qui a épousé une sœur de M. François Michelin, est père de sept enfants.

MM. LE KER ET PONTET A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'entrée au gouvernement de M. Michel Cointat (R.P.R.) et de M Rémy Montagne (U.D.F.) entraîne l'arrivée à l'Assemblée nationale de leurs suppléants respectifs, *MM. Paul Le Ker (Ile-et-Vilaine, 5e circonscription)* et Philippe Pontet (Eure, 3e circ.).

[M. Paul Le Ker est né le 29 octobre 1924 à Fougères (Ille-et-Vilaine). Négociant en miroiterie et droguerie, il est suppléant de M. Cointat à l'Assemblée nationale depuis les élections législatives de mars 1973 et il est son premier adjoint à la mairie de Fougères.]

[Né en 1942 à Dijon (Côte-d'Or), ancien élève de l'école nationale d'administration, M. Philippe Pontet a été, de 1968 à 1972, administrateur civil à la direction des relations économiques extérieures du ministère de l'économie et des finances. Puis il est entré au cabinet de M. Valéry Giscard d'Estaing, alors ministre de l'économie et des finances, en qualité de chargé de mission. Nommé secrétaire général des clubs Perspectives et Réalités fondés en 1965 par M. Giscard d'Estaing, il devient directeur de cabinet de M. Norbert Ségard au commerce extérieur et aux postes et télécommunications. M. Pontet avait interrompu ses activités au cabinet de M. Ségard pendant toute la durée de la campagne électorale européenne de Mme Simone Veil dont il était responsable. Il est aujourd'hui vice-président des clubs *Perspectives et Réalités*.]

M. HENRI PORTIER AU SÉNAT

M. Henri Portier, soixante et un ans, suppléant de M. Robert *Galley* aux dernières élections sénatoriales, siégera à la place de ce dernier au Palais du Luxembourg, comme « apparenté R.P.R. ».

Maire d'Auxon (Aube), agriculteur en retraite, M. Portier a conservé une activité professionnelle d'assureur. C'est un néophyte en politique qui s'était lancé dans la bataille électorale à la demande du ministre, son ami de longue date.

Ceux qui changent d'attributions

M. Joël Le Theule : un ministre à part entière

M. Joël Le Theule fut un ministre à part entière, et il le fut avec autorité. A la différence de ses prédécesseurs, il eut non seulement en charge les sociétés de transport mais encore les infrastructures qu'elles utilisent. Cet homme actif, dévoué à la chose publique, courtois mais décidé, n'eut de cesse, quitte à se montrer ombrageux, de reprendre barre sur ses services, jusqu'alors peu habitués à supporter une tutelle trop contraignante. En faisant tomber la « citadelle » du secrétariat général à la marine marchande, ramenée au rang d'une direction générale, il achève l'œuvre de ses devanciers.

Soucieux de clarifier les rapports entre l'Etat et les sociétés nationales, dont les charges financières pèsent lourdement sur le budget, M. Le Theule relança la politique contractuelle. Ainsi, des contrats de programme furent successivement signés avec Air France, la S.N.C.F., la *Compagnie générale maritime*. Pour autant, il ne réussit pas à effacer le caractère fondamentalement ambigu du statut de ces entreprises, auxquelles était reconnue une « *autonomie de gestion* », souvent entamée par le souci de ne pas laisser leurs dirigeants afficher trop d'indépendance dans leur comportement.

Maire attentif de Sablé, dans la Sarthe, toujours « confortablement » élu soit aux municipales, soit aux législatives, M. Le Theule sut conduire, malgré la lourdeur de ses charges ministérielles, une très active politique de présence sur le terrain. Très proche

La diversité de ses compétences le plaça au cœur de conflits durs et longs. A peine installé quai *Kennedy*, il eut à affronter, pendant l'été 1978, la grève du zèle des contrôleurs aériens, puis l'arrêt de travail des dockers. Tout récemment, ce fut au tour des marins-pêcheurs de bloquer les ports français. En ces occasions, il fit preuve *d'un manque de souplesse* que ses interlocuteurs jugèrent excessif, tout en admettant qu'il était tenu par des consignes gouvernementales de fermeté.

La nouvelle crise de l'énergie conduisit M. Le Theule à imaginer des plans d'économie. Toutefois, il se refusa à prendre des mesures autoritaires, voulant laisser à l'usager son « libre choix », tout en se gardant d'apparaître comme l'« homme de la route » plutôt que comme l'« homme du fer » dans la querelle qui ne manqua pas de rebondir entre le train, le camion et la voiture.

JACQUES DE BARRIN.

M. DENIAU : un grand voyageur.

Comme ses prédécesseurs, M. Jean-François Deniau a beaucoup voyagé. Il était dans la nature de ses fonctions de ministre du commerce extérieur de *parcourir* le monde pour mettre au point des accords de coopération économique ou faciliter la conclusion de contrats industriels.

Le séjour de M. Deniau quai Branly, qui avait débuté en avril 1978, n'a toutefois été marqué ni par l'introduction de réformes particulières ni par la *définition d'une nouvelle politique économique* extérieure. D'un *côté, il est vrai, la mise* au point d'un système de crédits spéciaux pour les exportateurs avait déjà été réalisée. De l'autre, son prédécesseur direct, M. Raymond Barre, avait lancé l'idée, alors importante, que la solidité des échanges dépendait de la force de la monnaie. *Le départ de* M. Deniau coïncide en tout cas avec une forte aggravation du déficit commercial (40,5 milliards de francs pour les huit premiers mois de 1980), dont le pétrole n'est pas seulement responsable.

M. HOEFFEL : une action discrète mais concrète.

Pas de grande *réforme*, pas de grandes déclarations. C'est à une action sur le terrain, à la fois limitée, discrète mais concrète, que s'est livré M. Hoeffel. Chargé de l'action sociale, le secrétaire d'Etat s'était fixé deux priorités : améliorer la situation des personnes âgées et des handicapés. Pour les *premières*, il a veillé à l'application du programme d'action prioritaire du VIIe Plan, notamment par le maintien à domicile des personnes âgées. Pour les seconds, il a terminé la longue et lente *mise en place de la* loi d'orientation de 1975. Parmi ses réalisations, la plus sensible et la plus appréciée sera sans doute celle qui a consisté à faciliter l'accès des handicapés aux logements.

Ceux qui s'en vont

M. Yvon Bourges : un gestionnaire des armées

Appelé en janvier 1975 à succéder à M. Jacques Soufflet au ministère de la défense, M. Yvon Bourges aura surtout été, durant ses cinq années et cinq mois de responsabilités, le gestionnaire d'une institution militaire qui connaissait, de l'aveu même du président de la République, une grave crise d'identité.

Plutôt qu'un initiateur de grandes réformes originales, il aura été un ministre de la défense davantage soucieux d'appliquer et souvent d'accélérer, en les mettant au goût du jour, les projets conçus par ses prédécesseurs.

Ce fut notamment le cas pour tous les textes qui règlent, aujourd'hui, la condition des militaires et dont beaucoup avaient été mis en chantier par M. Robert Galley, *ministre des armées de Georges* Pompidou, et par son successeur, M. Soufflet. M. Bourges s'est attaché à faire rédiger des statuts spécifiques pour certaines catégories d'officiers et de sous-officiers, en particulier ceux des services qui sont généralement oubliés dans les réformes.

A l'exception de quelques mesures dites sociales (prêt du soldat et permissions), le ministre de la défense n'a guère modifié l'organisation d'un service militaire de plus en plus contesté par les appelés du contingent. Prisonnier d'un principe — le maintien d'une année de service pour tous — altéré par l'existence d'inégalités ou d'injustices souvent scandaleuses et de passe-droits injustifiés, M. Bourges n'a pas cherché à *innover*.

Dans certaines unités, notamment en Allemagne fédérale, les comités de soldats plus ou moins clandestins ont continué de s'agiter. L'ouverture d'une instruction par la Cour de sûreté de l'Etat pour « tentative de démoralisation de l'armée », jamais conclue, officiellement, a été le temps fort de ces remous politiques dans les casernes.

La construction gaulliste

Ces péripéties ont davantage mobilisé l'attention que la préparation, dans le même temps, par M. Bourges de la programmation militaire qui fixe jusqu'en 1982 les missions et l'équipement des forces armées nucléaires ou classiques.

Un tel document avait été mis à l'étude par M. Soufflet. Mais le chef de l'Etat a tenu à en contrôler de près la conception et, parfois, à en modifier assez nettement la rédaction. Au point que, lorsque le plan a été rendu public, les partis de l'opposition, préoccupés par l'agitation d'une partie du contingent, ont pris tardivement conscience de l'importance de ce document qui met davantage l'accent sur la rénova*tion des forces classiques que sur* la modernisation à long terme de la panoplie nucléaire.

Les commentaires du président de la République et du chef d'état-major des armées, le général Guy Méry, quoi qu'ils en aient *dit ultérieurement, ont reflété les* inflexions de la politique de défense observée depuis la disparition du général de Gaulle.

M. Bourges a souvent dépensé beaucoup d'énergie — sinon de persuasion — à démontrer qu'il n'y avait, selon *lui*, aucune modification de la doctrine militaire de la Ve République, et il n'a pas hésité à sanctionner sévèrement le vice-amiral d'escadre Antoine Sanguinetti qui condamnait, avec passion, les changements « à petits pas » de la stratégie officielle.

Ministre R.P.R. de la défense, M. Bourges a parfois donné l'impression qu'il tentait, en priorité, de préserver la construction militaire gaulliste des attaques portées contre elle par d'autres partisans de la majorité présidentielle. Il avait peu apprécié les propos du général Méry, à l'Institut des hautes études de défense nationale en 1976 sur les rapports de la France avec la stratégie alliée. Mais il s'est toujours rallié, en définitive, aux directives du chef de l'Etat.

En dépit de ses critiques à propos de la construction, retardée, d'un sixième sous-marin nucléaire, le parti de M. Chirac, à l'exception de quelques gaullistes orthodoxes comme MM. Michel Debré, Pierre Messmer ou Alexandre Sanguinetti, a très vite considéré qu'il avait reçu du pouvoir les apaisements jugés suffisants.

Au premier rang de ces apai*sements, de nombreux responsa*bles du R.P.R. citent la décision qu'ils attribuent à M. Bourges de relever chaque année régulièrement la part des crédits militaires au sein des dépenses publiques.

En conseil de défense, le président de la République est intervenu pour approuver la demande de son ministre de porter de 17 %, en 1976, à 20 % en 1982 la part des crédits militaires dans le budget de l'Etat. Il est vrai que M. Bourges, dès son entrée en fonctions, avait fait savoir qu'il ferait tout pour être le premier ministre de la défense, depuis M. Debré, en 1969, à obtenir une réévaluation de son budget.

D'ici à 1982, bien des circonstances peuvent remettre en cause les assurances données par M. Giscard d'Estaing. Déjà, les budgets de 1978, 1979 et 1980 sont restés légèrement en-deçà de ce qui avait été prévu. C'est la raison pour laquelle des cadres d'active, invités à apprécier l'actif et le passif de la politique de M. Bourges, se montrent très circonspects devant ce qu'ils considèrent comme une promesse d'un gouvernement soucieux, d'abord, de reprendre le contrôle d'une société militaire aussi divisée, politiquement, que l'ensemble de la collectivité nationale.

La pression des états-majors, un certain « immobilisme » du ministre de la défense et le conservatisme traditionnel de l'institution militaire ont contribué à écarter les réformes nécessaires et urgentes, à commencer par celle du service national, opposé, à tort ou à *raison, à l'armée de volontariat*.

Après plus de cinq années de gestion sans grande imagination, le successeur de M. Bourges hérite principalement de ce dossier. Tout comme il devra se consacrer à définir les prochains programmes nucléaires, qui prendront la relève, après 1985, des systèmes d'armes actuels, et à préciser le rôle ou la place de la marine nationale dans le concert des forces françaises.

JACQUES ISNARD.

M. Marc Bécam : le pèlerin de la réforme des collectivités locales

M. Marc Bécam conservera sans doute longtemps le record des voyages officiels qu'il a établi depuis qu'il parcourt la France pour exposer aux maires le projet de réforme des collectivités locales, dont la mise en application constitue l'un des principaux desseins de M. Valéry Giscard d'Estaing.

Nommé le 1er avril 1977 secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des collectivités locales, M. Bécam a, en effet, en trois ans et demi, visité quatre-vingt-dix-sept départements, en métropole et outre-mer, et recontré près de vingt-cinq mille élus locaux, auxquels il a inlassablement expliqué les intentions gouvernementales.

Homme de dialogue, venu à la politique par le syndicalisme paysan, ancien suppléant d'Edmond Michelet, qu'il remplaça plusieurs fois à l'Assemblée nationale, à partir de 1967, avant de lui succéder en 1973, cet ingénieur agricole breton avait fait la preuve de son habileté en enlevant aux socialistes, en mars 1977, la mairie de Quimper. C'est d'ailleurs ce succès, salué comme un exploit au moment où, un peu partout, de nombreux maires de la majorité cédaient devant l'opposition, qui lui valut alors d'entrer au gouvernement.

Sa mission était pratiquement achevée puisque le « plan de développement des responsabilités locales », dont il fut le principal artisan, a déjà été examiné par les sénateurs et doit l'être par les députés à partir de la session parlementaire d'automne qui vient de s'ouvrir.

Pour ce pèlerin de la réforme des collectivités locales, l'accession au Sénat, grand conseil des communes de France, représente un aboutissement logique, le couronnement d'une entreprise conduite avec ténacité et conviction.

M. Jacques Pelletier : un homme de terrain

Originaire du département de l'Aisne, M. Jacques Pelletier préfère la discrétion aux éclats. « Je suis un homme de terrain », *se plaît-il à répéter.*

Lorsqu'il devient secrétaire d'Etat, le 6 avril 1978, son terrain est défini très précisément par le ministre de l'éducation, M. Christian Beullac : décentralisation, équipements et constructions scolaires, relations internationales. La décentralisation, c'est parce que M. Jacques Pelletier, comme sénateur centriste, s'est toujours présenté comme un « régionaliste convaincu », *qui se fera un point d'honneur de «* briser la gestion d'un ministère tentaculaire ».

Il va donc décentraliser la construction scolaire. Comme maire (depuis 1953), conseiller général (depuis 1958) et vice-président du conseil général de l'Aisne (depuis 1964), M. Jacques Pelletier connaît bien le problème du financement des écoles. Il sait combien la tutelle de l'Etat est pesante en matière de normes et combien le financement est lourd pour les collectivités locales.

Il obtient que la construction des collèges — qui a toujours incombé à l'Etat — soit désormais confiée aux collectivités locales au titre de « maître d'ouvrage », moyennant une participation forfaitaire de l'Etat.

Dans le domaine des relations internationales, M. Jacques Pelletier s'en remet à son chargé de mission, M. Edouard Gourtovoy, qui prépare pour lui une réforme de l'enseignement des langues vivantes. Fondée sur le postulat que le système éducatif n'a plus le monopole de la « formation des hommes à l'exportation », *cette réforme, annoncée en fanfare à Strasbourg à l'occasion d'une rencontre européenne* (le Monde *du 19 avril 1979), fait l'unanimité contre elle. M. Pelletier doit battre en retraite et expliquer ensuite qu'il s'agit seulement de «* pistes de recherche ».

Centriste d'opposition ayant freiné le ralliement des réformateurs à la majorité, en 1974, M. Pelletier est considéré comme l'homme de l'ouverture à gauche. Mais le dialogue tourne court avec le monde enseignant.

M. Jacques Pelletier verra culminer sa carrière gouvernementale en mai 1980 lorsque, à l'occasion d'une visite au lycée international de Saint-Germain-en-Laye, le président de la République installera son « conseil pour la diffusion des langues étrangères », chargé de réfléchir à une éventuelle réforme de l'enseignement des langues vivantes. Le secrétaire d'Etat n'aura pas eu le temps de mettre en œuvre cette réforme à laquelle, de toute manière, il n'attachait pas une importance capitale. M. Pelletier préfère « le terrain » — son département de l'Aisne — aux bureaux ministériels.

R. C.





POLITIQUE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE, L'EXTENSION DE LA GARANTIE DE L'ASSURANCE OBLIGATOIRE

Un « bout de chemin » entre les socialistes et la majorité

Une rentrée austère? Oui, si l'on en juge par l'intitulé du projet de loi relatif « au contrat d'assurance et aux opérations de capitalisation ». Rien, en apparence, pour susciter l'intérêt ou l'affluence en ce premier jour de la session d'automne. En réalité, le texte adopté, jeudi 2 octobre, par l'Assemblée nationale, n'est pas anodin : il concerne tous ceux — conducteurs ou passagers — qui utilisent une automobile. Politiquement, un texte presque exemplaire, dont l'examen illustra les limites du « bout de chemin » législatif que les socialistes peuvent faire avec la majorité.

Pour l'essentiel des mesures proposées (l'extension de la garantie de l'assurance obligatoire de responsabilité civile aux membres de la famille du conducteur, l'institution d'un délai de renonciation pour les souscripteurs d'une assurance-vie), les représentants du groupe socialiste votèrent avec la majorité ; pour un article (la législation des contrats d'assurance-vie à capital variable) — certes important, — ils s'abstinrent de conclure avec elle. Et parce que, en effet, la situation économique, sociale et internationale aurait mérité un débat, ils votèrent la question préalable défendue par M. Fiterman (P.C.).

M. Monory, ministre de l'économie, avait beau jeu de souligner que l'opinion publique saura qui, de la majorité ou de l'opposition, œuvre pour la protection des consommateurs. Le schéma est connu : il est utilisé par tous les ministres pour la plupart des projets de loi. Il fait fi des convictions exposées par ceux — majorité ou opposition — qui n'approuvent pas inconditionnellement.

Si les socialistes n'ont pas voté l'ensemble du projet, c'est parce que certaines mesures trahissent l'orientation d'une politique économique qu'ils condamnent ; si les communistes ont voté contre, c'est parce que d'autres mesures (l'article premier notamment) sont, à leurs yeux, contraires à l'intérêt des consommateurs. Et si M. Tourrain (R.P.R.) s'est opposé à un alourdissement des charges qui pèsent, selon lui, sur les compagnies d'assurance, c'est sans doute parce que, comme assureur-conseil, il sait de quoi il parle. L'ésotérisme des contrats d'assurance, il connaît : un polytechnicien est « incapable de s'y retrouver ».

Un député de la majorité qui conteste les aspects les plus novateurs d'un texte d'origine gouvernementale, des députés de l'opposition qui en acceptent l'essentiel, un gouvernement qui renoncerait à pratiquer l'amalgame : peut-être est-ce cela le pluralisme. Un rêve...

LAURENT ZECCHINI.

Le projet de loi, adopté par le Sénat, relatif au contrat d'assurance et aux opérations de *capitalisation* comporte deux mesures essentielles : d'une part, il tend à favoriser le développement des formules facultatives d'assurance personnelle (qui, en l'état actuel de la législation, peuvent seules permettre la réparation des dommages subis par le conjoint, les ascendants et descendants du conducteur responsable d'un accident de la route, lorsqu'ils sont transportés dans le véhicule assuré), par un allégement de leur coût (article 2) ; d'autre part, il institue diverses mesures destinées à améliorer la protection des assurés, notamment en prévoyant au profit des souscripteurs d'assurances *une faculté de renonciation* (article 20).

M. SEGUIN (R.P.R.), rapporteur *de la commission des lois*, rappelle qu'un Français sur trois est concerné par l'assurance sur la *vie* et *note* que le *montant* total des primes émises au cours de l'exercice 1978 par l'ensemble des *producteurs* d'assurances s'est élevé à près de 88 milliards de francs, dont 26 milliards pour la seule assurance automobile et 21,6 milliards pour les opérations « vie » et « capitalisation ». Le rapporteur développe ensuite les raisons qui expliquent, selon lui, que les assurés s'estiment plus souvent les victimes que les bénéficiaires des contrats d'assurance qu'ils ont souscrits : « *La technicité et l'ésotérisme des contrats ; les nombreux pièges qu'ils peuvent comporter ; l'adaptation du produit à la situation personnelle de l'assuré et à son besoin propre est assez fréquemment négligée ; la « production » des assurances, notamment par voie de démarchage, ne s'exerce pas toujours dans le respect de l'autonomie de la volonté ; le « chargement » des primes paraît également souvent excessif.* »

Défendant une question préalable (*dont l'adoption entraînerait* le rejet du texte), M. FITERMAN (P.C., Val-de-Marne) brosse *un tableau* de la situation économique qui est, selon lui, « *désastreuse* », souligne l'ampleur du chômage et insiste sur la nécessité d' « *arrêter la casse* » (fermeture d'entreprises et licenciements), et de « *produire français* ». L'Assemblée repousse la question préalable par 282 voix contre 197.

Dans la discussion générale, interviennent MM. Hanel (U.D.F., Rhône), Pierret (U.D.F., Rhône), Tourrain (R.P.R., Doubs) et Alain Richard (P.S., Val-d'Oise).

La protection des consommateurs

Dans la discussion des articles, l'Assemblée adopte l'article 1er, qui légalise les formules de contrats d'assurance-vie à capital variable. Selon le rapporteur, il s'agit de « *rendre plus attractifs les contrats qui comportent une opération d'épargne longue en vue de favoriser la souscription* ». Dans la discussion de l'article 2, M. SEGUIN souligne « *l'exclusion légale de la garantie de la famille transportée* » et rappelle que, dans le cadre de l'assurance de responsabilité civile obligatoire, *le conducteur* et sa famille ne sont couverts que dans les cas où un tiers est à l'origine de l'accident, et seulement dans la limite de l'indemnité mise à sa charge. Les députés adoptent un amendement de la commission tendant à revenir sur l'exclusion actuelle des ascendants, descendants et conjoint du conducteur de la garantie résultant de l'assurance obligatoire, c'est-à-dire à faire rentrer l'ensemble des membres de la famille transportée dans le champ d'application de cette assurance obligatoire, ainsi que toute personne transportée à titre bénévole. Le rapporteur précise que l'augmentation du coût de l'assurance serait de l'ordre de 4 %. Ces dispositions entreront en vigueur le premier jour du sixième mois suivant la promulgation de la loi.

La garantie prévue sera incluse dans chaque contrat à l'occasion du premier avenant ou de la première échéance comportant une *faculté* de dénonciation ou de résiliation du contrat et, au plus tard, un an après la date de son entrée en vigueur.

L'Assemblée adopte ensuite un amendement du gouvernement qui a pour objet d'aménager la procédure propre à la résiliation des contrats d'assurance-vie ou à la réduction de leur effet par suite de *défaut de paiement de prime*. A l'article 20, relatif à la faculté de renonciation accordée aux souscripteurs d'assurance sur la vie, les dispositions suivantes sont adoptées : « *Toute personne physique qui a signé une proposition d'assurance ou une police d'assurance a la faculté d'y renoncer par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, pendant un délai de trente jours à compter de la signature.* » Cette proposition ou police « *doit comprendre un modèle de lettre type destinée à faciliter l'exercice de cette faculté de renonciation ; la renonciation entraîne la restitution par l'assureur de l'intégralité des sommes versées par le contractant dans un délai maximal de soixante jours à compter de la réception de la lettre recommandée ; toutefois, si le cas de décès était garanti pendant le délai de trente jours, l'assureur peut conserver un douzième de la part de la prime annuelle correspondant à la garantie du risque décès.* » Sur proposition de M. COLOMBIER, (U.D.F., Seine-Maritime) l'Assemblée décide qu'en cas de démarchage à domicile (et à partir du 31 décembre 1980) le contrat ne pourra prendre effet avant l'expiration d'un délai de sept jours ouvrables à compter de la signature, et pendant lequel nul ne pourra recevoir (notamment l'assureur) ni paiement ni engagement de paiement se rapportant à cette opération, à l'exception d'un douzième de la prime si le souscripteur souhaite être immédiatement assuré en cas de décès. L'ensemble du projet est adopté, les *socialistes* s'abstenant, les communistes votant contre. La séance est levée à 23 h. 25.

A la commission des finances

L'ALLÉGEMENT D'IMPOT POUR LES FAMILLES NOMBREUSES SERA COMPENSÉ PAR UNE SURTAXE SUR LES ALCOOLS

La commission des finances de l'Assemblée nationale a commencé *jeudi 2 octobre* l'examen de la partie recettes de la loi de finances pour 1981. Elle a adopté *l'article premier du projet de loi* qui autorise la perception des impôts ainsi que le barème de *l'impôt sur le revenu.*

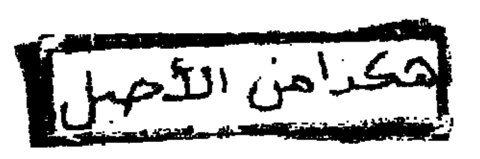
La commission a adopté un amendement présenté par la majorité, avec l'accord du gouvernement, selon lequel la demi-part supplémentaire de quotient familial qui, à *l'origine*, *devait* être attribuée le 1er janvier 1983 aux familles de trois enfants et plus leur sera accordée dès le 1er janvier 1981. La perte de recettes qui résulterait de cette disposition si elle était aceptée par le Parlement serait compensée par une surtaxe exceptionnelle et provisoire, en 1981, du nouveau tarif des droits indirects sur les alcools. La majoration proposée par le gouvernement dans le projet de loi de finances serait portée de 9,5 % à 11 % pour les alcools et de 50 % à 100 % pour les vins et bières. Cette opération réalisée, il resterait 360 millions de francs à trouver pour financer totalement le coût de la demi-part supplémentaire. La commission suggère au gouvernement de majorer, à cet effet, les droits de consommation sur les tabacs. D'autre part, sur proposition de *l'U.D.F.*, la commission a adopté un amendement qui prévoit un allègement supplémentaire *de la pression fiscale pour les* célibataires dont les revenus sont les plus modestes. Selon cet amendement, un abattement de 2 400 F serait consenti aux contribuables célibataires dont le revenu net global n'excède pas la limite supérieure de la troisième tranche du barème de l'impôt, soit 24 540 francs pour les revenus de 1980.

Après avoir adopté un amendement présenté par M. Gilbert Gantier (U.D.F., Paris) permettant de prendre en compte l'érosion monétaire dans le calcul des plus-values professionnelles, elle a accepté deux amendements du même auteur tendant à corriger les aménagements de la fiscalité pétrolière proposés par le gouvernement.

Le premier ramène à deux ans, au lieu d'un an comme le prévoit le projet de loi, le délai pendant lequel la provision pour reconstitution de gisements d'hydrocarbures doit être employée en investissements d'exploitation. Le second tend à maintenir le mécanisme actuel de la provision dans les entreprises opérant en France.

M. MITTERRAND : pas de langage commun avec le R.P.R.

M. François Mitterrand, qui se trouvait jeudi 2 octobre à la Réunion, a déclaré au micro de FR 3 à propos d'éventuelles « convergences » entre socialistes et gaullistes : « *On ne peut pas être à la fois dans la majorité et dans l'opposition. Il est certes plus agréable d'être désiré que rejeté, toutefois, tant que nous aurons en face de nous une majorité qui se veut aimable avec nous et qui soutient la politique que nous condamnons sans nuance, il n'y a pas de langage commun possible (...). La rupture voulue par le P.C.F. n'entraîne aucunement un changement de cap du parti socialiste, celui-ci continuera de demander l'union de la gauche.* »



POLITIQUE

Qui est écologiste ?

Qui sont les écologistes ? D'où viennent-ils ? Que veulent-ils ? Quelle audience ont-ils ? Ces questions prennent une importance particulière à quelques mois d'une élection dont l'une des *inconnues* réside dans les résultats qu'obtiendront, au premier tour, les candidats qui se présentent en marge des quatre grands partis ou contre eux. L'Association française de science politique a récemment organisé à Paris, sous la direction de MM. Daniel Boy et Alain Lancelot, une journée d'étude sur le thème « Ecologisme et politique », qui a permis aux participants et aux assistants de mieux identifier le courant écologiste.

Le rapport de M. Alain-Gérard Slama, maître-assistant à l'Institut d'études politiques de Paris, visant à situer l'écologisme par rapport aux idéologies politiques préexistantes, a été accueilli avec scepticisme. Pour M. Slama, « *l'écologisme comme événement intellectuel* [dépasse] *de très loin la seule problématique de la nature et* [remet] *totalement en cause les bases de l'anthropologie politique sur lesquelles nous vivons depuis deux siècles* ». Ces bases consisteraient dans une conception de l'homme en relation avec l'autre, la nature, l'histoire et la responsabilité morale, alors que l'écologisme, dans une voie inaugurée par Sartre, *définirait* l'homme uniquement par sa relation avec lui-même, la dimension politique étant dérivée de cette définition.

Les autres rapports portaient sur l'histoire, le recrutement et l'influence du mouvement écologiste. M. Claude-Marie Vadrot, journaliste (1), a fait l'historique de la défense de l'environnement en France, depuis la création, en 1854, de la société impériale de protec*tion de la nature et d'acclimatation* jusqu'à la candidature de M. René Dumont à l'élection présidentielle de 1974. Il a décrit les diverses composantes du mouvement écologiste : les libertaires, qui refusent toute organisation centralisée ; le Réseau des Amis de la Terre, divers et très décentralisé; ceux qu'il appelle les « *écolo-centristes* », avant tout hostiles aux partis politiques ; les écologistes de droite, souvent antinucléaires et adeptes de l'agriculture « *biologique* » ; *la mouvance* antinucléaire, qui ne comprend pas que des écologistes et qui « *n'a jamais vraiment réussi à s'organiser au niveau national* ».

Ces indications ont été complétées par une étude de M. Alexandre Nicolon, maître de recherches au C.N.R.S. sur les oppositions locales à des projets d'équipement. S'appuyant sur quatre cas (centrales nucléaires de Blaye et Nogent-sur-Seine, projet d'autoroute entre Nancy et Charmes, aéroport de Vaumeilh-Sisteron), M. Nicolon a repéré trois catégories d'opposants : « *Des individus de toutes catégories sociales, directement concernés par l'équipement contesté (...) ; des propriétaire fonciers qui tentaient de profiter d'une opportunité pour faire monter les prix d'acquisition des terres ; des individus déjà constitués en groupes ou qui se révèlent et se constituent en groupes dans le conflit (...). Ils profitent de la circonstance pour (...) propager leurs aspirations à un autre mode de développement (...).* » Parmi ces derniers, « *les « nouvelles classes moyennes » paraissent occuper une place nettement prépondérante* : qu'il s'agisse de ceux qui « *défendent un espace* », « *cadre de vie* », « *de loisirs* », ou de militants écologistes proprement dits.

Mme Françoise Bonal, responsable des études sociologiques à la SOFRES, a tracé l'évolution de l'opinion publique à l'égard de l'écologie au travers des sondages. Distinguant l'écologisme et la sensibilité écologique, Mme Bonal a donné des indications sur l'audience du mouvement écologiste.

Beaucoup de sympathisants peu d'électeurs

En rapprochant des sondages, dont le plus ancien date de novembre 1978 et le plus *récent* de *juin dernier*, on constate que 85 % des personnes interrogées ont entendu parler de ce mouvement, 70 % en ont une opinion très bonne ou plutôt bonne, 38 % s'en sentent très proches ou assez proches et 5 % le désignent comme le mouvement ou parti politique dont ils se sentent le plus proche. Mme Bonal a rappelé que 4,5 % des suffrages exprimés (2,6 % des électeurs inscrits) s'étaient portés sur la liste écologiste à l'élection européenne de juin 1979. Deux sondages de janvier 1980 indiquent que le mouvement écologiste est la formation politique qui recueille le plus d'opinions favorables (70 %), tandis que 27 % des personnes interrogées s'affirmaient disposées à voter pour le candidat écologiste à l'élection présidentielle.

L'analyse du développement de la sensibilité écologique montre notamment que, après une phase ascendante de 1972 à 1977, la critique de la science, du développement *économique et de l'énergie* nucléaire a régressé dans l'opinion publique de 1977 à 1980. La position pro-nucléaire est redevenue majoritaire, après avoir été minoritaire en 1977, et bien que 38 % des personnes interrogées, en décembre 1979, désignent comme prioritaire le développement de l'énergie solaire. En revanche, les thèmes écologistes concernant l'environnement, le goût de la nature, la « permissivité » et la redistribution du pouvoir à la base conservent une adhésion massive.

L'analyse du vote écologiste, de 1974 (1,3 %) à 1979 (4,5 %), fait apparaître sa stabilité géographique. Mme Elisabeth Dupoirier, du Centre d'étude de la vie politique française (*Cevipof*), et M. Jérôme Jaffré, de la SOFRES, ont indiqué que les résultats les plus élevés sont obtenus dans les zones les plus urbanisées, auxquelles s'ajoutent, en 1978 et 1979, certaines régions rurales concernées par le problème nucléaire (il faut noter, cependant, que la liste Europe-Ecologie obtient 4,7 % des voix, en juin 1979, dans l'ensemble des « circonscriptions nucléaires », soit à peine plus que son score national).

Compte tenu de cette stabilité générale, on constate néanmoins un déplacement vers le nord du « *centre de gravité géographique* » du mouvement écologiste. La progression est nette en Alsace, en Basse-Normandie, en Lorraine et en Bourgogne. De 1977 à 1979, le vote écologiste s'accroît dans les zones de force de la droite, cette tendance étant soulignée par le fait que les candidats écologistes qui se présentent seuls obtiennent partout de meilleurs scores que ceux qui s'allient avec l'extrême gauche aux élections municipales de mars 1977 ou avec le P.S.U. aux législatives de mars 1978.

A partir d'un sondage effectué au lendemain des élections de mars 1978, M. Daniel Boy, attaché de recherches à la Fondation nationale des sciences politiques, a tenté de préciser les orientations de l'électorat écologiste. 50 % des électeurs écologistes interrogés se déclaraient favorables à un gouvernement du centre (P.S., P.R. et centriste), 40 % d'entre eux se situent à gauche, 36 % au centre et 16 % à droite ; au second tour des élections législatives, 34 % d'entre eux avaient voté pour le candidat de gauche, 44 % pour le candidat de droite et 22 % s'étaient abstenus. « *Politiquement centriste* », l'électorat écologiste se révèle « *culturellement extrémiste* » lorsqu'on l'interroge sur la diffusion de la contraception, le rôle de l'école, le nationalisme et la sévérité des tribunaux.

L'analyse de la position sociale de ces électeurs faite par M. Boy l'amène à l'hypothèse que « *la propension à se sentir proche de l'écologisme dépend moins de l'origine sociale que de la contradiction vécue entre un capital scolaire élevé (qui détermine un haut niveau d'attentes sociales) et une position sociale moyenne (c'est-à-dire un niveau de rétribution peu conforme à ces attentes)* ».

PATRICK JARREAU.

(1) Auteur de *l'Ecologie, histoire d'une subversion* ; Editions Syros, Paris, 1978.

Mme Simone Veil, première invitée de l'émission R.T.L. - « Le Monde »

Mme Simone Veil, présidente de l'Assemblée des Communautés européennes, ancien ministre de la santé, sera le mardi 7 octobre, de 18 h. 15 à 19 h. 15, la première invitée de l'émission produite par Radio-Télé-Luxembourg et *le Monde*. Mme Veil répondra aux questions que voudront bien lui poser les auditeurs de cette station et les lecteurs du journal en les envoyant par écrit à l'adresse suivante : R.T.L. - *le Monde* Cedex 807, 75300 Paris-Brune.

Compte tenu de la personnalité de l'invitée de R.T.L.-*le Monde*, les thèmes plus particulièrement traités, mais non exclusifs, seront ceux de l'Europe, de l'élection présidentielle et de la participation des femmes à la politique.



POLITIQUE

M. Alain Poher est réélu à la présidence du Sénat

M. Edgar Faure, sénateur « centriste »

M. Alain Poher a été réélu au premier tour, jeudi 2 octobre, pour la cinquième fois, président du Sénat, obtenant 193 voix sur 296 votants contre 75 à M. Edgar Tailhades (P.S., Gard) et 24 à Mme Hélène Luc (P.C., Val-de-Marne).

Cette première séance était pre.idée par M. Geoffroy de Montalembert (R.P.R., Seine-Maritime), *qui*, en sa qualité de doyen d'âge, a prononcé le discours inaugural, accueillant les nouveaux sénateurs et se faisant longuement applaudir après avoir évoqué la nécessité de l'effort pour la nation, citant à ce propc. Edouard Herriot. Cette référence venant d'un ancien député de l'ex-Fédération républicaine de Louis Marin (élu en 1936 dans la Seine-Inférieure contre un candidat du Front populaire) a été appréciée, semble-t-il, sur les travées *de la gauche*.

La réélection prévisible de M. Alain Poher avait été précédé· de celle, moins attendue, de deux *sénateurs* représentant les Français établis hors de France ; moins attendue, car, généralement, le Sénat se contentait de ratifier implicitement la liste des candidats proposés par le Conseil supérieur des Français de l'étranger. Le groupe socialiste s'étant opposé, cette fois, à la ratification pure et simple de la candidature de MM. Jacques Habert (non inscrit) et Pierre Croze (R.I.), il a fallu procéder à un scrutin secret, qui a d'ailleurs *confirmé le choix du Conseil* des Français de l'étranger (190 voix à M. Habert et 162 à M. Croze).

Comme les socialistes, les communistes avaient protesté contre le mode d'élection « *antidémocratique* » de ces sénateurs. De son côté, le R.P.R., par le vote de plusieurs de ses membres et par la publication d'une note interne, a mis en question la validité de la procédure qui a conduit à l'élection de M. Croze par un collège (*le collège « Afrique »*) comportant une majorité de délégués nommés par le ministre des affaires étrangères.

En marge de la séance, notons les démarches des différents groupes en vue d'étoffer leurs effectifs par l'accueil d'élus nouveaux à *l'étiquette* incertaine. Il faut aussi signaler les difficultés de certains groupes, celui du C.N.I.P. notamment, qui devra trouver trois sénateurs complaisants pour obtenir *l'effectif* de quinze membres sans lequel il ne pourrait se constituer lundi. C'est dans l'après-midi du 6 octobre, en effet, que les groupes doivent déposer la liste de leurs membres. A la Gauche démocratique, les treize sénateurs du M.R.G. ont menacé de se retirer si *M. Edgar Faure* était admis à siéger à leurs côtés. L'ancien président de l'Assemblée nationale, aujourd'hui sénateur du Doubs après avoir été député non inscrit de ce département, se rattacherait en définitive au groupe de l'Union centriste. — A.G.

ILLE-ET-VILAINE : M. Madelain (C.D.S.) sénateur inéligible ?

De notre correspondant

Rennes. — Le sénateur le mieux élu dans le département d'Ille-et-Vilaine, lors des élec*tions sénatoriales du 28 septem*bre, M. Jean Madelain, C.D.S., conseiller général et président de la commission départementale, était-il éligible ? Si l'on se réfère au code du commerce, la réponse apparaît négative. En effet, M. Madelain, économe dans une maison pour enfants à Saint - *Georges-de-Reintembault* (Ille-et-Vilaine), était auparavant P.-D. G. de la Cristallerie fougeraise, une société coopérative ouvrière de production qui, en 1975, avait bénéficié de la procédure de suspension provisoire des poursuites.

L'homologation du plan de redressement par le tribunal de commerce de Rennes avait eu lieu le 26 janvier 1976. Mais, dans les onze premiers mois de l'année 1976, la situation, loin de s'améliorer, devait empirer avec des pertes de 740 000 francs, ce qui *conduisait, le 14 décembre 1976*, M. Jean Madelain à déposer le bilan et à faire une déclaration d'état de cessation de paiement. La liquidation des biens était prononcée le 15 décembre 1976.

C'est précisément là que le bât blesse. En effet, l'article 110 de la loi du 13 juillet 1967 sur le règlement judiciaire, la liquidation des biens, la faillite personnelle et les banqueroutes dispose : *« Le jugement qui prononce le règlement judiciaire ou la liquidation des biens emporte de plein droit contre le débiteur, ou, s'il s'agit d'une personne morale, contre les personnes visées à l'article 99, l'incapacité d'exercer une fonction élective. S'il exerce une fonction de cette nature, il est réputé démissionnaire. »*

M. Madelain, candidat le mieux élu, dimanche 28 septembre, de la liste d'Union pour la cinquième République, aurait dû être réputé démissionnaire de son mandat de conseiller général depuis décembre 1976. — Ch. T.

● *M. Jacques Chaban-Delmas*, président de l'Assemblée nationale, a déclaré, jeudi 2 octobre, à TF1 : *« A l'heure d'aujourd'hui, je ne serai pas candidat* (à l'élection présidentielle).

Les suites des élections sénatoriales

LA FÉDÉRATION M.R.G. DE LA HAUTE-GARONNE OPPOSE UN DÉMENTI A M. CAVAILLÉ

M. Henri de Lassus, président de la fédération M.R.G. de la Haute-Garonne, nous écrit, à la suite des déclarations faites par Marcel Cavaillé, ex-secrétaire d'Etat, *selon* lequel les partis de la majorité et les radicaux de gauche auraient conclu un accord avant le deuxième tour des élections sénatoriales dans ce département (*le Monde* du 2 octobre) : *« J'oppose le démenti le plus formel aux allégations que vous mettez dans la bouche de M. Marcel Cavaillé, lequel met en cause la fédération départementale M.R.G. de la Haute-Garonne que je préside. Les propos de l'ex-secrétaire d'Etat, qui visent probablement à justifier ses démêlés avec le maire de Toulouse, sont dénués de fondement. La moindre lecture des résultats du deuxième tour, où notre fédération a produit des bulletins de vote ronéotés à la hâte, entre 14 heures et 15 heures, alors que les autres candidats présentaient tous des bulletins imprimés à l'avance, montre s'il en était besoin que les candidats de la majorité ont retrouvé exactement leurs voix du premier tour et que le surplus de suffrages du candidat M.R.G. provient à l'évidence — ainsi que l'a démontré le dépouillement — des voix de socialistes (trente-deux panachages sur bulletins P.S.) et de communistes désireux de manifester leur désaccord sur la politique du parti socialiste dans notre département. »*

Pour sa part, M. Jean-Michel Baylet, vice-président du M.R.G. et président de la fédération régionale-sud, mis en cause par l'ex-secrétaire d'Etat, *« confirme entièrement, pour sa part, les propos de M. Henri de Lassus et dément formellement qu'un accord ait été envisagé — et* a fortiori *réalisé — entre la fédération M.R.G. de la Haute-Garonne et M. Cavaillé. »*

[Nous maintenons, pour notre part, ce que nous avons écrit en nous bornant à rapporter les déclarations faites par l'ex-secrétaire d'Etat et son entourage à l'issue du deuxième tour de scrutin.]

● *M. Giscard d'Estaing* a indiqué jeudi 2 octobre au micro de FR 3-Auvergne qu'il ferait retraite pendant quelques jours en Auvergne au mois de novembre. Il a déclaré à ce sujet : *« Ce sera tout simplement un Français, un Auvergnat, qui reviendra chez lui. Je crois qu'il est très important dans la vie moderne, dans le tourbillon des grands problèmes, des grands changements du monde, de pouvoir réfléchir à ces problèmes et à ces changements ; et de pouvoir y réfléchir près de ses racines, près de son sol natal. »*

LA MENACE D'EXPULSION DU DIRECTEUR D'« AFRIQUE-ASIE »

M. Simon Malley est interpellé par la police

M. Simon Malley, directeur d'« Afrique-Asie », aurait été interpellé vendredi 3 octobre, vers 13 heures, devant l'Assemblée nationale. M. Malley s'apprêtait, en compagnie d'une collaboratrice, Mlle Augusta Conchiglia, à rencontrer M. Laurent Fabius, député (P.S.) de la Seine-Maritime. Il venait, une heure et demie auparavant, de comparaître devant la commission spéciale des expulsions de la préfecture de police de Paris.

***Interrogé*, ce vendredi matin 3 octobre, à l'occasion d'une question orale de M. Laurent Fabius (P.S.), M. Christian Bonnet a déclaré, à l'Assemblée nationale, que certains articles de *M. Malley étaient de* « véritables appels au meurtre » de chefs d'Etat étrangers.**

Journaliste d'origine égyptienne, arrivé en France en 1969, M. Simon Malley, âgé de quarante-sept ans, a d'abord *multiplié*, seul, les démarches pour savoir ce qui motivait la suppression soudaine de son titre de séjour et de sa carte de travail. Puis, il a demandé à des amis, parfois de hauts fonctionnaires, d'interroger le ministère de l'intérieur. Des hommes politiques de l'U.D.F. et du R.P.R. se sont alarmés. Le Quai d'Orsay aurait fait savoir à l'Elysée que *« l'affaire Malley prenait une tournure inquiétante »* et indisposait de nombreux pays étrangers, surtout dans le tiers-monde. Des chefs d'Etat de pays « progressistes » ont tenté, à leur tour, de sonder leurs interlocuteurs français. Selon M. Malley, cent deux personnalités et chefs d'Etat et de gouvernement étrangers seraient intervenus en faveur du directeur d'*Afrique-Asie*.

Ces démarches sont restées vaines. Le ministère de l'intérieur, manifestement, répugnait à motiver sa décision. L'explication officielle, contenue dans le dossier, que ses conseils Mes Philippe Waquet, Jean-Denis Bredin et Paul Prompt ont pu consulter — tardivement — tient de la lapalissade : M. Simon Malley, lit-on, *« s'est maintenu sur le territoire national malgré le refus de renouvellement de son titre de séjour »*.

Il n'est pas dit dans le dossier pourquoi M. Malley s'était vu privé de son titre de séjour. Une seule fois depuis quatre mois, M. Christian Bonnet avait éclairé l'« amont » de cet état de fait. Répondant à une question écrite de Mme Cécile Goldet, sénateur (P.S.) de Paris, le ministre de l'intérieur indiquait que *« l'intéressé avait manqué au devoir de réserve qui s'impose à tout étranger »*. Le motif peut paraître surprenant, car ce « *devoir de réserve* » n'est en principe imposé qu'aux seuls réfugiés politiques, ce que n'est pas M. Malley, titulaire d'un titre de séjour de résident temporaire et dont le statut se rapproche davantage de celui d'un correspondant de presse en pays étranger.

Afrique-Asie existe depuis près de dix ans, et son directeur a toujours pris des positions tranchées en faveur des pays « progressistes ». Faut-il croire que cette revue n'est devenue gênante qu'au printemps ?

Les amis de M. Malley sont persuadés que le ministre de l'intérieur masque, en fait, un vœu du président de la République lui-même. Selon le directeur de la revue, plusieurs chefs d'Etat, dont MM. Bongo, Dacko, Bourguiba, Sadate, Mobutu et le roi Hassan II du Maroc se seraient plaints de l'influence néfaste de M. Malley et de ses collaborateurs. Les pressions sur l'Elysée seraient devenues assez fortes pour que M. Giscard d'Estaing se laisse convaincre de signer une véritable « *lettre de cachet* ».

La déclaration faite vendredi par M. Bonnet confirme, *a contrario*, que c'est la raison d'Etat qui prévaut dans cette *affaire*. Répondant à M. Laurent Fabius, le ministre de l'intérieur a déclaré que la tradition d'accueil de la France ne signifie pas qu'elle doive tolérer *« de la part d'un étranger qu'il se livre, à partir de son territoire, à des attaques extrêmement violentes à l'égard de nombreux chefs d'Etat »*.

Citant des articles de M. Malley, M. Bonnet a indiqué : *« Respecte-t-il le devoir de réserve ou ne risque-t-il pas de nuire aux intérêts de la France dans un Etat entretenant avec le nôtre des relations diplomatiques normales ? »*

Le ministre a ajouté : *« Malgré sa tradition libérale, la France ne peut accepter que son hospitalité soit mise à profit par un citoyen étranger pour mener des campagnes prônant le recours à des moyens d'action inadmissibles dans un pays démocratique et respectueux des buts et principes des Nations unies. Si elle le faisait, ses relations internationales ne manqueraient pas d'en être affectées (...). M. Malley est citoyen des Etats-Unis d'Amérique. Il s'est vu, à titre d'avertissement, refuser en 1972 le renouvellement du titre de séjour temporaire de six mois qui lui avait été délivré. Depuis cette date, il a été autorisé à se maintenir en France à titre précaire. Devant la persistance, sinon l'accentuation de la violence de ses articles, dont certains constituent de véritables appels au meurtre, le gouvernement a considéré qu'il ne pouvait pas tolérer plus longtemps sa présence sur le sol français. »*

En 1972 déjà, Simon Malley avait été menacé d'expulsion après une série d'articles. Mais le motif, à l'époque, avait été donné : les positions prises par *Afrique-Asie* en faveur de la nationalisation des compagnies pétrolières étrangères en Algérie. Pour justifier cette attaque contre un journaliste, des rumeurs, dans *les milieux proches de l'Elysée*, avaient laissé entendre que *« les activités de Simon Malley tenaient plus du renseignement que de la presse »*. Ces rumeurs sont réapparues ces derniers jours et l'Etat, tardant à motiver sa décision, leur a permis de continuer à se répandre.

PHILIPPE BOGGIO.

POINT DE VUE

L'honneur de la France

par JEAN ZIEGLER (*)

CE qui est en jeu dans l'affaire Malley c'est l'honneur de la France. Qu'on me pardonne ce grand mot ! Qu'on pardonne à l'étranger que je suis d'invoquer l'honneur d'un pays dont je ne suis pas le citoyen. Par les œuvres qu'elle fait naître, par les richesses symboliques qu'elle produit, la France de 1980 n'est-elle plus ce que Rousseau, mon compatriote, disait qu'elle était : *« La patrie de tous les hommes libres de la terre »* ? Qu'on le veuille ou *non*, et quelle que soit la politique conjoncturelle de son gouvernement du moment, la France n'est pas tout à fait un pays comme un autre : *elle est dépositaire d'une espérance de liberté, d'humanité et de fraternité aux racines plusieurs fois séculaires.*

Des exemples ? Mercredi 3 septembre, *j'ai* été reçu — avec Régis Debray — par le président de la République populaire du Mozambique, Samora Machel. Une des toutes premières questions que nous a posées le président a été : *« Où en est l'affaire Malley ? »* La même interrogation inquiète et indignée nous a été faite presque à chacune de nos rencontres avec les principaux commandants de la guérilla du FRELIMO ou dirigeants de l'Etat. Voici un pays, dont la langue n'est pas le français, qui n'a aucun lieu historique particulier avec la France, qui sort de deux guerres meurtrières — celle contre le Portugal (1964-1974), celle contre la Rhodésie (1970-1979) — qui vit sous la menace quotidienne de l'agression sud-africaine, qui se bat avec un courage admirable contre la sécheresse et les mille difficultés de la construction nationale, dont les dirigeants se montrent profondément *préoccupés* par une expulsion se jouant à vingt mille kilomètres de leurs frontières.

Lundi 8 septembre, autre lieu, autre rencontre : j'entre dans une modeste maison blanche cachée sous les hibiscus dans la banlieue noire de Salisbury. Dès le début de la conversation, Edgar Tekere, secré*taire général de la ZANU* (Zimbabwe African National Union) et ministre de Robert Mugabé, s'inquiète : *« Quelles sont les nouvelles de Paris ? Malley sera-t-il expulsé ? »*

Or ce n'est pas seulement l'atteinte à la personne de l'ami, du militant, du révolutionnaire qui angoisse ces *leaders* de nations récemment libérées et qui nous angoisse. C'est l'atteinte radicale à leur, à notre idée acceptée de la France : une *société* qui, même sous un régime *bourgeois et néocolonial*, est animée et portée par des forces démocratiques séculaires telles, qu'elles la rendent capable d'assumer les conflits intérieurs et de s'ouvrir généreusement à l'appel des peuples.

Dans ce monde, où monte aujourd'hui la violence, l'intolérance et la déraison, et dans lequel un dialogue multiple tente de s'établir, donnant enfin la parole à tous ceux qui jusqu'alors n'y avaient pas droit, ce rôle de la France est nécessaire. Plus que jamais. Faut-il en finir avec cette idée ? Nous ne voulons pas croire que le gouvernement Barre prendra cette responsabilité. Nous ne voulons pas croire qu'en temps de paix, ce gouvernement ne puisse tolérer sur le territoire national ceux qu'il considère comme des délinquants d'opinion. Nous ne voulons pas croire qu'oubliant qu'il est au service de la nation et garant de l'honneur de l'Etat, il ne fasse qu'obéir à des réflexes intolérants de classes.

L'expulsion de Simon Malley ne doit pas avoir lieu : elle porterait à la France un coup inacceptable.

(*) Ecrivain et député suisse.

Le Monde

société

AVANT LA DISCUSSION AU SÉNAT DU PROJET « SÉCURITÉ ET LIBERTÈ »

La journée d'action a mobilisé un nombre réduit de syndicalistes

A l'heure où le Parlement faisait sa rentrée, quelques milliers de personnes ont participé, jeudi 2 octobre, place de la République, à Paris, à un rassemblement organisé par la C.G.T., la C.F.D.T., la FEN ainsi que des syndicats de police, de magistrats et d'avocats contre le projet « sécurité et liberté », dont la commission des lois du Sénat doit commencer l'examen la semaine prochaine. Aux côtés de MM. Edmond Maire et André Henry, M. Dominique Coujard, président du syndicat de la magistrature, a affirmé que ce projet constituait une atteinte « particulièrement grave » aux libertés et a souhaité son rejet « pur et simple » par le Parlement.

D'autres rassemblements et défilés ont eu lieu le même jour à Bordeaux, Rennes, Limoges, Lyon, Nice, Strasbourg, Clermont-Ferrand, Dijon, Rennes et Rouen notamment. Malgré son caractère national, cette journée d'action ne semble avoir mobilisé, comme à Paris, qu'un faible nombre de militants.

Les rassemblements de jeudi ne doivent pas faire illusion : les adversaires du projet Peyrefitte tirent leurs dernières cartouches. A cela deux explications : occupées à se quereller, la C.G.T. et la C.F.D.T., qui peuvent seules « faire le poids », n'ont pas jeté toutes leurs forces dans la bataille, et si elles ont su oublier un instant leurs divergences, le terrain était peu propice à un succès.

Hermétique au profane, le projet Peyrefitte ne peut susciter une vraie mobilisation. Surtout, son auteur a su habilement exploiter le thème de la sécurité sur lequel le P.C.F., MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand fondent leurs discours : sécurité de l'emploi, sécurité extérieure et de nos approvisionnements pétroliers, etc. Le rapprochement s'impose : n'est-ce pas M. Peyrefitte qui déclarait le 11 juin à l'Assemblée : « *Pourquoi, alors que la sécurité extérieure des Français est fondée sur la dissuasion, la sécurité intérieure en ferait-elle fi ?* »

Gênées par ce discours, qui a remplacé dans le débat politique celui sur le changement, la C.G.T. et la C.F.D.T. estiment que le projet porte atteinte aux « *libertés syndicales* ». C'est ce qui les a poussées à entrer — tardivement — dans la bataille, après que les syndicats de magistrats et d'avocats, lassés de ferrailler seuls, se sont tournés vers elles.

Tel qu'il a été voté par les députés, le texte fait peser sur les agriculteurs, syndicalistes et usagers des transports en commun, coupables de barrer des routes ou d'occuper des voies, la menace de deux ans maximum d'emprisonnement. Certains articles du code pénal ont été refondus afin de réprimer plus sévèrement celui qui aura détruit ou détérioré « *un bien quelconque lui appartenant* ». Comme le note le syndicat de la magistrature, la rédaction de cet article est si vague qu'il peut très bien servir à sanctionner des paysans brûlant leur récolte devant une préfecture.

Une autre disposition du texte prévoit de réprimer plus durement celui qui aura participé à une « *association de malfaiteurs* », sur le point de commettre les délits de « *dégradation* » ou de « *détérioration* ». Comme le remarque encore le syndicat de la magistrature, ce texte permettra de sanctionner les participants à une réunion syndicale, au cours de laquelle seront évoqués des moyens d'action « durs ». On comprend que MM. Maire et Séguy, occupés qu'ils sont à échanger des volées de bois vert, aient malgré tout jugé nécessaire d'organiser une riposte commune.

La majorité bien en main

Celle-ci a peu de chance d'ébranler M. Peyrefitte qui, sur ce point, tient la majorité bien en main. On l'a vu à l'Assemblée où les députés, tout en atténuant la nocivité du texte, en ont accentué, sur certains points, la sévérité. C'est le cas des amendements d'origine R.P.R. qui légalisent les contrôles d'identité dits de police administrative et qui interdiront, lorsqu'ils auront force de loi, à tout citoyen de se promener dans la rue sans papiers. Sur ce point aussi, le thème de la sécurité a rencontré un écho très favorable parmi les députés de la majorité.

Si les juristes qui se sont élevés vigoureusement et presque unanimement contre le projet n'ont obtenu que des succès partiels, c'est faute d'avoir trouvé un relais populaire suffisant, la journée de jeudi n'apportant pas une preuve décisive *a contrario*. Les débats du Sénat se ressentiront de ce demi-échec.

Non que ces juristes aient totalement échoué : on n'a guère apprécié, par exemple, à l'Elysée, les manifestations de rue, en robes, d'une corporation acquise s'il en est à la majorité. Les remous suscités par ce tollé ont conduit M. Giscard d'Estaing à intervenir deux fois. La première, au cours de sa conférence de presse du 26 juin en insistant sur le fait que le Sénat aurait à se saisir du texte. Manière de dire que des amendements pourraient y être apportés. La seconde, de façon détournée, en exemptant, le 14 juillet, huit mille condamnés à quinze jours de détention et en laissant aux juges de l'application des peines, que le projet sécurité et liberté réduit, dans certains cas, au rôle de simple potiche, le soin de porter la grâce présidentielle à un mois. Quand on se souvient des déclarations de M. Peyrefitte sur la nécessité de rétablir la « *certitude de la peine* », on se demande s'il ne s'agit pas d'un désaveu.

Les déclarations de M. Giscard d'Estaing et la volonté d'un grand nombre de senateurs de la majorité d' « améliorer » le texte montrent que les adversaires du projet disposent d'une certaine marge de manœuvre. Celle-ci pourtant est étroite. Choisi avec soin, le rapporteur du texte, M. Pierre Carous, sénateur R.P.R. du Nord, docteur en droit et ancien avocat, se présente comme un « *ami* » de M. Peyrefitte qu'il qualifie de « *libéral* ». S'il souhaite l'accord du plus grand nombre de ses collègues sur le texte, il n'acceptera pas de le vider de sa subtance.

Le maire de Valenciennes, qui est M. Carous, se souvient de la mise à sac, en février 1979, de la chambre patronale de la métallurgie par des manifestants venus, pour certains, d'Usinor-Denain. Nul doute qu'il ne fléchira pas sur les articles qui émeuvent les syndicats. Et s'il considère qu'on a été un peu loin sur les contrôles d'identité, il ne faut pas attendre de lui d'autres modifications que celles qui sont nécessaires pour rendre le texte plus présentable aux yeux du Conseil constitutionnel.

Un rapport de forces déterminant

A la chancellerie, où on a enregistré sans déplaisir l'échec aux élections sénatoriales de dimanche de MM. Pierre Marcilhacy (non inscrit) et Marcel Champeix (P.S.) qui auraient, en commission des lois, donné du fil à retordre aux partisans du texte, on se garde bien de lever un voile sur les intentions de M. Peyrefitte. Une chose est sûre : les modifications mineures annoncées au terme de la réunion, la semaine dernière, autour du ministre, des chefs de cours (*le Monde* du 25 septembre) ne sauraient être considérées comme les ultimes concessions que le gouvernement est disposé à accepter. On n'en saura guère plus tant que la commission des lois ne sera pas élue et que le rapport de forces, déterminant pour l'avenir du projet, entre partisans et adversaires du texte ne se sera pas mieux dessiné

BERTRAND LE GENDRE.

Deux analyses du texte

Avant l'examen par le Sénat du projet sécurité et liberté, deux journaux ont publié une analyse détaillée de ce projet tel qu'il a été voté par les députés.

La Gazette du Palais a fait appel à Denis Périer-Daville, docteur en droit, pour cette analyse. Les deux numéros datés 24-25 et 26-27 septembre, dans lesquels cette analyse est parue, peuvent être commandés, au prix de 10.45 F chacun, franco de port, à la rédaction du journal, 12, place Dauphine, 75001 Paris.

Justice, organe du Syndicat de la magistrature, consacre dans son numéro de septembre un long article au projet Peyrefitte et à ses « dangers ». L'intégralité du texte voté par les députés figure, sous forme de cahier encarté, dans ce numéro, qui peut être obtenu, au prix de 12 francs, à l'adresse du journal, B.P. 155, 75523 Paris Cedex 11.

« Rock against Peyrefitte »

Un meeting de soutien à M. Jacques Bidalou, suspendu le 16 juillet de ses fonctions de juge d'instance à Hayange (Moselle), n'aurait pas attiré un chat ou peu s'en faut. Le concert organisé en sa faveur, jeudi 2 octobre, à Paris sous le titre *Rock against Peyrefitte*, a fait salle comble : trois mille personnes avaient envahi la Mutualité.

Curieuse riposte à des poursuites disciplinaires qu'un concert de rock ! A cela, M. Bidalou répond : le rock, c'est la vie, le projet Peyrefitte, son contraire, la volonté d'étouffer les libertés et de briser toute résistance. Le message a été reçu cinq sur cinq. Au point que certains syndicalistes habitués au ronron des meetings de « soutien » n'en revenaient pas d'une telle affluence. Certains discours militants ne passent plus. Le rock, lui, cimente. C'est le *protest song* de ces temps de crise.

Il y avait là des punks hirsutes, efflanqués comme des chats de gouttière, d'ex-« maos » revenus de leurs illusions, des loubards de banlieue qui n'avaient jamais mis les pieds à la Mutu, des autonomes... assurant le service d'ordre et des militants trotskites se déhanchant comme Travolta.

Chauffée à blanc par les *riffs* de Naphtaline et de Sapho, la foule, survoltée, a fait une ovation à Jacques Higelin, artiste-Protée passant avec virtuosité des claviers à sa guitare. Dans la lumière bleutée, Higelin rocke, blues, enchaine avec un boogie, titube ruisselant sur le bord de la scène, boxe un adversaire imaginaire, s'ébroue, retourne à ses instruments. La foule compacte tangue dans une chaleur moite, frappe dans ses mains, exulte.

Le rock dérange et fait peur. Interdit de télévision ou presque, il est, à la radio, relégué à des heures tardives. Avec ce pied de nez aux institutions, M. Bidalou s'est assuré la sympathie de trois mille « fans », dont cinq cents, accueillis gratuitement après que les organisateurs se furent aperçus qu'ils seraient rentrés dans leurs frais.

B. L. G.

● *Force ouvrière*, qui ne s'est pas associée à la journée nationale d'action contre le projet Peyrefitte, souligne que, à la suite de ses interventions, certains aspects « *négatifs* » du texte « *ont été supprimés ou modifiés* ». Pour F.O., le texte actuel comporte néanmoins « *des dispositions sujettes à critiques* ». « *L'application qui pourrait en être faite*, souligne-t-elle, *constituerait un danger pour le droit de grève et la liberté de manifestation.* »

ÉDUCATION

APRÈS L'ÉCHEC DES GRÈVES DE RENTRÉE

L'unité syndicale demeure, mais...

La rentrée scolaire s'est achevée le 29 septembre avec l'académie de Montpellier : elle avait *commencé* le 9. Cette rentrée, que certains prévoyaient agitée, a été la plus calme de ces dernières années.

Pourtant des mots d'ordre d'action avaient été lancés par plusieurs syndicats (1) dans le second degré, échelonnés en fonction des dates de rentrée jusqu'au 7 octobre.

Longtemps menaçantes, puisque préparées depuis le mois de juillet, les actions de grève annoncées par plusieurs syndicats d'enseignants pour la rentrée n'ont pas eu l'ampleur souhaitée par leurs organisateurs. Le climat politique et syndical, le paysage social, ont lourdement pesé dans la décision des enseignants de ne pas répondre dans leur grande majorité aux mots d'ordre. Rares sont les sections qui ont annoncé des taux de participation supérieurs à 25 %. Dans la Sarthe, la manifestation qui devait marquer la journée de grève du 18 septembre a dû être annulée faute de participants. Il s'en est fallu de peu qu'il en soit de même à Amiens.

Les militants communistes ont été, dès le début du mois de juillet, les premiers à occuper le terrain par l'intermédiaire de la tendance Unité et action de la FEN qu'ils animent. C'est au nom de cette tendance que des sections départementales du Syndicat national des instituteurs ont appelé leurs adhérents à cesser le travail. La plupart ont dû ensuite y renoncer. C'est, au nom de la *même tendance, mais avec un peu* plus de prudence, que le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) anticipait sur les décisions du Front du second degré — dont il fait partie en compagnie de cinq autres syndicats affiliés à la FEN, la C.G.T. et à la C.F.D.T. — en annonçant dès le début des vacances qu'il pourrait y avoir une grève à la rentrée. C'est lui aussi qui a imposé à ses partenaires un calendrier de grèves, certes échelonnées par académie, mais fixées au niveau national.

Premiers partis en guerre, les communistes ont été les premiers à rencontrer l'adversaire. Le ministre de l'éducation, d'abord, qui n'a pas *manqué d'en faire* sa cible favorite dès les premiers jours de septembre, les secrétaires généraux de la FEN et du S.N.I.-P.E.G.C., ensuite, qui leur reprochent de vouloir « déstabiliser » leur syndicat. A l'image du pays, en ce début de campagne pour l'élection présidentielle, le milieu enseignant retentit des divisions entre les partis de gauche, d'une part, entre la C.G.T. et la C.F.D.T. d'autre part. Les enseignants, qui, à la base, ne sont pas aussi fortement politisés que les directions syndicales — ainsi le SNES, par exemple, doit-il compter avec des adhérents qui ne sont pas majoritairement communistes, — n'aiment guère dans l'ensemble être suspects de politisation. D'autant plus qu'on leur reproche, en outre, d'être des « *nantis* » selon l'expression chère au premier ministre. « *Nous nous sentons un peu coupables de faire grève après deux mois et demi de vacances, alors que l'opinion publique a de plus en plus l'impression que nous sommes des privilégiés* », a expliqué un professeur à notre correspondant à Grenoble.

Plus d'illusions

Dans d'autres villes, nos correspondants ont recueilli d'autres témoignages sur l'inopportunité de faire grève dès les premiers jours de classe, mais aussi des interrogations sur le mouvement lui-même. « *Il faudrait d'autres moyens d'action. L'an dernier, nous n'avons rien vraiment obtenu de cette manière* » ; « *ras-le-bol de la grève-alibi* » ; « *La grève est devenue une sorte de rite qui n'impressionne plus les ministres* ». Telles sont quelques-unes des déclarations faites à Nancy, à Rouen, à Grenoble, par des professeurs qui autrefois suivaient les mots d'ordre, mais avouent aujourd'hui ne plus « *se faire d'illusions* ». A quoi bon, dans ces conditions perdre une nouvelle journée de salaire ?

Au découragement s'ajoutent la mauvaise diffusion, dans certains cas, des mots d'ordre et le fait que, dans plusieurs académies — telles Nantes ou Grenoble, — la rentrée, de l'aveu même des responsables syndicaux, a été beaucoup mieux préparée et *maîtrisée* par les rectorats.

Pour les syndicats du Front du second degré, l'heure est au bilan mais pas à la rupture. Le syndicat des enseignants *C.F.D.T.* (SGEN) continuera donc à voisiner avec deux syndicats de la C.G.T., et le Syndicat national des collèges (S.N.C., modéré), avec le SNES, qui appelle pourtant les professeurs de collège à rejoindre non pas le S.N.C. mais son concurrent le S.N.I., pour renforcer *la tendance* Unité et action dans la FEN.

Chacun d'entre eux analyse différemment le bilan de l'action de la rentrée. Pour le SGEN, c'est un échec dont il convient de tirer les leçons. Le S.N.C. — *qui se veut* preuve vivante de la « *non-politisation du mouvement* » s'attendait à des « *difficultés après le matraquage politique* » du *gouvernement* et de la FEN mais ne parle pas d'échec. Au Syndicat national des enseignements techniques C.G.T. on espère que les dernières grèves du calendrier de rentrée seront mieux suivies. Seul le SNES considère qu'il s'agit d'un « *moment important, compte tenu du contexte* ». En dépit de leurs tiraillements voire de leurs divergences, les six partenaires du Front du second degré affirment leur volonté de rester unis pour recréer une dynamique syndicale et peut-être ainsi endiguer le mouvement de désyndicalisation. Il est vrai aussi que les militants proches du parti communiste ne tiennent pas à rester seuls en tant que tels, dans l'action, tandis que leurs partenaires n'entendent pas leur *céder le terrain. L'unité demeure* donc, mais chacun se réservant d'organiser des actions spécifiques. Une chose est sûre dans l'immédiat : il n'est pas question de grève de vingt-quatre heures au moment du débat budgétaire au Parlement.

CATHERINE ARDITTI.

(1) Syndicat national des enseignements de second degré (SNES, FEN), Syndicat national de l'éducation physique (SNEP, FEN), Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN, C.F.D.T.), Syndicat national des enseignements techniques et professionnels (S.N.E.T.P., C.G.T.), Syndicat national des collèges (S.N.C.), Syndicat général des personnels de l'éducation nationale (SGPEN, C.G.T.)

Au lycée de Chamalières

M. GISCARD D'ESTAING DÉFINIT LES MISSIONS DU SYSTÈME ÉDUCATIF

Inaugurant, jeudi 2 octobre, le lycée polyvalent de Chamalières (Puy-de-Dôme), M. Giscard d'Estaing a prononcé un discours où il s'est attaché à définir les missions du système éducatif (nos dernières éditions datées 3 octobre). Affirmant que l'école doit à la fois rester « ouverte à la réalité de notre temps » *et demeurer* « la gardienne de notre culture et de notre savoir acquis », *le président de la République a particulièrement insisté sur* « l'égalité des différentes formes de savoir ».

RÉGRESSION

Derrière l'échafaudage des mots, l'évolution est sensible. Recevant le 1er juillet 1977, dans la salle des fêtes de l'Elysée, les lauréats du concours général, le président de la République affirmait qu'« *il n'est pas d'inégalité moins supportable que l'inégalité des chances* (*le Monde* du 2 juillet 1977). Baptisant à cette occasion « *reforme du collège unique* » la réorganisation du premier cycle de l'enseignement secondaire menée par M. René Haby, il s'inquiétait du poids des « *handicaps dus à l'origine sociale et à l'environnement culturel* ».

Aujourd'hui, rien de tel. Dans le discours prononcé jeudi 2 octobre au lycée de Chamalières, certaines expressions et mots-clefs disparaissaient. Au thème de l'égalité des chances et de la démocratisation succède celui de « *l'égalité des différentes formes de savoir* ». A quoi bon se culpabiliser puisqu'au bout du compte l'« *excellence* » est partout, ligne de partage universelle, à la chaîne de Renault comme à Polytechnique ? A quoi bon se préoccuper de la reproduction des inégalités sociales par l'institution scolaire, puisqu'on assure que désormais toute hiérarchie des savoirs est bannie, que le travail manuel est réhabilité, qu'aucune discipline n'est plus noble qu'une autre ?

Discours irréel qui semble cacher une régression. Ne peut-on penser en effet que l'ordre des priorités s'inverse ? D'autant plus que le ministre de l'éducation paraît fermement convaincu qu'« *il n'y a pas d'échec scolaire* » (*le Monde* daté 30 août - 1er septembre). La recherche de l'égalité des chances, qu'elle fût ou non utopique, traduisait le désir de combattre les fatalités socio-culturelles à l'école. La proclamation de l'égalité des savoirs, par-delà sa générosité apparente, en prend au contraire son parti. « *Chacun à sa place* », dit en somme le président de la République, mais en ajoutant, bon prince, « *avec dignité* » et « *sans culpabilité* ».

EDWY PLENEL.

DÉFENSE

M. Bourges s'en prend à la proposition du R.P.R. de réduire la durée du service militaire

Dans le numéro d'octobre de la revue *Défense nationale*, M. Yvon Bourges, ministre de la défense, qui vient d'être remplacé à ce poste par M. Le Theule, s'en prend à la proposition de loi déposée par M. Yves Lancien, député R.P.R. de Paris, préconisant la coexistence d'un corps de bataille faisant appel à des volontaires mieux instruits (dans le cadre d'un service de dix-huit à vingt-quatre mois), et d'un service militaire et de défense civile (avec une durée de quatre mois) suivi de périodes courtes de réserve (une semaine) jusqu'à trente-cinq ans (*le Monde* du 3 juillet 1980).

Vice-président de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, M. Lancien reprenait, dans ses grandes lignes, une proposition de réforme du service militaire élaborée par le groupe d'études spécialisé du R.P.R., parti auquel adhère M. Bourges.

D'autre part, M. Michel Aurillac, député R.P.R. de l'Indre, a rappelé à l'occasion des journées parlementaires R.P.R., que le service national s'intègre mal aujourd'hui à la stratégie de la dissuasion. « *De surcroît, la faiblesse de l'équipement et de l'entraînement ne garantit*, a-t-il dit, *ni l'efficacité militaire ni l'entretien de l'esprit de défense. (...) Mieux vaudrait donner à six divisions blindées les chars, les stocks, les moyens de transmission et d'acquisition des objectifs, la défense aérienne (...) plutôt que de disperser nos matériels à des doses homéopathiques à huit divisions blindées et quatre divisions d'infanterie, toutes à demi impuissantes. La défense en profondeur du territoire (contre les sabotages, les parachutages, les attentats) pourrait alors être efficacement assurée par les citoyens en armes.* »

« *Maintenir la conscription par principe et le faire pour un service de quatre mois ne répond pas aux exigences d'une défense digne de ce nom*, répond M. Yvon Bourges. *Il est tellement évident qu'un tel délai ne permet ni de former utilement des combattants ni d'assurer une disponibilité opérationnelle acceptable que M. Lancien, qui doit en avoir conscience, propose de cantonner les appelés dans une sorte de garde territoriale* », constate encore M. Bourges.

Estimant qu'une telle perspective crée, à terme, « *deux armées* », le ministre de la défense affirme : « *En réalité, c'est une tout autre politique de défense qui découle du service de quatre mois.*

» *M. Lancien ne le cache pas, d'ailleurs. Pour lui, les effectifs actuels des armées ne sont justifiés que dans la perspective de leur engagement dans un cadre classique. Il ne retient, pour sa part, qu'une seule mission pour notre armée : la couverture de l'arme nucléaire.*

» *C'est donc dans cette seule hypothèse qu'il limite sévèrement les forces ayant une réelle capacité militaire composées d'engagés, et qu'il réserve aux appelés un service de défense civile. C'est la politique du tout - nucléaire. Elle conduit au repli de la France sur elle-même, ses armes nucléaires constituant en quelque sorte une ligne Maginot moderne. Mais une ligne Maginot se contourne, l'alternative du tout ou rien est irréaliste et la sécurité nationale ne peut être dissociée de notre environnement européen. C'est donc une France neutraliste qu'implique ce projet* », conclut M. Bourges.

RELIGION

LES TRAVAUX DU SYNODE ROMAIN

Mgr Ernst (Pays-Bas) souhaite que l'Église réexamine ses critères de légitimité de la contraception

Cité du Vatican — Au fil des interventions, le synode sur la famille prend progressivement conscience de l'incohérence de la situation actuelle. Le fossé s'élargit sans cesse, d'une part, entre la doctrine conjugale et la pastorale *des prêtres, d'autre part*, entre les principes de l'Eglise sur le divorce, la contraception, l'avortement ou les relations préconjugales et la manière dont les couples vivent leur relation.

Le mot confusion revient fréquemment dans les communications de ces derniers jours. Il n'est plus possible, semble-t-il, de pratiquer la politique de l'autruche. Une loi universellement violée est-elle encore digne de ce nom ? De nombreux Pères pressent le synode de procéder aux réajustements nécessaires et de faire en sorte que le droit canon, la théologie et la pratique pastorale trouvent un équilibre cohérent et ajusté aux réalités. Beaucoup d'évêques demandent que le légalisme envahissant cède la place à la compréhension des situations, que les chrétiens soient encouragés et non traumatisés ; que l'on cesse d'imposer des fardeaux disproportionnés et que l'on fasse appel au bon vouloir des fidèles plutôt qu'à des sentiments de crainte.

Ainsi se trouve *implicitement* condamnée une philosophie « essentialiste » au profit d'une conception existentielle. Cela ne va pas sans mal, car le poids des habitudes pèse lourd. L'Eglise romaine ne se renie pas facilement, et lorsqu'elle le fait, elle n'en convient guère.

De notre envoyé spécial

Dans les deux exposés de Mgr Jacques Jullien, évêque de Beauvais, et de Mgr Gilbert Duchêne, évêque de Saint-Claude, le 1er octobre, on trouve ample matière à réflexion.

Pour le premier, « *la qualité de l'amour ne se pose ni ne se pèse d'abord en termes de moyens* ». Certes les moyens de contraception ne sont pas « *innocents* » et « *l'Eglise ne peut en aucune façon cautionner une civilisation qui réduit la sexualité à un bien de consommation facile* », mais les moyens dits naturels « *ne sont pas encore praticables par tous les couples : nombre de foyers « généreux » se heurtent à des difficultés quasi insurmontables* », comme l'ont rappelé les laïcs de France dans la consultation faite récemment en vue de préparer le synode. Il faut « *absolument* », ajoute Mgr Jullien, aider les couples et instaurer « *un climat de confiance et non d'angoisse. Les moyens sont importants : ils ne sont pas le plus important* ».

Quant à Mgr Duchêne, il affirme que la théologie et le droit canon n'ont pas jusqu'ici de réponses suffisantes aux situations nouvelles à propos du mariage des baptisésé, dits « *mal-croyants* » (1). L'« *hypocrisie* » est monnaie courante. L'Eglise accule certains couples à vivre dans le concubinage et ne tient guère compte de la valeur de leurs engagements humains. L'évêque cite, d'autre part, la commission théologique internationale officielle qui affirme que le mariage des non-croyants pose des points d'interrogation demeurés sans réponse. Mgr Duchêne réclame la constitution d'un comité *ad hoc* d'évêques et de théologiens.

La veille, deux cardinaux français avaient apporté leur contribution : Mgr Roger Etchegaray, archevêque de Marseille et président de la conférence épiscopale française, et Mgr Alexandre Renard, archevêque de Lyon.

Le style de l'archevêque de Marseille n'a pas échappé à une certaine rhétorique et à un ton emphatique, ce qui n'est guère dans ses habitudes. Il était question de la « *mission prophétique de l'Eglise* » qui donne « *une lecture inattendue, renversante, transfigurante de ce qui se passe au creux de la vie quotidienne. L'Eglise dit aux couples chrétiens : « O couple, reconnais ta » dignité ; tu es l'image en pleine » chair du mystère de Dieu. » La requête propre aux jeunes d'aujourd'hui de faire naître une « civilisation d'amour » (Paul VI) n'est pas une utopie. Le mariage chrétien permet de sortir des fatalités biologiques ou sociales qui le guettent. Les couples sont le sel de la terre. Ne sont-ils pas sel de la terre, ces parents qui, devenus père et mère, d'enfants qui brisent leur patrimoine de foi et d'éthique, se sont risqués en des patiences et des recherches exigeantes en vue d'une nouvelle aurore ?* »

En terminant, Mgr Etchegaray évoque les « *handicapés de l'amour* » qui doivent eux aussi être atteints dans leur échec par la Bonne Nouvelle.

Plusieurs interventions ont traité d'une des difficultés les plus courantes des familles : la misère matérielle, le chômage, les logements indignes, les migrations massives, l'iniquité du système économique, l'écart grandissant entre nations riches et pays pauvres (NN. SS. Alberto Luna Tobar, évêque auxiliaire d'Equateur ; Juan Landazuri Ricketts, archevêque de Lima au Pérou ; Dennis Harold De Jong, évêque de Ndola en Zambie ; Derek Worlock, archevêque de Liverpool). Ce dernier a parlé des mariages qui échouent, précisant :

« *Souvent ces personnes désirent le rétablissement de la pleine communion eucharistique. Allons-nous toujours répondre de manière négative de peur que le lien matrimonial ne soit affaibli ? Ecoutons l'avis des prêtres et des laïcs expérimentés* ».

Les Africains tiennent une place importante au synode, ne serait-ce que numériquement (37 évêques sur 216). Les uns font ressortir que l'alliance matrimoniale *résulte d'un processus par étapes* qui enlève toute signification aux expressions telles que « *prénuptial* » ou « *mariage à l'essai* » (Mgr André Kaseba du Zaïre). Mgr Francis Arinze, du Nigéria, demande que la polygamie, qui reste un « *sérieux problème* » soit considérée avec « *patience* ». Mgr Bernard Yago, d'Abidjan (Côte-d'Ivoire), n'hésite pas à préconiser que le mariage coutumier soit élevé au rang de sacrement et réclame, à l'aide d'une expression imagée, que l'on offre aux époux chrétiens un « *service après vente* » efficace.

Mgr Gabriel Wako Zubeir, archevêque coadjuteur de Khartoum (Soudan), indique que dans son pays beaucoup de diocèses n'enregistrent qu'un seul mariage à l'église par an. Pourquoi ? Parce que « *le rite de l'Eglise est étranger à la vie des gens et a été réduit à une bénédiction de nature formelle. L'action pastorale pour le mariage est réduite aux préparatifs immédiats pour sa célébration et exclut pratiquement l'ensemble de la famille, les anciens et la communauté. La célébration elle-même a pour centre le prêtre, même si les couples sont les ministres du sacrement. Les distances et un manque aigu de prêtres rendent la célébration du mariage quasi impossible pour la majorité des croyants au Soudan. Nous avons donc à revoir le rite catholique du mariage* ».

L'intervention de Mgr Hubert Ernst, évêque de Breda (Pays-Bas), mérite une place à part pour son courage et sa pertinence. Cet évêque est seul à représenter ici son Eglise et il le fait avec la vigueur propre à son pays.

« 1) *L'identité de la famille chrétienne*, dit-il, *n'est pas toute faite. Elle est à chercher et à trouver grâce à l'apport des époux, des théologiens, des philosophes et des experts en sciences humaines.*

» 2) *Un clivage existe entre la foi telle qu'elle est vécue et les déclarations du magistère. Ce n'est pas à cause de l'égoïsme ou du matérialisme des foyers mais en raison des responsabilités que ceux-ci ont à exercer. Que le synode cherche à combler ce fossé.* »

3) Pour ce qui concerne la régulation des naissances, « *l'Eglise ne craint pas de prolonger sa doctrine par des applications auxquelles elle donne un caractère obligatoire. La question se pose de savoir quelle intervention dans le domaine biologique respecte les limites naturelles et quelle autre l'outrepasse. Les critères de la légitimité des interventions biologiques ont besoin d'un examen plus poussé.*

» 4) *Ne serait-il pas souhaitable que le magistère propose son enseignement sur le mariage d'une façon aussi réservée qu'il le fait quand il s'agit de la doctrine sociale de l'Eglise ?* »

C'est la première fois à ce synode qu'un évêque osé tenir sur les moyens contraceptifs un langage aussi précis et aussi ouvert.

HENRI FESQUET.

(1) « Mal-croyants » ! L'expression n'est pas heureuse et elle a déplu. Mieux vaudrait sans doute dire « semi-croyants » ou « plus ou moins croyants » afin de ne pas réserver aux chrétiens fervents un label moralisateur difficile à attribuer. Qui peut, en effet, se vanter d'être un bon croyant ? Et qui peut juger la foi des autres ?

Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

HUMOUR ET TECHNIQUE

Vingt-cinq bougies pour Disneyland

La société Walt Disney a signé, le 11 septembre, un *contrat* avec l'Office technique des loisirs et du tourisme (O.T.L.T.), dont le délégué général est M. Alain Sérieyx, ancien directeur du tourisme au ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs. Ce contrat prévoit la prise en charge par l'O.T.L.T. de l'animation et de la gestion de la future maison des provinces de France à Disneyworld (Floride). *D'autre* part, l'O.T.L.T. étudie le projet d'un parc des loisirs conçu sur le modèle de Disneyworld, mais « européanisé ». Ce parc pourrait être créé dans le sud-est de la France. La décision sera prise à la fin de l'année 1981.

DISNEYLAND. La terre de Disney. L'extraordinaire succès des personnages créés par le grand dessinateur explique la fascination qu'exercent sur le public américain et les touristes étrangers ces deux royaumes imaginaires et féeriques que constituent Disneyland et son grand cousin Disneyworld : plus de deux cents millions de visiteurs à eux deux.

Ouvert le 17 juillet 1955, Disneyland fête cette année son vingt-cinquième anniversaire. Situé sur la côte Ouest des Etats-Unis, à une heure de voiture du centre de Los Angeles, le village accueille chaque jour sur ses 73 *hectares* un flot impressionnant de visiteurs que seule une organisation impeccable permet d'endiguer. Il se divise en sept territoires différents : Main Street U.S.A., Adventureland, New-Orleans Square, Bear Country (le pays des ours), Frontierland, Fantasyland, Tomorrowland (la terre du futur), évoquant chacun un thème à travers un certain nombre d'attractions répertoriées de A à E, de la plus banale à la *plus spectaculaire*.

Pour voir l'essentiel en une journée, il vaut mieux arriver tôt et se précipiter sur les divertis*sements de* la catégorie E, tout en évitant soigneusement — contrairement aux recommandations des guides — les carnets à prix réduits. Ceux-ci n'ont en effet rien d'avantageux puisqu'ils obligent à payer pour des attractions que l'on ne visitera jamais. La meilleure solution consiste donc à se procurer à l'intérieur du parc des tickets « E », qui, achetés par cinq, reviennent trois fois moins cher (1).

Les attractions sont d'un intérêt inégal, mais certaines constituent de véritables petits chefs-d'œuvre d'humour et de *technicité*. Ainsi dans « Les pirates des Caraïbes », les visiteurs sont-ils placés dans de petites barques à l'intérieur desquelles ils traversent des scènes de pillage, des incendies et même une bataille navale, le tout reconstitué à l'aide de robots articulés et déguisés.

La « Maison hantée » promène ses victimes à travers des dédales inquiétants avant de les faire *assister* à un grand bal donné par les fantômes et de leur faire visiter un cimetière bien animé, au *son de sirènes* et de ricanements d'outre-tombe.

« *It's a small world* » (c'est un petit monde) invite les visiteurs à une balade poétique sur les cinq continents grâce à ses ravissantes marionnettes rappelant tous les pays du monde.

Enfin, comme il n'y a pas de parc d'attractions sans moments de frisson, la « Montagne de l'espace » offre, à ceux qui ont le courage d'affronter... la plus longue queue du village, un véritable voyage intersidéral. La particularité de cette montagne russe réside, en effet, dans le fait que hormis le *scintillement* des étoiles et les lueurs provoquées par le passage des météorites, tout se passe dans l'obscurité. C'est superbe et enivrant.

Entre deux attractions, on peut aller déjeuner ou dîner au Blue Bayou, le plus beau restaurant du village, avec son décor extraordinaire qui donne vraiment l'illusion que l'on se trouve dans une plantation de Louisiane par une nuit d'été. On évite ainsi la cohue des pizzerias et surtout leur cuisine, dont personne, pas même un personnage de bande dessinée, ne voudrait. D'ailleurs, au royaume de l'imaginaire, business is toujours business. Tous les 100 mètres, des boutiques vous proposent un assemblage hétéroclite d'objets souvenirs qui va du chapeau de cow-boy au crochet du capitaine du même nom ; et rares sont les visiteurs qui quittent le parc sans le tee-shirt, la cas*quette* ou la *sucette géante* à l'effigie de leur personnage favori. Mais si la multinationale Disney est la plus active, les autres ne sont pas absentes au rendez-vous : Pepsi-Cola offre une revue dansante, McDonnel Douglas présente une mission sur Mars, Goodyear promène les *visiteurs à travers Tomorrowland*, Bell propose un film sur écran circulaire de 360 degrés, et « *It's a small world* » a été réalisé grâce à la Bank of America.

Equipements touristiques

Le capitalisme ne perd pas ses droits non plus à Disneyworld. Construit entre 1966 et 1971 sur 11 128 hectares — soit la surface de San-Francisco, — Disneyworld offre autour d'un parc d'attractions quasiment identique à Disneyland un *immense complexe touristique* comprenant notamment un hôtel moderne de plus de mille chambres, un hôtel polynésien, des villas à louer, un camping de huit cents places et des sites spécialement aménagés. Situé à proximité d'Orlando, en Floride, Disneyworld est la destination de l'immense majorité des touristes qui affluent chaque jour à l'aéroport local. Autant dire que ces derniers sont attendus de pied ferme. Un exemple : alors que les cars prennent 5 dollars et demi pour le trajet aéroport-Disneyworld, les taxis demandent invariablement 22 dollars pour quatre person*nes. Et tout le reste est* à l'avenant : hôtels, restaurant, etc. Si Mickey reste le héros le plus populaire des personnages de Disney, nul doute qu'à Orlando il ait été supplanté par Oncle Picsou !

Reste qu'on s'amuse vraiment à Disneyland et à Disneyworld. Dans un univers totalement isolé du monde extérieur et de ses préoccupations, les problèmes économiques, politiques ou militaires, la simple actualité semblent loin, très loin. Royaume de l'artificiel, paradis de l'évasion où les gens célèbrent leur joie d'être en famille et de pouvoir oublier leurs soucis.

Les parcs de Disney constituent également un modèle pour tout ce qui concerne l'encadre*ment* et l'organisation. Tout est propre, net, en parfait état. Pas une poubelle pleine qui ne soit vidée dans le quart d'heure qui suit. Devant toutes les queues, des panneaux indiquent le temps d'attente nécessaire. Dans la plupart des attractions, des aménagements sont prévus pour les handicapés.

Ainsi s'explique le succès des royaumes de Walt Disney, monde de l'imaginaire, où les enfants arrivent à vivre leurs rêves et où les adultes tentent de rêver leur vie.

BERNARD SPITZ.

(1) Cinq tickets « E » pour 3,50 dollars.

NOBLES ROSÉS

Route des vins en Provence

SUR cette *route* qui va d'abbayes en châteaux, de vignobles en caves, de Saint-Tropez en gorges du Verdon, l'émerveillement a des oreilles autant que des yeux et du palais. Le vin qu'on fait tourner sept fois dans sa bouche donne une langue riche en vocabulaire à toute la famille de ses servants, chevaliers et hérauts, depuis le viticulteur en sa vigne jusqu'au redoutable critique en tournée venu proclamer le cru-Goncourt ou désigner le cancre de la classe. Comme autant de caresses, des mots savoureux dansent autour du « *corps* » d'un vin qui sous sa « *robe* » lumineuse va se révéler « *long en jambe* », « *tendre* » ou « *nerveux* », « *élégant* » ou « *chaud* ». Ce langage d'amoureux autant que d'initié, on l'entend, certes, sur toutes les routes du vin qui tournicotent en France, mais voilà qu'il a perdu pour un autre ses accents bourguignons, bordelais ou champenois. Il chante en provençal.

Quoi ? De quoi se mêle-t-il, ce « *petit rosé de vacances à boire glacé* » ? Se hausser le col dans sa bouteille fantoche jusqu'à vouloir sa route, comme les grands ? C'est fait. Elle existe. Sur ses 400 kilomètres que d'images toutes faites et d'idées reçues roulent au fossé, verre en main ! *Petit ? Rosé ? Glacé ? Vacances ?* Autant de clichés à reprendre, mot à mot.

Outre les lettres de noblesse des plus anciens — *signées*, notamment, par Mme de Sévigné, — ces « petits-là » ont reçu leurs grands diplômes en passant successivement des examens difficiles : reçus V.D.Q.S. en 1952 les « côtes de Provence » ont été couronnés A.O.C. (1) dès 1977 (les recalés sont restés « vins de table », *qui régressent*, et « vins de pays » qui, entre nous, méritent souvent le détour). Aux élus, l'INAO (Institut national des appellations d'origine) n'a pas fait de fleurs. Le club des aristocrates ne veut pas de taches à son blason qui par ces temps de dure exportation vaut de l'or. Stricte délimitation des terroirs, encépagement noble — avec arrachage des roturiers, — degré minimum, rendement *déterminé à l'hectare, analyses* sous contrôle de la répression des fraudes et, pour finir, comparution — anonyme — devant un jury de docteurs ès vins.

Quatre itinéraires

Long effort, donc, joyeusement consenti par des viticulteurs heureux de retrouver leur tradition d'avant 1885, quand le *phylloxéra ne les avait pas ame*nés à se tourner d'abord vers la quantité. Au bout de ces retrouvailles et des progrès de trente ans, allez faire un tour, par exemple, à Collobrières (cave coopérative), dans les Maures de l'automne, ou du côté des Arcs (château Saint-Pierre, Hauts Saint-Jean), tâtez, et dites si ces rosés sont des « petits vins » ! A ne pas boire « glacé », surtout ! Frais seule*ment — de 8 à 10 degrés* centigrades — sous peine de gâcher leur fruité extraordinaire. Rosé, que de sottises a-t-on écrit sur ton nom ! Celle-ci, fréquente : « *Un bâtard, tiré d'un mélange de raisins rouges et de blancs* » ! Pis encore et entendu à la table voisine d'un restaurant, dans la bouche d'un « connaisseur » de passage : « *C'est un mélange de vin rouge et de vin blanc* »... A l'école, Monsieur ! *Essayez une fois de faire dans* votre verre cet horrible mélange et comparez ! Le rosé, Monsieur, est un vin — d'aussi noble et ancienne naissance que tout autre — obtenu, à partir de raisins rouges à pulpe incolore, soit par « saignée de cuve », soit par « pressurage direct », comme le vin blanc, avant que n'agissent les colorants. C'est tout. Pour le reste, il suffit de dire qu'il y a, en Provence comme partout, *rosé ou non, du meilleur* et du moins bon, et même du très-très ordinaire... Mais alors nous ne parlons plus d'A.O.C.

Au suivant de ces clichés ! De Provence, il n'est que rosés légers ? Oui. Comme, selon l'Anglais qui entrevit Dunkerque, il n'est de Françaises que rousses.

JEAN RAMBAUD.

(Lire la suite page 21.)

(1) V.D.Q.S. : Vins de qualité supérieure ; A.O.C. : Appellation d'origine contrôlée.

PÉTANQUE

« JE POINTE OU JE TIRE ? »

Nevers. — Les seizièmes *championnats du monde* de pétanque, qui ont été disputés à Nevers récemment, par trente-sept équipes représentant dix-neuf pays, ont été gagnés par la triplette suisse Camelique - Franzin - Savic, au terme d'une confuse partie marathon, contre les Espagnols Landa-Ortiz-Lopez.

Quand on m'a dit : « *Eh, le Cannois, il y a un championnat du monde de pétanque à Nevers. Tu devrais aller voir* », j'aurais dû me méfier. La pétanque à Nevers, cela ne pouvait être que suspect. Oh ! j'admets volontiers qu'il y a dans ce jugement un doigt de chauvinisme régionaliste et qu'on joue aussi bien aux boules au bois de Boulogne que dans les allées du Prado.

Mais voilà, on ne se refait pas. D'autant que dans me petite histoire personnelle de la pétanque, il *y* a Jo. C'était un pêcheur. Quand il avait fini de recoudre ses filets et que le soleil commençait à décliner derrière le Suquet, il se collait un mégot à la commissure des lèvres et sortait de son fourbi des boules d'acier luisantes qu'il polissait inlassablement avec un chiffon. Je suis sûr qu'il leur parlait amoureusement, mais je ne l'ai jamais entendu. Il calait ensuite confortablement sa bedaine que dissimulait mal un tricot rayé et apostrophait avec l'accent de Raimu quelques boulistes qui venaient au rendez-vous quotidien de la Pantiero. Le cercle des badauds se formait. La partie commençait.

Comme à la belote, tous les coups étaient permis. Car pour être complet, le plaisir de la pétanque ne consistait pas seulement à lancer des boules aussi près que possible du cochonnet.

Non, ce n'aurait été alors qu'un jeu d'adresse tout juste bon pour les Lyonnais. En fait, il n'y avait pas de bonne partie sans diatribes, monologues violents, exclamations ou bordées de jurons. C'était la « parlante », autant pour limer les nerfs des adversaires que pour le plaisir des spectateurs. Et Jo, il en débitait toute une litanie inimitable en italo-provençal que les garnements apprenaient pour se les relancer à la figure dans la cour de récréation. Puis une partie n'était pas vraiment une partie si l'un ou l'autre ne trichait pas un peu. Or, là encore, personne ne valait Jo pour déplacer le bouchon ou ramasser une boule, ni vu ni connu, je t'embrouille.

Enfin, une partie n'était vraiment sérieuse que si elle était intéressée. Oh ! des fortunes ne roulaient pas sur le sable du port ! Juste quelques billets de 1 000 qui changeaient de poche après un tir réussi ou à la fin d'une mène. Comme Jo et ses compères étaient toujours les *meilleurs, c'était eux qui* empochaient les billets et payaient les tournées d'apéro.

Voilà quelle était ma pétanque *mise à jour chaque été* depuis les culottes courtes lors de vacances sur les bords de la Méditerranée. Alors un championnat du monde sur les bords de Loire, cela m'a fait froncer les sourcils. Quand on me dit Nevers, je pense faïence ou Charolais mais pas boules. Et puis, un championnat du monde avec son corset d'officiels, de règlements et de sérieux, cela ne va pas à la pétanque. Bref, j'ai des craintes. D'abord parce qu'un foirail à bestiaux, même baptisé hall des expositions et garni de tréteaux, ne vaut pas une place ombragée par des platanes. Ensuite, parce que dans les rectangles tracés à la chaux, les triplettes paraissent en prison. Enfin, parce que la pétanque avec l'accent de Brooklyn, ce n'est pas très sérieux. Remarquez, des Américains qui s'appellent Pontois ou Fresnais, des Canadiens dénommés Dallard ou Maraudo et un Suédois qui répond au nom de Degortes, moi je veux bien, mais les seuls sur l'origine desquels on n'eut pas de doute furent les Thaïlandais et les Sénégalais. Enfin, on nous dit qu'il faut nous réjouir de ce que la Fédération internationale de pétanque réunisse désormais vingt-deux pays. Réjouissons-nous donc et regardons. Eh bien, *ma* pétanque, je ne la reconnais vraiment pas.

Les joueurs endimanchés

Certes la plupart des joueurs ont des trognes à ravir Fellini. Certes, il y a bien ici et là quelques-unes de ces mimiques iné*vitables que suscite toute partie*. Mais pas la moindre algarade, pas la moindre comédie. Ce sont des mènes appliquées entre gens bien élevés, comme on vous *jouait au set sur les courts de* tennis naguère. Et puis beaucoup de ces champions sont bizarres. Leurs boules, au lieu de les polir, les chauffer dans leurs mains, *ils les laissent par terre loin* du jeu, comme si elles étaient trop lourdes. Mais le pire de tout, c'est qu'on les a endimanchés, ces joueurs. Polos et pantalons *proprets, chaque équipe avec ses* couleurs. Alors que les boules, on y joue sans manière, tel qu'on quitte le boulot. Ah ! pardon, il y a tout de même un point d'an*crage, du solide ou plutôt du* liquide : l'anisette. Elle coule à flots d'ailleurs pour étancher les gosiers des quelque quatre mille spectateurs desséchés par la *poussière* et *la fumée*. Mais en y réfléchissant bien, elle n'a pas le même goût « qu'en bas ». Ça devait être l'eau. Elle n'est pas pareille ici.

Et le jeu dans tout cela, direz-vous. Si Jo avait été là, il aurait bien ri. Lui qui, entre deux coups de gueule et une bouffée de cigarette « cassait » toutes les boules adverses en faisant péter de grosses étincelles après avoir imprimé une belle courbe elliptique à son boulet, il n'en serait pas revenu de voir tous ces « manchots ». Car les tireurs font plus de trous dans la terre que de carreaux. Une *misère*. Comme les pointeurs jouent le plus souvent à l' « *écarté* », on comprend que le public se prenne à siffler. D'ailleurs, Jo n'aurait pas cru *que ce soit possible une finale* pareille. Des Espagnols contre des Suisses. Des Espagnols, passe encore, ils sont presque de la famille. Mais des Suisses, cela *fait rigoler*. Tenez, *leur tireur*, le grand Camelique, il a tellement la trouille qu'il n'en frappe pas une. Quant à leur pointeur, Franzin, il n'est pas mauvais, *mais il a des nerfs de* damoiseau. Quand le point est capital, il « foire » complètement. Leur meilleur joueur c'est Savio, mais il roule trop des mécaniques, et *cela lui joue des tours*. Alors, voir ces trois gagner sur un sac d'embrouilles, après deux heures trente de coups hasardeux, c'est sûr que Jo aurait haussé les *épaules*. Et à *ma mine* déconfite, un confrère marseillais m'a tapé sur l'épaule : « *Eh ! te bile pas. Ce ne sont pas les meilleurs ici. Les meilleurs, ils sont restés chez nous pour les vraies parties.* » Et son index frottait contre son pouce.

ALAIN GIRAUDO.

JEUNES ET CURIEUX

Des adolescents sauvent Pébrac

UN village accroché à la pente. Murs sombres chapeautés de tuiles rouges. *Il en existe mille* autres dans cette France bossue qu'est l'Auvergne. Mais celui-là, Pébrac, on le prend en pleine figure, à la sortie d'un des virages de cette route à embuscades à deux pas de l'axe Brioude-Le Puy. Il enchâsse une abbaye qui est sur le point de sortir de l'oubli. Pébrac, c'est d'abord cet étonnant choc visuel. C'est ensuite une succession de surprises par la découverte de vestiges véritablement exceptionnels et de l'élan qui a abouti à leur résurrection.

Fondée en 1062 par Pierre de *Chavanon, sanctifié par la suite,* l'abbaye devint rapidement un centre religieux important. Trente prieurés dépendront de l'ordre de Pébrac ; l'action de ses abbés lui donnera un rayonnement de grande envergure, ce qui explique l'ampleur des bâtiments et la qualité du trésor dont les pièces maîtresses se trouvent au cloître de la cathédrale du Puy, en attendant de retrouver leur lieu d'origine, l'église du village. Elles avaient été dérobées en octobre 1976 et reparurent mystérieusement déposées à la porte d'une gendarmerie, en avril 1979. « *Elles brûlaient les mains de tout le monde* », se souvient Philippe Gueudet, aumônier du lycée de Saint-Maur (Val-de-*Marne). On les installa au Puy* pour plus de sécurité.

Philippe Gueudet les montre *justement dans* l'église, suffisamment restaurées par six étés de travail, en compagnie de jeunes Parisiens et banlieusards, pour être désormais sauvées. Une semaine de « popularisation » de ces efforts vient d'avoir lieu avec une conférence prononcée par le jeune directeur des archives départementales de la Haute-Loire, Yves Soulingeas, un concert et, en conclusion, la fête de Saint-Pierre de Chavanon, en présence de l'évêque et du préfet. Ce dernier est venu deux fois. Pébrac sort vraiment de l'oubli. Les cinquante habitants du bourg et « les Saint-Maur », comme ils les nomment, ont nettoyé les rues du village. Ils ont sorti les outils enfouis dans les granges qui servaient autrefois à la fabrication des perles en verre, des dentelles, des sabots et des ouvrages de ferronnerie.

Philippe Gueudet et Yves Soulingeas racontent, la voix vibrante, les principaux objets de leur éblouissement : le manteau de soie brodé, datant du onzième siècle, ayant probablement appartenu au saint, un coffret du treizième siècle en cuivre ciselé et repoussé, les neuf éléments sculptés d'une crèche du quinzième siècle en bois polychrome et doré et surtout un Pietà en bois du quinzième siècle, somptueusement sereine dans sa robe noire. Elle est descendue de la proche chapelle de Ganillon. Le trésor de Pébrac se trouve reconstitué dans sa quasi-totalité pour quelques jours

Des merveilles en parfait état de conservation. Et il reste certainement beaucoup à découvrir. Yves Soulingeas déplie des vêtements liturgiques impeccables, datant de la *moitié du dix-huitième* siècle, trouvés la veille *dans une armoire*. Dans cette pièce d'un des bâtiments conventuels, les murs sont recouverts de boiseries Louis XIV.

« *Nous avons organisé cette semaine*, explique Philippe, étudiant en médecine à Tours, *parce que nous ne pouvons rien faire de plus. Nous voulons sensibiliser les pouvoirs publics. Sans moyens importants, on ne peut poursuivre la restauration. Espérons que l'argent va venir afin que le trésor puisse rester définitivement là où est sa place.* »

Les « Saint-Maur » ont frappé à toutes les portes. « *Nous avons appris à avoir du culot* », ajoute Philippe. Par exemple, l'un d'eux lit un jour, au détour d'une phrase, dans un hebdomadaire, que Yvon Chotard, vice-président du C.N.P.F., est un descendant de Pierre de Chavanon. Le *Who's who* confirme. Enorme surprise. On l'invite à l'inauguration de l'exposition. Il vient. Félicitations d'usage. Difficile de deviner ses intentions. « *Oh ! il nous reverra* », affirme Philippe.

10 000 F de subvention

En six ans, les lycéens n'auront reçu *en tout* et *pour tout* que 10 000 francs de subventions du département. *En prime, quelques* dalles réformées d'une église du Puy. Le résultat est là, pourtant, offert aux yeux du visiteur : une église à nouveau vivante après trente-quatre ans de sommeil. « *L'huile de coude de deux cents lycéens, l'aide des parents et des gens du village, les conseils techniques des maçons et menuisiers de la commune ont permis tout cela* », dit Philippe Gueudet.

Cette aventure, intensément vécue, a pris son départ en 1974. Philippe Gueudet précise : « *Nous voulions installer un camp d'été avec les lycéens, mais il nous fallait un objectif, pouvoir dire quelque chose de la foi qui nous guide ensemble. Je connaissais Yves Soulingeas. Il nous a amenés ici et nous sommes arrivés presque au dépourvu. La première année, nous avons déblayé le cimetière et la cour intérieure de l'abbaye. La seconde, nous avons reçu l'autorisation d'entrer dans l'église. Nous nous sommes rendus utiles ailleurs également en aidant à la réfection des chemins. Les contacts avec les gens du village ont commencé par une fête, le jour du 14 juillet. La tradition a été maintenue. Les parents des élèves viennent maintenant. Des gens de Pébrac ont été invités à Paris... Après nous, on fermera les portes, nous disait une vieille dame, l'année dernière. Cette idée que personne ne fera rien pour eux est vivace. Cette vie ici nous aura beaucoup apporté. Les choses ont pris de l'importance. La pluie, le beau temps... Disons que, maintenant, nous passons le témoin, mais en vivant avec, car les liens avec Pébrac sont tellement forts que nous ne cesserons de venir les uns et les autres.* »

Le maire a pris le relais. Le maire s'entend ici au féminin : Rachelle Merle, vingt-neuf ans, enseignante à Brioude, dirige une commune de deux cent trente habitants contre mille deux cents à la moitié du siècle dernier. Séduite par l'enthousiasme du groupe parisien, elle a compris que la résurrection de l'imposante abbaye pouvait représenter une chance de renouveau : « *Il est grand temps d'agir. Quelques agriculteurs vivent chichement d'élevage et de polyculture. Le déclin démographique est constant. La réfection de l'abbaye prend une dimension spirituelle, mais elle doit aussi avoir, à mon sens, une dimension économique. Si nous pouvions créer, au travers du tourisme, une activité permanente au village...* »

« *Pébrac est pauvre, mais riche de son trésor* », dit Philippe Gueudet. Il a été gardé nuit et jour pendant *toute la semaine*, en compagnie des familles du village. Un trésor digne de l'Histoire, auquel s'ajoute la somme de générosité des lycéens de Saint-Maur... Tout cela pourra-t-il suffire à sauver Pébrac ?

LLIBERT TARRAGO.

POINT DE VUE

Remontées mécaniques à Chamonix : toujours plus ou enfin mieux ?

La vallée de Chamonix recevra-t-elle trente remontées mécaniques supplémentaires ou une réserve naturelle protégera-t-elle le dernier site vierge de la Mecque de la montagne ? Le débat ouvert ici même (*« le Monde » du 30 août*) se poursuit. Nous donnons aujourd'hui la parole à M. Charles-Noël Berrehouc, vice-président de la commission de protection de la montagne du Club alpin français, qui s'exprime à titre personnel.

« *EN fin de programme, le débit global de l'équipement proposé sera de l'ordre de 60 000 skieurs/heure, supérieur aux débits actuels de Courchevel, de Val-d'Isère ou de Tignes.* »

Voici, en toutes lettres, ce que propose le projet déposé auprès des municipalités de Chamonix et des Houches, pour l'équipement des secteurs de Carlaveyron et du Plan-de-la-Cry, par la société Carla S.A., derrière laquelle se profile la silhouette d'un promoteur bien connu des montagnards : M. Schnebelen.

Dans le même temps et sur le même territoire exactement, un projet de création de réserve naturelle, présenté par trois éminents scientifiques, était déposé au ministère de l'environnement. Voici en quels termes le professeur Kastler, prix Nobel de physique, conclut son rapport de présentation du projet de réserve : « *Le piéton qui s'élève du Plan-de-la-Cry, voit apparaître progressivement, en un grandiose panorama, toute la chaîne du Mont-Blanc, de Miage à l'aiguille Verte et au-delà. Plaisir divin accessible non seulement à l'alpiniste, mais aussi au promeneur du quatrième âge signataire de ces lignes, qui souhaite que cette merveille puisse rester intacte au bénéfice des générations futures.* »

On le voit, il doit être rarissime qu'un conflit entre aménageurs et protecteurs atteigne ce niveau de divergence quant à la destination future d'un espace montagnard !

Pour être honnête, il convient d'évoquer le contexte local : la commune des Houches possède un domaine skiable adossé en versant nord, relativement limité ; le problème chamoniard étant quant à lui caractérisé par cinq facteurs :

— Contraintes considérables d'une vallée glaciaire très profonde, d'où pratiquement 100 m de dénivelé « inutilisable » pour le ski *dit « facile »* ;

— Dissémination des équipements le long des 15 kilomètres de la vallée, sans possibilité de jonction entre les réseaux existants ;

— Facilité de l'accès routier et proximité de grandes métropoles ;

— Attrait touristique exceptionnel exercé par le site prestigieux des faces nord glaciaires du massif du Mont-Blanc ;

— Déséquilibre entre un équipement immobilier non maîtrisé pendant longtemps et un domaine skiable qui stagne.

De l'ensemble de ces éléments, il s'ensuit une « demande » exacerbée des communes en remontées mécaniques. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner de l'accueil bienveillant qu'a reçu M. Schnebelen, à Chamonix et aux Houches, lorsqu'il propose de réaliser une « usine à ski » aux caractéristiques mirobolantes.

Les associations se mobilisent

Il n'est pas non plus étonnant de voir se mobiliser l'ensemble des associations de protection de la nature, locales ou nationales, contre un projet aux multiples aberrations et aux insoupçonnables conséquences à long terme sur les plans, économique, écologique et humain. Elles sont là parfaitement à leur place dans leur rôle de garde-fou par rapport à des décisions ayant déjà conduit à des catastrophes importantes, comme par exemple : Tignes-Val-Claret, vingt-trois mille lits sans station d'épuration, ou Isola 3000, vendue en 1979 à un groupe bancaire libanais...

Nous nous bornerons ici à signaler quelques-uns des principaux dangers que comporte le projet de M. Schnebelen et à proposer d'autres formes de développement parfaitement maîtrisables, ceux-là, par les gens du pays.

— Dangers économiques : pour les communes tout d'abord, dans un engagement financier colossal sur le plan de la garantie à accorder au promoteur et sur le plan des infrastructures routières très importantes à réaliser ; pour les investisseurs ensuite, qui se trouveront très vite confrontés à des problèmes de rentabilité d'engins ayant coûté plus de 8 milliards de centimes (première tranche de travaux seulement !...) et qui, pour « équilibrer », seront obligés de s'orienter vers des programmes immobiliers d'envergure...

— Dangers en ce qui concerne la sécurité : plus qu'ailleurs en l'occurrence, les contraintes du terrain *sont considérables*. Les accès au plateau skiable de Carlaveyron se caractérisent tous par la difficulté des itinéraires de descentes correspondants : côté Les Bossons : impraticable ; côté Brévent : très difficile pour la majorité des skieurs ; côté Plan-de-la-Cry : également difficile. En outre, la combe de Carlaveyron surplombe à l'ouest et au nord de très hautes falaises, de sorte que le seul retour possible dans la vallée se fera... en téléphérique, avec tous les problèmes d'embouteillage que cela suppose en fin de journée...

— Dangers pour l'environnement : le site concerné est l'ultime belvédère sur le massif du Mont-Blanc, d'accès facile, subsistant à l'état naturel ; tous les autres, oui, TOUS, ont été équipés de moyens mécaniques lourds, trains ou téléphériques. Il y a donc un intérêt collectif majeur à tenter de préserver ce secteur.

Des solutions moins nuisantes existent-elles ? Oui, incontestablement !

Pour tenir compte des intérêts à long terme des populations concernées, la commission nationale de protection de la montagne du Club alpin français a, depuis longtemps déjà, fait des propositions concrètes permettant de concilier essor des remontées mécaniques et préservation de l'exceptionnel patrimoine naturel que constitue cette vallée. Deux idées-forces : concentration du réseau sur les secteurs déjà équipés, protection définitive des secteurs encore libres d'équipements. Pour Les Houches, il s'agirait d'aménager les pentes du versant nord, situées sur la commune de Saint-Gervais et accessibles par les équipements existants de Bellevue et du Prarion.

Pour Chamonix, les possibilités sont immenses et constituent des programmes allant au-delà du siècle : liaison Planpraz-Flégère sur le versant est ; extension de Lognan vers La Pendant ; intensification sur le domaine de Charamillon-Posettes ; remise en état du téléphérique des Glaciers, dont la réfection offrirait une zone skiable remarquable.

Pour ce qui est du devenir du secteur Plan-de-la-Cry - Carlaveyron, il serait possible, en s'y employant bien sûr, de promouvoir l'image de marque : « Les sentiers du Mont-Blanc. » Cela pourrait consister en un itinéraire de prestige mondial concernant au moins six communes : Passy, Servoz, Sixt, les Houches.

Cela tout aussi bien en été et en automne, à pieds, qu'en hiver et au printemps, sur ski ou sur raquettes ; le tout s'accompagnant d'une animation culturelle et scientifique comme cela est déjà amorcé de façon exemplaire par l'association qui gère la réserve naturelle des Aiguilles rouges.

Dans chacune des communes, dans les zones situées entre 800 et 1 400 mètres, pourraient être implantées des structures d'accueil et d'hébergement.

Oui ! à l'évidence, à Chamonix comme ailleurs, il existe bien d'autres moyens pour « *vivre au pays* » que de saccager son environnement dont la qualité préservée sera la richesse de demain.

Maîtriser et non plus subir, le mieux plutôt que le plus... Voilà où est le véritable progrès humain de notre temps !

CHARLES-NOEL BERREHOUC.

Carnet de voyages

En selle au Portugal

Voyages de France et d'outre-mer organise un voyage, du 7 au 12 novembre, à Golega (Portugal) à l'occasion de la sixième foire nationale du cheval. Les participants assisteront aux épreuves, aux ventes aux enchères et aux parades. Le voyage sera dirigé par un spécialiste des questions hippiques.

★ 3 590 F en chambre double. Avion, hôtel, repas et déplacement compris. Voyages de France et d'outre-mer. Tél. : 742-47-04.

Les dix jours du Club

Trois jours à New-York et une semaine aux Bahamas ou à Haïti, telle est la nouvelle formule pour l'hiver du Club Méditerranée qui inaugure des séjours de dix jours. Prix des forfaits : New-York-Bahamas, 7 500 francs ; New-York-Haïti, 7 100 francs.

★ Club Méditerranée, place de la Bourse, 75002 Paris, tél. : 261-85-00.

Week-end gastronomique en Bourgogne

Deux formules de week-end gastronomiques en Bourgogne sont proposées aux adeptes de la bonne chère. L'un a pour thème : la cuisine de pays, l'autre la gastronomie. D'autre part, les participants seront initiés à l'œnologie et pourront découvrir la région et ses musées. Prix du week-end : de 880 francs (cuisine du pays) à 1 450 francs (grande gastronomie).

★ La Vigneraie, 26, rue du Général-Leclerc, 71100 Chalon-sur-Saône, tél. : (85) 48-30-57.

Stage de poterie

Le Centre national d'initiation, de formation et de perfectionnement de la poterie et du grès organise une série de stages pour professionnels ou non à Saint-Amand-en-Puisaye. Les stagiaires sont logés dans une résidence de dix-huit chambres à deux lits équipée d'un foyer de restauration.

★ CNIFOP, route de Saint-Sauveur, 58310 Saint-Amand-en-Puisaye, Tél. : (86) 39-60-17.

à Chamonix : un mieux ?

SAUVER LA BAIE

L'archange reviendra-t-il sur le Mont-Saint-Michel ?

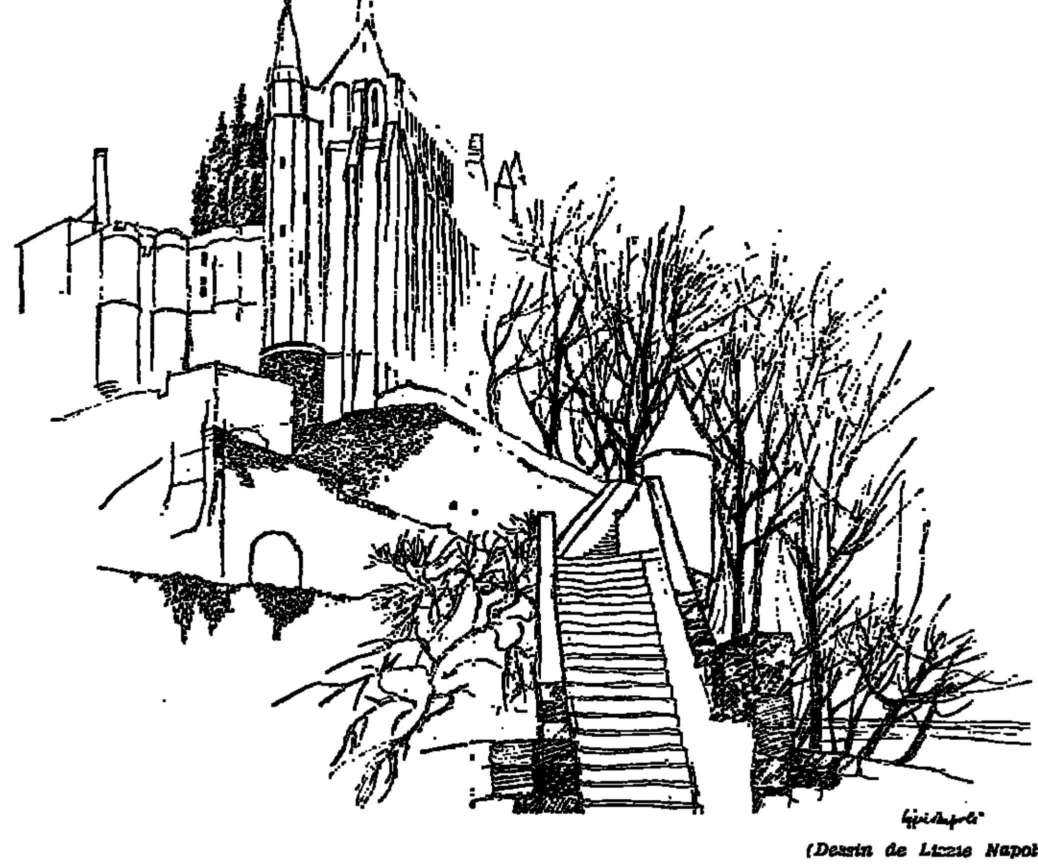
Les travaux destinés à lutter contre l'ensablement progressif des abords du Mont-Saint-Michel vont être entrepris (« le Monde » du 14 mars). En un premier temps, la digue de la Roche-Torin sera démolie et une étude sera faite afin de déterminer les décisions à prendre ultérieurement.

AVANT, il y a longtemps, très longtemps, toute la baie était recouverte de forêts *jusqu'au jour où l'archange* saint Michel a désigné le mont pour y transmettre son pouvoir.

C'était au huitième siècle. Et, comme si la nature avait voulu délimiter son territoire sacré, le Mont-Saint-Michel était devenu une île. Nous aurions dû veiller sur ce cadeau. Mais peu à peu les hommes, avec leur faiblesse, leur besoin de confort, leur intérêt ont facilité l'accès au mont, puis ont repris autour des terres fertilisées par les marées et, maintenant, la tangue s'amoncelle, la mer s'éloigne, la terre avance, l'île disparaît.

Ce n'est pas vraiment que la mer s'éloigne : elle arrive toujours aussi tumultueuse, remuant ses tonnes de tangue, mais, au reflux, ses courants contrariés par les digues des rivières et des polders s'affaiblissent et, à chaque marée, elle laisse une couche supplémentaire de tangue, une sorte de sable vaseux qui s'accumule dans toute la baie et au pied du mont. De ce fait, elle s'en approche de moins en *moins* près.

La tangue est une poudre de débris de roche et de coquillage infiniment plus fine que le sable. Quand le vent se lève en morte-eau, on la voit courir en nuages de fumée jusqu'aux falaises de Carolles. On l'appelle alors le « riz blond » ou « ribblond ». Mais, si elle est gorgée d'eau, on ne peut la contenir dans sa main, elle coule entre les doigts; c'est ainsi qu'elle forme en profondeur des filantes et des poches d'eau si dangereuses, invisibles à la surface des grèves.


(Dessin de Lizzie Napoli.)

Sables mouvants

Les sables mouvants avec tous leurs mystères. Par exemple, en *1957*, un matin, la mer a découvert une grande masse noire, au large de Granville ; *c'était* plusieurs coques de la flotte de Napoléon, *identifiées* grâce à leur plaque de bronze — le lendemain, tout avait disparu. Un autre jour, en revenant de Tombelaine, *j'ai* vu l'arrière d'un petit avion de guerre qui émergeait de la tangue, lui aussi disparu à la marée suivante.

De temps en temps, on voit réapparaître, à mi-chemin du mont et de Tombelaine, le socle de granit d'une croix élevée au Moyen Age en remerciement d'un enfant né là, sur un banc de sable, que la marée montante avait épargné.

Les pêcheurs et les coquetières racontaient bien d'autres histoires, après la *criée*, les pieds *encore mouillés devant* le poêle de M. Loché au petit café de « la Sirène ». Ça sentait le café chaud et la marée à cause des *bottes de coques, même* vides.

Pour pêcher les coques, on va d'abord assez loin en grève pour *être sûr que la mer les alimente* deux fois par jour. Quand on a repéré un banc de coques, on sautille d'un pied sur l'autre en *reculant. Après deux à trois minutes*, les coques viennent à la surface croyant que la mer revient. Il n'y a plus qu'à les ramasser. *On dit : « danser les coques ».* Il faut encore les porter. M. Loché avait passé l'âge de pêcher mais c'était toujours lui à qui on demandait la marge de temps avec la marée pour « engréver ».

Seulement voilà, les dernières coquetières ont péri un matin de brume, en 1953, et personne ne les a remplacées. Puis, M. Loché *est mort et « la Sirène » est de*venu un magasin de souvenirs de plus.

Personne non plus ne remplace les pêcheurs disparus. Il faut poser et relever les filets en grève à 5 ou 6 kilomètres ou plus par tous les temps de grève, même avec la tangue gluante et glacée de l'hiver et l'eau des rivières jusqu'à la taille et ça, deux fois par vingt-quatre heures, de nuit ou de jour à cause du décalage quotidien des horaires de marée.

Ni les coquetières ni les pêcheurs n'emportaient de boussole ; pourtant le seul outil, avec un peu de chance, pour retrouver le mont ou la côte en cas de brume. Les ridelles n'indiquent aucune direction valable *à cause des encerclements*. Mais on n'est pas pêcheur au mont pour un salaire ; on est accroché à la grève si on y a marché *longtemps — elle devient indis*pensable, — on a besoin de respirer ce désert qui change d'aspect, de couleur, d'éclairage *toutes les minutes*, avec seulement les cris des mouettes, des cormorans, d'autres oiseaux plus rares, même quelquefois un flamant au bord d'une filante rose ; aussi, du soleil couchant, on devient presque irréel ; d'ailleurs, *les pieds nus sur la tangue* doivent être légers et rapides, prêts à esquiver la moindre lise. On dit « avoir le pas de grève ».

Mais la mer n'attend pas — c'est d'abord un ronronnement à l'horizon, puis une rayure qui avance, avec une seule vague de *front encerclant les bancs de* sable qui disparaissent en quelques minutes, — elle avance toujours — sans modifier sa vitesse, même en repoussant les rivières *et les filantes — tout d'un coup* elle est partout ! Ses courants se croisent sans se mélanger, une nappe d'eau passant au-dessus de l'autre, *chacune* gardant sa propre cascade de front et sa même vitesse : « le mascaret ». Des jardins de l'abbaye, vous *pouvez voir 100 millions de* mètres cubes d'eau recouvrir toute la baie en une heure.

Pendant ce temps, la mer franchit la première porte de la ville. Autrefois, deux pêcheurs, Constant et François, se relayaient avec leurs grandes cuissardes pour faire entrer et sortir les touristes à pied secs, les femmes dans leurs bras, les hommes sur leur dos. On appelait çà « la passe » Quand la mer atteignait la deuxième porte, le passage se faisait en doris. Avant l'ensablement accéléré du mont, chaque marée était spectaculaire au moins pendant les six jours encadrant chaque grande marée, à la pleine et à la nouvelle lune. Maintenant, il faut guetter seulement les trois ou quatre plus grandes marées de l'année.

On pouvait aussi voir l'arrivée de la mer de plus près, et surtout entendre son bouillonne*ment au pied des immenses* rochers de granit noir et rose entre la chapelle Saint-Aubert et la fontaine, où nous faisions *des parties de cache-cache sans* fin, il y a encore dix ans. Maintenant, les rochers sont engloutis sous la tangue. De l'autre *côté, à l'est et à l'ouest*, l'herbue avance comme une gigantesque tenaille prête à se refermer sur le mont.

L'herbue est faite de crisse marine et de doucette salée très appréciée des moutons, mais, quand la mer ne recouvre que rarement, apparaît *la spartina*, sorte de chiendent des marais avec de longues racines, qui fixe l'herbue définitivement.

Il n'est pas possible d'arracher la spartina pied par pied, mais l'aboutissement des idées actuelles est de le faire faire par la formidable force de la mer en lui redonnant son libre cours. Elle se chargera de balayer les alluvions comme elle le faisait jadis.

A moins que l'archange...

LIZZIE NAPOLI.

Chiffres

ON JOUE MOINS A MONACO

Le bénéfice net de la Société des bains de mer de Monaco (S.B.M.) s'est établi à 7,5 millions de francs pour l'exercice clos le 31 mars dernier contre 13 millions de francs pour l'année précédente.

Ces résultats sont dus au **ralentissement de l'activité économique mondiale** d'autant plus ressenti par la société monégasque qu'elle a dû maintenir les efforts d'expansion en même temps que le tourisme de luxe marquait le pas. Ainsi, les recettes des jeux exploités ont baissé de 12 % au cours du dernier exercice par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse est due essentiellement à une chute de 46 % des recettes de la roulette, expliquée par l'absence de certains grands joueurs, notamment du Moyen-Orient. En revanche, les recettes des jeux américains ont augmenté durant le dernier exercice.

LE CENTRE DE VACCINATIONS D'AIR FRANCE

Depuis sa création en 1965, le centre de vaccinations d'Air France s'est constamment développé : plus de 1 500 000 personnes y ont déjà été vaccinées. Initialement destiné aux voyageurs aériens, il est aujourd'hui accessible à tous et effectue, outre les vaccinations contre le choléra, la variole et la fièvre jaune, toutes les autres vaccinations qui peuvent être utiles, en particulier contre la grippe, la méningite, la rougeole, le tétanos et la poliomyélite, ainsi que le traitement préventif contre l'hépatite.

Le centre de vaccination d'Air France est ouvert du lundi au samedi de 8 h. 45 à 16 h. 30, sans interruption, sauf le samedi entre midi et 14 heures.

★ 3, Square Max-Hymans, 75015 Paris, 2e étage. Tél. : 273-41-41, poste 6-84-89.

Hippisme

Un dossier troublant, avant l'Arc

L'AFFAIRE *Kervéros*, premier cheval aux hormones (1), a rouvert le lancinant dossier du doping aux courses. Un dossier qui ne date pas d'hier : Henry Lee, historien des courses, *faisait* déjà état de cas suspects en *1903* et quand, personnellement, dans les années 40, je poussai pour la première fois un des tourniquets d'entrée de Longchamp (on y pénétrait alors par un système analogue aux accès du métro, mais mû par *un contrôleur* qui, au passage, percevait 2 francs), le mot « doping » fut un des premiers que j'entendis, mêlé aux clameurs saluant *Le Pacha* et *Djebel*, les cracks de l'époque.

Une remarque générale. Le turfiste a naturellement tendance, comme devant les cas de chevaux « tirés », à s'exagérer l'étendue *du mal. On constate, chez lui*, une étonnante déviation, dont ne sont pas exempts, en dépit de leur expérience, tous les pronostiqueurs : il est persuadé qu'il ne peut pas se tromper. Si un cheval dont il a décidé, en pariant sur ses chances, qu'il est le meilleur, ne gagne pas, ce n'est pas lui qui a commis une erreur de jugement ; c'est le jockey qui a « tiré » le cheval, ou l'entraineur du gagnant qui a dopé celui-ci. A entendre les conversations des champs de courses, il y aurait autant de chevaux « tirés » que de tickets perdants et autant de chevaux dopés que d'outsiders gagnants.

En fait, il y en a moins qu'on le *croit dans les tribunes mais* davantage qu'on ne l'admet, officiellement, dans les sociétés de courses.

Le nombre des cas rendus publics (et sanctionnés) est, en France, d'une dizaine par an. Fait étonnant : c'est, presque toujours, une substance de la pharmacopée de grand-papa, la *caféine, qui est mise en évidence*. Jamais avant *Kervéros* n'avaient été révélés des anabolisants, d'un usage pourtant si peu secret que, jusqu'à une date récente, ils faisaient l'objet d'annonces publicitaires dans les revues professionnelles.

Pourquoi la vulgaire caféine ? De tous les recoupements auxquels *on peut procéder, il ressort* qu'elle ne serait utilisée (en association) qu'à raison de ses effets diurétiques, pour faire disparaître les résidus du véritable dopant, pré-administré. Elle ne serait que le témoin, incongru et *attardé, de la fraude*. Attardé car, lorsqu'on la décèle, elle ne serait encore présente qu'accidentellement, à la suite d'un retard anormal du métabolisme, retard lié, lui-même, à une circonstance imprévisible (refus de *boire du cheval ?* Changement de température ? Baisse de la sudation ?).

Cette explication étant admise — et à notre connaissance elle n'est pas *contestée* — quels véritables *dopants font* disparaître la caféine-paravent ?

Les plus largement utilisés *sont sans doute les anti-inflammatoires*, type butazolidine. Le point faible d'un cheval normalement constitué et bien entrainé (l'adjuvant ne remplace évidemment pas l'entrainement et personne n'est assez naïf pour faire appel à lui avant que *le cheval* ait déjà atteint sa condition physique maximum) réside dans les articulations, beaucoup plus, contrairement à ce qu'on croit, que dans le muscle cardiaque. On peut, par l'entrainement intensif, « fabriquer » un cœur d'athlète. On ne peut empêcher que, parfois, la rigueur même — si nécessaire — du travail ait des retentissements dans les boulets et les genoux. Alors, butazolidine, puis diurétique pour l' « effacer ».

Les anti-inflammatoires sont, à première vue, les moins scandaleux des dopants. Ils ne font pas un bon cheval d'un mauvais. Ils permettent à un bon de l'être jusqu'au bout de ses boulets. La butazolidine est officiellement *tolérée* dans certains Etats U.S. Auteuil, face à une inquiétante crise de partants, a été sur le point de l'admettre, pour ramener vers ses pistes de vieux chevaux plus ou moins arthritiques. Finalement, ses dirigeants n'ont pas pris le virage. Sage attitude ; car où se serait arrêtée l'escalade ?

L'escalade, elle vient, précisément, de franchir une nouvelle étape. Il apparait que, maintenant, on injecterait un anti-*inflammatoire*, qui ne *diffuse* pas, et reste donc très discret, dans les articulations des « deux ans », *à titre préventif*, pour leur mieux faire supporter un entrainement plus précocement intensif. L'intérêt est évident : si l'on est assuré que grâce à cette douteuse lubrification des « engrenages » — les boulets et les *genoux tiendront, on peut pous*ser l'entrainement des jeunes chevaux jusqu'à leur donner, à l'âge de deux ans, le cœur et la musculature d'un trois ans, voire d'un quatre ans. D'autant que, dans le même temps, par différentes *techniques vétérinaires*, y compris des injections de sérum, on « lave » les muscles, le foie, les reins des toxines nées de l'effort. Pauvres poulains, devenus ainsi des sujets de traitement permanents.

Entraînement et course publique

A noter, au passage, la différence de motivation entre le recours à *la butazolidine* et l'injection préventive d'un « lubrifiant » dans les articulations d'un poulain. Dans le premier cas, il s'agit, le plus souvent, de prolonger la carrière d'un cheval. Dans le second, le but est d'amener au sommet de la hiérarchie des « deux ans » — dans la petite élite où les *syndicats d'éleveurs américains* recrutent à coups de millions de dollars, de futurs étalons — un poulain, certes doué, mais pas surdoué, et qui, sans le traitement, n'atteindrait pas tout à fait au « top ».

Il peut être utilisé d'autres anti-inflammatoires, à commencer par le banal acide salicylique de notre aspirine. Si les amphétamines des années 60 sont un peu tombées en désuétude, d'autres analeptiques peuvent accroître les performances du cœur et *des poumons. Voici, maintenant*, révélé au grand jour par l'affaire *Kervéros* l'emploi d'anabolisants, pour développer, le cas échéant, la musculature d'un poulain chez qui elle serait insuffisante et, surtout, pour donner des muscles de mâles aux pouliches (1)... Mais achevons ce survol du problème du doping par une conclusion que suggère le cas des malheureux poulains aux boulets trop bien lubrifiés. Il est évident que, dans de tels cas, on se trouve devant une manœuvre visant à s'attribuer un crédit qu'on n'a pas (en l'occurrence porter la valeur d'un poulain à 2 ou 3 millions de dollars). C'est là, dans la cité, une des définitions d'un délit. Certes, les coupables peuvent arguer que leurs pratiques concernent l'entrainement, non pas la course elle-même, et que, par conséquent, il ne s'agit plus exactement de « doping » au sens où le code des courses attache cette infraction à l'épreuve publique. Il ne fait guère de doute cependant que les tribunaux *verraient là des agissements* coupables.

Si les sociétés de courses sont aussi résolues qu'elles le disent à réprimer le doping ; si, comme elles le disent également, elles ne sont pas visitées par la tentation d'une certaine tolérance en face d'effectifs qui fondent aux impôts comme neige au soleil, qu'elles portent plainte avec constitution de partie civile chaque fois qu'une infraction sera constatée. La menace d'une condamnation infamante sera autrement dissuasive que l'éventail dérisoire des sanctions professionnelles actuellement appliquées.

Qu'on ne cherche pas malice dans le fait que nous ayons traité du doping la veille de l'Arc. *On l'a bien compris : le doping* peut concerner maintenant l'élite des chevaux, non les gagne-petit. Pourtant, considérons qu'ici le chapitre précédent est (pour aujourd'hui) définitivement clos.

Trois noms en tête de celui de l'Arc : *Three Troikas, Ela Mana Mou, et Mrs. Penny.*

La première a effectué, voilà deux semaines, après *quatre mois* d'absence, une rentrée prometteuse. Le second est le meilleur cheval d'âge anglais ; la troisième, la gagnante du Prix de Diane et du « Vermeille ».

Côté outsiders — et même gros outsiders, — nous aurons un œil attentif sur *Glenorum* et même *Ruscelli*. Le premier n'a cessé de progresser depuis le début de l'année et reste, cependant, un cheval tout neuf. *Ruscelli* est *doté d'une pointe de vitesse* exceptionnelle. Toutefois, entendons-nous : s'ils ne sont pas premier et second — ce qui vaudrait son pesant d'or, — nous ne jurerons pas que ceux qui les auront précédés auront été dopés...

LOUIS DÉNIEL.

(1) *Le Monde*, 27 septembre.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
222 F	371 F	521 F	678 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
387 F	701 F	1 016 F	1 330 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
254 F	436 F	618 F	800 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
324 F	576 F	828 F	1 080 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par cheque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en *capitales d'imprimerie.*

Animaux

Près de Lyon

BESTIAIRE EN LIBERTÉ

LE parc animalier de Courzieu est ouvert au public depuis le 1er mai 1980. Ce n'est sûrement pas un parc à grand spectacle mais plutôt un livre ouvert que plus de six mille scolaires ont déjà feuilleté en parcourant le sentier pédestre qui chemine au gré d'une vingtaine d'hectares de forêt. Un espace protégé que ses promoteurs ont voulu consacrer à une faune et une flore de proximité. L'aventure quotidienne de nos forêts se laisse appréhender grâce aux explications simples accrochées tout au long du parcours. Mais le parc animalier de Courzieu est aussi l'histoire de deux couples qui ont conçu ce lieu « sous l'angle d'une exploitation familiale ».

Jean-Pierre Vidal, trente-cinq ans, et Christian Perron, vingt-sept ans, n'ont pas seulement un lien de parenté par leurs épouses, deux sœurs, ils ont surtout en commun l'amour de la nature. Depuis quatre ans, « l'idée » a fait son chemin. Une idée pour changer, pour trouver une activité en milieu rural avec des animaux et pour fonder leur propre entreprise.

Ils ont acheté 20 hectares à douze propriétaires différents ; ils ont défriché, bâti, balisé, décrit, dessiné, bref ils ont aménagé un espace conçu pour familiariser les visiteurs à la vie proche et lointaine de la for[êt]. Le tout sans arrière-pensé[es] lucratives : ces quatre pe[r]sonnes avouent « se servir des salaires de l'ordre [du] SMIC.

Situé à une trentaine de kil[o]mètres de Lyon, à une cinqua[n]taine de Saint-Etienne, le pa[rc] de Courzieu bénéficie d'un[e] situation géographique intéres[s]ante entre le col de Malval [et] la vallée de Courzieu. On [y] accède par un chemin forestie[r] qui respecte le site de cet[te] forêt des monts du Lyonnais. E[n] tournant le dos au sensationn[el] — « Pas de girafes à deu[x] têtes chez nous, ni de trains [de] touristes les plus hauts ou le[s] plus grands de quelque cho[]se », — explique Jean-Pierr[e] Vidal, les créateurs du parc [se] sont tournés le plus simplem[ent] du monde vers les mammifè[res] européens. Sans négliger la p[ré]sence de races ou de variét[és] animales rares. A ce sujet, [un] parc de loutres d'une espèce e[n] voie d'extinction sera prochaine[]ment créé. Enfin un « conservatoire des races domestiques en péril » de notre pays permet de redécouvrir la vache de Villard-de-Lens, le mouton de Thones et Marthod, la chèvre du Rove — qui boudait les troupeaux de transhumance avant les transports par camion — ou encore le cheval de Merens et le mouton rouge du Roussillon.

Le rôle des animaux domestiques

« Ce bestiaire a pour nous une grande importance, *explique M. Duval*. Nous ne pouvons pas, bien sûr, sauver une race à nous seuls. Mais nous attirons l'attention des enfants sur le rôle joué par les animaux domestiques de notre histoire. Pour sauver des races, il faudrait qu'elles retournent à leur berceau d'origine. Les maintenir ici présente un intérêt génétique et économique. De plus, on ne peut pas exterminer un animal que l'homme a mis des milliers d'années à domestiquer. »

Le conservatoire est en fin de parcours. Auparavant, les visiteurs auront parcouru à pied par des sentiers escarpés une très belle forêt. Ils auront pu tester leurs connaissances de la flore ; onze arbres interrogent : « Qui suis-je ? » est inscrit sur leur tronc... La réponse est au dos de la pancarte. Il n'est peut-être pas inutile pour un citadin de tester sa capacité à reconnaître un merisier, un frêne ou un charme. Ce souci didactique est parfois excessif. Ainsi, l'éloge du bois « qui nous abrite et nous chauffe » s'accompagne de la présentation d'un bûcheron « ennemi de l'arbre »...

Cette restriction n'empêche pas une appréciation d'ensemble très favorable. A condition peut-être de choisir l'heure de son parcours vers les mammifères européens. A l'heure de notre découverte (15 heures), la martre sommeillait, le putois dormait, le lynx entamait une sieste réparatrice, et les chevreuils avaient disparu dans les fourrés. Mais la genette nous regardait, le bouquetin grimpait, et le sanglier mangeait.

« Le meilleur moment pour les photos, c'est le matin », *nous a-t-on dit. Les meilleures saisons ? Toutes. L'hiver n'est pas un obstacle pour une découverte familiale, bien au contraire. Car en définitive voilà bien une promenade idéale pour les enfants et leurs parents. Pour tous ceux qui veulent apprendre à ne pas confondre un rat et un mulot, un chat domestique et un chat sauvage.*

Elémentaire ? C'est bien cela. Mais la nature vaut bien une bonne révision.

CLAUDE REGENT.

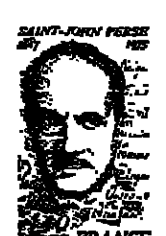
★ Le parc animalier de Courzieu est ouvert toute l'année de 10 à 20 heures (à la tombée de la nuit en hiver). Tarifs entre 12 et 5 F.

Philatélie

N° 1658

FRANCE : Saint-John Perse.

Le dernier timbre de la *série des* « personnages célèbres » (sixième) du programme 1980 est un Prix Nobel 1960. Saint-John Perse, poète et diplomate, né à Pointe-à-Pitre en 1887, mort en 1975.



Vente générale le 13 octobre (38e/80). Retrait prévu pour le 6 mai 1981.

1,40 F + 0,30 F, vert foncé et vert olive.

Format 22 × 38 mm. Maquette et gravure de Marie-Noëlle Goffin. Tirage : 3 000 000 d'exemplaires. Impression taille-douce. Atelier du timbre de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 11 et 12 octobre, de 9 h. à 18 h., aux deux bureaux de poste temporaires utilisant strictement la même oblitération « P.J. » :

A Pointe-à-Pitre, au centre culturel Rémy-Nainsouta, faubourg Frébault ;

A Aix-en-Provence, à l'hôtel de ville.

— Le 11 octobre, de 8 h. à 12 h., aux bureaux de poste de :

Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) ;

Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône.)

Boîtes aux lettres spéciales pour l'oblitération « P. J. ».

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 75015 Paris (Parc des Expos, porte de Versailles, Bât. 1), du 2 au 13 oct. — Salon international de l'automobile et de motocycle. (Petit cachet.)

⊙ 64200 Biarritz (Casino municipal), le 18 octobre. — Congrès de contactologie médicale.

⊙ 75017 Paris (Palais des congrès, porte Maillot), du 16 au 18 octobre. — 35e Congrès national de la Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc.

⊙ 94430 Chennevières-sur-Marne (Salle des fêtes, avenue Maréchal-*Leclerc), le 18 octobre.* — 5e anniversaire du jumelage avec Dumersheim (R.F.A.).

⊙ 13300 Salon-de-Provence (Cosec de Lurian), les 18 et 19 oct. — 24e Congrès régional philatélique Marseille-Provence.

⊙ 18100 Vierzon, les 18 et 19 octobre. — Exposition philatélique à l'occasion du jumelage avec la ville de Rendsburg (R.F.A.).

⊙ 59175 Templemars (salle des fêtes), les 18 et 19 octobre. — Exposition philatélique.

⊙ 60100 Creil (centre culturel), les 18 et 19 octobre. — Exposition thématique nationale.

⊙ 75015 Paris (Parc des Expos, porte de Versailles, Palais Sud), du 18 au 22 octobre. — Salon international du prêt-à-porter féminin.

⊙ 57000 Marly (centre culturel La Louvière), les 18 et 19 octobre. — IIe congrès régional des Sociétés philatéliques de la Moselle.

⊙ 31590 Bonrepos-Riquet (mairie), les 18 et 19 octobre. — Tricentenaire de Pierre-Paul de Riquet.

⊙ 02110 Prémont (Salle des fêtes), les 18 et 19 oct. — Exposition Art et Tradition.

⊙ 42300 Riorges (hôtel de ville), les 25 et 26 octobre. — Exposition *philatélique*.

⊙ 33000 Bordeaux (ancienne recette principale), les 25 et 26 octobre. — Septième Exposition franco-espagnole.

Rectificatif : ⊙ 13220 Châteauneuf-les-Martigues. Le bureau annoncé fonctionnera bien les 4 et 5 octobre, *mais à la Maison pour tous*, rue du Vieux-Moulin, au lieu de la salle Léo-Lagrange.

FRANCE : Entiers, roulettes et *carnets.*

Par suite des changements de tarif intervenus le 1er août (*le Monde* du 2 août, page 14), il a été signalé la préparation des entiers, roulettes et carnets.

Nous apprenons la mise en vente, à partir du 13 octobre prochain, des produits suivants :

— carte postale à 1,20 F ;
— aérogramme à 2,35 F ;
— roulettes de 1,20 F et 1,40 F (39e et 40e/80) :
— carnets
de 5 timbres à 1,40 F ;
de 10 timbres à 1,40 F ;
de 20 timbres à 1,20 F ;
et à 1,40 F.

La vente s'effectuera également par correspondance par le service philatélique des P.T.T., 61-63, rue de Douai, 75436 Paris Cedex 09.

Les guichets philatéliques habituels de l'Hexagone vendront tous ces entiers, roulettes et carnets. Voir la liste des bureaux philatéliques dans notre chronique n° 1657, sous le titre Monaco.

En bref...

● BENIN. — *Instruments de musique traditionnelle au Bénin, 5 F,* assan ; *10 F,* tinbo ; *15 F, tam-tam-fato ; 20 F, kora ; 30 F, gangan et 50 F, sinhou. Maquettes de Yahouedou (5), Agbogba (10, 20, 30 et 50) ; Assouto (15). Offset, Cartor S.A. (23-5-80.)*

● COSTA-RICA. — *Série P.A. dédiée aux anciens présidents : 1,00 colon, Alfredo Gonzalez Flores, 1914 ; 1,60 c., Frederico Tinoco Granados, 1917 ; 1,80 c., Francisco Aguilar Barquero, 1919 ; 2,10 c., Julio Arosta Garcia, 1920 ; 3,00 c., Leon Cortes Castro, 1936. (14-8-80.)*

● ESPAGNE. — *« Les finances publiques et les Bourbons », 8 p. (8-6-80). — « Centenaire de la naissance d'Helen Keller », 1880-1968, 19 p. (27-6-80). — « Journée du timbre », 8 p. (28-6-80). — « Cinquantième anniversaire de la première exposition philatélique nationale », 8 p. (1er-7-80).*

● HONGRIE. — *Soixante-quinzième anniversaire de la naissance de Zoltan Schönherz, martyre du mouvement ouvrier hongrois, 1 forint. (7-80).*

● LUXEMBOURG. — *Série « Art nouveau » : 8 F, « Mercure » et 12 F, « Cérès ». Le dieu romain du commerce et la déesse latine de l'agriculture ont été réalisés sur les timbres d'après les statues dues au sculpteur luxembourgeois Jean Mich. (10-9-80.)*

● MAURITANIE. — *Fête des Forces armées nationales, 12 et 14 UM.*



Maquettes de Jacques Combet. Offset, Edila. (9-7-80.)

● NOUVELLE-CALEDONIE. — *Crustacés (Aquarium de Nouméa), 5 F, popinée du Récif (parribacus caledonicus), et 8 F, porcelaine*



verte (panulirus versicolor). Maquettes de Veret-Lemarinier. Hélio, Delrieu S.A. (23-8-80.)

ADALBERT VITALYOS.

Plaisirs de la table

L'ancien et les modernes

ON vient de rééditer (chez Slatkine) le bien intéressant *Paris à table*, d'Eugène Briffault (1846). J'y lis : « *Le dîner de l'époque actuelle a, plus que ceux qui l'ont précédé, une physionomie qui lui est propre ; il s'est montré raffiné sur le bien-être.* » Eh bien ! cette remarque pourrait être actuelle, du moins au charmant *Sully d'Auteuil* [78, rue d'Auteuil (16e), téléphone : 651-71-18 ; fermé samedi midi et dimanche]. Un cadre délicieux sans être chichiteux, un emplacement de rêve et, ce qui reste le plus important, une carte exaltante de bonne cuisine.

***

M. Michel Brunetière est un cuisinier (hier encore au *Trotteur*, dans le quinzième arrondissement, et étoilé du Michelin, et un cuisinier de bonne souche, d'un classicisme n'excluant pas la recherche mais avec de solides portions. C'est, aussi, un saucier. Sur la fin de sa vie Brillat-Savarin envisageait de changer son aphorisme en celui-ci : « *On devient cuisinier, on devient rôtisseur, on naît saucier.* » Eh bien ! *je retrouve le saucier dans* la raie au gratin et chiffonade de poireaux, dans la tête de veau en tortue, les œufs meurette, les papillottes de turbot au coulis d'écrevisses, la côte de bœuf à la feuille de choux et crème de Bouzy. Bons desserts. Un excellent sancerre rouge, le guche-piegon, cuvée de l'orme au loup. Agréable bar.

***

Guy Ducrest, lui aussi, est un cuisinier de métier et de tradition. J'ai compté, à sa carte, quatorze plats signés Edouard Nignon, ce géant mal connu de la cuisine. Des œufs pochés de *l'Archevêque, à la sole Castille*, de la beuchelle au ris de veau à la Briand, des rosettes de bœuf Villemain à l'omelette Léon X. Mais aussi les fonds d'artichauts et les épinards quotidiens sont toujours frais, les desserts savoureux, le café servi en mazagran, pour *justifier* l'enseigne : *le Mazagran* [6, rue Chauveau-Lagarde (8e), téléphone : 265-74-38 ; fermé samedi et dimanche]. Michèle Méalle est la bonne hôtesse de cette maison un peu trop calme le soir (mais si vous y venez vous régaler, cela changera) et fort achalandée à midi, avec un bar confortable.

***

M. Daumail, hier rue des Dames, vient de s'installer au *Relais Lauric* [95, avenue Edouard-Vaillant, à Boulogne, téléphone : 621-23-27 ; fermé samedi et dimanche]. Lauric parce que *Laurent* et Frédé*ric sont ses deux fils. Modeste et* gentille maison proche de la porte Saint-Cloud, avec un menu à 45 francs, un feuilleté de moules et des rillettes de saumon, l'escalope cordon-bleu et la croûte vaudoise, pour rappeler la Suisse, un confit de canard maison, de belles tartes pour dessert. Une bonne adresse dans ce coin qui en compte peu...

***

Un nouveau enfin, Daniel Rousseau, cuisinier chez les autres et qui vient de s'installer à son compte à l'enseigne du *Péché mignon* [5, rue Guillaume-Bertrand (11e), téléphone : 357-02-51 ; fermé le dimanche]. Cadre sans élan mais cuisine de *qualité et de prix honnête, du* feuilleté d'écrevisses à la tarte à l'oignon, des paupiettes de sole au beurre de saumon fumé au rognon de veau berrichonne, du ris de veau aux langoustines au sorbet melon, à l'île flottante, au gâteau de *pommes au coulis*. Un cahors 1976 à 32 francs, cela est sage !

LA REYNIÈRE.

Routes des vins en Provence

(Suite de la page 17.)

Et les rouges, alors ? que le plus connu des dégustateurs français a traités, noir sur blanc, de vins de « grand caractère », « très charpenté », « splendide », « charnu », « très puissant » — on en passe — au cours de sa tournée d'un château à l'autre. Tâtez en passant à Gassin d'un château-minuty, du côté de La Motte d'un sainte-roseline, d'un ott de vieille réputation ou d'un la bernarde moins connu (Le Luc). *L'évidence éclate* si bien au palais d'amateurs souvent surpris que la demande des côtes de Provence rouge fait monter leur production, grignotant celle du rosé, jusqu'à 35 % de l'ensemble.

Blancs ? Peu nombreux encore (5 %), et d'autant plus soignés. Au clos Mireille (La Londe), on ne vous en cédera que réservé d'avance, mais voyez aussi au *Canet-des-Maures* le château de Roux, le domaine des Bertrand, à Cabasse, le Bernard Gavoty, ou à La Motte, le domaine des Demoiselles.

Reste à voir ce « vin de vacances » qu'on ne peut boire que les pieds dans l'eau... Vieille lune ! Non content d'avoir gagné toutes les régions de France, pays des vins, voilà les côtes de Provence en passe d'exporter 25 % de leur production vers Belgique, Allemagne, Suisse, Grande-Bretagne, Danemark, Pays-Bas, etc. En voilà une surprise ! Après tout, à propos de tradition, le vin est monté du sud au nord, non ? De Grèce à Rome, de Provence à Rhône, avant Saône et Rhin !

Mais qu'il est triste — et arbitraire — de citer dans les trois couleurs un nom plutôt qu'un autre. Même en tournant un mois de cave en cave, avec des étapes de repas sélectivement arrosés — vaste programme ! — qui pourrait tâter des cinquante coopératives agréées », d'autant de châteux, d'autant de domaines ? Route riche, « route du foie », comme disait l'autre... On égrène, on grappille à l'aventure : un rosé très typique à la *coopérative* de Taradeau, près sa tour sarrazine ; un « très fruité » à la commanderie de Peyrassol (Flassans), au domaine Rabiega (Draguignan), au domaine des Planes (Roquebrune-sur-Argens) ; le blanc du château de Mentone (Saint-Antonin) ; les rouges de Cuers, de Puget-Ville, des Maîtres-Vignerons de Saint-Tropez. Voilà la cave aux dimensions de cathédrale de la coopérative de Vidauban, celle du domaine des Baux (Pierrefeu) au contraire intimiste, dont les grands foudres sortent des mains du tonnelier, frère du vigneron. Voilà la noble cave du clos Cibonne (Le Pradet et les vertes allées, somptueuses, du domaine de la Castille. Partout, on vous fera goûter l'enfant du terroir, avec les mots qu'il faut pour le raconter.

Itinéraires ? Il y en a au moins quatre (2). Pour donner à cette randonnée du palais un décor à sa mesure, tous les guides énumèrent les richesses de ses rives : abbaye du Thoronet, chapelle *Sainte-Roseline*, arènes de Fréjus, château d'Entrecasteaux, chartreuse de La Verne, vieux villages perchés, troglodytes de Cotignac, château de Grimaud. Hors les stations « de vacances » dont les noms chantent de Hyères à Saint-Raphaël, et les sites célèbres, du Verdon à Porquerolles en passant par la forêt des Maures, la plus grande découverte est sans doute, là encore, dans un contre-cliché : cette « blanche Provence » écrasée de soleil montre un autre visage à l'automne. Dans les mille replis de la « Route », elle étale de hauts et vastes refuges verts, et répand de l'eau par toutes ses sources, rivières gaies, *ruisseaux nerveux, cascatelles*, bassins calmes cernés d'arbres d' « ailleurs ». Elle étonne. Vins nouveaux. Pays neuf.

JEAN RAMBAUD.

(2) Outre la carte générale de la « Route des Vins », le « Syndicat des vins des Côtes de Provence » (3, av. Jean-Jaurès, 83460 Les Arcs) diffuse quatre itinéraires « par secteurs » : Hyères, Thoronet, Est-Varois, Saint-Tropez. S'en munir, car la « route » bien fléchée (panneaux bleu et blanc) désignera seulement les domaines (panneaux rouge et blanc) à l'écart du parcours.

Jeux

échecs N° 885

ROMANTISME

(Tournoi de Zamardi, mai 1980.)
Blancs : UHLMANN
Noirs : SZELL
Défense est-indienne.

1.	ç4	Cf6	27.	axb6(o)	Fb6!(p)
2.	Cç3	g6	28.	Td3	Cxb6 (q)
3.	é4	d6	29.	Txd4 !	Fg7
4.	d4	Fg7	30.	Rd1!(r)	Txd2+
5.	Fé2	0-0 (a)	31.	Rxd2	Cç4
6.	Fg5	ç5 (b)	32.	Cxç4 ! (s)	Fxa1
7.	d5 (ç)	b5 (d)	33.	Ca5 (t)	Ff6
8.	çxb5	a6 (é)	34.	Ta2 (u)	Tç3
9.	a4 ! (f)	Da5	35.	Rd2	é6
10.	Fd2	Db4 (g)	36.	f4 ! (v)	Tç7
11.	Dç2	axb5	37.	Cç6	Tb7
12.	Fxb5	Fa6	38.	Rd3	éxd5
13.	f3(h)	Cf-d7(i)	39.	éxd5	g5
14.	Cd1	Dd4	40.	f5	g4
15.	Fç3	Fxb5 (j)	41.	Rç4	Fg5
16.	Fxd4	çxd4	42.	b5	Fé3
17.	Ta3 ! (k)	Fa6	43.	f6 !	h5
18.	b4	Tç8	44.	Té2	Fb6
19.	Db1	Fb5	45.	Té8+	Rh7
20.	Da2 (l)	Fç4	46.	Tb8	Txb8
21.	Dd2	Cb6	47.	Cxb8	Rg6
22.	Cb2 !	Cb8-d7	48.	Cd7	Fg1
23.	Cé2	Fxé2 (m)	49.	b6	Fxb6
24.	Rxé2	Tç3	50.	Cxb6	Rxf6
25.	Th-a1 (n)	Ta-ç8	51.	Rd4	abandon.
26.	a5	Tç2			

● Le champion du monde Anatoly Karpov a remporté, devant *Portisch*, Timman Spassky et Sosonko le tournoi de Tilburg aux Pays-Bas qui rassemblait (sans Kortchnoï) la plupart des plus forts joueurs mondiaux.

NOTES

a) 5..., é5 donne un jeu difficile aux Noirs après 6. d×é5, d×é5 ; 7. D×d8 R×d8 ; 8. f4 ! ; par exemple, 8..., Fé6 ; 9. Cf3, Cç6 ; 10. 0-0, é×f4 ; 11. F×f4, Cd7 ; 12. Ta-d1 (Polugaievsky - Stein, Tbilissi 1967).

b) Face au « système *Awerbach* », les Noirs disposent de plusieurs réponses, soit *6..., Cb-d7* ; 7. Dd2, ç6 ; 8. Cf3, é5; 9. 0-0, Té8; 10. Ta-d1, Db6; 11. d5, ç×d5 ; 12. ç×d5, Cç5 ; 13. Dç2, Fd7, soit *6..., h6* ; 7. Fé3, ç5 ; 8. é5 !, d×é5 ; 9. d×é5, D×d1+ ; 10. T×d1, *Cg4* ; *11.* F×ç5, C×é5 ; 12. Cd5, Cç6 ; 13. f4, Cg4 ; 14. h3, Cf6 ; 15. Ff3 ! comme dans la partie Tcherschwsky-Dementiev 1976, soit le coup du texte.

ç) Si 7. d×ç5, Da5 ; 8. Dd2, d×ç5 ; 9. é5, Td8 ; 10. Dé3, Cg4 ; 11. F×g4, F×g4 ; 12. h3, Fé6 ; 13. F×é7, Té8 ; 12. D×ç5, D×ç5 ; 15. F×ç5, Cd7 avec égalité.

d) 7..., a6 ; 7..., é6 et 7..., h6 sont également jouables. Le sacrifice de pion proposé par les Noirs demeure une énigme : sa correction et sa réfutation sont difficiles à démontrer. Uhlmann, grand connaisseur avec les Blancs de ce gambit, estime cependant que les Blancs peuvent conserver *le* pion sans difficultés particulières.

é) Si 8..., Da5 ; 9. Fd2, a6 ; 10. b×a6, F×a6 ; 11. Cf3, F×é2 ; 12. D×é2, Cb-d7 ; 13. 0-0, Ta-b8 ; 14. Tf-b1 avec avantage aux Blancs.

f) Probablement meilleur que 9. b×a6.

g) Après 10..., a×b5 ; 11. F×b5, Fa6 ; 12. Cg-é2, Cb-d7 ; 13. 0-0, F×b5 ; 14. C×b5, Db6 ; 15. Dç2, Tf-ç8 ; 16. Fç3, ç4 ; 17. Fd4 les Bancs sont mieux (Uhlmann - Adamsky, 1968). L'intrusion de la D noire menaçant b2 et é4 est une idée de Georgiev contre Spassov en 1979. Une idée intéressante mais risquée.

h) Pare 13..., F×b5 ; 14. C×b5, D×é4+.

i) 13..., Da 5 était plus prudent.

j) Une suite romantique qui donne la D pour deux F.

k) Le plus précis. Si 17. A×b5, T×a1 ; 18. Cé2, Cb6 ; 19. Dd3, Cb8-d7 ; 20. C×d4, Cç5 ; 21. Dç3, *Tç1! et si 17. Cf2, Cç5!*

l) Si 20. a5, Ca8!

m) Si 23..., Fb5 ; 24. 0-0, C×a4 ; 25. C×a4, F×a4 ; 26. Tç1 et les Blancs gagnent facilement.

n) Avec D et P pour F+C, les Blancs sont gagnés par la décontraction. 25. Ta3! était nécessaire.

o) 26.Rd1! évitait les complications.

p) Une surprise désagréable pour *les Blancs : si 28. D×ç2, T×ç2+* ; 29. Rd1, T×b2 ; 30. Ta3+, Rg7 ; 31. b7, T×b4 ; 32. Ta1-a7, d3!

q) Dommage. 29..., F×ç2 ; 30. T×d2, Cxb6 donnait aux Blancs du fil à retordre.

r) Si 30. Td3, T×b2.

s) Et non 32. Tç1?, Cé3+.

t) Les Blancs ont un pion de plus.

u) Si 34. Cç6, Ta8!

v) Menace 37. é5!

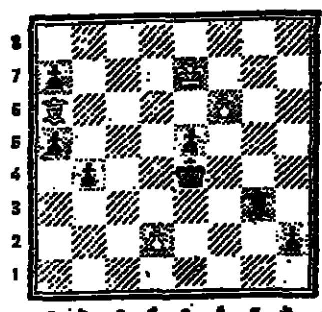
SOLUTION DE L'ETUDE
N° 884
C. M. BENT

« Schakend Nederland », 1974.
(Blancs : Rf2, Td5, Cg6 et g7.
Noirs : Rg4, Tb6, Fd3.)

Après 1. T×d3, Tf6+ ! ; 2. Rg2, *T×g6 ; 3. Tg3+, Rh4! ; 4. Cf5+*, Rh5; 5. Cg7+, Rh6 la partie est nulle.

1. Cé5+, Rf4 ; 2. C×d3+, *Ré4* ; 3. Td8!, Td6! ; 4. Cç5+! (et non 4. T×d6, pat), *Rd5* ; 5. Cd7! les Blancs gagnent (si 5..., Rç6 ; 6. Cé5+, Rd5 ; 7. Té8).

ÉTUDE
L. KATZNELSON
(1978)



BLANCS (4) : Ré7, Fa8, Pd2 et f6.

NOIRS (7) : Ré4, Fg3, Pa7, a5, b4, é5, h2.

Les blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 882

LES OLYMPIADES

Les favoris des VIes Olympiades, qui se déroulent à Valkenburg, sont les Américains, les Italiens et peut-être aussi les Français. Il est peu probable que l'équipe brésilienne conserve le titre qu'elle avait remporté à Monte-Carlo en 1976. L'artisan de cette victoire avait été Gabriel Chagas, qui depuis quatorze ans est le pilier de l'équipe. Un de ses exploits avait été de faire chuter ce contrat de « 1 SA » dans le match contre la Yougoslavie.

	Nord	
	♠ D 6 ♥ D 7 4 ♦ A R V 6 4 ♣ V 9 3	
Ouest ♠ A R 7 3 ♥ R 10 5 ♦ D 8 3 ♣ R 10 4	N O E S	**Est** ♠ 10 9 4 2 ♥ A 8 3 ♦ 10 9 3 ♣ 7 6 2
	♠ V 8 5 ♥ V 9 6 2 ♦ 7 5 ♣ A D 8 5	

Ann. : N. don. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
—	1 ♦	passe	1 SA
passe	passe	passe	

Chagas, en Ouest, a entamé l'as de pique, sur lequel Est a fourni le 10 de pique (qui nie le valet). Il a rejoué le 2 de pique pour la dame. Le déclarant a alors joué le valet de trèfle du mort pour le 2 d'Est et le 5 de Sud. *Grâce à quel stratagème* Chagas a-t-il fait chuter le contrat de UN SANS ATOUT ?

Réponse :

On voit mal comment la défense a pu faire sept levées... Observez cependant le déroulement du coup : sur le valet de trèfle, *Chagas a mis le... 10,* ensuite, quand le déclarant a rejoué *le 9* de trèfle pour le 6 et le 8, *il a fourni le 4 de trèfle !*

Le déclarant, convaincu qu'Est avait le roi, a bien entendu refait encore une fois l'impasse à trèfle. Chagas a pris avec son roi, qui était sec, puis il a tiré le roi de pique (Est débloquant le 9) et le 7 de pique, sur lesquels le mort dut défausser un cœur et un carreau. Alors Chagas a contre-attaqué le 5 de cœur pour le 7 et l'as d'Assumpçao, qui a rejoué cœur, et Ouest a fourni le 10 pour laisser faire la dame de cœur, qui était maintenant sèche.

Chagas fit ainsi, à la fin, sa dame de carreau mal placée, et le roi de cœur fit chuter le contrat (avec au total trois piques, deux *cœurs, un carreau et un trèfle*).

De Monte-Carlo à Valkenburg

Parmi les meilleures équipes qui se disputent les VIes Olympiades à Valkenburg, en *Hollande*, on peut citer l'équipe américaine (Hamman-Wolff, Rubin-Solomon, Hamilton-Passell) et l'équipe française (Chemla-Mari, Lebel-Perron, Svarc-Soulet). Il y a quatre ans, *la rencontre entre les deux teams* s'était soldée par une large victoire française, notamment grâce *à cette donne :*

	Nord	
	♠ A R 5 ♥ R 6 ♦ A D 6 ♣ R D 9 6 3	
Ouest ♠ 9 2 ♥ 9 4 2 ♦ V 10 9 4 ♣ 10 5 4 2	N O E S	**Est** ♠ D 10 6 4 ♥ V 8 7 5 ♦ 7 5 ♣ V 8 7
	♠ V 8 7 3 ♥ A D 10 3 ♦ R 8 3 2 ♣ A	

Ann. : S. don. N-S vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Lebel	Soloway	Chemla	Rubin
1 ♦	passe	2 ♣	passe
2 ♦	passe	2 ♥	passe
2 SA	*passe*	*3 ♣*	passe
3 SA	passe	6 SA	passe...

Ouest ayant entamé le valet de carreau, *comment Sud doit-il jouer* (à cartes cachées) pour gagner ce PETIT CHELEM A SANS ATOUT ?

Comment, *à cartes ouvertes*, peut-on gagner le GRAND CHELEM A SANS ATOUT ?

NOTE SUR LES ENCHERES :

L'enchère de « 2 carreaux » parait surprenante, mais avec *quatre* cartes seulement, elle est admise sur la réponse de « 2 trèfles » pour économiser des paliers. La redemande de « 2 cœurs » était artificielle et forcing de manche...

A l'autre table, les annonces avaient été :

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Eisenberg	Svarc	Hamilton	Boulenger
1 ♦	passe	2 ♣	passe
2 ♦	passe	4 SA	passe
5 ♣	passe	7 SA	passe...

La réponse de « 5 trèfles » garantissait trois « cartes-clés » et, avec la forte probabilité de cinq carreaux en Sud, Hamilton jugea que le grand chelem était un bon pari, mais il chuta de deux levées...

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble® N° 95

LA GRANDE LESSIVE

Vittel (Club Méditerranée), 20 septembre 1980, première manche. Prochain week-end aux Rotoirs le 21-23 novembre.

Scrabbleurs dévoreurs de vocables, jongleurs d'anagrammes, rongeurs de listes, éventeurs de pièges, dépisteurs de mots cachés, polyglottes en tous pluriels, jouteurs ès ajouts, mnémo-techniciens supérieurs, pialatophages, prenez garde : les eaux lustrales de la grande lessive décennale laroussienne vont emporter une grande partie de votre bagage chèrement acquis. En effet, l'édition 1981 de l'ouvrage de référence de la grande majorité des scrabbleurs, entièrement refondue, enrichit son vocabulaire de six mille mots, compensés — partiellement — par 2 000 mots « sortis » (1) ; *12 % du patrimoine des scrabbleurs sera donc affecté dès le 1er janvier prochain.*

Ce sont la médecine, la chimie, la technique, la linguistique, la langue argotique et populaire, les helvétismes et belgicismes qui ont fourni les plus gros contingents d'entrées nouvelles. Les « sorties » correspondent à des termes archaïques, douteux (nul ne se plaindra de la disparition de DEVINEUR ou de GAMINER), ou, hélas, littéraire (mais lit-on encore La Fontaine au lycée ?).

Le solde positif de ce vocabulaire a pu être intégré grâce à l'adoption d'un caractère typographique nouveau que beaucoup trouvent plus agreable (mais que nous trouvons personnellement plus fatigant) que l'ancien. Que les accents soient maintenant illisibles ne génera guère les joueurs. Nous consacrerons un grand nombre de nos futures chroniques à cette refonte, mais nous constatons dès maintenant avec joie que la quasi-totalité des lacunes qui ont exaspéré la première génération de scrabbleurs ont maintenant disparu.

· Le dictionnaire en vigueur est le P.L.I. (Petit Larousse illustré) de l'année. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

	TIRAGE	*SOLUTION*	*REF.*	*POINTS*
1	E I O U F C N			
2	I U + O A H R I	FONCE	H 4	28
3	— E I D M N R S	HOURI	9 E	21
4	A E I R L S S	ENDORMIS	5 E	90
5	E E E L Y T R	LISERAS (a)	D 1	77
6	E L + I I O C T	ELYTRE	1 C	45
7	L I I + A E T W	ETOC (b)	10 C	27
8	W I + E O U T X	ALITE	10 H	21
9	— A U G D P K S	OISEUX	3 B	50
10	D U + A E I U N	GOPAKS (c)	B 2	76
11	D E I + B E N E	UNAU	11 B	24
12	E U F R S T W	DEBINEE	M 9	80
13	— A J M N T Z ?	REFUTES	14 H	36
14	M Z + M G W A O	JANT (E) (d)	15 D	60
15	W M M O + T I N	GAZ	9 A	45
16	*M N W + E E E I*	*OMIT*	*13 H*	*21*
17	W I + A A R D S	MENEE	4 K	21
18	W I A A R + Q A	ZENDS	C 9	30
19	W Q R A + O L ?	ARIA	I 4	17
20	R L O Q + B P H	WAT(T)	K 8	24
21	Q P H + U L V V	LOBER	O 1	31
22		VU	3 I	21
23			TOTAL	835
24				
25				
26				
27				

(1) Dorénavant, dans les parties, les mots devant disparaître l'an prochain seront suivis d'une croix et de 1981.

NOTES

(a) Bordas d'un liséré.

(b) Ou ESTOC : tête de rocher († 1981).

(c) Ou HOPAKS (E 9, 40) : danse populaire ukrainienne.

(d) MAT(E)Z, 4 K, perd 5 points.

Résultats : 1. Lahmi, 822 ; 2. Sélis, 821 ; 3. Duguet, 817.

Résultats finals (tournoi homologué) : 1. Duguet ; 2. Dellac ; 3. Viseux ; 4. Sélis (B) ; 5. Luyten (B) ; 6. Duval (B) ; 7. Leconte ; 8. Lahmi ; 9. Pialat ; 10. Charlemagne.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

PENTASCRABBLE N° 95
de M. Robert Fournier
(Courthezon)

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot passant *obligatoirement* par l'étoile rose. Les cinq mots à trouver doivent utiliser toutes les lettres de chaque tirage.

AILORTU - AEINRST - CEEFNOR - AEFOPRR - EEEHRX?

SOLUTION PROPOSEE : plus de 500 points.

Exceptionnellement, les trois meilleures solutions seront primées par un P.L.I. 81 (tirage au sort en cas d'ex aequo). Les solutions doivent parvenir à la F.F.Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris, avant le vendredi *24 octobre.*

Solution du problème n° 93

· EROGENE, H 2, 68. — GIBELINE (femme partisan des empereurs romains germaniques ≠ GUELFE, 5 H, 72. — RHINITES, 1, 1, 80. — EQUESTRE, O 2, 98. — KREUZERS (ancienne monnaie autrichienne † 1981), 1 H, 476. — Total : 794 points.

● *Championnat international de France par paires*, à Tours, les 11 et 12 octobre, en quatre séances (50 F, *réservé aux licenciés*). *Inscriptions* et chèque à adresser à la F.F.Sc. avant le 6 octobre.

● *Neuvièmes Championnats francophones,* du 31 octobre au 3 novembre, à Liège. Open individuel en trois manches, paires en deux ou *trois. Ecrire à la F.B.S., 87,* avenue Louise, Boîte 17, B 1050. Téléphone : (19) 322-538-68 72.

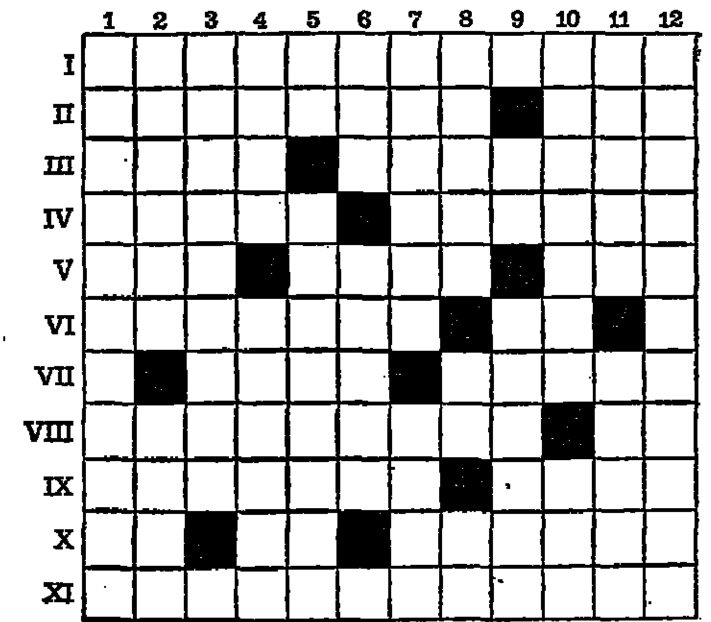
MICHEL CHARLEMAGNE.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS
N° 113

Horizontalement

I. On le produit avec les notes. — II. Un fabuleux coureur ; A la joie, par exemple. — III. Royaume ; Se fait de bouche à oreille ou de la main à la main. — IV. Affecte un bout de conduit ; Marque l'âge sur un visage. — V. Définit les fils ; Définit les filles ; Baba généralement. — VI. On y va à la pêche ; Dans chaque bagage. — VII. Conteneur ; Le voilà bien débarrassé. — VIII. Ce peut être une sorte d'ascèse ; C'est un gros atout. — IX. A l'ouest du Vieux-Monde ; Ses lois sont acrobatiques. — X. N'est pas sans ressort ; Entre-deux ; Gouverne. — XI. Firent des trucs stupéfiants.



Verticalement

1. Là où Michel Debré dépasse Jacques Chirac. — 2. Requises par le précédent ; Gouverne. — 3. Il aimait les chats et les pauvres. — 4. Marque la fin des illusions ; A un, à deux, à quatre... — 5. Pronom ; Ce n'est pas rechercher la sérénité. — 6. Sent le vent ; Mit au jour. — 7. Escalade les haies ; Refuges pour le voyageur. — 8. On les prend ou on les peint ; Doublé quand il est joué ; Article. — 9. Marque la gratuité ; Enfoui. — 10. Fond ; Pieux ou profane, mais toujours ancien. — 11. Comment l'atteindre ? ; Savant français. — 12. Ne ménageant pas ses efforts pour conduire à l'abondance.

SOLUTION DU N° 112

Horizontalement

I. Accélérateur. — II. Urodèles ; Pré. — III. Tan ; Gisement. — IV. Onctueux ; Eer. — V. Gérée ; Rues. — VI. Enragés ; Vn. — VII. Situ ; Destins. — VIII. Tas ; Ron ; Enac. — IX. Il ; Rancarder. — X. Otalgies ; Uri. — XI. Nantissement.

Verticalement

1. Autogestion. — 2. Crâne ; Ialta. — 3. Concrets ; An. — 4. Ed ; Tenu ; Rit. — 5. Léguer ; Régi. — 6. Eli ; Adonis. — 7. Résurgences. — 8. Asexués ; Ase. — 9. Ester. — 10. Epées ; Indue. — 11. Urne ; Vnaern. — Retranscrit.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (★)
N° 113

Horizontalement

1. ACEINPRU. — 2. ELLORTY. — 3. AEIOQSU. — 4. AACCORU. — 5. AIIMORT (+ 2). — 6. EEONRUX. — 7. EILNORS (+ 6). — 8. CDEFIIS. — 9. AEIINPRS (+ 1). — 10. AAELRTU. — 11. INOQRUU. — 12. AEGNNOT (+ 1). — 13. DEEEELRT. — 14. AEEHLNP.

Verticalement

15. AEIIMNNS (+ 1). — 16. ACEELOPS. — 17. ACEIQRTU (+ 1). — 18. AEGIOQRU. — 19. AEGILLOS (+ 1). — 20. CEIIILLT. — 21. AACCHLS. — 22. AAACGMNR. — 23. AEGINRSU (+ 1). — 24. AABLORST. — 25. AEFINNOS. — 26. AENSTXY. — 27. AEINORT (+ 3).

Courrier des lecteurs. — Anagrammes supplémentaires : N° 110 - 3 - SOURCIERS : COURSIERS et CROISEURS signalées par MM. Collet (Bordeaux) et Arié (Paris). — N° 109 - 16 - AOUTIENNE : ENOUAIENT (+ 1981) (M. Amsellem de *Marseille*).

SOLUTION DU N° 112

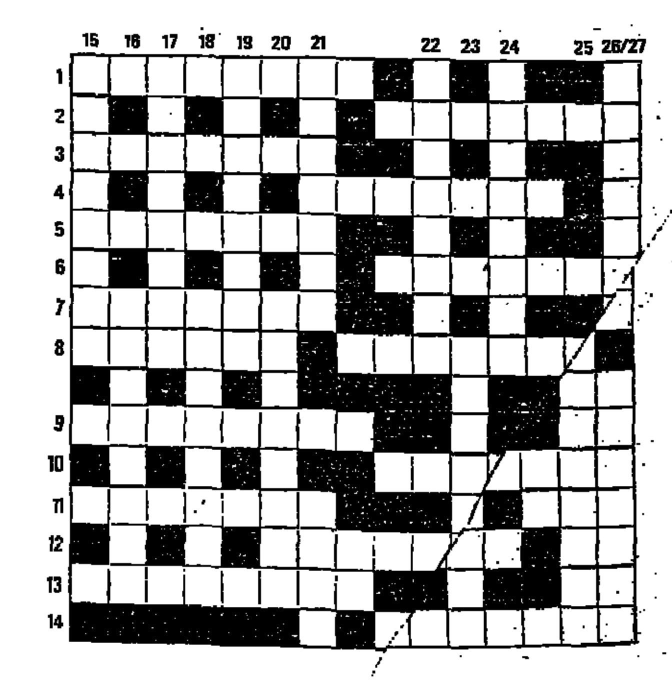
Horizontalement

1. DAHABIEH. — 2. AHANERA. — 3. COPAHUS. — 4. SAUVAGIN (NAVIGUAS). — 5. URGENTES. — 6. ISOCELE. — 7. RECREEE. — 8. HAUSSES (HUASSES). — 9. EPANOUI. — 10. POLYSOC. — 11. IRRITEE. — 12. TEUTONS. — 13. TSARINE (ARISENT, ENTRAIS, INSERAT, RATINES, RENTAIS, RESINAT, RIANTES, SATINER, SENTIRA, SERIANT, SERINAT, TANISER, TARSIEN, TRAINES, TRANSIE). — 14. LIEMENT (ELIMENT). — 15. DEMODEX.

Verticalement

16. DANAIDE. — 17. RECITAL (ARTICLE CLAIRET). — 18. UNIPARE. — 19. HARNOIS (HAIRONS HORSAIN). — 20. MARRUBE (BRUMERA). — 21. BESSEMER. — 22. ERGOTINES. — 23. CHAMPART. — 24. FOGGARA (PLI 1977 et 1981). — 25. AORISTE (OSERAIT, OTARIES, OTERAIS, TOISERA, TOREAIS). — 26. APIECEUR (EPUCERAI, PEAUCIER). — 27. TANNEES. — 28. TRESORS (RESSORT, ROSTRES). — 29. OSASSES. — 30. ACETEUX (EXECUTA).

MICHEL CHARLEMAGNE
et CATHERINE TOFFIER.



(★) Jeu déposé

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la visite de M. Ronald Bye, ministre des communications, l'ambassadeur de Norvège et Mme Kristiansen ont offert, jeudi 2 octobre, une réception dans les salons de leur résidence.

Naissances

— Henri ELPHÈGE, Albane FLON, née Le Verdier, et Annabelle, sont heureux de faire part de la naissance de

Maëlis,

le 27 septembre 1980.
12, rue Salvador-Allende,
92000 Nanterre.

— M. et Mme André Lotte sont heureux de faire part de la naissance de leurs quatrième et cinquième petits-enfants,

Joanna,
chez Willy et Marie PRAML,
Francfort-sur-le-Main, le 14 juin 1980.

Geoffroy,
chez Serge et Catherine RIFFAUD,
Le Chesnay, le 8 août 1980.

— M. et Mme Pierre MERLE sont heureux d'annoncer la naissance de

Catherine,

le 30 août 1980.
18, rue du Roi-de-Sicile,
75004 Paris.

— M. Roger PUJOL et Mme, née Danielle Scheuer, Bernard, Xavier et Inès sont heureux d'annoncer la naissance de

Emmanuel,

Neuilly-sur-Seine, le 21 septembre 1980.

Fiançailles

— Geneviève MAYER-BOESCH
et
Jean-Luc BOUR
partagent avec leurs parents la joie d'annoncer leurs fiançailles.
Paris.

Décès

— M. et Mme Jacques Bellanger et leurs enfants,
M. Gérard Bellanger,
ont la douleur de faire part du *décès de*

Pierre BELLANGER,

leur oncle et grand-oncle, survenu le 1er octobre 1980, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Saint-Philippe du Roule, le lundi 6 octobre, à 14 heures.

34, rue de Penthièvre, 75008 Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme René Benoist-Lucy et leur famille ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Luc BENOIST-LUCY,

survenu le 24 septembre 1980, à l'âge *de trente-deux ans.*

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly-sur-Seine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

***Mme Georges* BRABANT,**
née Simone de Champeaux,

décédée le 1er octobre, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée *le mardi 7 octobre, à 14 heures,* en l'église Saint-Honoré d'Eylau, sa paroisse, 66 bis, avenue Raymond-Poincaré, Paris (16e), suivie de l'inhumation au cimetière de Montmartre.

De la part de sa belle-sœur, de ses neveux et nièces, et de toute sa famille, ainsi que de sa fidèle gouvernante.

Cet avis tient lieu de faire-part.
90, avenue Raymond-Poincaré,
75016 Paris.

— Les personnels des sociétés S.A. Jean Cassegrain, S.A. Graindorge ont *la douleur de faire part* du décès de leur

président-directeur général
Mme Jean CASSEGRAIN,

rappelée à Dieu le 30 septembre 1980.

Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Nicolas de Ville-d'Avray, le samedi 4 octobre, à 10 h. 30.

Le présent avis tient lieu de faire-part.
4, rue du Bouloi, 75001 Paris.
20, rue Saint-Fiacre, 75002 Paris.

— M. Pierre GAGNAIRE, journaliste, *a la douleur de faire part du* décès de son épouse,

née Irène Krasnie,

dans sa trente-huitième année, à la suite d'une longue et douloureuse maladie.
8 bis, villa de l'Ermitage,
75020 Paris.

— Plougastel-Daoulas.

Le commissaire général de la marine Pierre Guesdon, son époux,
Miles Monique, Catherine, Marie-*Reine, Eliane, Chantal* et *Marie-*Thérèse Guesdon,
M. et Mme Bernard Guesdon,
M. et Mme Xavier Guesdon,
M. Alain Guesdon,
ses enfants,
M. Bertrand Guesdon, son petit-fils,
Mme Georges Guesdon, sa belle-mère,
Ainsi que ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, oncles et tante,
ont la douleur de faire part du *décès, le 2 octobre 1980, à son domicile,* de

Mme Pierre GUESDON,
née Christiane de Fleurac,

dans sa cinquante-huitième année.

La messe de funérailles sera dite le samedi 4 octobre 1980, à 10 heures, en l'église Saint-Pierre de Plougastel-Daoulas.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Charlotte LHERAULT,

survenu le 2 octobre 1980, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

De la part de :
Pierre et *Jacqueline Lherault,*
Geneviève et Xavier Charles,
Sybille et René Cariet,
Nicole Lherault,
Jacqueline et Henri Lherault,
Reine Lherault,
ses enfants et tous ses petits-enfants, arrière-petits-enfants, parents et alliés.

La cérémonie religieuse aura lieu *en l'église Saint-Médard, le lundi* 6 octobre, à 10 h. 30, 15, rue Daubenton, 75005 Paris.

— Mme Georges Marsal,
Mlle Virginie Marsal,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux et père

M. Georges MARSAL,
ingénieur des parcs et jardins,
de la Ville de Paris,

survenu le 30 septembre 1980 à Paris, à l'âge de quarante-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 6 octobre, à 8 h. 30, *en l'église Saint-Lambert de Vaugirard,* place Gerbert, Paris (15e).

— Vineuil-Saint-Firmin, Paris.

Mme Joseph Matheron,
M. et Mme Jean-Claude Matheron, leurs enfants et petit-fils,
Le docteur et Mme Emile Henocq et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Matheron et leur fille,
M. et Mme Philippe Matheron et leurs enfants,
M. et Mme Louis Barcet et leurs enfants,
M. et Mme Jean Matheron,
M. et Mme Georges Matheron,
M. et Mme Paul Soulier,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

***M. Joseph Jean* MATHERON,**

survenu le 2 octobre 1980, à Vineuil-Saint-Firmin, à l'âge de quatre-vingts ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée dans l'intimité le samedi 4 octobre 1980, à 9 h. 30, en l'église de Saint-Firmin.

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

10, rue de Chantilly,
60830 Vineuil-Saint-Firmin.

— M. Jean-Etienne Mazetier et ses enfants ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean-Etienne MAZETIER,
née Françoise Baudelot.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 4 octobre 1980, à 8 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, avenue du Général-Leclerc, Paris (14e), métro Alésia.

L'inhumation aura lieu le jour même au cimetière des Batignolles.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Belmont (Ain).
M. et Mme Maurice Monteil et leurs enfants,
M. et Mme Max Nicolas,
Amandine et Laurence Nicolas,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maxime NICOLAS,

doyen honoraire
de la faculté de droit
et de sciences économiques de Lyon,
commandeur
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
commandeur
de l'ordre des Palmes académiques,

survenu à Belmont, le 1er octobre 1980.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 4 octobre, à 10 heures, en l'église de Belmont.
01260 Champagne-en-Valromey.

— M. et Mme Michel Saint-Esprit et leur famille ont la douleur de faire part du décès de

Mme Denise SAINT-ESPRIT,
président-directeur général honoraire
de la Société A.C.R.M.,

dont les obsèques auront lieu le samedi 4 octobre 1980, à 10 h. 30, en l'église Saint-Joseph-Saint-Raymond de Montrouge.
6, rue Arthur-Auger,
92120 Montrouge.

— Mme Henri Vicaire,
M. et Mme Olivier Franc, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Antoine Dyèvre, leurs *enfants et petits-enfants,*
M. et Mme André Escarra, leurs enfants et petits-enfants,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,

Mme Louis Thaler,
Le R.P. Marie-Humbert Vicaire, o.p.,
Mme Jacques Guigou,
Mme Jean Vicaire,
M. et Mme Philippe Vicaire,
M. et Mme Jacques Dazinière,
Mme Henri Avenel,
Et leurs familles,
ses frères, sœurs, beau-frère, belles-sœurs, neveux et nièces,

Mlle Jeanne Palonni,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri VICAIRE,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 1er octobre 1980, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-François-de-Sales, sa paroisse, 6, *rue Brémontier,* Paris (17e), ce vendredi 3 octobre, à 14 heures, suivie de l'inhumation au cimetière de Montmartre.

120, rue de Courcelles, 75017 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

***M. Henri* WAYSER,**

survenu le 30 septembre 1980, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

De la part de sa femme, ses enfants, petits-enfants et de toute la famille.

L'inhumation aura lieu dans le caveau familial au cimetière du Montparnasse le lundi 6 octobre, à 11 h. 30.

On se réunira à 11 h. 15 à l'entrée principale, boulevard Edgar-Quinet.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Les familles Hababou, Arnone, *Maarek, Chelly* et *Sberro* remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie par leur présence et leurs messages à l'occasion du décès de leur très chère

Mme Jacques HABABOU,
née Eugénie Sberro.

Les prières du mois auront lieu le samedi 4 octobre, à 10 h. 30.
17, rue Saint-Georges.

— Mme Marcel MAZOYER, ses enfants et son petit-fils,
M. Marcel Mazoyer,
Et toute la famille,
très touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées dans leur cruelle épreuve, demandent de bien vouloir trouver ici l'expression de leur sincère gratitude émue et sincère.

— Mostaganem, Paris.
Mme Nelly Roubache,
Me Joseph Roubache et Mme,
Mme Régine Kaufman,
Mme Jocelyne Haggai et leur famille,
profondément touchés des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors du décès de leur très cher

M. René S. ROUBACHE,
officier de la Légion d'honneur,
ancien bâtonnier,
ancien président
du Consistoire israélite
de Mostaganem,

dans l'impossibilité de répondre individuellement, remercient de tout cœur *ceux qui, par leur présence* ou leurs messages, ont tenu à lui rendre hommage et à participer à leur immense douleur.
105, rue Jouffroy, 75017 Paris.

— Mme Henri Voillery, ses enfants et toute la famille, profondément touchés par toutes les marques de sympathie exprimées lors du décès de

***M. Henri* VOILLERY,**

remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.
La Forge, Bouilland, Cirey-lès-Nolay.

Avis de messe

— La messe traditionnelle célébrée en souvenir de la bataille de Lépante sera dite le mardi 7 octobre, à 12 h. 15, en l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, Paris (5e).

Communications diverses

— « Le droit de l'enfant à une *famille* ». Sur ce *thème,* l'association des Foyers adoptifs de Haute-Savoie organise un débat à Annecy, le 5 octobre, à 14 heures, Maison des Marquisats, 52, avenue des Marquisats.

SPORTS

21 millions de francs en 1981 *pour les sportifs de haut niveau*

La politique du sport de haut niveau, amorcée en désespoir de cause fin 1978 dans la perspective des Jeux olympiques de Moscou, sera poursuivie et améliorée avec pour objectifs les Jeux de 1984. C'est, en substance, ce que M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs a indiqué, le 1er octobre, aux membres de la commission du sport de haut niveau.

Après les frictions qu'on avait notées entre le mouvement sportif et les pouvoirs publics, à propos de la préparation des derniers Jeux olympiques, la confirmation de la poursuite de la politique amorcée, il y a deux ans, pour les quatre prochaines années traduit, *de la part de la puissance publique,* un intérêt pour l'élite qu'elle ne manifeste peut-être pas dans ses choix budgétaires en faveur *du sport tout court.* C'est *ainsi* que M. Soisson a indiqué que les crédits du Fonds national pour le développement du sport consacrés au haut niveau se sont élevés à 13 millions de francs en 1979, 16,5 millions de francs en 1980 et devraient atteindre 21 millions de francs en 1981.

BOXE

Larry Holmes bat Muhammad Ali

« LE PETIT JEU EST TERMINÉ »

Ouf ! Le tenant du titre mondial des poids lourds (version W.B.C.), Larry Holmes, âgé de trente ans, a remporté jeudi 2 octobre à Las Vegas une victoire incontestable sur son challenger Muhammad Ali, alias Cassius Clay, au terme d'un combat interrompu à la dixième reprise par l'arbitre.

Ainsi, le vainqueur touchera 6 millions de dollars *et* le vaincu 8 millions de dollars, mais le match revanche nous sera épargné qui avait été prévu par le promoteur du combat, Don King, un ancien repris de justice, *organisateur* de la plupart des combats poids lourds aux Etats-Unis en général et des dix derniers *combats d'Ali en particulier.* Car il s'agissait peut-être du show pugilistique le plus cher du monde, mais sûrement *pas d'un championnat du monde.* Prétendre le contraire revient à gruger le public.

Si Ali-Clay a bien *été* l'un *des plus grands* boxeurs de tous les temps, sinon le plus grand comme il le dit lui-même, à trente-huit ans, sa seule valeur reste *la valeur* marchande de son nom, dont il sait tirer profit à merveille.

Ali, qui n'était plus monté sur un ring depuis deux ans et demi, a dû perdre une vingtaine de kilogrammes pour pouvoir *prétendre affronter* son ancien sparring-partner Holmes, surnommé l' « assassin d'Easton », invaincu en trente-six combats professionnels, dont sept fois, titre mondial en jeu. Et ce qui était prévisible est arrivé : c'est un *Ali poussif, n'ayant* gardé de Clay que la « gueule », qui est apparu aux vingt-six mille spectateurs massés dans le Caesar Palace. Archidominé dès la troisième reprise, Ali tituba sévèrement au *neuvième* round. Sagement, le combat *fut* interrompu à l'appel de la onzième reprise. Et Angelo Dundee, l'en*traîneur d'Ali* depuis vingt ans, lâcha aux fanatiques qui protestaient : « *Le petit jeu est terminé.* » Espérons que ce soit pour de bon. — A. G.









RADIO-TÉLÉVISION

VU

Témoins

Pour la plupart d'entre nous, lire ou écouter, ou regarder le journal ne signifie pas tout lire, tout écouter, tout regarder. Il y a des seuils, des sujets d'attention, d'intérêt. On se concentre sur un titre, sur une information, sur un commentaire, et on laisse filer ce qui vient à côté ou derrière, en se promettant d'y revenir plus sérieusement le jour suivant ou le jour d'après. Entre-temps, que ce soit à Manufrance ou à Abadan, la situation se développe, se complique et prend une dimension qui nous incite à sauter, enfin, dans ce train lancé à présent à grande vitesse sur les rails de l'actualité. On a du mal forcément et on s'accroche alors à la première occasion de se rattraper à un magazine, un dossier, une « table ronde », bref à un résumé de l'affaire.

Le voilà, le public de l'émission « Grandeur et douleur de l'islam » présentée jeudi par TF 1. Il a suivi d'un œil plus ou moins distrait le déroulement des événements, et il voudrait les voir précisés, situés, expliqués. Rien à redire aux extraits de reportages sur l'Iran et l'Afghanistan, présentés avec un louable effort d'impartialité par Roger Pic. Parfait. L'ennui c'est qu'après ça il a demandé à une demi-douzaine de « journalistes témoins de leur temps » ce qu'ils en pensaient.

En soi l'idée est bonne. Autant profiter de l'expérience et des connaissances de ces envoyés spéciaux. L'ennui, c'est que les points de vue diffèrent radicalement selon qu'on appartient à telle ou telle rédaction. Et on a vu le moment où le débat allait tourner au pugilat entre Henri Alleg, le représentant de l'Humanité, *acharné à justifier la présence des Soviétiques à Kaboul ou à dénoncer la présence des bases impérialistes en Irak, et l'ensemble de ses confrères.*

La politique, encore une fois, a pris le pas sur l'enquête, et le téléspectateur plein de bonne volonté au départ s'est senti à l'arrivée dépassé, désemparé, et oui, débecqueté. On ne va pas reprendre ici le refrain de l'impossible objectivité en matière d'information. Mais il y a tout de même des limites à la subjectivité.

CLAUDE SARRAUTE.

● *M. Gaston Plissonnier*, membre du secrétariat du P.C., indique dans une lettre à M. Maurice Ulrich, président-directeur général d'Antenne 2, publiée par *l'Humanité* du 3 octobre, que son parti ne participera pas aux « Dossiers de l'écran » du 9 décembre, consacrés à « l'histoire du parti communiste ». Le P.C. entend protester contre l'émission du 30 septembre dernier sur « la vie quotidienne en U.R.S.S. » et refuse de « *cautionner une nouvelle opération politicienne escamotant un véritable débat* ».

● *Les policiers du S.R.P.J.* de Clermont-Ferrand et des services de la sûreté de Montluçon ont procédé à une perquisition dans une ferme située près de Montluçon (Allier), afin de saisir l'émetteur de la radio libre de l'union départementale de la C.G.T. de l'Allier — Radio-03-lutte — qui a émis trois fois par jour depuis le 29 septembre.

Vendredi 3 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 La Comédie-Française racontée par P. Dux.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Savoir acheter les œufs et le fromage.
19 h 20 *Emissions régionales.*
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 30 *Théâtre* : Les Trois Sœurs.
D'A. Tchekhov, mise en scène J.-P. Roussillon, avec T. Torrens, C. Hiegel, C. Ferran, G. Chamarat, J. Toja...
Le pessimisme de Jean-Paul Roussillon s'appesantit sur la nostalgie de Tchekhov.



23 h 20 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Jean Chalosse.
(Troisième épisode.)
D'après le roman de R. Boussinot, réalisation G. Vergez. Avec J.-M. Maurel, C. Carrel, G. Vaur...

21 h 35 Apostrophes : Des médecins dans le siècle.
Une émission de B. Pivot.
Avec P. Milliez (Médecin de la liberté), *A. Minkowski* (Un juif pas très catholique), *M. Rapin* (Retrouver la vie), *B. Kouchner* (L'île de lumière), *X. Emmanuelli* présente Médecins sans frontières, d'*Y. Laurent*

22 h 55 *Journal.*
23 h 5 Ciné-club : Les Pâtres du désordre.
Film français de N. Papatakis (1967), avec O. Carlatos, G. Dialegmenos, L. Tsangas, Caroussos, E. Xanthaki, D Starenios.
Un berger analphabète et humilié d'un village grec du Pinde s'enfuit avec la fille de son maître, riche propriétaire.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les Contes du folklore japonais : le Défi ; Des livres pour nous : Pierre Pelot, romancier.
18 h 55 Tribune libre : la F.E.N.
19 h 10 Journal.
19 h 20 *Emissions régionales.*
19 h 55 Dessin animé : L'Ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - *Le nouveau vendredi* : A chacun son Allemagne.
Une émission de J.-M. Cavada et M. Thoulouze. Enquête de P.-A. Boutang. Avec D. Cohn-Bendit.
21 h 30 Dramatique : Les Beaux Dimanches.
Scénario : L. Calaferte ; réal. : S. Pinheiro. Avec R. Mirmont, A. Chevestrier, etc.
Gérard, vingt-trois ans, Francis, vingt-cinq ans, tous deux employés, partagent un studio et se retrouvent le dimanche, jour creux ponctué d'espoirs, de rencontres et d'aventures illusoires, face à leur dénuement intérieur.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

FRANCE - CULTURE

18 h. 30, « Le Théâtre chichois », d'après M. Chevitt.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : *Les blocs erratiques et orphelins.*
20 h., Max-Pol Fouchet : Regards dans le rétroviseur
21 h. 30, Black and blue : Newport 80.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE - MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Emission de D. Lemery ; 20 h., Actualité Lyrique.
20 h. 20, Concert : « Concerto pour piano et orchestre n° 4 » de Beethoven, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. H. Zender, avec A. Brendel, piano ; 21 h. Journée internationale de la musique (en direct de Chicago) : « Symphonie n° 8 » (Mahler), par les Chœurs des Petits Chanteurs, dir. G. Ellyn, les Chœurs et l'Orchestre symphonique de Chicago, dir. G. Solti.
22 h., Ouvert la nuit : Portrait par petites touches (Debussy et Moussorgski) ; 23 h. 5, Vieilles cires (Weber, Schubert, Mendelssohn) ; 0 h. 5, Jazz Forum.

Samedi 4 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Emissions régionales.
12 h 30 La cuisine légère.
12 h 45 Jeune pratique.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
Snoopy ; 14 h. 30, La famille Boussardel ; 15 h. 15, Plume d'Elan ; 15 h. 20, Le magazine de l'aventure ; 16 h. 5, Maya l'abeille ; 16 h 30, Temps X ; 17 h. 10, L'univers de l'objet ; 17 h. 20, L'homme qui valait 3 milliards.
18 h 10 Trente millions d'amis.
18 h 45 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les Paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Numéro un des numéros un.
21 h 35 Série : Tant qu'il y aura des hommes.
d'après J. Jones, réal. B. Kulik. Avec N. Wood, W. Devane, R. Thinnes.
Une adaptation pour la télévision du roman de James Jones déjà porté au cinéma par Fred Zinnemann (avec Frank Sinatra et Deborah Kerr). Le soldat Prewit, ancien boxeur, est affecté à la compagnie G, commandée par le capitaine Holmes ; il refuse de rejoindre l'équipe de boxe de la compagnie (il ne combat plus depuis qu'il a rendu aveugle un adversaire), le capitaine tente de le briser
22 h 30 Télé-Foot 1.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h 15 *La vérité est au fond de la marmite.*
Les paupiettes de bœuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Des *animaux* et des *hommes.*
14 h 25 Les jeux du stade.
17 h 20 Récré A 2.
Pinocchio ; La caverne d'Abracadabra n° 3.
18 h 5 Chorus.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Fantômas.
D'après les romans de P. Souvestre et M. Allain.
L'Echafaud magique, réalisation C. Chabrol.
Pour ce premier épisode rien que deux assassinats, un attentat à la pudeur et une explosion qui entraîne, bagatelle, la noyade de cent cinquante personnes...
22 h 15 Variétés : Bravo.
Une émission de P. Douglas.
23 h 10 Série : Les carnets de l'aventure.
Le Désert en ballon. Un film de L. Dickinson.
Des aérostiers et des parachutistes anglais se livrent à d'étonnantes évolutions en plein ciel sur un fond de décor grandiose.
23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
La Flèche noire ; A vos marques : des moustiques sur la glace.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : L'Ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Le roman du samedi soir : Le Coffre et le Revenant.
D'après Stendhal. Réal. : R. Hanin. Avec M. Peyrelon, E. Jublot, P. Ruggieri, etc.
Une histoire d'amour et de mort sur fond d'intrigue, inspirée d'une nouvelle de Stendhal. De belles images et une action pleine de rebondissements.
22 h *Journal.*
22 h 20 Ciné-regards : Hollywood U.S.A.

FRANCE - CULTURE

14 h., Sons : Budapest, plaisir.
14 h. 5, Voix, théâtres et musiques d'aujourd'hui : « *le Nez* », de *D. Chostakovitch*, à la Deuxième Biennale de Nanterre.
16 h. 20, Livre d'or : Cycle d'orgue au Festival d'Avignon.
17 h. 30, Pour mémoire : Relecture (Guillaume Apollinaire).
19 h. 30, Entretien de C. Juliet avec le peintre M. Esteve.
20 h., Koba le Géorgien, de L. Kobrynski. Avec M. Bouquet et B. Véron.
21 h. 16, Musique enregistrée.
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE - MUSIQUE

17 h. Concert : « Quatuor à cordes » (Chausson) ; « *Ainsi la nuit* » (*Dutilleux*) ; « Quintette en ut mineur » (Mozart), par le Quatuor Intercontemporain, avec T. Adamopoulos, 2e alto (en direct du Théâtre du Ranelagh) ; 18 h. 20, Le Quatuor de jazz ; 18 h. 30, Bach ; 18 h. 45, Comme du fond des temps (Bach, Borodine et Brahms) : Les aventures d'un quatuor à cordes ; 19 h. 35, « Quatuor à cordes n° 1 » (Janacek) ; 20 h. 5, « 16e Quatuor à cordes » (Beethoven).
20 h. 30, Concert (en direct *de la faculté* de droit d'Assas à Paris) : « Concerto pour quatuor et orchestre » (Spohr) ; « Concerto pour quatuor et orchestre » et « la Nuit transfigurée » (Schönberg), par le Quatuor Melos et l'Orchestre national de France.
22 h. 15, Comme du fond des temps : « Quatuor en sol majeur avec piano » (Mozart) ; 22 h. 40, « Déploration sur la mort de Ockeghem » (Lupi), par le Quatuor vocal de Bruxelles ; 22 h. 45, Un sommet de la musique de chambre, avec le *Quatuor* Hongrois ; 23 h. 15, Le quatuor de jazz ; 23 h. 25, Œuvres de Morales, Du Caurroy, Stunz, Hindemith ; 0 h. 5, Un sommet de la musique de chambre : « Quatuor l'Empereur » (J. Haydn) ; 0 h. 30, Quatre cordes souveraines : « Suite pour violoncelle seul n° 1 » (Bach) avec Pablo Casals ; « Quartettsatz en ut *mineur* » (Schubert) par le Nouveau Quatuor de Budapest.

Dimanche 5 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 Foi et traditions des chrétiens orientaux.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
célébrée au couvent Sainte-Claire de Tinqueux.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1-TF 1.
13 h Journal.
13 h 20 C'est pas sérieux.
14 h 15 Variétés : Les nouveaux rendez-vous.
15 h 40 Téléfilm : les Villageois.
16 h 5 Sports Première.
18 h 30 Série : Starsky et Hutch.
19 h 25 Les animaux du monde.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Ne nous fâchons pas.
Film français de G. Lautner (1965), avec L. Ventura, J. Lefebvre, M. Darc, M. Constantin, T. Dugan (N. Rediffusion).
Un ancien truand cherche à récupérer une créance auprès d'un bookmaker minable qui lui attire, ainsi qu'à son meilleur ami, un tas d'ennuis et de catastrophes.
Une des meilleures séries noires parodiques de Lautner, avec Jean Lefebvre, dans un rôle étonnant de fausse victime et de porte-malheur. Bon divertissement, mais trop souvent diffusé.
22 h 10 On joue Wagner au Grand Théâtre.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 30 Cours d'anglais : Follow me.
11 h 45 Dimanche et fêtes.
A Vaux, dans le Beaujolais (et à 14 h. 10 17 h. 35).
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Shérif, fais-moi peur.
Un bébé qui rapporte.
14 h 10 Documentaire : La fête en Beaujolais.
16 h 15 Sports : Grand Prix de l'Arc de Triomphe.
En direct.
16 h 35 Feuilleton : Ces merveilleuses pierres.
17 h 25 Le Caveau des bons vivants.
18 h La course autour du monde.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Intrigues à la Maison-Blanche.
D'après J. Ehrlichman, réalisation G. Nelson.
Premier épisode d'un nouveau feuilleton américain où les personnages principaux sont un président malade qui annonce sa décision de ne pas se présenter à la prochaine campagne, son adversaire ; le directeur de la C.I.A. ; le personnel de la Maison Blanche, etc.
22 h 25 Documentaire : Giacometti, un homme parmi les hommes.
Une émission de J.-M. Drot.
Un entretien réalisé en 1963 qui avait fait dire à François Mauriac, à propos de Giacometti, « qu'on aurait pu l'écouter et le regarder pendant toute la nuit ».
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

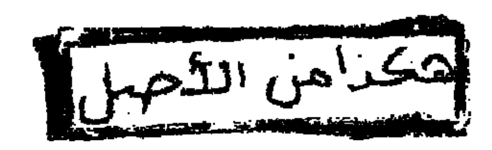
15 h 45 Il n'y a pas qu'à Paris : le cirque en France.
La journée d'un cirque en France et, à travers elle, l'histoire du cirque, de ses efforts, de ses gloires passées, de ses difficultés actuelles. Un vrai document de Jean-Claude Dutilh réalisé par Jean-François Claire.
17 h Prélude à l'après-midi : Offenbach.
Extraits de concerts enregistrés au Mai musical de Bordeaux. Ensemble vocal d'Aquitaine et Orchestre de Bordeaux-Aquitaine, dir. R. Benzi. Solistes : J. Rhodes, J Dupouy.
18 h Théâtre de toujours : Marie Tudor.
D'après Victor Hugo. Adaptation et réalisation : A. Gance. Avec P. Christophe, etc. (première partie).
Londres en 1553. La reine Marie Tudor, surnommée « Marie la Sanglante » pour le climat de terreur qu'elle a installé autour d'elle, tout occupée de son favori, Fabiano Fabiani, encourt la colère de ses nobles et l'hostilité du légat impérial.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Série : Benny Hill.
20 h 30 Parade et autour de Parade.
Une émission de J.-C. Averty, d'après Erik Satie
Récréation du ballet rendu célèbre avec Cocteau, Diaghilev, Massine, Picasso, Satie... et dans lequel Apollinaire avait vu « une sorte de surréalisme ».
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité de FR 3 : Mère Teresa.
22 h 40 Cinéma de minuit (cycle J. Gabin) : *Gloria.*
Film franco-allemand de H. Behrendt et Y. Noé (1932), avec B. Helm, A. Luguet, J. Gabin, M. Berry, A. Roanne (Version française, N.).
Se croyant trompé par sa femme — qu'il a trop délaissée pour son métier, — un aviateur entreprend un raid dangereux au-dessus de l'Atlantique. Son fidèle mécanicien l'accompagne malgré lui.
Jean Gabin n'interprète qu'un second rôle dans cette comédie psychologique où le raid apporte, à la fin, un petit suspense. On remarqua pourtant son naturel dans un type de mécano, bon garçon.

FRANCE - CULTURE

14 h., Sons : Budapest, plaisir.
14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Dites-moi que j'ai du talent. »
16 h. 5, Voix, théâtres et musiques d'aujourd'hui : « Recent ruins », de M. Monk.
17 h. 30, Escales de l'esprit : « Un bon petit diable », de la comtesse de Ségur.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros.
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : Monsieur Menard, stéréoglotte et polyphone.
23 h., *Musique de chambre.*

FRANCE - MUSIQUE

13 h. 30, *Jeunes solistes* (Bach, Beethoven).
14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre : histoire de la direction d'orchestre de France (Berlioz, Beethoven, Glück, Reyer, Lalo, Rossini).
16 h. 15, La tribune des critiques de disques : « Werther » de Massenet, dir. Michel Plasson.
19 h., Concert : Jazz vivant (en direct du Festival de jazz de Nancy), avec le Grand Orchestre de Martial Solal et le Mike West Brook Electric Brass Band.
20 h. 5, Les concerts d'archives : « Concerto pour piano et orchestre n° 2 en si bémol majeur » et « Quatrième Symphonie en mi mineur op. 98 » de J. Brahms, par l'Orchestre philharmonique de New-York, dir. B. Walter, avec D. Myras, piano.
22 h. 30, Ouvert *la nuit* : une *semaine* de musique vivante ; 23 h., Saturnales (Viotti, Haydn, Rossler-Rosetti, Vivaldi, Devienne, Haendel, Marais, Stamitz).



JOURS DE FRANCE



PARTICIPATION DU PERSONNEL AU CAPITAL DES ENTREPRISES

Le président de la République et son gouvernement ont proposé au Parlement le vote d'une loi attribuant au personnel des sociétés des actions représentant 3 % du capital de ces sociétés.

Dès maintenant, une large majorité s'est dégagée en faveur de ce projet de loi.

Cependant, certains parlementaires ont suggéré que ces actions pourraient rester bloquées pendant trois ans afin que leurs propriétaires n'aient pas le droit de les vendre.

J'ai connu un enfant qui, pour sa première communion, avait reçu une montre en or. Il la regardait avec admiration, quand son père la lui prit et lui dit : « Cette montre est bien à toi, mais tu ne l'auras qu'à ta majorité. »

On ne va tout de même pas traiter comme des enfants les cadres, les ingénieurs, les techniciens et les ouvriers qui sont responsables des techniques de pointe dont s'honore la France et qui lui sont enviées par l'étranger.

Et puis, si un jour l'ouvrier actionnaire venait à vendre ses actions, soit à l'occasion du mariage de sa fille, soit pour effectuer le premier versement de l'achat d'un appartement ou d'une maison, quel mal y aurait-il?

C'est ce qu'ont toujours fait les actionnaires capitalistes qui ont acheté des actions ou qui les ont reçues au moment d'une attribution d'actions gratuites.

D'autres parlementaires ont dit : c'est un cadeau.

Cependant, les gaullistes se rappellent que le général de Gaulle avait préconisé l'association capital-travail, ce qui voulait dire qu'une fois les salaires et les intérêts du capital payés, on devait partager le bénéfice par moitié, et le bénéfice ce n'était pas seulement le dividende mais également les réserves qui un jour devaient être transformées en augmentation de capital; les actions en résultant étant réparties par moitié entre le capital et le personnel.

S'il est vrai que des générations et des générations d'actionnaires se sont succédé pour fournir aux entreprises les capitaux qui leur étaient nécessaires, des générations et des générations d'ouvriers ont œuvré pour la prospérité de ces entreprises.

Il ne s'agit donc pas d'un cadeau mais du remboursement d'une dette.

Ce jour-là, dans les profondeurs de la nation, on dira : « Cette fois-ci, nos représentants au Parlement ont voté une loi juste et bonne. »

Marcel Dassault
député de l'Oise

MÉDECINE

LES ENTRETIENS DE BICHAT

Les adultes sont encore mal vaccinés contre le tétanos

Les adultes sont-ils, en France, mal vaccinés, et, si oui, pourquoi? Quelles sont les conséquences sur l'état sanitaire de la population de l'absence de contraintes collectives dans ce domaine et quelles solutions éventuelles peut-on proposer pour assurer une « couverture vaccinale » satisfaisante de l'ensemble de la population? Telles ont été les principales questions évoquées lors d'une « table ronde » organisée le mardi 30 septembre aux Entretiens de Bichat. Au cours de cette réunion ont, d'autre part, été soulignées les difficultés que rencontre la généralisation des vaccinations contre le tétanos et la rubéole.

« Alors qu'il est possible d'assurer, grâce à la vaccination, une protection efficace à 100 %, il est scandaleux que l'on puisse en 1980 mourir de tétanos en France », a déclaré le professeur Michel Rey (centre hospitalier de Clermont-Ferrand), *tout en* précisant que l'incidence de cette affection était, en France, la plus élevée de tous les pays d'Europe.

Les carences de la vaccination contre le tétanos sont représentatives de l'ensemble du problème de la vaccination de l'adulte en France : deux cents décès consécutifs au tétanos sont déclarés chaque année et on estime à quinze millions le nombre des personnes qui *n'ont* encore jamais été vaccinées. Cette vaccination ayant été rendue obligatoire pour les militaires en 1936 puis pour les enfants en 1940, ce sont donc, avant *tout*, les personnes âgées et les femmes de plus de quarante-cinq ans qui ne sont pas protégées. Dans les deux tiers des cas, les sujets atteints sont des personnes de plus de soixante-cinq ans qui n'ont jamais été vaccinées ou qui n'ont pas reçu de rappel suffisamment tôt. « *Ce rappel*, a précisé le professeur Rey, *est capable de restaurer l'immunité même lorsque la vaccination est ancienne.* »

Une autre donnée fournie au cours de la « table ronde » souligne à elle seule l'insuffisance de la pratique de la vaccination antitétanique : la France est le plus gros consommateur mondial par tête d'habitant d' « *immuno-globulines humaines spécifiques* », à tel point que l'on doit importer près de la moitié de l'ensemble des doses utilisées. Ces molécules protectrices, qui peuvent être administrées après une blessure dont on suppose qu'elle pourrait constituer une « *porte d'entrée* » du tétanos, ont l'inconvénient d'être très onéreuses. Elles ne devraient, en pratique, jamais être utilisées si la première vaccination antitétanique et les rappels *étaient correctement effectués* et recensés.

De la même manière que pour le tétanos, la généralisation de la vaccination contre la rubéole se heurte, elle aussi, à plusieurs difficultés. *Dans ce cas, c'est* le risque de malformations fœtales liées à l'infection rubéolique de l'organisme maternel au cours de la *grossesse que l'on cherche* à prévenir. Le vaccin constitué de virus vivants atténués peut être administré soit chez la jeune *fille entre onze et treize ans, soit* chez la femme en âge de procréer, sous couvert d'une méthode contraceptive, afin d'éviter une grossesse en présence d'un virus potentiellement tératogène. Pour le professeur Yves Mouton (centre hospitalier de Lille), ce sont peut-être les erreurs par excès de diagnostic de rubéole qui font que le praticien hésite parfois à proposer à certaines femmes une vaccination anti-rubéolique.

Un « ajustement » pourrait être réalisé grâce au contrôle sérologique, *un examen biologique qui* permet de savoir si la jeune fille ou la femme est — ou non — immunisée contre cette affection. *On éviterait ainsi de* pratiquer un geste de prévention totalement inutile, près de 75 % des adolescentes étant à onze ans immunisées naturellement.

JEAN-YVES NAU.

L'échec scolaire est souvent un signe pathologique

L'échec scolaire est-il en soi un symptôme ? Tel était le thème de l'une des « tables rondes » de *psychiatrie* infanto-juvénile qu'avaient réunie les professeurs Duché (Pitié-Salpêtrière) et Ferrari (Reims). Un symptôme dans bon *nombre de cas, assurément.* A tout le moins le signe d'une détresse ou d'un conflit, transitoire ou prolongé. Toujours est-il *que l'échec scolaire est, aujourd'hui*, le motif le plus important d'une consultation de psychiatrie infanto-juvénile, ainsi que l'a *souligné le docteur Geissmann.* C'est dire que les médecins praticiens, comme les familles, ont mesuré la dimension psychologique, ou psychiatrique, de ce qui, il y a peu, passait pour un simple problème d'adaptation scolaire, voire de « paresse » ou de *mauvaise volonté.*

En outre, à mesure que la scolarité des enfants se prolonge, l'échec à l'école inflige des épreuves elles-mêmes prolongées à l'enfant et à sa famille. Ainsi constate-t-on, a noté le professeur Ferrari, qu'un *tiers* seulement des enfants qui entrent en sixième seront admis en troisième et que 1 % des adolescents parviennent... illettrés au service militaire.

Quelles sont les pathologies qui *peuvent être à l'origine de l'échec* scolaire ? Elles sont, aux dires des orateurs, multiformes et variées. Il peut s'agir, en effet, a noté le *docteur Geissmann*, soit de déficiences mentales franches : encore qu'un certain nombre d'entre elles soient perçues comme telles à tort et soient en réalité de pseudo-débilités ; soit de troubles instrumentaux, d'une perturbation liée à un problème familial temporaire, d'une réaction à un environnement défavorable ; soit enfin de névroses, hypothèse la plus fréquente et la plus différenciée.

Parmi les névroses figurent, en effet, les phobies scolaires : l'enfant projette sur l'école des angoisses liées à d'autres origines et rejette la structure scolaire elle-même ; il peut aussi être frappé d'une inhibition qui freine ou interdit le processus d'acquisition proprement dit. Le docteur Geissmann a, enfin, décrit le cas de ces « *enfants-passoires* » qui *manifestent à l'égard* de l'école le désintérêt le plus total. « *Ni débiles ni surdoués, ils n'ont du discours des parents qu'une perception partielle* » et restent indifférents à toute sollicitation. Reste enfin ce que le docteur Gibello a nommé les « *névroses d'abandon* », et l'échec paradoxal des enfants surdoués, confrontés, l'adolescence venant, à des exigences nouvelles qu'ils appréhendent mal.

Au total, a remarqué le professeur Colette Chiland, l'échec *scolaire survient dans deux types* de situation : soit comme une rupture dans un cursus scolaire jusque-là sans heurts, une rupture qui peut être annonciatrice de troubles graves, comme, par exemple, l'entrée dans la schizophrénie ; soit comme une réponse massive et immédiate au monde de l'école, ce qui s'observe surtout dans les catégories socioculturelles défavorisées, inadaptées à un milieu scolaire qui survalorise le maniement d'un certain langage. Mme Chiland a, sur ce point, fortement critiqué le système français de notation et de classement qui, a-t-elle dit, « *est une fabrique d'échecs* », car il se montre le plus souvent inapte à une évaluation correcte de l'effort.

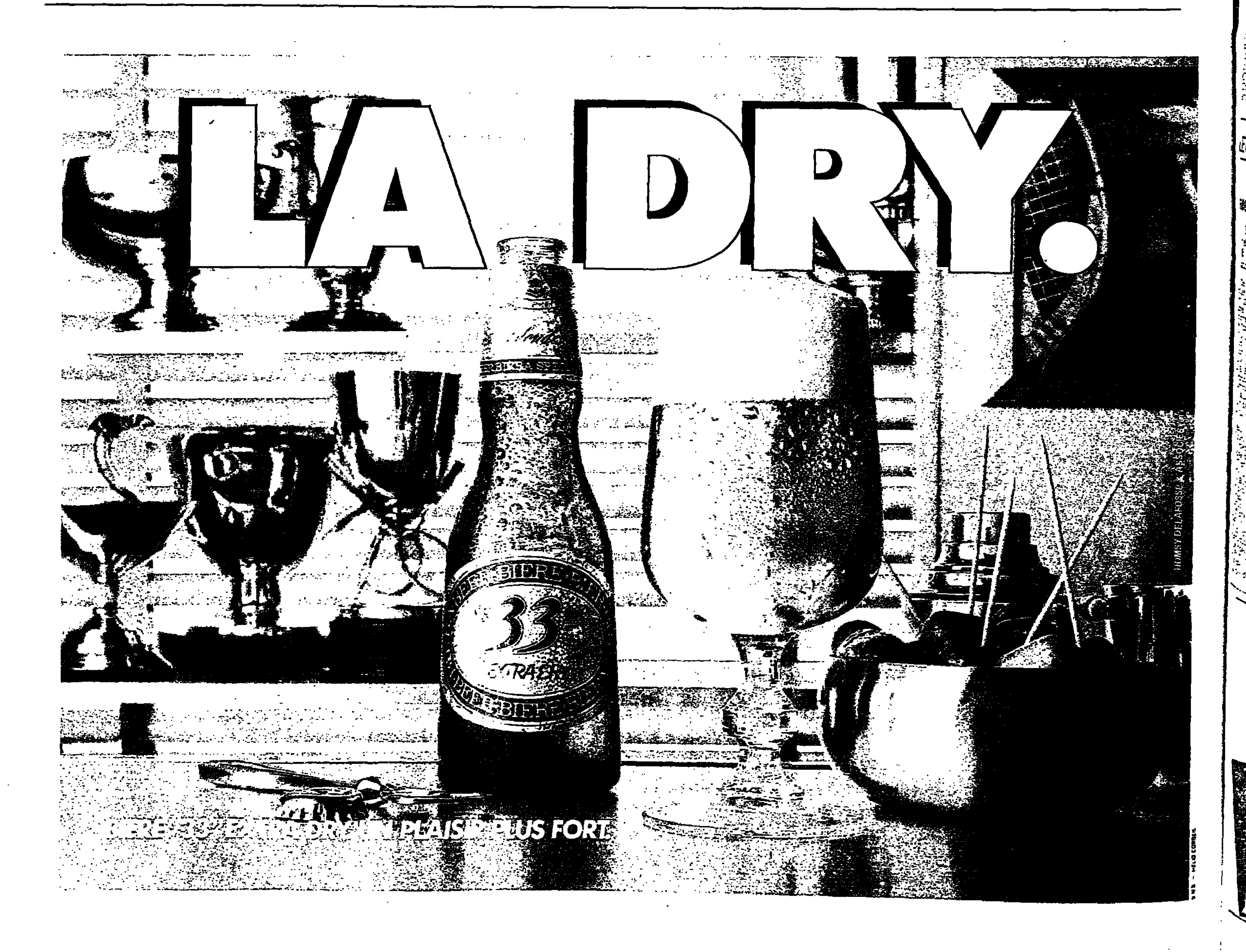
Comment les familles réagissent-elles à l'échec scolaire de l'enfant ? Là aussi, a noté le professeur Yvonne Castellan, les *réponses sont multiples : le plus* souvent, les parents s'impliquent totalement dans les difficultés de l'enfant, où ils retrouvent celles de leurs années passées. D'où le « *narcissisme exacerbé* » des parents sur ce sujet. D'autres familles, nettement plus rares, adoptent sur ce chapitre une attitude d'indifférence « *héroïque* » : porteuses de leur propre message, elles méprisent celui que véhicule l'école. Contraste avec cette attitude l'indifférence authentique, de loin, évidemment, la plus néfaste ; ou encore l'hostilité franche au succès scolaire, ressenti comme une contestation de valeurs familiales vécues comme incompatibles avec l'école (le travail manuel par exemple).

En résumé, a remarqué Mme Annie Auzieu, les familles oscillent, en présence d'un tel problème, entre un trop grand intérêt porté aux performances de l'enfant, et une indifférence dévalorisante. D'où la nécessité de rappeler *que c'est de l'enfant* lui-même qu'il s'agit, plus que du groupe... A cet égard, le docteur Terrier a noté que « *l'enfant n'est plus perçu comme un coupable* », ce qui était trop souvent le cas auparavant, mais comme « *la victime d'un système* », ce qui, dans les deux cas, le dépossède de sa responsabilité comme sujet actif. Il faut aussi, a-t-il ajouté, montrer aux enfants « *qu'ils sont pour quelque chose* » dans leur échec, afin de stimuler leur dynamisme et, en d'autres termes, les respecter comme personnes autonomes. « *Un enfant est aussi bloqué dans son évolution quand il est traité en enfant-roi que lorsqu'il est écrasé sous la répression. L'échec et l'erreur font aussi partie de l'apprentissage. Ils sont, peut-être, le moteur le plus puissant de l'évolution.* »

CLAIRE BRISSET.

● *M. Dominique Héron vient d'être nommé directeur du cabinet du directeur général de l'Assistance publique de Paris*, en remplacement de M. Jean-Claude Betancourt, nommé secrétaire général de la préfecture des Vosges. Ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (promotion 1974), M. Dominique Héron occupait depuis 1978 les fonctions de *conseiller technique pour le* personnel auprès du directeur général de l'Assistance publique.

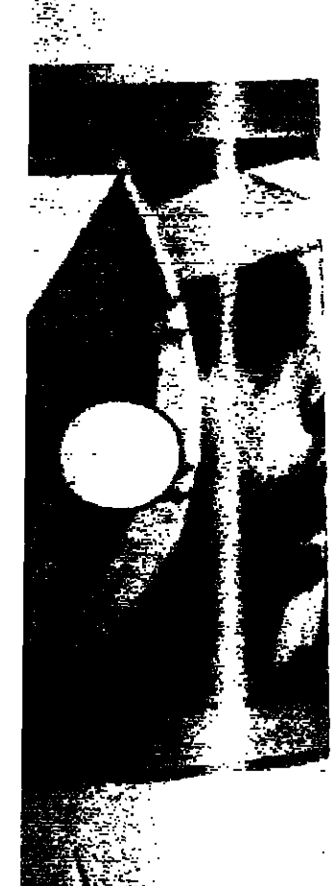




Le Monde

culture





THÉATRE

Tchekhov en transit

Ce vendredi 3 et demain samedi 4 octobre est donnée, au Théâtre d'Aubervilliers, la pièce de Tchekhov *les Trois Sœurs*, dans la mise en scène d'Otomar Krejca. *Puis ce sera une tournée* à Lyon, Brest, Thionville, Sochaux, Mulhouse.

Krejca, metteur en scène tchèque renommé, a cessé ses activités à Prague en 1972. A présent, il a jeté l'ancre en Belgique, à *Louvain-la-Neuve. C'est* là qu'il a réalisé cette présentation des *Trois Sœurs*.

Elle est remarquable, nettement meilleure que ce que Krejca a montré en France ces derniers temps (*En attendant Godot* et *Lorenzaccio* à Avignon, *la Mouette* à la Comédie-Française).

Le décor (de Guy-Claude François), fait de pans superposés de dentelles transparentes, permet d'indiquer et d'effacer à discrétion des vérandas, des jardins, des chambres, et de procéder à un « montage » très libre et vivant des tableaux. Les costumes (de J.-F. Skalicky) sont juste russes, familiers et naturels.

Les acteurs (Sylvie Genty, Lucienne Le Marchand, Armand *Delcampe*, *Bruno Raffaelli*, et leurs camarades, tous très bien) donnent l'impression d'être surpris à chaud dans des heures d'émoi, de découragement, ou simplement de repos. Il y a dans cette mise en scène de Krejca comme une écoute des hasards, des temps perdus ; le rythme change, la vie s'écoule ou tressaute ; nous éprouvons aussi le sentiment très curieux de partager avec Tchekhov une alliance pas très sûre de curiosité et de discrétion, nous ne surprenons pas tout, et après une dizaine de minutes de jeu on dirait que nous sommes « branchés » sur ces êtres, sur leurs effrois, par des *antennes* parapsychologiques. C'est étrange et beau, ce n'est pas analysable, comme toute vraie *poésie*.

Il ne reste que deux jours pour voir ces *Trois Sœurs* à Aubervilliers. Ce spectacle attachant nous fait comprendre pourquoi Otomar Krejca était si aimé du public de Prague, avant de s'exiler.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de la Commune d'Aubervilliers, 20 h. 30.

MUSIQUE

AU FESTIVAL D'AUTOMNE

La Bible selon Stravinsky

Les deux concerts Stravinsky du Festival d'automne cette semaine ont permis de faire une ample excursion à travers sa musique d'inspiration biblique et religieuse, sous la direction de Gilbert Amy et de Daniel Barenboïm.

Gilbert Amy s'était chargé de la part la plus ingrate avec l'Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France. L'orchestration et l'arrangement des Variations canoniques *pour orgue de Bach n'ont pas paru très convaincants, peut-être en raison d'une exécution un peu confuse où la présence du chœur alourdissait l'écriture très ouvragée, tandis que trompettes et trombones avaient tendance à écraser les dessins des bois.*

Babel *(1944), courte cantate qui ne s'agite qu'un moment, lors de la confusion des langues, appartient à la période la plus inexpressive de Stravinsky avant qu'il ne se réveille dans la puissante* Symphonie en trois mouvements : *on y admirait du moins la voix de foudre pétrifiée de Michael Lonsdale. Et le* Requiem Canticles *(1966), avant-dernière œuvre, sérielle, de Stravinsky, semble déjà complètement détaché du monde avec ses brèves et raides allusions à quelques fragments de la messe des morts.*

Le contraste était frappant avec Symphonies pour instruments à vent *(1920) à la mémoire de Claude Debussy, où flotte encore l'odeur de fauve du* Sacre du printemps. *« Cérémonie austère qui se déroule en courtes litanies », cette musique, malgré ses couleurs sombres, garde un éclat solaire ; elle est triste, mais elle chuchote, elle parle de la vie, comme les familiers du défunt qui suivent son enterrement.*

Ultime très grand chef-d'œuvre de Stravinsky, les Threni *(1958) sur les lamentations du prophète Jérémie, sont aussi l'apogée de sa période sérielle. Il est difficile de dire à quoi tient la puissance expressive de cette austère déploration, sinon à la magnificence de l'écriture, à l'inépuisable renouvellement des dessins contrapontiques et canoniques dans cette rapide psalmodie, soutenue par une pulsation intense, inscrite entre les colonnes de ces lettres hébraïques qui s'exhalent brièvement comme des soupirs. On est pris par ce débit pressé, rapide, sec, d'où s'élèvent parfois des cris de douleur, des appels suppliants, avec de féroces ponctuations instrumentales, jusqu'à cette dernière élégie tout à coup pacifiée par ce merveilleux chœur aux voix isorythmiques qui plane avec une immense majesté.*

Gilbert Amy en a donné une très belle interprétation, même si la complexité effrayante de l'œuvre avait exigé une préparation encore plus poussée, notamment des solistes où l'on remarquait surtout la voix superbe et la direction impeccable de Ian Caley.

Le concert de l'Orchestre de Paris débutait de façon plus souriante avec le Divertimento *tiré du* Baiser de la fée *(1928), ballet sur un conte d'Andersen, dont la plupart des thèmes sont empruntés à Tchaïkovski, que le compositeur a voulu très consciemment pasticher, sans se priver de faire du Stravinsky, comme dans les réjouissantes « danses suisses » qui rappellent* Petrouchka *ou dans le galop final d'une sécheresse néoclassique étincelante. Mélange de style savoureux dont Barenboïm n'a peut-être tiré tout le parti possible ni dans le sentimentalisme outré ni dans l'humour flamboyant de ces pages fort réussies et trop rarement jouées.*

Remplaçant Dietrich Fischer-Dieskau, ce qui dans une œuvre aussi difficile est une véritable prouesse, John Shirley-Quirk a chanté de façon bouleversante Abraham et Isaac *(1963), « ballade sacrée » sur le texte hébreu de la Genèse, où les longues vocalises, la merveilleuse mobilité rythmique, l'expression grave, tourmentée, tragique, malgré une grande réserve, de ce timbre si richement humain, éclipsaient les maigres commentaires orchestraux.*

Avec les excellents chœurs d'Arthur Oldham et l'Orchestre de Paris fort brillant, Daniel Barenboïm donnait enfin une de la grande Symphonie *de interprétation assez inattendue* Psaumes *(1930), fougueuse, flamboyante, exaltée dans l'esprit du prophétisme juif, mais qui lui enlevait un peu de son ampleur architecturale, de sa grandeur hiératique, au contraire un final très lent où la ligne dynamique, le balancement de berceuse de cette hymne admirable avait tendance à s'évanouir. Un meilleur équilibre reste à trouver avec la violence expressionniste du début, qui ne manque pas de caractère.*

JACQUES LONCHAMPT.

★ Le concert de l'Orchestre de Paris sera donné à nouveau samedi 4 octobre au Théâtre des Champs-Elysées, à 10 h. du matin.

■ Le président Carter a demandé le jeudi 2 octobre au directoire du Metropolitan Opera de New-York et à ses quatre-vingt-treize musiciens en grève de parvenir à un accord afin que la saison 1980-1981 ne soit pas définitivement compromise. *L'annulation de la saison du « Met »* a été décidée par M. Anthony Bliss, directeur exécutif de ce théâtre (« le Monde » du 1er octobre).

VARIÉTÉS

LES « ADIEUX » DE COLUCHE

Un reflet de notre vie dans la démesure

Le succès de son personnage grassouillet, la bouille ronde et le nez rouge chaussé de lunettes, fringué de la salopette rayée et portant des chaussures de basket jaunes, avait été immédiat à l'éphémère Caf'Conc', ouvert spécialement pour lui, il y a six ans, rue de Berri. Coluche avait déjà bien en main son personnage indissociable de la vie, se jetant dans des corps à corps subversifs contre la bêtise, s'engageant dans des digressions délirantes, grinçantes, jouant avec un burlesque tous azimuts, en complète liberté et lançant des vérités profondes, criantes.

Fondamentalement populaire, issu des milieux les plus modestes — Coluche lui-même a, très jeune, travaillé à la chaîne à l'usine avant de plaquer tout et de continuer à vivre une longue période dans la dèche en faisant la manche dans les quartiers de Paris, — le personnage de bouffon moderne tirant sa substance du quotidien prit naturellement, à la manière des grands comiques, le chemin de la farce terroriste face à la dégradation de la vie et à la sottise humaine. La dérision souvent violente, l'agressivité, le rire parfois cruel, n'étant là en fait que pour préserver l'individu menacé en chacun de nous.

Aujourd'hui, Coluche annonce ses « adieux » et les célèbre à sa façon par une série de représentations magistrales dans un théâtre des Boulevards.

En général, d'une année à l'autre, le spectacle d'un comique ne varie pas beaucoup : il offre trois sketches nouveaux, et le reste de son tour, c'est-à-dire plus d'une heure, est constitué d'anciens monologues et soliloques. Ce n'est pas le cas de Coluche, clown inspiré et génial, s'amusant en permanence avec le réel, le concret, notant l'après-midi l'idée d'un sketch, trois ou quatre développements possibles et le jouant le soir même, puis l'étalant éventuellement le lendemain sur un quart d'heure. Tout est donc inédit dans ce spectacle du Gymnase, sauf deux anciens sketches exceptionnellement repris à l'occasion de ces « adieux ». Et il faut bien le dire : Coluche ne laisse pas le moindre repos, la moindre respiration dans un récital fulgurant où la voix éraillée part dans d'étonnantes diversions et métaphores, invente des mots, des expressions (*« Un pour tous, tous pourris », « Mes bien chers pauvres, serrez-vous encore sept ans la ceinture », « Chez un homme politique, les études c'est quatre ans de droit puis toute une vie de travers », « En France, les pauvres sont pas riches maintenant », « Y'a des gens qui ont des enfants parce qu'ils n'ont pas les moyens de s'offrir un chien »*). Bien entendu, Coluche campe d'irrésistibles silhouettes, chante aussi et laisse percer sa tendresse à travers le rire éclatant et sain.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Théâtre du Gymnase.

« Je voudrais être candidat aux prochaines élections »

« *J'arrête la scène, dit Coluche* Je vais faire cent représentations au Gymnase, jouer dans les principales villes de province, tourner un film avec Claude Berri et je pars vivre sur une île des Caraïbes. Les vacances vont durer le plus longtemps possible dans un pays où l'on vit avec rien, où il y a quatre récoltes de fruits par an, et je serai sous l'arbre à attendre que la noix de coco tombe. Ma propre vie avec ma femme, mes enfants et mes copains aura une priorité absolue sur le travail.

» Je n'abandonne pas le métier par fatigue ou ennui. Non. Au contraire, je suis ravi de l'avoir fait. Les gens applaudissent, sont gentils avec vous, rigolent rien qu'à vous voir, ils vous tapent dans le dos, ils sont prêts à vous payer à boire, c'est vraiment un métier formidable que celui d'artiste. Et mon aventure est rigolote. J'étais pauvre, j'avais pas de qualification, pas de diplôme, j'étais loin d'une quelconque réussite et puis, tout à coup, en peu de temps, je tombe sur deux ou trois coups de bol : je deviens artiste, je rencontre *Romain Bouteille*, puis Paul Lederman, et je me retrouve multimillionnaire. On m'engage à la radio, on me paie très cher et on me vire pour les mêmes raisons que l'on m'avait engagé. Franchement, c'est extraordinaire ce qui m'est arrivé.

» Simplement, je ne veux plus faire de travaux forcés. Depuis six ans, je n'ai pas cessé un seul jour de travailler, de me déplacer d'une ville à l'autre, d'endosser la responsabilité du spectacle tous les soirs avec tous les problèmes techniques que ça pose, de penser en même temps au spectacle suivant, de prendre des notes et de dormir avec des migraines. J'ai pas refusé parce que ça se présentait. Mais c'est une vie de fou et il faut l'éviter quand on le peut. Je n'ai pas honte de dire que mon but dans l'existence c'est de ne rien foutre. Financièrement, c'est aujourd'hui possible. J'ai le réflexe du pauvre. Je réagis comme si l'argent m'était brusquement tombé du ciel, comme si j'avais gagné au loto et que je m'étais acheté un peu de « bien » pour avoir quelques rentes, une maison dans un petit coin tranquille, et ciao !

» J'ai l'intention de travailler très épisodiquement, de monter de temps en temps, avec des camarades, un spectacle d'une heure, une heure et demie, de le proposer, par exemple, au Club Méditerranée et de faire ainsi le tour du monde. Et puis, peut-être, dans trois ans, je reviendrai au Gymnase pour deux ou trois mois.

» Actuellement, j'attends avec impatience les élections pestilentielles. Je souhaite me présenter. Il me faut cinq cents signatures de notables. Comme Giscard d'Estaing est pratiquement sûr de gagner et que les partis politiques le savent pertinemment, il se pourrait bien qu'un de ces partis, au lieu d'envoyer au casse-pipe un vieux rejeton ou un joli coq qu'il garderait tout frais pour un combat à sa taille, ait intérêt à voir ces *élections tourner à la rigolade* et dise à certains de ses militants : « *Coluche a besoin de voix. Donnez-lui la vôtre Giscard sera ainsi élu contre un clown.* » Y'a peut-être une ouverture de ce côté-là. J'attends les nouvelles. Je suis ouvert à toutes propositions. Sous forme d'une lettre ouverte dans *Charlie Hebdo*, je vais faire un appel aux élus. Mon programme est tout aussi digne d'intérêt que celui des partis politiques : sexe, drogue et rock n'roll. Pour les gens qui sont chômeurs et qui cherchent du travail, pour ceux qui ont un boulot et qui sont quand même dans la mouise, *vraiment, je voudrais bien être candidat.* » — C. F.

CINÉMA

LA MORT DE LOUIS DAQUIN

Du militant au pédagogue

Le metteur en scène Louis Daquin est mort, le jeudi 2 octobre, des suites d'une longue maladie. Il était âgé de soixante-douze ans.

Né à Calais dans une famille de petits commerçants, Louis Daquin obtient une licence en droit, puis un diplôme d'H.E.C. Il débute comme rédacteur publicitaire aux Usines Renault, écrit une première pièce en 1932, pénètre dans les studios dès 1933 comme « script-boy » de Pierre Chenal, le futur réalisateur de Crime et châtiment. *Il travaille également avec Abel Gance, Fédor Ozep, mais surtout Jean Grémillon, qu'il assistera sur* l'Etrange Monsieur Victor *et* Remorques. *Il part travailler en Allemagne sur des versions françaises de films allemands, il dirige* le Joueur *en 1938, en collaboration avec Gerhard Lambrecht.*

Louis Daquin signe son premier film seul en 1941, Nous les gosses, *œuvre d'évasion peut-être, plus que de critique sociale, où l'accent est mis sur une sorte de symbolisme poétique. Il réalise l'année suivante deux films policiers, tous deux adaptés par Marcel Aymé,* Madame et le mort, *comédie légère d'après un roman de Pierre Véry, et surtout* le Voyageur de la Toussaint, *d'après Simenon, remarqué pour ses recherches d'ambiance.*

Membre du parti communiste français depuis 1941, Louis Daquin est nommé en 1944 secrétaire général du Comité de libération du cinéma, il fonde la Coopérative générale du cinéma français, qui produira des œuvres comme la Bataille du rail *de René Clément et* le 6 juin à l'aube *de Jean Grémillon. Dans la dernière moitié des années 40, il jette les bases d'une sorte de réalisme à la française avec* les Frères Bouquinquant *(1947) et surtout* le Point du jour *(1948), qui selon Georges Marchais « est un des premiers films où la classe ouvrière apparaît au delà du mythe à travers une écriture. » Juste après* le Point du jour, *il tourne un film militant sur la grève des mineurs,* la Grande lutte des mineurs, *avec commentaire de Roger Vailland.*

Par la suite, Louis Daquin paiera très cher son engagement politique. Son adaptation de Bel Ami, *réalisée en Autriche, est taillée en pièces par la censure (1954-1957). Il part tourner en Roumanie* les Chardons du Baragan *(1957), d'après un roman de Panaït Istrati ; à Berlin-Est, une adaptation de* la Rabouilleuse, *de Balzac. En 1962, il n'est plus que directeur de production sur* Paris brûle-t-il, *de René Clément ; en 1966, il travaille à l'adaptation de* Hamida, *coproduit par la Tunisie et l'Allemagne de l'Est. Il entame une seconde carrière, pourrait-on presque dire, en 1970, comme directeur des études de l'IDHEC, poste qu'il assumera jusqu'à son départ à la retraite, en 1977. Un nouveau Louis Daquin naît, ouvert à toutes les suggestions, aussi peu dogmatique que possible, adoré de ses élèves.*

Dans un livre de « souvenirs imaginaires » publié au printemps dernier. On ne tait pas les silences (le Monde du 31 juillet), Louis Daquin fait un peu le bilan d'une existence liée par deux fidélités indissociables : au parti communiste français et au cinéma. S'il ne va pas jusqu'au bout des excès commis durant la période stalinienne, il sait pourtant recréer à merveille à travers ce récit imaginaire le climat de quarante ans de cinéma français. — L. M.

● *Le bureau confédéral de la C.G.T.,* dans un communiqué, *« salue, avec un fier respect, la mémoire exemplaire d'un homme qui donna à sa vie une unité profonde au service d'une fidélité sans faille à l'idéal qu'il avait choisi. (...) La bourgeoisie ne lui a pardonné ni sa fidélité ni son talent en l'excluant pratiquement de la production cinématographique. La C.G.T. l'inscrit sur la liste des créateurs qui, dans leurs recherches, dans leurs œuvres, ont voulu dire, avec leur sensibilité, la vie, les luttes et les espoirs des travailleurs ».*

■ Un programme d'échanges culturels franco-hongrois a été annoncé, jeudi 2 octobre, par M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, à l'occasion de la visite officielle en France de M. Imre Pozsgay, ministre de la culture et de l'éducation de Hongrie. La France accueillera en 1981 l'Opéra de Budapest, qui célébrera le centenaire de la naissance de Bela Bartok. Des coproductions de télévision et de cinéma, des échanges dans le domaine de la musique, de la littérature et du théâtre ont été également décidés.

LETTRES

LE ROMANCIER ROGER BLONDEL EST MORT

Le romancier Roger Blondel vient de mourir à Paris. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans.

[De son vrai nom Roger Bonnefoix, Roger Blondel était né le 16 décembre 1895 à Lempdes (Haute-Loire). Après avoir longtemps voyagé en Europe et en Afrique du Nord, il se fixa à Paris en 1927 et s'intéressa à une affaire de céramique d'art durant quelques années. Il vécut ensuite de la vente de ses toiles — il peignait sous le nom de B. R. Bruss — et de travaux de décoration avant de traduire des ouvrages d'auteurs américains et anglais, notamment d'Upton Sinclair, de Frederick Lewis Allen, d'Elisabeth Goudge, etc.

Sous le pseudonyme de B. R. Bruss, il publia des récits fantastiques et de science-fiction, en particulier au *Fleuve noir*. Mais c'est surtout avec *le Mouton enragé* (1956, Gallimard), porté à l'écran par Michel Deville, que Roger Blondel se fit connaître. On peut citer parmi ses principaux romans *Bradfer et l'Eternel* (1964, Laffont, 1979, Lattès), *le Bœuf* (1966, Laffont) *les Graffiti* (1975, J.-C. Lattès). Servi par une fantaisie pleine d'humour, il pourchassait le fantastique et l'absurde à travers une observation minutieuse du réel. Il était le père de l'écrivain et journaliste Claude Bonnefoy, décédé l'année dernière.]





SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Atelier (606-49-24), 21 h. : les Trois Jeanne.
Théâtre de la Commune, Aubervilliers (833-16-16), 20 h. 30 : les Trois Sœurs.
Grand Hall Montorgueil (233-80-78), 21 h. : En pleine mer.
Cité internationale, Galerie (589-38-69), 20 h. 30 : Chacun sa vérité, par le Grenier de Toulouse.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : Proust ou la Passion d'être, par la Comédie de Saint-Etienne.
Rutebeuf, Clichy (627-81-17), 20 h. 30 : les Caprices de Marianne.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : Magdane.
Studio - Théâtre 14 (365-15-73), 20 h. 30 : Haute surveillance et Huis clos, par la Compagnie Miremont.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : la Femme sans ombre.
Comédie - Française (296-10-20), 20 h. 30 : la Commère ; le Jeu de l'amour et du hasard (dern.).
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Le roi se meurt.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Milva ; 20 h. 30 : les Cannibales.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : l'Homme couché ; 22 h. : A la rencontre de Marcel Proust.
American Center (321-42-20), 21 h. : American Suite (Letitia Eldredge).
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Astelle-Théâtre du XIXe (202-34-31), 20 h. 30 : les Bonnes.
Athénée (742-67-27), 21 h. : Cher menteur.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. 30 : En r'venant de l'expo. — Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : Fusillade à Montredon.
Cité internationale universitaire (589-38-69), Resserre, 20 h. 30 : l'Anniversaire.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : les Exploits d'Arlequin.
Comédie des Champs - Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : Madame est sortie.
Comédie-Italienne (321-22-22), 21 h. : la Locandiera.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Essaïon (278-46-42), I, 20 h. 30 : Utinam ; 21 h. 30 : Histoires vraies. — II, 20 h. 30 : la Princesse de Babylone ; 22 h. : Flagrants délires.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 3 octobre

Fontaine (874-74-40), 18 h. 30 : Tupac - Tosco, la Raison de la *mémoire* ; *22 h. : Essayez donc nos pédalos*.
Gaité - Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Rufus ; 22 h. : V comme Vian.
Hébertot (387-23-23), 20 h. 30 : les Bons Bourgeois.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un *roi qu'a des malheurs*.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : Haute surveillance ; 20 h. 30 : Rude journée en perspective ; 22 h. 15 : Molly Bloom. — Théâtre rouge, 18 h. 15 : Idée fixe ; 22 h. 15 : Ficelles. — III, 18 h. 15 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : la Mémoire courte.
Marigny (225-20-74), I, 21 h. : l'Azalée. — *III, 21 h. : la Bonne Soupe*.
Mathurins (265-90-00), 20 h. 30 : On ne sait comment.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-23), 20 h. 30 : l'Habilleur.
Moderne (280-09-30), 20 h. 30 : Grugru II.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles. — Petite salle, 20 h. 30 : Exercices de style ; 22 h. : André Valardy.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour *l'hiver*.
Palais des glaces (607-49-93), 22 h. 15 : Scènes de chasse en Basse-Bavière.
Palais des sports (828-40-48), 20 h. 30 : les Misérables.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Poche - Montparnasse (548-92-97), 21 h. : le Premier.
Potinière (261-44-16), 21 h. : Maison rouge.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Rosmerholm. — II, 20 h. 30 : le Médecin malgré lui.
Studio d'En-Face (238-16-78), 21 h. : la Traversée.
TAI - Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 45 : l'Ecume des jours.
Terrain - Vague, place des Grès (537-45-17), 20 h. 30 : Thyeste.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. : Fish out water ; 21 h. : Paris... Paris (les Jumelles).
Théâtre de Paris (874-20-44), 20 h. 30 : le Mariage de Figaro.
Théâtre - en - Rond (387-88-14), 19 h. : l'Incroyable et Triste Histoire du général Penazola et de l'exilé Mateluna ; 20 h. 30 : Huis clos.
Théâtre 18 (226-47-47), 21 h. : Play Strindberg.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : *Du canard au sang pour Mylord*.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 15 : la Voix humaine ; *21 h. 15 : la* Collection ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana.
Bistrot Beaubourg (271-33-17), 19 h. 15 : Vignol's Band Rock ; 20 h. 30 : E. Sarda Generation Hollywood ; 21 h. 45 : Naphtaline.
Blancs-Manteaux (887-16-70), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : G. Cuvier ; 22 h. 30 : Et vous trouvez ça drôle ? — II, 20 h. 15 : Tribulations sexuelles à Chicago ; 21 h. 30 : les Belges ; 22 h. 30 : les Voyageurs de carton.
Café d'Edgar (320-75-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères *siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate* et tricot de peau. — II, 22 h. 15 : Bruant superstar.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : la Transatlantide ; 22 h. 30 : le Bastringue.
Cafessaïon (278-46-42), 22 h. : Jacques Charby.
Le Clown (555-00-44), 22 h. 30 : Caf' Conc'.
Le Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : Abadoche ; *21 h. 30 : J. Rigaux* ; 22 h. 30 : J. Debronckart ; 23 h. 30 : Carnival Jazz Quartet.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 30 : Ma chère *Sophie* ; 23 h. : Bagdad Connection.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 15 : Dan Ar Bras ; 21 h. 30 : Ivres pour vivre ; 22 h. 40 : la Matiouette.
L'Echaudoir (240-58-27), 21 h. 30 : M. Boubin, M. Fanon.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : Jacques Mailhaut ; 21 h. 15 : le Président.
Fer-Play (707-96-99), 20 h. 30 : les Zazous ; 22 h. 30 : *L'une mange*, l'autre boit.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez - moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II, 20 h. 45 : Si la concierge savait ; 21 h. 45 : Suzanne, ouvre-moi.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : Raymond.
Splendid (887-33-83), 21 h. : Elle voit des nains partout.
Soupap (278-27-54), 21 h. : la Chasse au snark.
Théâtre des Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet ; 22 h. 30 : Refrains.
Théâtre des Quatre - Cents - Coups (320-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : Bonjour les monstres ; 22 h. 30 : *Claude Brosse*.
La Tanière (337-74-39), 20 h. 45 : G. Delahaye ; 22 h. 30 : Goun, Justus, Friedmann.
La Vieille-Grille (707-60-93), 21 h. : A. Tome.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Heureux ceux qui n'attendent rien car ils n'auront pas plus.
Deux - Anes (606-10-26), 21 h. : Quand les ânes voteront.

Les comédies musicales

Bataclan (700-30-12), 20 h. 30 : J. Offenbach.
Bouffes-Parisiens (296-97-03), 21 h. : Phi-Phi.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Listen darling, was it really a sweetheart tea-time.
Renaissance (208-18-50), 20 h. 15 : Viva Mexico.
Théâtre de la Porte-Saint-Martin (607-37-53), 20 h. 45 : Harlem Swing.

Les music-halls

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Jules Beaucarne.
Gymnase (770-16-15), 20 h. 30 : Coluche.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Gilbert *Bécaud*.
Palais des congrès (758-22-56), 21 h. : Julien Clerc.
Théâtre des Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Marie-Paule Belle.

La danse

Cité internationale universitaire, Grand Théâtre (589-67-57), 20 h. 30 : les Compagnons d'Akatt.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : le Four solaire (l'Antre-Temps).

Les concerts

Lucernaire, 21 h. : L. Petrova, A. Perchat (mélodies populaires slaves et flamandes).
Galerie Nane Stern, 19 h. : A. Plechowska (G. Condé, Kanach, Plechowska).
Ircam-Espace de projection, 20 h. 30 : Va et vient ; Pas moi (spectacles musicaux).

Festival d'automne

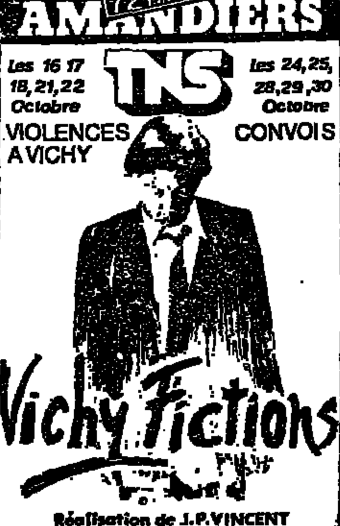
(296-12-27)

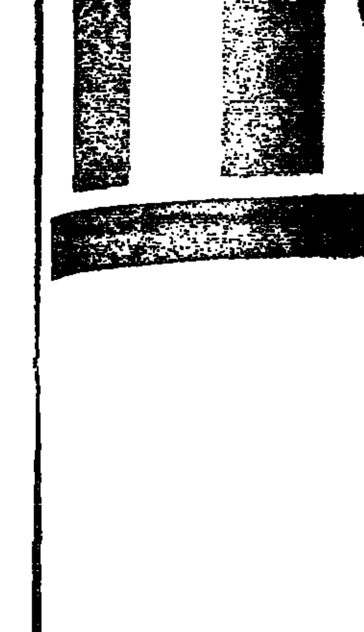
THEATRE

Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : les Cannibales.
Centre G.-Pompidou, 20 h. 30 : Sacco.
Cartoucherie de Vincennes, 20 h. 30 : Une visite.

(Lire la suite des programmes page 30.)









هكذا من الأصل

"ain't misbehavin" à Paris

HARLEM SWING

UN TRIOMPHE

Tous les soirs les spectateurs se lèvent
(standing ovation)
pour applaudir "Harlem Swing"

et la critique est formidable :

C'est la fête. Irrésistible.
Jean-Claude Loiseau
LE POINT

C'est le bonheur.
Mathieu Galley
LES NOUVELLES LITTÉRAIRES

Un miracle de précision, d'harmonie et de naturel...
Jean-Luc Wachtausen
LE FIGARO

...Une soirée vraiment exceptionnelle.
Claude Fléouter
LE MONDE

Et le miracle s'opère.
Michèle Dokkan
FRANCE-SOIR

la "revue nègre" comme en 1925



soirée 20 h 45 · matinée sam. 16 h 30 · dim. 15 h · relâche le lundi

le "cotton club" comme en 1930

LOCATION OUVERTE AU THÉÂTRE DE 11 h à 19 h ET DANS TOUTES LES AGENCES.

VOUS POUVEZ AUSSI LOUER PAR CORRESPONDANCE

BON DE COMMANDE à retourner au Théâtre de la Porte Saint-Martin - 17, rue René Boulanger - 75010 PARIS

Tous les soirs à 20 h 45 (sauf lundi)
Matinees les samedi à 16 h 30 et dimanche à 15 heures.

Si vos billets ne vous parvenaient pas huit jours avant la première représentation choisie, réclamez téléphoniquement au Théâtre de la Porte Saint-Martin 607.37.53. Aucune réclamation ne sera admise après la séance.

PRIX DES PLACES
1re SÉRIE : 130 F
2e SÉRIE : 100 F
3e SÉRIE : 80 F
4e SÉRIE : 50 F

Prière d'indiquer ci-dessous 3 dates différentes dans l'ordre de votre préférence
DATES
1er choix ____ heure ____
2e choix ____ heure ____
3e choix ____ heure ____

Nom ____
Adresse ____
Localité ____
Département ____
Téléphone ____
PLACES: ____ Nombre: ____ PRIX ____

Ci-joint.................. F par chèque bancaire ou postal 3 volets à l'ordre du théâtre de la Porte Saint-Martin et une enveloppe timbrée à mon adresse.

THEATRE DE LA PORTE ST MARTIN
607.37.53

THEATRE DE LA PORTE ST MARTIN
607.37.53

SPECTACLES

cinémas

(Suite de la page 28)

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Comédies musicales

Chaillot (704-24-24), 15 h : Don Quichotte, de G.W. Pabst ; 19 h : Panique, de J.-C. Lord ; 21 h : Chien enragé, d'A. Kurosawa.

Beaubourg (278-35-57), 15 h : Jules le Magnifique, de M. Moreau ; 17 h : le Château de l'araignée, d'A. Kurosawa ; 19 h : On purge bébé, de J. Renoir ; Le commissaire est bon enfant, de J. Becker et P. Prévert.

Les exclusivités

AINAMA, SALSA POUR GOLDMAN (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

ANTHRACITE (Fr.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56)

ATLANTIC CITY (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).

LA BANQUIERE (Fr.) : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LE BAR DU TELEPHONE (Fr.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

BIENVENUE Mr. CHANCE (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

BRONCO BILLY (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

CALIGULA (I.-Ang., v.o.) (**) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

CAN'T STOP THE MUSIC (A., v.o.) : Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Belg.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34).

LA CHASSE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-24) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE CHEVAL D'ORGUEIL (Fr.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

CHER VOISIN (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; la Pagode, 7e (705-12-15).

LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It.) : Forum Cinéma, 1er (297-53-74).

LE CŒUR A L'ENVERS (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; les Tourelles, 20e (364-51-98).

LE DERNIER METRO (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

DON GIOVANNI (Fr.-It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

EXTÉRIEUR NUIT (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Forum Cinéma, 1er (297-53-74) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

FAME (A., v.o.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

LA FEMME INTEGRALE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LA FEMME-ENFANT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42).

FENETRES SUR NEW-YORK (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C.-Gobelins (336-23-44).

GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34)

LES GUERRIERS DE LA NUIT (A., v.o.) (**) : Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Miramar, 14e (320-89-52) ; Maxéville (770-72-86)

HEART BEAT (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Movies-les-Halles, 1er (236-71-72) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

HEROS OU SALOPARDS (Austr., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34).

KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; La Clef, 5e (337-90-90) — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LOULOU (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

MANHATTAN (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11)

NIJINSKY (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER (A. v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

PASTORALE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) ; Olympic, 14e (542-67-42).

PILE OU FACE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Luxembourg, 6e (633-97-77).

RETOUR A MARSEILLE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90)

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Tourelles, 20e (364-51-98). H. sp.

LES SOUS-DOUES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Forum Cinéma, 1er (297-53-74).

***LE TROUPEAU** (Turc, v.o.)* : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

URBAN COW-BOY (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (329-79-17) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

Les grandes reprises

AMERICA - AMERICA (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES AVENTURES DU CAPITAINE BLOOD (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

BARBEROUSSE (Jap.), v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

BARRY LINDON (Ang., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Calypso, 17e (380-30-11)

BOUDU SAUVE DES EAUX (Fr.), Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37)

CET OBSCUR OBJET DE DESIR (Fr.), Forum Cinéma, 1er (297-53-74).

LES DAMNES (It., v.o.) (*) : Calypso, 17e (380-30-11).

DELIVRANCE (A., v.f.) (**), Opera Night, 2e (296-62-56).

LES DESARROIS DE L'ELEVE TOERLESS (All., v.o.), Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.-v.f.), Elysées Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.). Ranelagh, 16e (288-64-44).

LE GUEPARD (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.). 3-Haussmann, 9e (770-47-55).

HAIR (A.) : Palais des Arts. 3e (272-62-98).

IL ETAIT UNE FOIS DANS *L'OUEST* (It., v.f.). Capri, 2e (508-11-69).

JOHNY GOT IS GUN (A., v.o.) : Lucernaire 6e (544-57-34) (sf Mer., Sam.) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22), H. sp.

JULES ET JIM (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules 5e (354-42-34).

***LOLA MONTES** (Fr.) : Ranelagh, 16e* (288-64-44).

LOULOU (Pabst), Marais, 4e (278-47-86).

LA LUNA (It.), v.o. : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

MACADAM COW-BOY (A.), v.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56) (sf D.).

LA MADRIGUERA (Esp.), v.o. : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

LA MARGE (Fr.) (**), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE MESSAGER (Ang.), v.o. : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

MOLIERE (Fr.). Calypso, 17e (380-30-11).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (Ang.), v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

MORT A VENISE (Ang.), v.o. Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; v.f. : Espace Gaîté, 14e (320-99-34).

LA NUIT DES FORAINS (Suéd.), v.o. : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

PAPA D'UN JOUR (A.), Marais, 4e (278-47-86).

LE PARRAIN (A.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Le P. II (v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

PHANTOM OF THE PARADISE (A.), v.o. : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

QUOI DE NEUF, PUSSY CAT ? (A.), v.o. : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

RUE DE LA HONTE (Jap.), v.o. : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

SCARFACE (A.), v.o. : [illegible], 5e (337-90-90) ; Movies les Halles, 1er (236-71-72) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LE TAMBOUR (All.), v.o. : Champollion, 5e (354-51-60).

TAXI DRIVER (A.), v.o. : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE TIGRE DU BENGALE, LE TOMBEAU HINDOU (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86), en alternance.

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A.) (**), v.o. : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

UNE *HISTOIRE* SIMPLE (Fr.). Champollion, 5e (354-51-60).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A.), v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

UN JOUR AU CIRQUE (A.), v.o. : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).

TO BE OR NO TO BE (A.), v.o. : Studio Raspail, 14e (320-38-98).

LES VALSEUSES (Fr.) (**), Le Seine, 5e (325-95-99).

Les séances spéciales

AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h.

BABY CART, L'ENFANT MASSACRE (Jap., v.o.) : Luxembourg, 7e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

BONNIE AND CLYDE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf S., D.).

BUFFET FROID (Fr.) ; Les Tourelles, 20e (364-51-98), mer 21 h.

CARRIE (A., v.f.) : Calypso, 17e (380-30-11), V., S., 24 h. 20.

CHRONIQUES MARTIENNES (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), V., S., 24 h. 15.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h. et 12 h. ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mer. 17 h. 50 et 22 h.

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 0 h. 15.

LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : Grand Théâtre de la Cité internationale, 14e (589-38-69). L., 21 h.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 10 (sauf S., D.).

JANIS JOPLIN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000 (Suisse) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 15.

LENNY (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf S., D.).

MAHLER (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 30.

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) . Le Seine, 5e (325-95-99). *20 h. 10.*

LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 30

LES FILMS NOUVEAUX

KAGEMUSHA, film japonais d'Akira Kurosawa (v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Studio de la Harpe 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Magic-Convention, 15e (828-42-27).

BREAKING GLASS, film britannique de Brian Gibson (v.o.) : George V, 8e (542-41-46) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

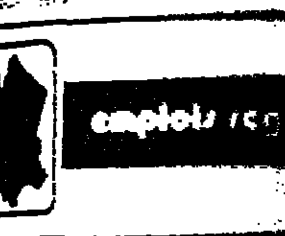
MA BRILLANTE CARRIERE, film australien de Gill Armstrong (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie U.G.C., 8e (359-41-18). — V.f. : Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

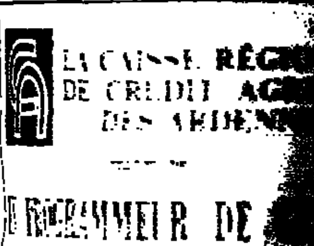
LES PETITES CHERIES, film américain de Ron Maxwell (v.o.) : Paramount-City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Convention Saint-Charles, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

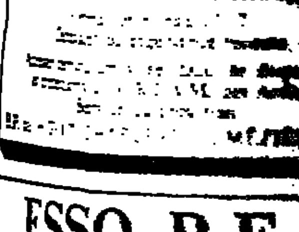
PINBALL, DES FILLES ET DES FLIPPERS, film américano-canadien de Georges Mihalka (v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Gaumont-Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

SUNBURN, film américain de R. Sarafian (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Mercury, 8e (562-75-90). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES TEMPS SONT DURS POUR DRACULA, film américain de Clive Donner (v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).







	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

SAT
41, rue Cantagrel - 75013 PARIS
recherche

technicien supérieur physicien

BTS - DUT ou équivalent en PHYSIQUE ou MECANIQUE. Expérience souhaitée en intrégration de SEMI-CONDUCTEURS et en TECHNIQUE DU VIDE.

MISSION : Encadrement d'une petite équipe d'assemblage et d'essais.

Ne pas se présenter, envoyer CV et références à l'adresse ci-dessus.

Agence Publicité PALAIS-ROYAL recherche
CLAVISTE pour matériel
LINOTYPE CR. TRONIC
Poste stable.
Téléphoner pour rendez-vous 260-37-17, poste 32.

Pour personne ayant
RELATIONS IMPORTANTES
MILIEU AFFAIRES
entreprise de nettoyage de bureaux et de grandes surfaces propose COLLABORATION en vue d'obtenir chantiers importants.
Travail indépendant, agréable et lucratif.
Env. C.V. sous référ. 6.006 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui tr.

PRESTEC, rech. pour REGION SURESNES POSTE FIXE
PROJETEURS !
MECANIQUE GENERALE
pour calcul numérique, connaissance informatique, langage FORTRAN ou BASIC pour liaisons bureaux d'études exploitation
Se prés. 65, av. Paul-Doumer, Rueil-Malmaison - 732-03-57.

Ville de BOBIGNY recrute ASSISTANTE SOCIALE DIPLOMEE D'ETAT
Adr. candidat. à M. le maire.

G.F.I.-C.S. IMPORTANTE SOCIETE DE SERVICES recherche sur PARIS-11e

3 ANALYSTES-PROGRAMMEURS

ayant 3 ans minimum d'expérience informatique de gestion en COBOL et OS (sur IBM 370/158)
Les candidats pouvant nous aider à développer nos nouveaux services autour d'un

IMB 4331

en DOS-VSE, grâce à leur connaissance complémentaire DOS et CAP II, bénéficieront d'un atout supplémentaire.
SALAIRE PROPOSE : 7.000 F à 8.000 F/mois × 13.
Envoyer C.V., photo et prét. sous numéro 54.499, sur enveloppe, à :

JEAN REGNIER P.
39, rue de l'Arcade, 75008 PARIS, qui transmettra.

Société en pleine expansion recherche
UN RESPONSABLE DU STOCK
UN CHAUFFEUR-LIVREUR
Env. curr. vitae, photo et prét. s/nº 73.846, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Cherche J. F., sér. pr s'occuper enf. 6 à 7 ans, mardi et jeudi, 16 h. 30 - 18 h. 30, Boulogne (métro). - Tél. : 605-27-28.

Imp. Sté expertise comptable Région parisienne recrute :
REVISEURS
ASSISTANTS REVISEURS
Notions courantes d'Anglais parlé et écrit souhaitées.
Cand. C.R., photo-prétentions Ecr. s/nº 862231 R.-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

travail à domicile

Cherche manuscrits à dactylographier, maîtrise ou autre. Écrire se nº 6.994 à le Monde Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris Ced. 09

emplois régionaux

LA CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE DES ARDENNES
recherche

UN PROGRAMMEUR DE GESTION

langage COBOL, connaissances matériel BURROUGHS appréciées
Formation niveau I.U.T.
Débutant ou expérience récente
Adresser curriculum vitae, délai de disponibilité et prétentions à : C.R.C.A.M. des Ardennes Service du personnel
B.P. 68. – 08002 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES cedex.

ESSO REP
recherche
pour sa Direction Exploration
SUPERVISEUR MISSIONS SISMIQUES RÉFLEXION

- Formation grandes écoles ou Université.
- Quelques années d'expérience souhaitables dans le domaine de la supervision des équipes sismiques réflexion sur le terrain.
- Fonctions essentielles :
  - Contrôle des opérations sismiques effectuées par des entrepreneurs ;
  - Optimisation des conditions d'exécution ;
  - Contrôle de la qualité des résultats et contrôle des coûts.
- Connaissances complémentaires appréciées :
  - Traitement de l'information ;
  - Electronique;
  - Anglais.

Envoyer lettre avec curriculum vitae et prétentions à :
ESSO REP, Chef du personnel, B.P. 150
33321 BÈGLES.

Centre de recherche ISSEC recherche
ENSEIGNANTS EXPÉRIM. ANGLOPH.
spécialistes formation d'adultes.
Adresser C.V., B.P. 105, 95021 Cergy-Pontoise Cedex.

Import. société de construction de pavillons individuels de la région de COMPIÈGNE recherche Adjoint chef comptable
Ce poste conviendrait à jeune élément dynammique ayant déjà expérience de la profession. Organisat. informat. I.C.L. Situat. d'aven. Ecr. avec prétent. au nº 7.102, le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ECOLE Pour Technique à distance VIEILLE FONDATION **DEUX Prof. Correcteurs**
spécialisés. Exploitation. Technique forestière continentale et tropicale et
UN PROFESSEUR Dessin technique BOIS
Trav. pédagogiques div. ordres Adress. C.V. détail. Editions B B.P. 101 – ST-MAUR 94100.

Recherchons Femmes sur machines O.S. Tél. : 389-19-27.

Saint-Maur Administrateur de Biens recherche
PRINCIPAL DE COPROPRIETE
EXPERIMENTÉ
Ecrire avec C.V. et prétentions à SOCRED 16, r. Reiter, 94100 Saint-Maur.

S.E.P. MELUN VILLAROCHE recherche
INGÉNIEUR
GRANDES ÉCOLES
(Centrale, Sup. Aéro, ENSMA...), débutant, quelques années d'expérience, pour poste comportant à la fois une activité d'analyse théorique et une participation à l'interprétation de résultats d'essais.
Une bonne formation générale (math. et physique), ainsi que des connaissances en thermique, analyse de systèmes, modélisation seront appréciées.
Ecr. Serv. du Personnel, S.E.P. Aérodr. de Melun-Villaroche, 77550 MOISSY-CRAMAYEL.

secrétaires

Concess. auto B.M.W. recherche
SECRETAIRES
pour service après-vente et ccial. Connais. comptables exigées. Tél. pour rend.-v. : 731-05-05, 63, bd Jean-Jaurès, 92 Clichy, Métro : Mairie de Clichy.

Ville banl. SEINE-ST-DENIS recrute :
SECRETAIRE titul. du B.T.S. BAC ou équiv. + expérience. Adr. candidat. s/nº 862.020 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Pour service spécialisé, sté en pleine expansion offre poste féminin de SECRETAIRE TECHNIQUE STENODACTYLO (bonne présentation fourchette d'âge trentaine) Références exigées MAPLEX, Z.I. rue de la Pierre-Blanche 77170 Brie-Comte-Robert Tél. pr RV : 405-54-88, P. 32.

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

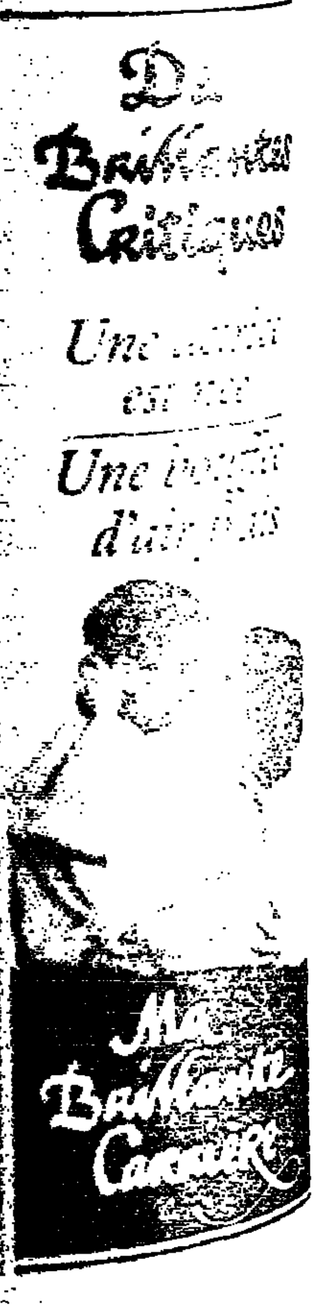
L'INSTITUT INTERNATIONAL DE RECHERCHES SUR LES CULTURES DES ZONES TROPICALES SEMI-ARIDES (ICRISAT) recherche :

PHYTOSELECTIONNEUR PRINCIPAL (MIL A CHANDELLES)

Responsable de la planification et de la conduite des recherches visant à la mise au point des variétés améliorées, des hybrides et du matériel composite de mil à chandelles pour les zones tropicales semi-arides. Le travail est consacré au développement d'un matériel présentant un bon comportement sous conditions adverses, par les projets sur la résistance à la sécheresse, aux maladies, aux insectes nuisibles et aux mauvaises herbes parasitaires ainsi que les projets sur les méthodologies de sélection et de criblage, la qualité de grain et la réponse aux sols peu fertiles.

Profil : Ph.D. en sélection avec excellente carrière académique. Une forte expérience des recherches sur la sélection du mil à chandelles, de préférence, ou toute autre culture allogame et soutenue par les publications. Expérience de l'organisation, direction et coordination des recherches sur l'amélioration des cultures et du travail en équipe avec des chercheurs. Expérience du travail dans les zones tropicales semi-arides et connaissance de l'anglais sont souhaitables.

Rémunération liée à l'expérience ; indemnités supplémentaires attrayantes.
Prière d'envoyer curriculum vitae à : Director General, ICRISAT, Patancheru P.O., 502 324 A.P., Inde, avant le 15 novembre 1980.



demandes d'emploi

LICENCIEE Sciences Naturelles, Française, quarante ans, contact facile et aimant relations humaines, expérience professionnelle dans la RECHERCHE POLLUTION, ECOLOGIE, AGRO-INDUSTRIE, et liaisons avec ORGANISMES INTERNATIONAUX, transférée à Bruxelles pour raisons familiales, cherche, dans cette ville, travail de responsabilité, plein temps ou non, toutes branches. Peut être votre antenne en Belgique.
Ecrire Rossel R.P. 521.492 - Rue Royale 112, B-1000 BRUXELLES, qui transmettra.

COLLABORATEUR D'UN VRAI PATRON
38 ans. Angl., esp., ital., allem.
- Formation : juridique et Sc. Po. ;
- Expérience : dir. commerciale, marketing, publicité, import-export ;
- Compétence : gestion et promotion d'une société.

Cherche poste à responsabilité Libre de suite
Ecr. s/nº 6.983 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F. 22 ans B.T.S. Distribution Commerce et Gestion Commerciale. Diplômé de la Chambre de Commerce BRITANNIQUE. CH. EMPLOI. Ecr. 2557 HAVAS. 77007 MELUN CEDEX.

MANAGER 33 ans, très forte personnalité. INGENIEUR PLURIDISCIPLINAIRE, format. supér., rech. fonction multiposte gestion. Ecrire M. BOURLARD, 1, rue Ferdinand-Duval, 75004 Paris.

Directeur de production, cadre autodidacte, 38 ans, expérience en fabrication, petite et moyenne série, approvisionnement et vente étudie toute proposit. Ecrire s/nº 022478 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jeune Fille sérieuse, 21 ans, 2 ans expér. secrétar. médicale, rech. emploi stable secrétaire, ou secrét. médicale dans banlieue nord. Salaire minimum 3.500 F. Ecrire s/nº 0.000 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

FEMME SOCIOLOGUE, expérience secrétariat, dactylo, connaissance anglais, résidant Midi, mobile, ch. collaboration gens de lettres, artistes, même tps partiel. Tél. : 542-83-33.

J.F. ESTHETICIENNE DIPLOMEE recherche emploi stable Paris Ecr. Mme Isabelle PENISSON, chez M. RABASSE, 14, avenue de Verdun, 92170 VANVES

Psychologue clinicienne, 35 ans, form. analytique, exp. éducatr. 12 ans milieu péniten., rech. pl. tps Paris ou 100 km, plus part. en milieu enfants ou maternité. Étudierait toutes propositions. Écr. s/nº 6.983 le Monde Pub. 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

capitaux propositions commerciales

Recherchons partenaires pour investissements immobiliers. Gros rapport, fraction minimum 20.000 F - Tél. : 258-87-27.

fonctions commerciales

IMPORTANT GROUPE ASSURANCES
recherche dans le cadre de son expansion
4 COLLABORATEURS COMMERCIAUX
PARIS ET PROVINCE

Nous demandons :
- candidats 25 ans minimum ;
- personnalité ;
- formation secondaire indispensable, supér. souhaitée.

Nous offrons :
- formation approfondie ;
- rémunération élevée et progressive ;
- carrière dynamique.

Envoyer C.V. + photo à : M. J.-P. COUPRY (réf. M. 8.014). 5 ter, rue du Dôme, 75116 PARIS.

PRODUITS FRAIS cherche responsable des ventes région parisienne ayant forte expérience de la distribution et des collectivités. Société en pleine expansion ; aussi possibilité de promotion, secteur élargi. Fixe plus pourcentage plus frais. Ecrire FEUERLE, chemin du Baudy, 69260 CHARBONNIERES.

demandes d'emploi

30 ans **CADRE COMMERCIAL**
Secteur **ÉDITIONS**
Expérience-Création, Direction d'un réseau de distribution. Lancement de produits sur marchés : FRANÇAIS-AFRICAINS
Étudie toute proposition - Faire offre sous réf. 80/1676. DEFI, 23, quai de l'Horloge, PARIS-1er.

COMMERCIAL INTERNATIONAL
RECHERCHE SITUATION TEXTILES, PRODUITS DE LUXE, SPORTS
34 ans, EXPERIENCE U.S.A., FRANCE, JAPON
Disponible de suite, tous pays
Tél. (6) 452-24-02.

EX-DIRECTEUR DES VENTES
DIRECT. COMMERCIAL
filiale Pechiney depuis 7 ans, conseiller commercial auprès d'importantes entreprises, forte expérience en stratégie. Marketing et animation des hommes, cherche poste au sein d'une entreprise performante. Ecrire s/nº 022050 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégations ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs.
Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous le signaler en nous écrivant :
LE MONDE
Direction de la Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

l'agenda du Monde

Astrologie

COURS D'ASTROLOGIE par Catherine Aubier et Bernard Besançon
Pour tous renseignements : tél. 586-84-14 ou 544-01-62.

Bateaux

Vends SLOOP IRWIN 76 11,28 m, 16 tonneaux, plastique, PERKINS 4108, équip. complet. 210.000 F. Rens. STRATIMER - 34420 CERS Tél. (67) 32-32-56.

Vends SLOOP IRWIN 76 11,28 m, 16 tonneaux, plastique, PERKINS 4108, équip. complet. 210.000 F. Rens. STRATIMER - 34420 CERS Tél. (67) 32-32-56.

Bijoux

BIJOUX SUR MESURE
Créations. Transformations. Réparations. PRIX FABRICANT. OCCASIONS : dépôt-vente. Diamants, pierres précieuses certifiés. Expertises, photos. L'ATELIER, 210, bd Raspail, 75014 PARIS. Tél. : 320-88-03.

OCCASIONS VENTE – 40 %
de la valeur
ACHAT BIJOUX DÉCHETS OR. PARIS-17e, Métro Guy-Môquet, 97, AVENUE DE SAINT-OUEN.
TEL. : 627-01-27.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET 19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR - ARGENT

Particulier vend beau DIAMANT 1,15 carat la moitié de sa valeur. Tél. 344-47-43 lundi, mardi.

Caravanes

Part. vend cause départ CARAVANE ADRIA 3-4 places, utilisation 15 jours (AFFAIRE A SAISIR) Tél. : 866-39-75, après 18 h.

Maisons de retraite

Votre troisième âge dans le PARC HISTORIQUE du CHATEAU d'ERMENONVILLE (Oise)
40 km de Paris par autoroute du Nord (sortie Survilliers).
Pension à court et long termes.
Trois possibilités :
Le Château d'Ermenonville à partir de 185 F par jour t.t.c. Tél. : (16-4) 454-00-26.
Le Pavillon Girardin à partir de 175 F par jour t.t.c. Tél. : (16-4) 454-01-49.
La Résidence du Parc à partir de 140 F par jour t.t.c. Tél. : (16-4) 454-01-53.
Retraite. Repos. Convalescence. Soins assurés. Parc. Promenades. Distractions.
60440 ERMENONVILLE.

Cours

J. FEMME, 1er Prix Conserv. donne à domicile leçons piano. Tél. : 236-02-79.

MATH.-PHYS. rattrap. et ass. pr prf. Second. Sp. Tech. 526-82-47.

Professeur d'anglais donne cours par méthode audiovisuelle. Tous niveaux. Tél. : 366-22-34.

Prof. donne cours d'anglais, tous niveaux, prix intéressant. Téléphone : 755-79-05.

APPRENDRE L'AMÉRICAIN à L'AMÉRICAN CENTER 261, bd Raspail, Paris (14e)
TEL. 633-67-28
Cours de Conversation dans la journée et le soir. Lycéens à partir de 15 ans. Inscription immédiate.
Début 6 octobre. Cours privés, préparation au TOEFL. Cours pour enfants.

ENSEIGNANTE UNIVERSITÉ donne cours langue et littérat. franç. ts niv. Tél. : 331-44-00.

J. FEMME, 1er Prix Conserv. donne à domicile leçons piano. Tél. : 236-02-79.

MATH.-PHYS. rattrap. et ass. pr prf. Second. Sp. Tech. 526-82-47.

Débarras

Décoration

PAPIERS JAPONAIS
Importation directe à partir de 160 F le rouleau. Arnoux, 40, r. des Poissonniers. 92200 Neuilly-sur-Seine TÉL. : 745-07-36.

Philatélie

ACH. CHER COLLECT. TBRES Ecr. : Pagnanini : 35, Champs-Elysées. Tél. : 359-76-98.

ACH. CHER COLLECT. TBRES Ecr. : Pagnanini : 35, Champs-Elysées. Tél. : 359-76-98.

Restaurants

AUBERGE DES CELTES
Ses spécial., son cadre médiéval
Déjeuners d'affaires
Banquets
21, avenue du Dr-Arnold-Netter 75012 Paris. TEL. : 343-88-23.

Films

VIDEO FILMS X
Prix et choix incomparables. Transfert vidéo de films S 8. Import. doc. : 20 F. – Ecr. : GIL FILM VIDEO, B.P. 131 69390 VERNAISON.
Filiale ARTMOR FILMS, Lyon, Marseille, Nice, Bordeaux, Saint-Etienne, Grenoble, Lille.

Fourrures

ARTISAN FOURREUR
Vêtements sur mesure, pelisses, réparation, transformation. Prix étudiés.
FOURRURES PORT-ROYAL 31, bd de Port-Royal, Paris-5e. Mº Gobelins. Tél. : 707-67-42.

Instruments de musique

PIANOS
droits et à queue neufs et d'occasion
REPRISES EXCEPTIONNELLES
sur stocks avant transfert magasins et bureaux. Décembre 80. Tous crédits. Livraison et service assurés.
PIANOS MAGNE 50, rue de Rome 75008 Paris. Tél. : 522-30-90.

PIANOS LABROSSE 10, rue Vivienne, PARIS 2e. 260-06-39. PIANOS NEUFS et OCCASIONS, CLAVECINS. Marques sélectionnées, réparation, accord crédit à long terme sans apport personnel.

PIANOS DAUDE
Location - vente depuis 210 F
Plus de trois cents pianos-Pianos garantis dix ans
75 bis, av. Wagram, Paris-17e, tél. 743-34-17 et 227-88-54.

Soldes

RÉALISATION DE
collections et stocks
A PRIX D'USINE
lustrerie, tables basses, style, rustique, moderne, bois, bronze, fer, cristaux
GRAND CHOIX POUR MAISONS INDIVIDUELLES
Marchandises à emporter
A.A.D., 172, r. de Charonne, XIe Tél. : 371-60-34, 10/12 h, 14/18 h. Lundi/samedi. Park.

Particuliers (offres)

Cause départ vend Télé couleur cassette et radio, neuf GVC. Prix 3.000 F au lieu de 4.300 F. Project. diapos état neuf, marque LEITZ automatique 1.000 F. Jeux échec dont figurines en bois sculté et beggamun, prix à débattre. Tél. 225-78-22.

Déménagements

Pour un **DEMENAGEMENT A VOTRE MESURE**
- sur Paris et sa banlieue ;
- de Paris sur la province ;

TEL. : 583-51-44.

Meubles

LA BONNE ADRESSE DU CANAPÉ
CAP, importateur de canapés, propose ses prix directs aux particuliers.
Un exemple :
Le Picadilly 2 places en cuir pleine fleur poncé : 4.900 F.
Nombreux modèles en cuir, tissus, fixe ou convertible en exposition à son Show Room. Allez voir.
CAP. Club des Acheteurs Privilégiés. 37, rue de Citeaux, 75012 Paris. Tél. : 307-24-01.

MEUBLES DE CHINE
Porcelaines anciennes
Pierres dures, Ivoires
Objets cadeau, Collection
VENTE LIQUIDATION à 50 % en entrepôt, par sté import.
« LA CHIMERE D'OR »
Bâtiment Dargaz
20, bd Poniatowski, 75012 Paris
Ouvert de 9 h à 18 h sans interruption du lundi au samedi midi.

MEUBLES CONTEMPORAINS ITALIENS ET FRANÇAIS HAUT DE GAMME
30 % MOINS CHER QU'EN CIRCUIT TRADITIONNEL
(canapés, tables, luminaires...)
Du lundi au vendredi, 10 à 19 h.
CLUB DES DIX
43, Fg-Saint-Honoré, Paris-8e Tél. : 266-43-61.

Moquettes

MOQUETTE vraie solde
belle qualité, super prix, sur 30.000 m², à détailler, pose assurée. Tél. : 757-19-19.

Vacances Tourisme Loisirs

NOEL 1980
LES SAISIES
Savoie (1650-2000)
A louer appartements près commerces et remontées mécaniques, balcons plein sud.
SOGESTIMMO
Tél. : (79) 31-31-54
(1) 772-67-39

SKI
Achetez en multipropriété votre semaine de vacances scolaires de printemps à Tignes.
Particulier vend 1 studio 4 personnes (4e semaine de mars et 3 premières d'avril) dans magnifique résidence avec piscine et sauna au Val Claret.
Tél. : 973-57-85.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

Personnel R.N.U.R., RIGTL modèle 80, 9.000 km. Tél. : 750-83-86.

de 12 à 16 C.V.

Part. vend Mercédès coupé 450 SLC 5 litres, sortie 8-12-78. Mod. 79. 149.500 F, poss. créd. M. OBADIA, tél. : 836-02-33.

divers

NEUBAUER PEUGEOT
100 Voitures d'occasion de direction ou d'exposition
PRIX EXCEPTIONNELS
CREDIT GRATUIT SUR 3 MOIS SUR V.O.
M. HERVE - 821-60-21.

CONCESSIONNAIRE
B.M.W
63, Bd J. Jaurès
92 CLICHY Tél. 731-05-05

ACHETER ou LOUER VOTRE B.M.W.
PRESENTATION ET ESSAIS DE
TOUTE LA GAMME
NEUVES, DISPONIBLES
Nombreuses occasions
GARANTIE B.M.W.

fonctions commerciales . fonctions commerciales

Jeunes cadres technico-commerciaux

Nous sommes constructeur de convecteurs et chauffe-eau électriques.
Notre société, en plein développement, recherche des Cadres Technico-commerciaux pour leur confier la responsabilité des ventes sur les secteurs suivants : régions **AUVERGNE, PROVENCE et TOURAINE..**

Ils devront prospecter les installateurs et grossistes, assurer la promotion auprès des prescripteurs et fournir l'assistance technique nécessaire.

Vous avez une solide connaissance du Secteur «BATIMENT», une expérience de la vente et surtout un tempérament de «GAGNEUR».

Nous vous offrons un fixe, une prime sur résultats, un 13me mois. Tous frais remboursés.
Les candidats seront convoqués à PARIS. Frais de déplacement remboursés..

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle sous référence 1025 à

Publival *27, route des Gardes, 92190 MEUDON.*

PARIS — 180 000 +

Directeur commercial

Nous sommes une équipe très soudée et impliquée, ayant créé et développé, depuis 10 ans, un style de vêtement féminin, jeune, original et la notoriété nationale de notre griffe nous a déjà assuré certains marchés à l'étranger.

Nos ventes, réalisées essentiellement au travers de salons spécialisés, nous permettent d'atteindre un C.A. annuel de 40 millions de francs, correspondant à un taux d'expansion élevé et constant depuis 5 ans.

Pour mener à bien ses projets de développement, notre équipe souhaite maintenant accueillir son Directeur commercial pour prendre en charge, organiser et gérer ses activités de marketing et de diffusion, tant en France qu'à l'étranger.

Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce, 30 ans minimum, il maîtrisera parfaitement l'anglais et, si possible, l'allemand.

S'il n'est pas nécessaire qu'il soit déjà un spécialiste du vêtement féminin, il offrira une expérience du marketing et de la vente de produits raffinés par l'intermédiaire d'une distribution sélective et franchisée.

Nous recherchons un homme qui, par ses qualités de contact, d'enthousiasme et de simplicité, complétera naturellement notre équipe.

sélé CEGOS Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo sous référence 6137/M à Fr. ROUSSEAU, Sélé-CEGOS - 33, quai Gallieni - 92152 SURESNES.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo.

Membre de SYNTEC

---

ingénieur commercial

POIDS LOURDS, T.P., MATERIEL AGRICOLE

Ces domaines vous sont bien connus puisque vous y avez acquis l'expérience de la vente.

Vous avez donc un excellent sens commercial et des facilités de contact à tous les niveaux.

Vous serez responsable de toute l'activité commerciale Poids Lourds, Travaux Publics et Matériel Agricole du secteur qui vous sera confié.

Nous sommes la filiale d'un groupe international et notre activité concerne la connexion électrique et électronique; aussi, l'anglais est indispensable et une base technique serait un «plus».

Enfin, nous attacherons plus d'importance à votre expérience qu'à vos diplômes lors d'un prochain entretien.

Merci d'envoyer votre C.V., sous référence 4744, à Philippe SAMETT

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
IBD

à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

média-system

DIPLOME de l'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR. ET APRES ?

La vente y avez-vous pensé ?

Récession économique, chômage... votre avenir vous paraît plutôt sombre. La vente se porte bien!

Mais, bien sûr, il y a vente et vente. Les vendeurs chez RANK XEROX sont de véritables spécialistes. Sur le plan "technologie des produits", ils ont une connaissance parfaite des matériels qu'ils proposent et de toutes les applications possibles. Ils savent analyser les besoins en organisation de l'entreprise et recommander le matériel adapté en termes de gestion, efficacité, coût.

Nous vous assurons la formation et les moyens techniques nécessaires à votre réussite personnelle dans des structures où l'expression individuelle est privilégiée.

Des postes sont à pourvoir à Paris et dans toutes les grandes villes de France. Merci d'adresser votre candidature + C.V. sous réf. V 114 à RANK XEROX Service Recrutement 93607 AULNAY-SOUS-BOIS CEDEX.

Plein Champs

RANK XEROX

Opportunité pour Ingénieurs ou Cadres Commerciaux

Rouen - Lille

Un important constructeur européen de mini-ordinateurs, filiale d'un groupe industriel international recrute 2 INGENIEURS ou CADRES COMMERCIAUX pour ses agences de ROUEN et LILLE.

Ingénieurs de formation Arts et Métiers, ENSMA, CNAM ou formation équivalente, ils seront chargés de la commercialisation de systèmes de gestion industrielle.

Les candidats justifieront d'une expérience en industrie.

Une connaissance de la gestion industrielle et des applications informatiques dans ce domaine est vivement souhaitée.

Ces postes à dominante technique nécessitent néammoins de réelles aptitudes à la négociation commerciale.

Merci d'adresser rapidement votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C V, photo et rémunération actuelle) en précisant sur l'enveloppe la référence MV 346 à

MEDIA PA. 9, Bd des Italiens. 75002 Paris qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées).

MEDIA PA

PACTE NATIONAL POUR L'EMPLOI

FORMATION D'INGÉNIEURS COMMERCIAUX EN SYSTÈMES INFORMATIQUES

(20 OCTOBRE 1980 - 28 FÉVRIER 1981)

ouvert aux demand. d'empl. H/F de moins de 26 a.
Études supérieures : scientifique, électronique, électrotechnique, commerciale, gestion.

SÉANCE D'INFORMATION ET DE SÉLECTION LE :
7 OCTOBRE 1980 à 9 h 30 PRÉCISES

GROUPE FORMATION NOUVELLE
14, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS

VOUS ÊTES ATTIRÉE PAR LA PUBLICITÉ PRESSE

Vous avez un sens commercial développé, le goût de convaincre, de grandes facultés d'adaptation

REJOIGNEZ NOTRE GROUPE

Nous vous apprendrons la vente par téléphone en vous assurant un fixe de 3.000 F, auquel s'ajouteront des commissions lorsque vous serez opérationnelle.

En outre, nous vous offrons la sécurité et les avantages d'une grande Société.

Téléphonez : 233-44-21, poste 381.

TRÈS IMPORTANT ÉDITEUR à Paris
recherche pour son Département de **PUBLICATIONS SCOLAIRES ET ÉDUCATIVES**

RESPONSABLE MARKETING ET GESTION

Collaborateur direct du Directeur du Département, il lui sera confié:
- l'élaboration, le suivi et le contrôle des budgets:
- la mise au point et le développement de nouvelles opérations de promotion en liaison avec les représentants et les libraires, ce qui implique une forte activité « terrain ».

Formé aux techniques modernes de Marketing et Gestion, de niveau Grande École Commerciale ou Universitaire, il a 30 ans minimum et une expérience opérationnelle de quelques années de lancement et promotion de produits aux services.
Cette fonction suppose un vif intérêt personnel pour les produits culturels et doit permettre à une forte personnalité ayant des talents d'animateur d'accéder à des responsabilités importantes.
Écrire avec C.V. détaillé, en précisant rémunération actuelle, sous réf. 70.040 M à D. JOUSSET



plein emploi
10, rue du Mail. 75002 PARIS.
Conseils en Ressources Humaines depuis 1959.

SYDONI

La Télématique vous intéresse.

Vous êtes entreprenant et mobile.
Vous avez une
FORMATION JURIDIQUE
et 2 ans au moins d'expérience professionnelle.

Nous sommes la première banque de données juridique opérationnelle en France.

Nous recherchons pour la région parisienne plusieurs

CADRES COMMERCIAUX

(Hommes ou Femmes)

pour participer à notre lancement.

Nous avons confié ce recrutement au G.CAM, à qui nous vous demandons d'adresser c.v. détaillé, photo et prétent.

G.CAM
Marie-Françoise ALETTI
(réf. 5814) - Tour Maine
Montparnasse - B.P. 185 -
75755 Paris Cedex 15.

---

carrières du commerce et de la vente

le bon jour, maintenant, c'est le VENDREDI

Les « nouveaux vendeurs » sont arrivés.
Ils n'ont ni le même profil ni les mêmes exigences que les représentants traditionnels, ils ne travaillent pas dans les mêmes entreprises et n'ont pas la même conception de leur activité.
Pourtant, ils sont réduits à déchiffrer les mêmes listes interminables d'annonces, conçues de manière identique pour l'un ou l'autre type commercial, souvent dans les mêmes journaux.

Le Monde compte parmi ses lecteurs de nombreux « nouveaux vendeurs ». C'est normal, ils sont ouverts, curieux, exigeants, ont le «niveau Monde». Ils en ont fait leur quotidien habituel, souvent depuis longtemps. Pour beaucoup d'entre eux, depuis le temps où ils faisaient leurs études supérieures (plus de 20% des étudiants de toutes disciplines et de tous niveaux lisent Le Monde régulièrement).

Ces nouveaux vendeurs, lecteurs du Monde, vont maintenant disposer de leur rubrique d'offres d'emploi, dans leur journal.

Son nom ?
FONCTIONS COMMERCIALES
Ses annonceurs ? *Les nombreuses entreprises qui ont un besoin impératif de recruter ce nouveau type de commerciaux, et qui rencontrent souvent de grandes difficultés pour disposer de candidatures satisfaisantes.*

Ses résultats ? *Certainement des curriculum vitæ et des recrutements d'une qualité rarement obtenue ailleurs.*

TOUS LES VENDREDIS, DANS Le Monde
(daté samedi)
DES OFFRES D'EMPLOI POUR LES NOUVEAUX VENDEURS.

SOCIÉTÉ TRAVAIL TEMPORAIRE
75010 Paris - Gare de l'Est
CAUTION BANCAIRE
pour poursuivre son développement recherche

TECHNICO-COMMERCIAL HF

possédant clientèle réputée bureau ou industrie

Nous lui proposons :
- La responsabilité totale de ses embauches et des mises en place chez ses clients
- Un support informatique évolué
- Un secrétariat efficace et des locaux bien situés
- Le remboursement de ses frais réels.
- Un salaire important dès lors que les critères de rentabilité et d'encaissement sont respectés
- Une totale liberté de manœuvre et d'emploi du temps
- Un statut cadre et la possibilité d'une association ultérieure

Si notre proposition vous intéresse, nous adresser un bref C.V. indiquant votre C.A. prévisionnel 81
SACOR - réf. 182
36, rue Paul-Valéry - 75116 PARIS

bleu

BANQUE SPÉCIALISÉE DANS L'IMMOBILIER
recherche pour
PROVINCE

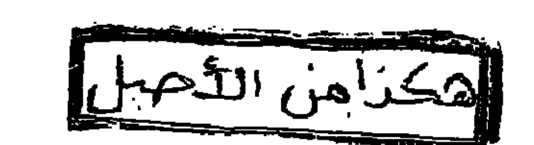
JEUNE CADRE CRÉDITS PROMOTEURS

Au sein d'une succursale de province, il assistera le Responsable des «Crédits aux Promoteurs», aussi bien sur le plan COMMERCIAL que pour la GESTION.

Ce poste conviendrait à un Cadre de Banque Classe V possédant une expérience de plusieurs années dans une fonction similaire.

Par la suite une mobilité géographique périodique sera la condition indispensable au développement de sa carrière.

Adresser photo, c.v. et prétentions no 20.834,
PUBLICITÉ ROGER BLEY,
101, rue Réaumur, 75002 PARIS.



fonctions commerciales . fonctions commerciales

Wir sind ein bedeutendes internationales Konzernunternehmen mit Herstellung und Vertrieb insbesonders von Konstruktionsteilen für die gesamte Fahrzeug-, Bau-und Landmaschinenindustrie. Unser Zentralsitz befindet sich in Deutschland im Grossraum Köln - Bonn.

In der Abteilung Programmentwicklung für unsere europäischen Vertriebsgesellschaften suchen wir mit Sitz in der Zentrale den

PRODUT-MANAGER
automotive/after-market

der interessante Produkte zur Abrundung unserer eigenen Produktlinien im PKW/LKW after - market aufspürt und sie der eigenen Vertriebsorganisation überzeugend verkauft.

Unsere Vorstellung ist ein Wirtschafts - Ingenieur oder Betriebswirt mit Schwerpunkt Marketing im Alter zwischen 25-30 Jahren, der über Kenntnisse bzw. Erfahrungen im automotive after - market verfügt und diese Aufgabe mit viel Eigeninitiative übernehmen will.

Englische, französische und deutsche Sprachkenntnisse sind Voraussetzung. Wo notwendig unterstützen wir Sie bei der Vervollkommnung Ihrer Sprachkenntnisse.

Eine Position, die einem ehrgeizigen Mann gute Entwicklungschancen bietet und entsprechend dotiert ist.

Weitere informationen gibt Ihnen die von uns beauftragte Personalberatungsgesellschaft; Sie können sich jedoch auch schriftlich mit den üblichen Unterlagen unter ennziffer 24-92 an sie wenden. Ihre Sperrvermerke werden selbstverständlich berücksichtigt.

INFORMATION DURCH P. SCHWINGEL - I. SIKLOSSY

ERNST H. DAHLKE & PARTNER GMBH

PERSONELLE BERATUNG

FELDSTRASSE 32 - 4000 DÜSSELDORF 30 - TELEFON 0211/49 41 65/66



MEDICORNEA

Notre laboratoire fabrique et distribue en France et à l'étranger des lentilles de contact, des solutions d'entretien ainsi que des instruments d'optique.

Poursuivant notre expansion (lauréat de l'Oscar à l'exportation 1979).

Nous recherchons l'assistant de notre Directeur Export.

Il sera chargé d'organiser la distribution de nos produits vers de nouveaux marchés étrangers.

Le candidat recherché doit posséder une formation en commerce international, une première expérience dans une fonction comparable. De réelles possibilités d'évolution sont offertes à un candidat de valeur.

Anglais indispensable. De fréquents déplacements sont à prévoir.

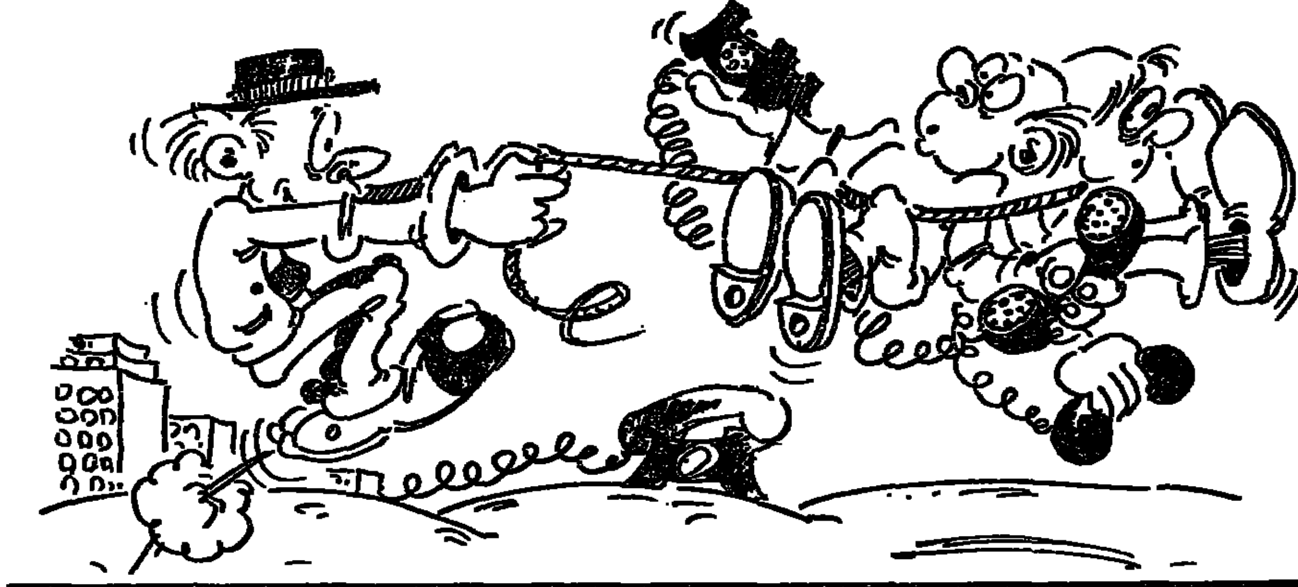
Merci d'envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 009304 M (à mentionner sur l'enveloppe) au Département « Industrie Pharmaceutique ».

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**

1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

MEMBRE DE SYNTEC



POUR VOTRE AVENIR UN SECTEUR DE POINTE LES TELECOMMUNICATIONS

EGT vous propose de devenir un professionnel des Télécommunications en vendant des produits d'avenir : Répondeurs, Télécopieurs, Eurosignal...

Filiale du service public des Télécommunications spécialisée dans la commmercialisation des terminaux téléphoniques, EGT cherche à étendre son implantation nationale et souhaite rencontrer des commerciaux pour compléter ses équipes de vente. Elle leur offre un statut VRP, une rémunération importante pour des candidats de valeur **et des postes à pourvoir dans toute la France.**

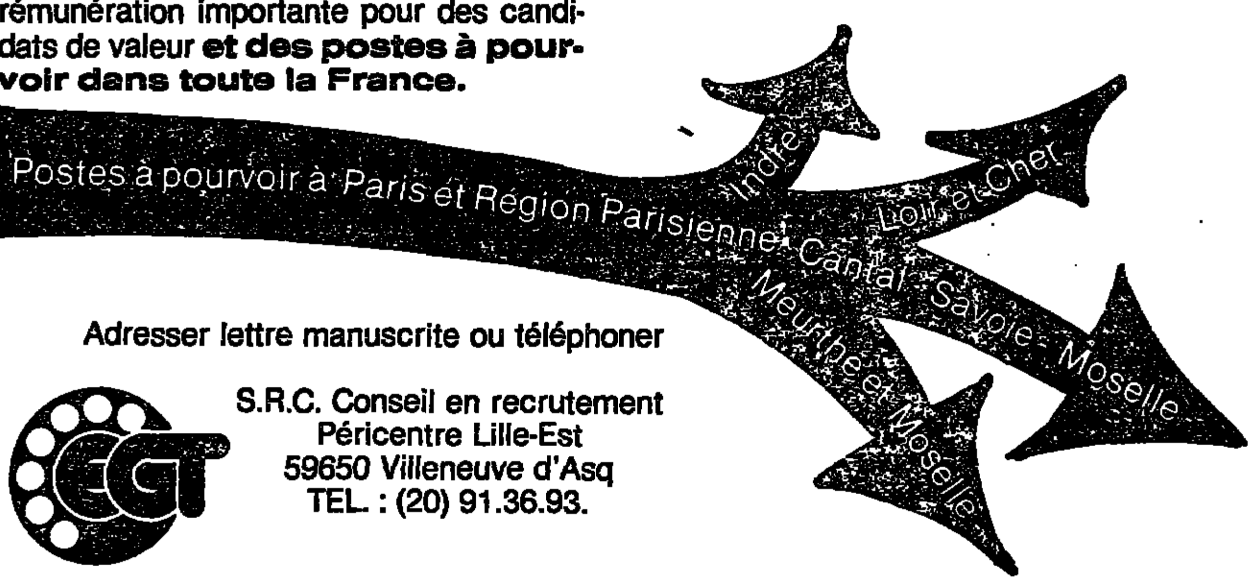
Voulez-vous comme nous travailler dans un secteur de pointe ?

Voulez-vous comme nous prendre un pari sur l'avenir ?

Voulez-vous un emploi sans changer de *région ?*

Si oui, nous pouvons adresser un dossier complet sur les conditions de travail aux candidats intéressés.

Les premiers entretiens auront lieu dans chaque région concernée.



Adresser lettre manuscrite ou téléphoner



S.R.C. Conseil en recrutement
Péricentre Lille-Est
59650 Villeneuve d'Asq
TEL. : (20) 91.36.93.

IMPORTANTE REGIE P.A.
recherche

POUR PROSPECTION PAR TELEPHONE

ETUDIANTS (ES)

en fin d'études ayant fort tempérament commercial

ou

VENDEURS (EUSES)

valant un haut niveau de rémunération et possédant une solide culture générale.

- **Emploi à temps partiel.**
- **Fixe motivant + importante commission.**

Appeler de 18 h à 20 h 30 lundi 6 et mardi 7

au 261-43-51

Les candidats devront résider en R.P.

ENTREPRISE DE TRAVAIL TEMPORAIRE
cautionnée,
recherche pour son
Agence Banlieue Sud

CADRE COMMERCIAL

HOMME ou FEMME
pour développer affaire dans département des Hauts de Seine.

Une expérience de plusieurs années est nécessaire.
Le salaire offert sera fonction de l'expérience déjà acquise.

Envoyer c.v. manuscrit, photo et prétentions
Société Européenne de Sélection
5, rue Fénelon 75010 Paris.
(discrétion complète assurée)

prb



Une rentrée morose ?

Pour qui ?

Ceux qui refusent d'ajuster l'effort et son résultat, l'intention et l'action, l'action et la sanction

Tous ceux qui veulent tout et son contraire

Chez nous la rentrée est exaltante :

- Elle épouse le remarquable développement de notre chiffre d'affaires.
- Elle précède les pulsions irrépressibles du public vers la sécurisation de ses biens, revenus ou patrimoines.
- Elle intègre les perfectionnements les plus récents en matière de produits, de marketing, de vente et de management.
- Elle s'ouvre à tous les jeunes capables d'adopter dans les faits mesurables une philosophie du refus des formes les plus diverses de la médiocrité, de la morosité, d'une certaine décadence.

- Notre industrie est en Expansion continue depuis la Libération
- Notre entreprise est leader de sa spécialité
- Notre équipe est connue par sa capacité de recherche, d'innovation et d'originalité
- Nos moyens financiers, techniques, logistiques et humains sont en adéquation totale avec nos ambitions.

Ne vous abandonnez pas au scepticisme, à la résignation ou au doute.

La solution existe !

Écrivez-nous avec un C.V. schématique 23 ans au moins et une solide formation de base à :

BANCE PUB. 13 rue Marivaux 75002 Paris (merci de préciser sur l'enveloppe réf. 21800)

BANQUE PRIVÉE SPÉCIALISÉE

recherche pour son agence

DE LYON

CADRE COMMERCIAL
CRÉDITS PROMOTEURS

- 30 ans minimum ;
- Expérience commerciale de plusieurs années avec connaissance approfondie de la promotion immobilière.

Ecrire avec C.V., photo et prét. s/n° 9.091, à
PUBLIFOP 29, rue Bleue 75009 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
recherche
pour une de ses sociétés implantée en Champagne

UN AGENT COMMERCIAL

Chargé de la vente de produits de conditionnement.
Le candidat aura à développer la clientèle existante dans le milieu champenois.
– De forte personnalité ;
– l'agent deva justifier de résultats commerciaux probants.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions s/n° 7.122, *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 PARIS, qui tr.
Discrétion assurée.

INTERNATIONAL MARKETING

VOUS SOUHAITEZ DES RESPONSABILITES ?

Nous vous proposons, sans investissement, une opportunité de premier ordre sur le plan national et international.

Seize pays dont : U.S.A., Canada, Japon, Belgique, Suisse, Hollande, Angleterre, Allemagne, Australie, etc.

Vous devrez recruter, former et animer une équipe de collaborateurs.

Sécurité et évolution exceptionnelles.

Envoyer C.V. à REGIE-PRESSE, n° T 022.476 M, 85 *bis*, rue Réaumur - 75002 PARIS.

VILBER-LOURMAT

POUR DEPARTEMENT
GENERATEURS ULTRA-VIOLETS
recherche

UN CADRE COMMERCIAL

Bien introduit laboratoires de recherche et industriels, pour développer clientèle existante.

DISPONIBLE POUR DEPLACEMENTS SUR TOUTE LA FRANCE

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé et prétentions sous n° 3.324 à : PRO MULTIS 47, rue des Tournelles, 75003 Paris, qui transmettra.

Très important fabricant de

LINGE DE TABLE

recherche pour Paris et banlieue

Représentant exclusif

dynamique et bien introduit auprès de la grande distribution.

Adresser CV et photo sous référence **9954** à **L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02** - qui transmettra

---

CENTRE INTERNATIONAL DES ARTS DE LA TABLE

Créé récemment et destiné à la commercialisation en gros

recherche

ANIMATEUR

Ayant l'expérience confirmée de la FONCTION MARKETING

Adresser sous pli personnel, C.V. et prétentions à :
Monsieur MOUCLIER, Président du C.I.A.T.
32, rue de Paradis - 75010 PARIS

équipement

TRANSPORTS

Les Sociétés Bertin et Aérotrain vont fusionner

Les conseils d'administration des Sociétés Bertin et Cie et de l'Aérotrain viennent de décider de soumettre à *des assemblées générales* extraordinaires, convoquées les 3 et 4 décembre prochain, un projet de fusion sous forme d'absorption de la Société de l'Aérotrain par la Société Bertin.

Société de recherche, de développement et de réalisations industrielles fondée par l'ingénieur Jean Bertin, le « père » de l'Aérotrain, Bertin et Cie emploie cinq cent cinquante personnes, dont 40 % d'ingénieurs, et annonce pour l'an passé un chiffre d'affaires hors taxe de 125,5 millions de francs. Présidée par M. Fernand Chanrion, c'est une « société de matière grise » articulée en quatre divisions : énergétique, mécanique des fluides et des structures, automatismes, procédés industriels et machines spéciales. Ses travaux intéressent donc de très nombreux secteurs, de la lutte contre la pollution à l'epluchage mécanique des racines de manioc en passant par la robotique, les économies d'énergie ou l'hydrodynamique.

La Société de l'Aérotrain a connu un destin moins brillant. Créé pour développer le véhicule à déplacement sur coussin d'air inventé par Jean Bertin, elle voyait pourtant de beaux jours s'ouvrir devant elle lorsque, en 1965, sur une ligne expérimentale de 6,7 kilomètres, construite près de Gometz-le-Châtel (Essonne), les essais du premier Aérotrain en demi-grandeur laissaient entrevoir les immenses possibilités de ce véhicule révolutionnaire. Quatre ans plus tard, au nord d'Orléans, une autre ligne de 18 kilomètres — qui pouvait préfigurer une liaison rapide avec Paris — confirmait le bien-fondé des recherches de Jean Bertin. Des délégations venues du monde entier se bousculèrent pour essayer l'Aérotrain, qui atteignit jusqu'à 435 kilomètres/heure. Les projets les plus fous naissaient aux quatre coins du monde, faisant appel à *la nouvelle technique*.

En France même, la construction de deux lignes suburbaines était envisagée : La Défense-Cergy et Orly-Roissy. La liaison Orly-Roissy fut vite abandonnée pour des raisons financières. Trois ans de tergiversations, de manœuvres politiques et des difficultés dans la mise au point du système de propulsion conduisaient, en 1974, à l'abandon du second projet de ligne.

Jean Bertin devait mourir l'année suivante, à l'âge de cinquante-huit ans, mais son bras droit, *M. Benjamin Salmon*, prit sa suite. Bien que mise en veilleuse, la société se vit confier trois projets de développement qui, dit-on, « *demeure d'actualité* » :

— Le premier concerne l'étude — entièrement réalisée — d'une ligne *Marseille-Marignane* par Vitrolles avec embranchement vers Aix-en-Provence ;

— Un autre, baptisé Europole, a été réalisé à la demande d'un consortium européen et envisage une liaison Bruxelles-Genève via Luxembourg, Metz, Nancy, Strasbourg et Bâle ;

— Enfin, à la demande de l'Argentine, la Société de l'Aérotrain étudie une double liaison : Buenos-Aires - aéroport d'Ezeiza et Buenos-Aires - Mar-del-Plata.

La fusion entre Bertin et la Société de l'Aérotrain permettra-t-elle la reprise des grands projets de Jean Bertin ? Du grand rêve de ce visionnaire entêté ne subsistent pour l'instant que la ligne de Gometz, envahie par les ronces, et celle d'Orléans, longue piste de béton sur pilotis qui longe la voie ferrée classique et que personne n'ose envisager de détruire, en particulier parce que sa destruction coûterait trop cher... — J. Sn.

Temps d'austérité

Seules les « autoroutes du président » auront une réelle priorité

Les crédits inscrits au chapitre des autoroutes dans le projet du ministère des transports, pour 1981, permettront, dit-on officiellement, de mettre en service 438 kilomètres d'autoroutes. Mais les décisions prises au cours d'un récent comité restreint prouvent que le grand programme autoroutier s'achève et que de profondes modifications ont été apportées aux projets gouvernementaux au-delà de 1982.

Si 315 kilomètres d'autoroutes ont été mis en service cette année, on est loin de l'ambitieux programme des 500 kilomètres annuels annoncés par les pouvoirs publics en 1977. Pour l'avenir, le projet de budget prévoit que la participation de l'État aux investissements autoroutiers s'élèvera à 1,3 milliard de francs, soit, en francs constants, une somme équivalente à celle de l'année dernière. Le montant des emprunts que les sociétés d'autoroutes (qui cofinancent avec l'Etat les liaisons) sont autorisées à lancer s'élève à 4,3 milliards de francs, *soit une augmentation de* 40 % sur l'année précédente.

Ces deux chiffres prouvent que la participation du gouvernement tend à diminuer et que les pouvoirs publics se déchargent sur les sociétés d'autoroutes du lourd fardeau que représentent les investissements autoroutiers. Notons que le prix du kilomètre d'autoroute ne cesse d'augmenter, passant de 12 millions de francs en 1979 à 14 millions en 1980.

Le budget illustre les décisions déjà prises en février dernier. La construction des autoroutes Bordeaux-Narbonne, Orléans-Salbris (mise en service en 1982), le centre de l'Etoile de Langres (1983), Saint-Omer-Nordausque (1983), Bourges-Montluçon-Clermont-Ferrand (1984), Le Mans-Angers (1984), Pau-Tarbes (1985), Bayonne-Orthez (1985), a été confirmée. En revanche, la réalisation de plusieurs liaisons paraît avoir été retardée au-delà de 1985 : il s'agirait, notamment, de Châlons-sur-Marne - Troyes, Tours-Angers, Troyes-Chaumont, Calais-Nordausques.

Pour des raisons faciles à comprendre, le budget de 1981 permettra d'engager et de continuer la construction des liaisons promises par le président de la République : l'A 64 (Bayonne-Martres-Tolosane), l'A 71 (Orléans - Clermont-Ferrand), la B 71 (Clermont - Ferrand-Saint-Etienne), l'Etoile de Langres. Les autres projets promis par les membres du gouvernement, ou ceux qui figurent au programme autoroutier de 1977, seront maintenus, mais aucun engagement n'est pris pour leur mise en service. Oui, c'est bien la fin des ambitions autoroutières des années 60. L'Etat mettra moins d'argent dans les programmes et les sociétés privées hésiteront à s'engager dans la réalisation de liaisons nouvelles, les autoroutes vraiment « rentables » ayant déjà été construites. — M.-C. R.

L'ouverture de l'aérogare de Roissy II pourrait être retardée de huit mois

L'Aéroport de Paris et Air France ont proposé conjointement au ministre des transports un ajournement de la mise en service de l'aérogare numéro deux de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle. Les services de M. Joël Le Theule examinent actuellement cette demande à laquelle ils pourraient répondre sous deux semaines. En cas d'acceptation *par l'administration*, l'ouverture partielle du premier module de l'aérogare Roissy II, prévue pour le 1er mars 1981, serait reportée au mois de novembre de la même année, la mise en service totale demeurant, pour l'instant, fixée au 1er mars 1982, et celle de l'ensemble de l'aérogare numéro deux à 1983.

La stagnation du trafic aérien est, dans cette démarche, une motivation commune aux deux demandeurs. L'Aéroport de Paris observe qu'au cours des huit premiers mois de l'année, le nombre des mouvements d'avions commerciaux sur l'aéroport Charles-de-Gaulle a diminué de 2,9 % par rapport à la période correspondante de 1979, le nombre de passagers — qui avait pour la première fois dépassé dix millions pour l'année 1979 — n'augmentant que de 0,4 % et le fret de 2,7 %. Si *les* résultats du mois d'août font apparaître quelques améliorations (+ 6,9 % de passagers à Charles-de-Gaulle ; + 7,4 % sur l'ensemble des aéroports parisiens), ils n'incitent pas pour autant à l'optimisme. Les trois « faisceaux » en forte croissance (lignes intérieures : + 16,1 % ; Grande-Bretagne : + 9,8 % ; Afrique du Nord : 22,1 %) le sont certainement moins pour des raisons naturelles que conjoncturelles. Pour l'Aéroport de Paris, une stagnation du trafic passagers rendrait moins urgente la mise en œuvre des structures nouvelles pour lesquelles 3 milliards de francs vont être investis entre 1980 et 1983.

A Air France, on craint que les tendances au ralentissement enregistrées depuis le début de l'année dans le transport aérien ne se prolongent l'année prochaine et l'on ne serait pas mécontent de retarder un emménagement qui ne manquera pas d'avoir d'*importantes répercussions techniques* et financières sur la compagnie. On fait, de plus, remarquer qu'une ouverture de Roissy II au printemps aurait fait coïncider le « rodage » des installations avec la période d'été, qui marque traditionnellement une pointe dans le trafic.

Avant de prendre sa décision, le ministère des transports examinera les conséquences d'un ajournement de l'ouverture de la nouvelle aérogare sur les capacités d'accueil actuelles et évaluera les économies à attendre d'une telle mesure.

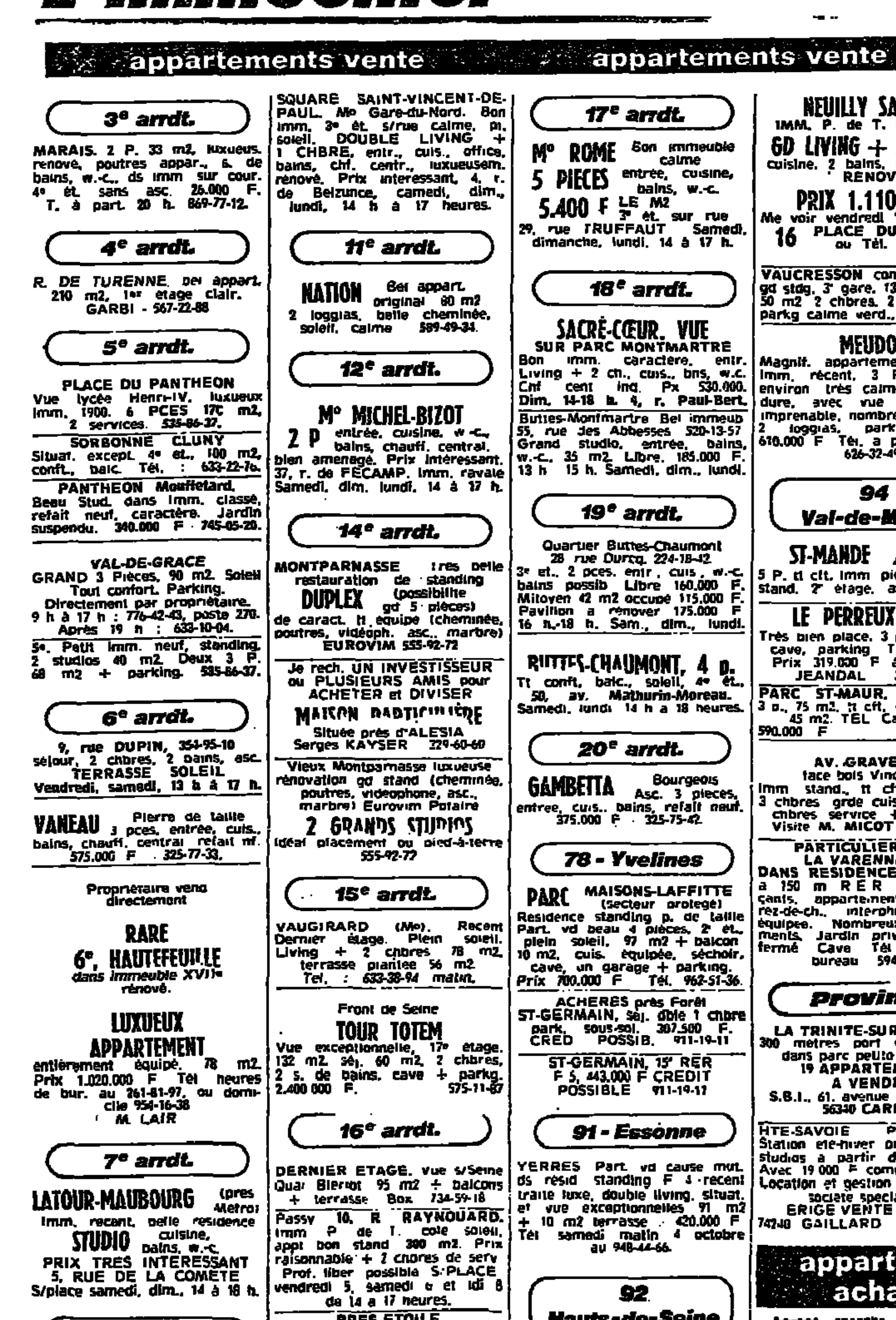
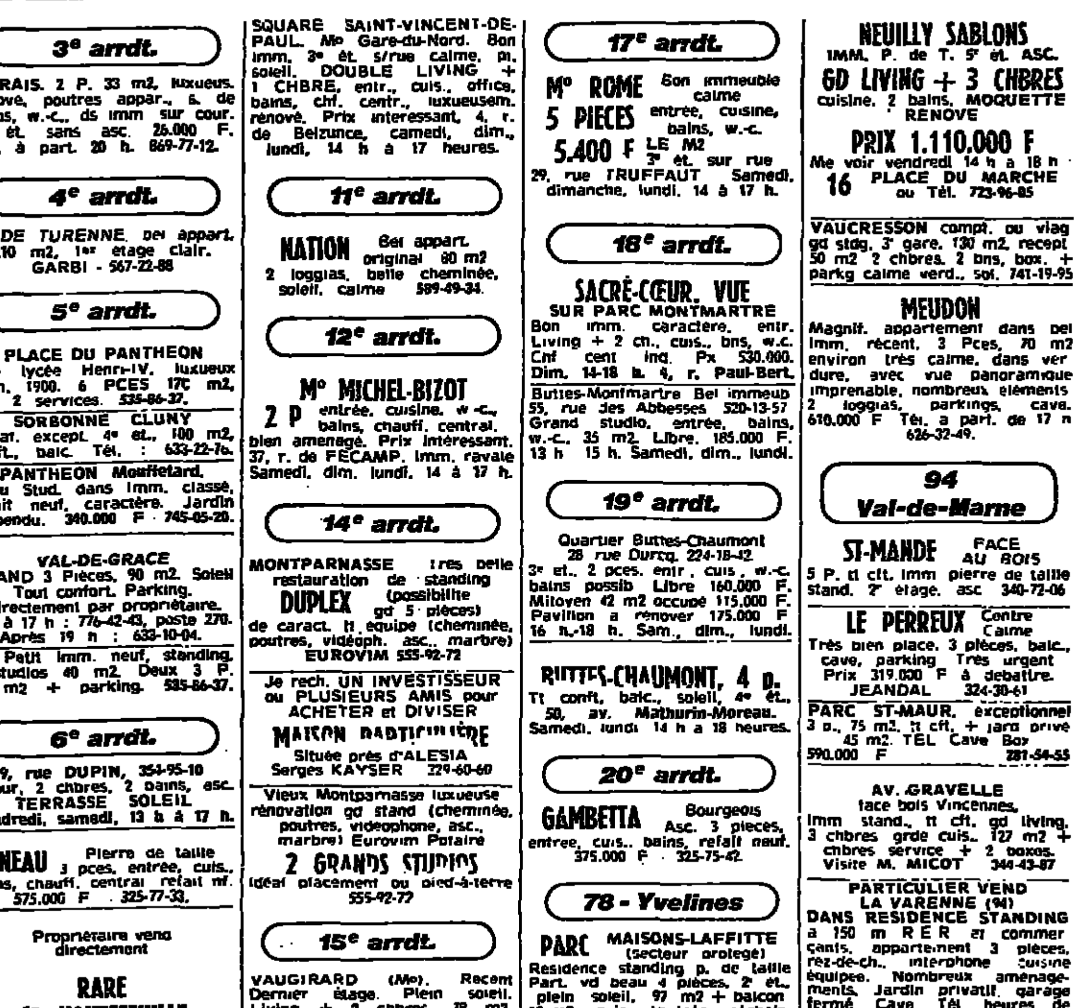
ENVIRONNEMENT

● *Nouveau directeur à l'agence Rhin-Meuse.* — L'agence de l'eau Rhin-Meuse est désormais dirigée par M. Adolphe Pradinaud, quarante-cinq ans, ingénieur en chef des mines, qui vient d'être nommé récemment à ce poste. M. Pradinaud succède à M. Jean-Claude Suzanne qui animait l'agence depuis 1969 et qui est lui-même nommé directeur interdépartemental de l'industrie de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

● *Inondations : des aides aux entreprises de la Haute-Loire.* — Le président de la République, dans une déclaration à FR 3-Auvergne, a précisé le 2 octobre la nature des décisions prises par le dernier conseil des ministres en faveur des victimes des inondations dans la Haute-Loire. « *Des avances seront accordées aux entreprises sinistrées*, a déclaré le chef de l'Etat, *et leur coût sera entièrement financé par l'Etat. La totalité des intérêts et des charges financières sera également supportée par l'Etat. Nous avons ensuite dégagé des ressources importantes pour permettre aux entreprises de reconstituer leurs moyens de production.* »

L'immobilier


appartements vente

3e arrdt.

MARAIS. 2 P. 33 m2, luxueus. rénové, poutres appar., s. de bains, w.-c., ds imm sur cour. 4e ét. sans asc. 26.000 F. T. à part. 20 h. 869-77-12.

4e arrdt.

R. DE TURENNE. Bel appart. 210 m2, 1er étage clair. GARBI - 567-22-88

5e arrdt.

PLACE DU PANTHEON
Vue lycée Henri-IV. luxueux imm. 1900. 6 PCES 170 m2, 2 services. 535-86-37.

SORBONNE CLUNY
Situat. except. 4e ét., 100 m2, conft., balc. Tél. : 633-22-76.

PANTHEON Mouffetard.
Beau Stud. dans imm. classé, refait neuf, caractère. Jardin suspendu. 340.000 F · 745-05-20.

VAL-DE-GRACE
GRAND 3 Pièces, 90 m2. Soleil Tout confort. Parking. Directement par propriétaire. 9 h à 17 h : 776-42-43, poste 270. Après 19 h : 633-10-04.

5e. Petit imm. neuf, standing. 2 studios 40 m2. Deux 3 P. 68 m2 + parking. 535-86-37.

6e arrdt.

9, rue DUPIN, 354-95-10
séjour, 2 chbres, 2 bains, asc.
TERRASSE SOLEIL
Vendredi, samedi, 13 h à 17 h.

VANEAU Pierre de taille 3 pces, entrée, cuis., bains, chauff. central refait nf. 575.000 F · 325-77-33.

Propriétaire vend directement
RARE
6e, HAUTEFEUILLE
dans immeuble XVIIe rénové.
LUXUEUX APPARTEMENT
entièrement équipé. 78 m2. Prix 1.020.000 F Tél heures de bur. au 261-81-97, ou domicile 954-16-38
M. LAIR

7e arrdt.

LATOUR-MAUBOURG (près Métro)
Imm. récent, belle résidence
STUDIO cuisine, bains, w.-c.
PRIX TRES INTERESSANT
5, RUE DE LA COMETE
S/place samedi, dim., 14 à 18 h.

9e arrdt.

24, r. Condorcet, entrée 2 P., cuis., de bains, placards. Im tt cft, asc., chf., tél., tapis escal., vendr., samedi 13-18 h.

10e arrdt.

R. DE PARADIS. Pptaire vd dans imm Directoire 3 Pces cuis., w.-c., s. de bains. 65 m2 environ entièrement rénové. Px 420.000 F · 272-99-80.

SQUARE SAINT-VINCENT-DE-PAUL. Mo Gare-du-Nord. Bon imm. 3e ét. s/rue calme, pl. soleil. DOUBLE LIVING + 1 CHBRE, entr., cuis., office, bains, chf. centr., luxueusem. rénové. Prix intéressant. 4, r. de Belzunce, samedi, dim., lundi, 14 h à 17 heures.

11e arrdt.

NATION Bel appart. original 80 m2
2 loggias, belle cheminée, soleil, calme 589-49-34.

12e arrdt.

Mo MICHEL-BIZOT
2 P entrée, cuisine, w.-c., bains, chauff. central. bien aménagé. Prix intéressant. 37, r. de FECAMP. Imm. ravalé Samedi, dim. lundi, 14 à 17 h.

14e arrdt.

MONTPARNASSE Très belle restauration de standing
DUPLEX (possibilité gd 5 pièces)
de caract. tt équipé (cheminée, poutres, vidéoph. asc., marbre)
EUROVIM 555-92-72

Je rech. UN INVESTISSEUR ou PLUSIEURS AMIS pour ACHETER et DIVISER
MAISON PARTICULIÈRE
Située près d'ALESIA
Serges KAYSER 229-60-60

Vieux Montparnasse luxueuse rénovation gd stand (cheminée, poutres, vidéophone, asc., marbre) Eurovim Potaire
2 GRANDS STUDIOS
Idéal placement ou pied-à-terre
555-92-72

15e arrdt.

VAUGIRARD (Mo). Récent Dernier étage. Plein soleil. Living + 2 chbres 78 m2. terrasse plantée 56 m2. Tél. : 633-38-94 matin.

Front de Seine
TOUR TOTEM
Vue exceptionnelle, 17e étage. 132 m2, séj. 60 m2, 2 chbres, 2 s. de bains, cave + parkg. 2.400 000 F. 575-11-87

16e arrdt.

DERNIER ETAGE. Vue s/Seine Quai Blériot 95 m2 + balcons + terrasse Box 734-59-18

Passy 10, R RAYNOUARD. Imm P de T. côté soleil, appt bon stand 300 m2. Prix raisonnable + 2 chbres de serv Prof. libér possible S/PLACE vendredi 5, samedi 6 et ldi 8 de 14 à 17 heures.

PRES ETOILE
AV. FOCH
luxueux duplex 300 m2
plus jardin ETAT EXCEPTION.
STE DELCASSE, 6, av Delcassé
PARIS-8e. Tél. 359-99-50

O.R.T.F METRO RANELAGH
Imm. récent, tt confort, garage
SEJOUR + CHAMBRES
cuis., bains chambre service
7.600 F LE M2 rez-de-jardin
11, rue de Boulainvilliers
Samedi, lundi 14 à 17 h.

17e arrdt.

Mo ROME Bon immeuble calme
5 PIECES entrée, cuisine, bains, w.-c.
5.400 F LE M2 3e ét. sur rue
29, rue TRUFFAUT Samedi, dimanche, lundi, 14 à 17 h.

18e arrdt.

SACRÉ-CŒUR, VUE
SUR PARC MONTMARTRE
Bon imm. caractère, entr. Living + 2 ch., cuis., bns, w.c. Cnf cent inq. Px 530.000. Dim. 14-18 h. 4, r. Paul-Bert.

Buttes-Montmartre Bel immeub 55, rue des Abbesses 520-13-57 Grand studio, entrée, bains, w.-c., 35 m2. Libre. 185.000 F. 13 h 15 h. Samedi, dim., lundi.

19e arrdt.

Quartier Buttes-Chaumont
28 rue Ourcq. 224-18-42
3e ét., 2 pces, entr., cuis., w.-c. bains possib Libre 160.000 F. Mitoyen 42 m2 occupé 115.000 F. Pavillon à rénover 175.000 F 16 h.-18 h. Sam., dim., lundi.

BUTTES-CHAUMONT, 4 p.
Tt conft, balc., soleil, 4e ét., 50, av. Mathurin-Moreau. Samedi, lundi 14 h à 18 heures.

20e arrdt.

GAMBETTA Bourgeois Asc. 3 pièces, entrée, cuis., bains, refait neuf. 375.000 F · 325-75-42.

78 - Yvelines

PARC MAISONS-LAFFITTE (secteur protégé)
Résidence standing p. de taille Part. vd beau 4 pièces, 2e ét., plein soleil, 97 m2 + balcon 10 m2, cuis. équipée, séchoir, cave, un garage + parking. *Prix 700.000 F* Tél. 962-51-36.

ACHERES près Forêt ST-GERMAIN, séj. dble 1 chbre park, sous-sol. 307.500 F. CRED POSSIB. 911-19-11

ST-GERMAIN, 15' RER
F 5, 443.000 F CREDIT
POSSIBLE 911-19-11

91 - Essonne

YERRES Part. vd cause mut. ds résid standing F 4 récent traité luxe, double living, situat. et vue exceptionnelles 91 m2 + 10 m2 terrasse 420.000 F Tél samedi matin 4 octobre au 948-44-66.

92 Hauts-de-Seine

GARCHES (92) 4 pièces 78 m2
petit immeuble dans verdure, au 3e ét., balcon sud, cuis. équipée, s. de bains entièr. neuve, cave. Prix 525.000 F Tél. 741-32-45.

PUTEAUX Exceptionnel 800.000 F
98 m2 562-24-21 ou 506-07-11.

NEUILLY Exceptionnel Superbe
4-5 pièces, environ 186 m2 *+ terrasse plantée + piscine* + 2 parkings · 265-13-05.

NEUILLY SABLONS
IMM. P. de T. 5e ét. ASC.
GD LIVING + 3 CHBRES
cuisine, 2 bains, MOQUETTE RENOVE
PRIX 1.110.000 F
Me voir vendredi 14 h à 18 h
16 PLACE DU MARCHE
ou Tél. 723-96-85

VAUCRESSON compt. ou viag gd stdg, 3' gare, 130 m2, récept 50 m2, 2 chbres, 2 bns, box. + parkg calme verd., sol. 741-19-95

MEUDON
Magnif. appartement dans bel imm. récent, 3 Pces, 70 m2 environ très calme, dans verdure, avec vue panoramique imprenable, nombreux éléments 2 loggias, parkings, cave. 610.000 F Tél. à part. de 17 h 626-32-49.

94 Val-de-Marne

ST-MANDE FACE AU BOIS
5 P. tt cft. imm pierre de taille stand. 2e étage. asc 340-72-06

LE PERREUX Centre Calme
Très bien placé, 3 pièces, balc., cave, parking Très urgent Prix 319.000 F à débattre. JEANDAL 324-30-61

PARC ST-MAUR, exceptionnel 3 p., 75 m2, tt cft, + jard privé 45 m2. TEL Cave Box 590.000 F 281-54-55

AV. GRAVELLE
face bois Vincennes,
Imm stand., tt cft, gd living, 3 chbres grde cuis., 127 m2 + chbres service + 2 boxes. Visite M. MICOT 344-43-87

PARTICULIER VEND
LA VARENNE (94)
DANS RESIDENCE STANDING
à 150 m R E R et commerçants, appartement 3 pièces, rez-de-ch., interphone cuisine équipée. Nombreux aménagements. Jardin privatif, garage fermé Cave Tél heures de bureau 594-44-29

Province

LA TRINITE-SUR-MER (56)
300 mètres port de plaisance dans parc petite résidence
19 APPARTEMENTS
A VENDRE
S.B.I., 61, avenue des Druides 56340 CARNAC

HTE-SAVOIE PRAZ-DE-LYS
Station été-hiver près les Gets. studios à partir de 190.000 F Avec 19 000 F compt + crédit Location et gestion assurées par société spécialisée
ERIGE VENTE B.P 18
74240 GAILLARD (50) 30-52-89

appartem. achat

Agrégé cherche à acheter 40 m2 très calme ds quartier universitaire Paris. tt cft. ou à rénover Téléph vendredi et samedi 328-21-73

Nous recherchons pour notre clientèle Appts 1 à 4 pièces
FAIRE OFFRES au 575-16-14

L'AGENCE DU XVIe cherche BEAUX APPTS préférence dans le 16e. 704-40-27

URGENT ACH. CPT
2 à 3 P Paris, même avec travx. Mme FAURE 261-39-78 ou le soir · 900-84-25

constructions neuves

SAINT-CLOUD
LE DAILLY
12 bis rue Dailly
RESTE : QUELQUES 2 PIECES
EXCELLENT INVESTISSEMENT
sur place
les lundi, mercredi, samedi,
de 15h à 18h
CIP 720.49.70

locations non meublées Offre

Région parisienne

VINCENNES 100 m du BOIS, METRO et château, tr luxueuse rénovation SYNDIC LOUE : studios, 2 p. et duplex décorés, jamais habités 1.400 à 2.400 F. Réf. exigées 365-89-05 ou me voir samedi 25 bis, r Raymond-du-Temple, de 10 h. à 18 h.

locations non meublées Demande

Paris

DE PARTICULIER A PART. cherche grand studio, cuisine, salle de bains ou 2 pces, quartier Opéra, Halles, Palais-Royal Tél le soir à part. de 20 h. (261-78-90)

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES Durée 2 à 6 ans 283-57-02

locations non meublées Offre

Paris

Suffren face UNESCO, séjour 2 chbres, tt cft 70 m2, cuis. équipée tissus murs 4.000 F Visite Samedi, 14 h à 17 h
114, AV DE SUFFREN

14e, PLAISANCE
propriétaire loue directement studio neuf, 33 m2, cuis équipée + jardin privatif 1.800 F/mois, charges, parking, cave compris
Tél 580-64-32

Locataire cherche remplaçant pour appart. 15e (4 pces tt cft, *surface 85 m2*), dern ét. (10e) avec terrasse, cave, parking Libre 15 octobre 1980 Prix . 4.200 F charges compr Tél . 533-78-68 après 18 hres

PRES PORTE DE VINCENNES
très luxueuse rénovation
SYNDIC LOUE :
Studios, 2 pièces et duplex décorés jamais habités.
1.400 à 2.400 F. Réf exigées. Visite samedi sur R.-V 365-89-05

immeubles

Vous désirez vendre
VOTRE IMMEUBLE
JE SUIS ACQUEREUR
Téléph. le matin au : 747-42-97 ou écrire : M. Noël AUFMAN, 21, rue Le Peletier, Paris-9e.

bureaux



VOTRE SIEGE A PARIS
de 80 F à 250 F par mois
CONSTITUTION DE SOCIETES
G E I C A
56 bis, rue du Louvre, Paris-2e.
TEL. : 296-41-12 +.

CHAMPS-ELYSEES
loue directement 1 ou plusieurs bureaux ds imm. bon standing. TEL. : 563-17-27.

CONSTITUTION de S.A.R.L.
TELEX Secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales et commerciales
Tous services 355-17-50

fonds de commerce

FONDS A VENDRE
Bar-Tabac · Hôtel-Restaurant
Région Est, 15 km EPERNAY.
TEL. : 16-26-50-31-23

Boutiques

CEDONS DROIT AU BAIL
BOUTIQUE libre 45 m2 + S.S. 15 m2 Ts comm Rue Rennes, St-Sulpice. Evon: 100 m2 Bur 1er étage ou app. T 222-79-72

Lamarck (près) Pour placement
MURS DE BOUT.
loués 20.400 F l'an. Bail 3, 6, 9.
Prix 180.000 F Propriétaire
EUROVIM 555-92-72

usines

A VENDRE
Usine améric de valves, embr. et pompes en plastiq Inst. dans le Middle-West, 21 ans d'exist. Potaire de sa ligne de produits. March tr st. 4 millions $ US de ventes. Très hauts profits Sans dettes. Tr solide trésor Exc poss d'expans Prem offre Pr mandat, si., donner qualif Ecr no 6.991 « le Monde » Pub. 5, r des Italiens 75427 Paris-9e.

viagers

STE spécialiste VIAGERS
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix, indexation et garantie
Etude gratuite discrète

villas

Saint-Germain-les-Corbeil (91)
Part. vend de préfér. à part. maison Kolman et Broad, de 5 Pces, tout conft, cuis. équip., gar. + tel., sur terr. engazon. de 660 m2 (*plante de conifères*) et clos de lauriers. Prix : 530.000 F. Téléphone : 533-78-68 et/ou : 075-05-31.

R.E.R. GIF-SUR-YVETTE
(CHEVRY II) Magnif. Villa, 7-8 P. 1973, cheminée, mezzanine, linger 2 bns, cab. toil. 3 w.-c., gar. 2 voit., 700 m2 paysagé. 760.000 F · 921-53-57.

A 45 km de PARIS
SUR 1.800 M2 TERRAIN
clos de murs
VILLA sur sous-sol avec cuis. équipée chêne,
séjour-salon 50 m2 carrelé avec d'eau et grenier. Situation,alle cheminée monument., 2 chbres, s. de bains. Au 1er : en duplex *bureau*, 2 chbres, s. d'eau et grenier. Situation très agréable. Prix 890.000 F.
AGENCE de l'EGLISE
56, rue du Général-de-Gaulle, 77230 DAMMARTIN-en-GOELE
Tél. 003-01-50
(Ouvert le dimanche)

PARC DE SCEAUX
DEMEURE DE PRESTIGE
sur 800 m2 environ, 350 m2 habitables dont salon, s. à m. 90 m2. Prix 2.625.000 F. Tél. 702-34-86

COTE D'AZUR - GRASSE
Part vd villa 1976, 200 m2, 8 Pces + solarium, patio, gar. Jard. 2.000 m2 magnif arboré, résidentiel, calme, vue dégagée. 1.800.000 F. Rens. Visite. Tél 16 (42) 21-64-40 apr. 17 h.

pavillons

TAVERNY GARE sur 600 m2 Terrain, pavillon 1979 de plain-pied, sur sous-sol avec garage. Séj. 38 m2, cheminée, 3 chambres, 2 bains + gren. aménag. Prix : 650.000 F. Téléph. . 826-88-46 et 826-10-80.

SARTROUVILLE
Rue calme, 5' gare, séj. triple, 5 chbres 568 000 F.
CRED POSSIBLE 911-19-11.

ACHERES, près Forêt SAINT-GERMAIN, Maison rurale, jard dépendances. *Px 470.000 F.* CREDIT POSSIBLE. 911-19-11.

VERNOUILLET Récent
Séj + 3 chbres plain-pied, + ss-sol + combles aménageables, jardin Px 670.000 F CREDIT POSSIB 911-19-11

terrains

TERRAINS A BATIR
78 LE CHESNAY
430 m2 370.000 F
78 ST-NOM-LA-BRETECHE
2.200 m2 330 000 F.
78 BAILLY 600 m2 355.000 F
G.F.C.I. · 758-12-40, P.310.

BEAULIEU-SUR-LOIRE (45)
DANS ZONE PROTÉGÉE
(VIGNES)
Particulier
vend terrain à bâtir 2.000 m2. Façade 24 m eau sur terrain. électricité très proche.
PRIX 70.000 F
TEL : 528-05-05
le soir après 19 h. 30

fermettes

160 KM PARIS environ
proche ville tous commerces
FERMETTE RESTAUREE
cuis., séj., 2 chambres, s. de bains, w.-c. 1er étage : 2 ch., tt cft, grange, 1.100 m2 terrain. Prix : 400.000 F.
AGENCE IND. VENDOMOIS
41100 VENDOME.
TEL : (54) 77-35-91.

maisons de campagne

Belle maison charentaise, près gare, secteur calme. Petit parc et garages.
M. Guinaudeau T (45) 71-35-12

PÉRIGORD
BELLE FERME ANCIENNE grange attenante, dépendances, très belle vue étendue, beaux ombrages, zone de protection. Prix 235.000 F, doc. sur dem. PROPINTER S.A., maisons du Périgord, B.P. 33, 24103 BERGERAC. Téléph. : (53) 57-53-75.

propriétés

5 km GORDES part. vd berg. pierre 17e s., cuis. voûtée, séj. 50 m2 avec chem. 200 m2 hab. terrain 2.000 à 3.500 m2. Tél. : 16-90-72-04-12 H. de B. 700.000 F. 16-90-72-04-12 H. de R.

ORSAY Belle maison moderne, *construction 76, terrain 500 m2* 2 entrées indépendantes, conv. à professions libérales. Prix 1.100.000 F. T. 19 h 30 987-28-01.

CLAMART PRES BOIS Propriété
8 p., constr. 1962, 166 m2 habitables, 1.000 m2 parc boisé, site exceptionnel Prix 1.800.000 F. *TICRA Bouteiller : 645-90-08*

LE PARC ST-MAUR
belle ppté, 10 P avec parc de 1.800 m2, récept. 70 m2, 7 chbres, 340 m2 habitables. Prix justifié.
BAILLOT 883-51-48

Ds FORÊT DE COMPIÈGNE
grosse maison seigneuriale du XIIe, cft, 1 ha idéal cheval ou chasse. Tél. 267-41-66

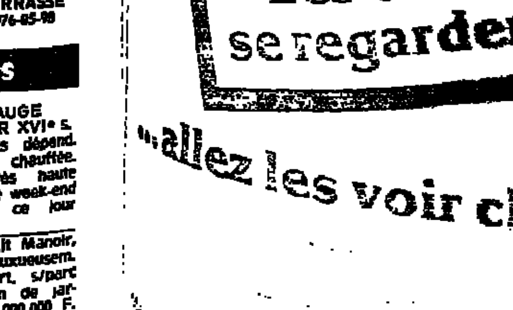
20' PARIS EST
Vends magnifique villa récente à POMPONNE près du R.E.R., très beau cadre boisé calme, 7 p., 160 m2, habitables, jardin ombragé 850 m2, terrasse tout confort, aménagement luxueux. Prix : 850.000 F T : 005-11-42. (Le soir : 430-27-04.)

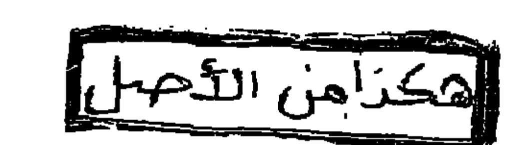
LE VÉSINET
Ravissante PPTE MANSART, prox. R.E.R., cadre exceptionnel sur lac, récept 60 m2, 6 chbres, 2 bains, dches, cft. Beau parc 2.100 m2 · EXCLUSIVITE
AGENCE de la TERRASSE
LE VESINET · 976-05-90

manoirs

CŒUR PAYS D'AUGE
TRES BEAU MANOIR XVIe s.
5/6,5 ha. Nombreuses dépend. Piscine extérieure chauffée. Restauration de très haute qualité. Pour visiter le week-end prendre rendez-vous ce jour 758-12-21.

Vds Sud Ardèche, petit Manoir, Maison de maître, luxueusem. restaurée, tout confort, s/parc clôturé, 2 ha. Maison de jardinier dépend Px 1.000.000 F. Bureaux immobiliers Perriolat 16 (75) 98-10-01 ou (75) 43-22-22





INFORMATIONS « SERVICES »

TRANSPORTS

Pour relancer deux de ses lignes omnibus

LA S.N.C.F. OFFRE AUX LORRAINS DIX-HUIT MILLE BILLETS GRATUITS

Le contrat d'entreprise signé en 1979 entre l'Etat et la S.N.C.F. ne prévoit pas seulement le transfert sur route du service des voyageurs assuré par des lignes omnibus jugées trop déficitaires. A l'inverse, il donne aussi à la société nationale la possibilité de « relancer » certains secteurs du réseau secondaire dans le but d'en améliorer la rentabilité.

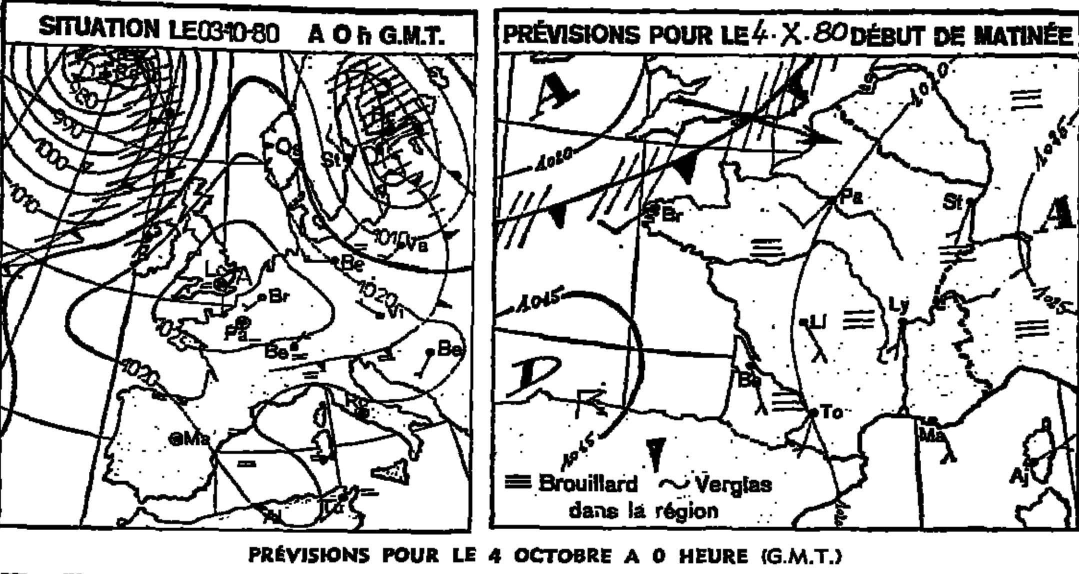
La direction régionale S.N.C.F. de Metz vient ainsi de réorganiser deux lignes lorraines : Sarreguemines-Bitche et Metz-Pagny-sur-Moselle. Afin d'en accroître le trafic, la fréquence des rames a été augmentée et les horaires mieux adaptés aux besoins d'une clientèle potentielle, surtout composée de travailleurs.

Parallèlement, la S.N.C.F. s'est livrée à ce qu'elle appelle une campagne d' « *incitation promotionnelle* », afin de sensibiliser *la population de la région à son* effort. Les nouveaux horaires ont été largement diffusés. Mais, *surtout, dix-huit mille coupons* gratuits valables jusqu'au 11 octobre pour un voyage aller et retour en jour creux de la semaine sur l'une ou l'autre des lignes ont été envoyés à autant de familles lorraines. Les coupons utilisés feront même, les 13 et 14 octobre, l'objet d'un tirage au sort, qui permettra à des familles de Metz et Sarreguemines de gagner un week-end gratuit à Bruxelles.

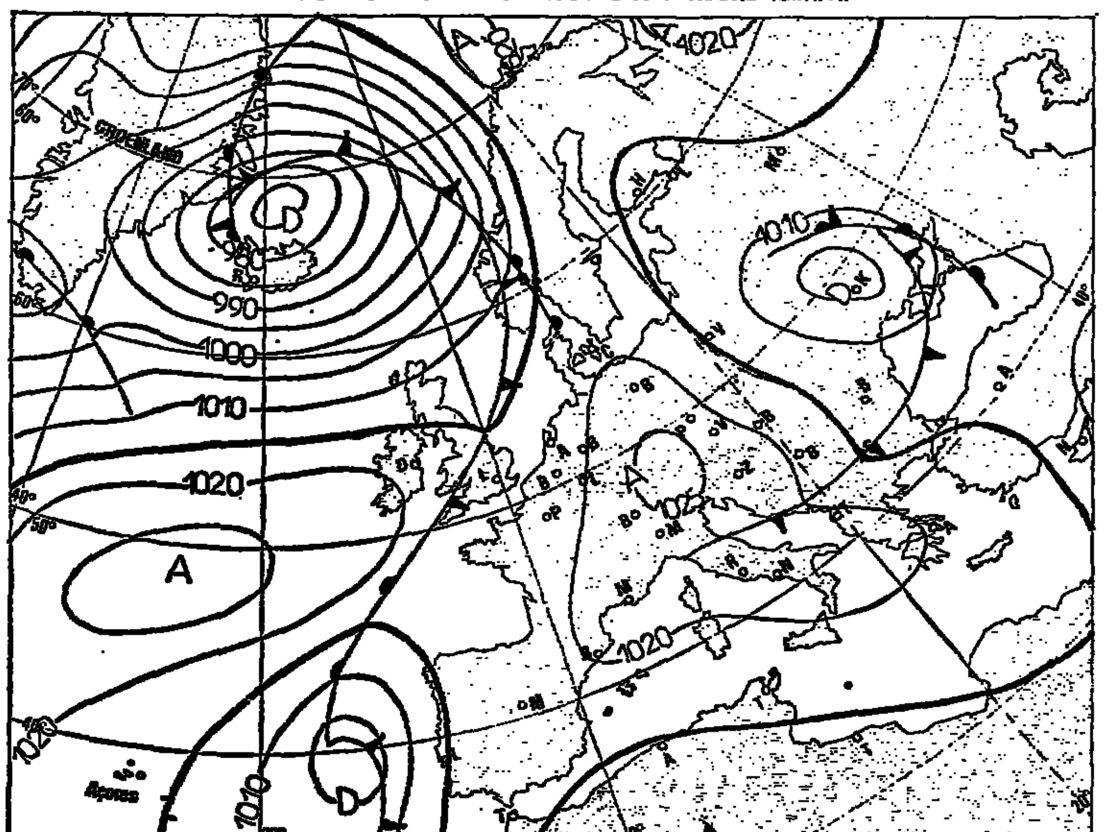
TOURISME

● *Un hôtel « deux étoiles » à Orly.* — La chaîne des hôtels Arcade a été retenue par le conseil d'administration d'aéroport de Paris pour construire, à Orly, près de l'aérogare sud, un hôtel « deux étoiles » de deux cent six chambres, dont l'ouverture est prévue pour le milieu de l'année 1982. L'Aéroport d'Orly compte déjà trois hôtels : Air Hôtel, installé au deuxième étage de l'aérogare d'Orly-Sud, Hilton et P.L.M.-Orly.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 4 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 3 octobre à 0 heure et le samedi 4 octobre à 24 heures :

Les hautes pressions centrées sur le pas de Calais se déplaceront vers l'Europe centrale, permettant à la perturbation de l'ouest des îles Britanniques de pénétrer *lentement* sur la France. Cette perturbation circulant dans un champ de pression assez élevé perdra de son activité. Des nuages orageux d'Espagne pourront déborder sur le Bassin aquitain.

Samedi, le temps deviendra nuageux ou très nuageux dès le matin près des côtes de la Manche et de la mer du Nord avec quelques faibles pluies ou bruines éparses. Ce passage nuageux progressera dans la journée vers l'intérieur pour atteindre le soir les régions comprises entre les Vosges et le nord du Massif Central, les faibles précipitations étant plus isolées. Après ce passage, des éclaircies se développeront à nouveau près de la Manche. Sur le reste de la France, le temps sera encore ensoleillé après la dissipation des brumes et des brouillards matinaux, surtout localisés dans les vallées du Massif Central et du Centre-Est. Des nuages orageux apparaîtront le soir sur les régions pyrénéennes et le Bassin aquitain ou quelques ondées très isolées sont possibles.

Il fera encore un peu frais le matin dans les régions du Centre, du Nord-Est et de l'Est. Les températures maximales baisseront un peu *sur les régions septentrionales.*

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 3 octobre, à 7 heures, de 1 024,9 millibars, *soit 768,7 millimètres de* mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 2 au 3) : Ajaccio, 24 et 13 degrés ; Biarritz, 20 et 12 ; Bordeaux, 22 et 12 ; Bourges, 19 et 7 ; Brest, 18 et 10 ; Caen, 17 et 4 ; Cherbourg, 15 et 7 ; Clermont-Ferrand, 18 et 13 ; Dijon, *18 et 8 ; Grenoble, 13 et 14* ; Lille, 16 et 2 ; Lyon, 20 et 13 ; Marseille-Marignane, 26 et 14 ; Nancy, 18 et 4 ; Nantes, 20 et 10 ; Nice - Côte d'Azur, 24 et 16 ; Paris - *Le Bourget, 18 et 4* ; Pau, 20 et 8 ; Perpignan, 26 et 13 ; Rennes, 19 et 4 ; Strasbourg, 17 et 6 ; Tours, 20 et 8 ; Toulouse, 22 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 15 degrés ; Amsterdam, 15 et 5 ; Athènes, 21 et 12 ; Berlin, 17 et 9 ; Bonn, 16 et 4 ; Bruxelles, 16 et 3 ; Le Caire, 30 et 23 ; îles Canaries, 25 et 19 ; Copenhague, *15 et 6 ; Genève, 21 et 11* ; Lisbonne, 32 et 19 ; Londres, 16 et 5 ; Madrid, 30 et 11 ; Moscou, 9 et 4 ; Nairobi, 20 et 12 ; New-York, 21 et 14 ; Palma-*de-Majorque, 26 et 17 ; Rome, 26 et* 15 ; Stockholm, 12 et 5 ; Téhéran, 24 et 15.

PROBABILITES POUR LE DIMANCHE 5 OCTOBRE

Dimanche matin, une zone nuageuse couvrira le Sud-Ouest, le Massif Central, le nord des Alpes et le Jura, mais elle se désagrégera au cours de la journée. Plus au sud, sur les Pyrénées et les régions méditerranéennes, maintien d'un temps *ensoleillé et relativement chaud.* Sur le reste du pays, au lever du jour températures assez basses, 4 à 6 degrés, et quelques brouillards suivis d'une *belle* journée *ensoleillée mais* relativement fraîche.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PÈLERINAGE

LA MECQUE. — Les Français-musulmans, qui désirent effectuer le pèlerinage à La Mecque, bénéficient cette année d'une aide particulière.

Les pèlerins peuvent s'adresser aux bureaux d'accueil et d'information (BIAC) qui leur préciseront les facilités accordées pour ce voyage, notamment l'aide aux familles pendant l'absence du pèlerin, et le départ d'un charter Air France à la date du 5 octobre avec retour le 26 octobre dans des conditions particulièrement favorables.

★ Toutes les indications nécessaires *dans les BIAC, les services* des rapatriés des préfectures, les agences Air France, ou à la Commission nationale pour les Français musulmans (261-51-40 et 266-25-58, poste 807).

Les urgences du dimanche

SANTÉ

● UN SECOURS D'URGENCE. — Appeler le SAMU en téléphonant *pour Paris, au 567-50-50* ; pour l'Essonne, au 088-33-33 ; pour les Hauts-de-Seine, au 741-79-11 ; pour la Seine-Saint-Denis, au 830-32-50 ; pour le Val-de-Marne, au 207-51-41 ; pour le Val-d'Oise, au 032-22-33 ; pour les Yvelines, au 953-83-33 ; pour la Seine-et-Marne, au 437-10-11, ou, à défaut, le 17 (police) ou le 18 (pompiers), qui transmettent l'appel au SAMU.

● UN MEDECIN. — A défaut du médecin traitant, appeler la *permanence des soins de Paris* (542-37-00), ou la garde syndicale des médecins de Paris (533-99-11), *ou l'Association pour* les urgences *médicales* de Paris (A.U.M.P.) (828-40-04), ou S.O.S.-*Médecins (707-77-77).*

● UNE INFORMATION SUR LES INTOXICATIONS. — 205-63-29 (hôpital Fernand-Widal).

● S.O.S. - Urgences bucco-dentaires (337-51-00) ; ordre des chirurgiens, conseil de Paris, (261-12-00) :

TRANSPORTS

● AÉROPORTS. — Renseigne*ments sur les arrivées et départs* à Orly (687-12-34 ou 853-12-34) ; à Roissy - Charles-de-Gaulle *(862-12-12 ou 862-22-80).*

● COMPAGNIES AÉRIENNES. — Arrivées ou départs des avions : Air France (320-12-55 ou 320-13-55) ; U.T.A. (775-75-75) ; Air Inter (687-12-12). Renseignements, réservations : Air France (535-61-61) ; U.T.A. (776-41-52) ; Air Inter (539-25-25).

● S.N.C.F. — Renseignements : 261-50-50.

ÉTAT DES ROUTES

● INTER SERVICE ROUTES donne des *renseignements* généraux au 853-33-33.

Pour des renseignements plus précis, on peut s'adresser aux centres régionaux d'information routière : Bordeaux (56) 96-33-33 ; Lille (20) 91-92-33 ; Lyon (7) 854-33-33 ; Marseille (91) 78-78-78 ; Metz (87) 62-11-22 ; Rennes (99) 50-78-93.

P.T.T.

Sont ouverts le dimanche les *bureaux de :*

— Paris recette principale (52, rue du Louvre, 1er), ouvert *vingt-quatre heures sur vingt-*quatre ;

— Paris 08, annexe 1 (71, avenue des Champs-Elysées), ouvert de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 20 heures ;

— Orly, aérogare Sud, annexe 1 ; ouvert en permanence ;

— Orly, aérogare Ouest, annexe 2, ouvert de 6 heures à 23 heures ;

— Roissy principal, annexes 1 et 2 (aéroport Charles-de-Gaulle), ouvert de 8 h. 30 à 18 h. 30.

La recette principale de Paris assure aussi le paiement des mandats-lettres, des bons et des chèques de dépannage, des lettres-chèques ainsi que les remboursements sans préavis sur livret C.N.E.

ANIMAUX

● UN VÉTÉRINAIRE au 871-20-61 (de 8 heures à 20 heures).

● L'OFFICE DE TOURISME DE PARIS diffuse une sélection enregistrée des loisirs à Paris : en français au 720-94-94 ; en anglais au 720-88-98. Son bureau d'accueil du 127, avenue des Champs-Elysées est ouvert le *dimanche*, de 9 heures à 20 heures. Tél. : 723-61-72.

S.O.S. - AMITIÉ

Vingt-quatre heures sur vingt-quatre à l'écoute au 621-31-31 *pour Boulogne-Billancourt* ; 364-31-31 pour Bagnolet et 073-16-16 pour Evry (de 14 heures à 8 heures *du matin*) ; au 296-26-26 pour Paris (de 14 heures à 4 heures du matin) et au 296-26-26 un poste en anglais : S.O.S.-Help au 723-80-80 (de 19 heures à 23 heures).

S.O.S. - 3e AGE

De 9 heures à 19 heures au 340-44-11.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 4 OCTOBRE

« Le Jardin des Plantes », 10 h. 30, entrée principale, Mme Vermeersch.

« *Le musée Marmottan* », 15 h., 2, rue Louis-Boilly, Mme Bachelier.

« L'Institut de France », 15 h., devant l'Institut, quai Conti, Mme Bouquet des Chaux.

« Le château de Maisons-Laffitte », 15 h., entrée, hall gauche, Mme Hulot.

« Dans les pas de Pascal », 15 h., devant l'Odéon, Mme Lemarchand.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue *Saint-Antoine*, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le Palais Bourbon », 15 h., devant *le Palais de justice* (Approche de l'art).

« Débuts de la peinture italienne », 15 h., Musée du Louvre (Arcus).

« Musée Guimet », 15 h., 6, place d'Iéna (l'Art pour tous).

« Le vieux Beau-Bourg », 15 h. 15, 69, rue des Gravilliers (Mme Barbier).

« Le Sénat », 15 h., 20, rue de Tournon (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de la princesse de Bourbon-Condé », 15 h., 12, rue Monsieur (Mme Ferrand).

« *Notre-Dame de Paris* », *15 h.*, métro Cité (Mme Hauller).

« Hôtel de Sens », 15 h., 1, rue du Figuier (Histoire et Archéologie).

« La Cité », 15 h., métro Cité (M. de La Roche).

« Les salles égyptiennes du Louvre », 15 h., métro Louvre (Lutèce-Visites).

« Quartier Saint-Sulpice », 15 h., métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Le Vieux Marais », 15 h., 2, rue de Sévigné (le Vieux Paris).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 3 octobre 1980 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret du 6 août 1964 portant statut du corps des officiers contrôleurs de la circulation aérienne ;

● Modifiant le décret du *6 août 1964* portant statut du corps des électroniciens de la sécurité aérienne ;

● Relatif aux matériels d'exploitation du Théâtre national de l'Opéra de Paris ;

● Portant approbation des statuts de l'Union nationale du sport scolaire.

CONFÉRENCES

12 h. 30 : American Center, 261, boulevard Raspail, M. M. Gibson : « Ascension et déclin de la nature dans l'art occidental ».

LOTO

TIRAGE N° 40

DU 1er OCTOBRE 1980

1	23	31	32	35	44

NUMERO COMPLEMENTAIRE **48**

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	1	8 350 878,50 F
5 BONS NUMEROS + complémentaire	17	392 982,50 F
5 BONS NUMEROS	742	20 258,10 F
4 BONS NUMEROS	71 746	209,50 F
3 BONS NUMEROS	1 498 276	14,40 F

PROCHAIN TIRAGE LE 8 OCTOBRE 1980

VALIDATION JUSQU'AU 7 OCTOBRE 1980 APRES-MIDI

Le Monde

économie

CONJONCTURE

LE RAPPORT DU VIIIe PLAN

Une crise d'identité ?

Le VIIIe Plan a fini — pour combien de temps ? — par sortir des tumultes. On ne voit pas trop les cicatrices. Comparer les premiers brouillons avec le texte définitif eût été un exercice exquis. Il faudra s'en passer. Le pouvoir n'a qu'une parole, une fois les discussions terminées. S'il y a des différences de longueur d'onde entre le Commissaire et le Politique, il est normal que ce dernier l'emporte. Ce n'est pas la première fois que des tensions *s'affirment au moment des décisions finales.* Elles sont plus fortes aujourd'hui pour la raison que l'économie que nous vivons se libéralise de plus en plus et que, du même coup, le *Plan en arrive à perdre de son* identité.

On le voit bien dans le document qui a été arrêté mercredi par le conseil des ministres. Très peu de chiffres essentiels y figurent. Il n'était évidemment pas question de fixer un taux de croissance pour les cinq ans à venir, étant donnés les risques économiques et politiques, pas plus que des objectifs par branches comme au bonvieux temps. On n'évalue pas non plus le nombre de chômeurs en fin d'exercice : matière trop brûlante. Même les « programmes d'action prioritaires » ne sont pas traduits en moyens financiers.

Surtout dans ce Plan « déchiffré » figurent les grands thèmes que M. Raymond Barre a défendus avec l'acharnement tranquille qu'on lui connaît. Le *pivot central de sa politique* est solidement planté : maintenir à tout prix l'équilibre extérieur.

La formule sacrée : « *Une croissance équilibrée pour l'emploi* » *prétend rassurer tous ceux qui, au* fil des commissions de préparation, s'inquiétaient devant la marée montante des chômeurs. Le premier ministre n'a évidemment pas supprimé des clignotants de son tableau de bord celui de l'emploi, et, bien qu'il les ait contestées, comment peut-il être assuré que les statistiques de l'INSEE sur le déroulement du chômage dans les années à venir ne seront pas les bonnes, qui inscrivaient à la fin du VIIIe Plan plus de deux millions de chômeurs, en prolongeant les courbes actuelles ?

M. Barre n'aime pas ce genre de prévisions lointaines, mais encore moins utiliser n'importe quels moyens pour ranimer l'emploi. Il en a notamment choisi deux, qui n'avaient pas pour conséquences d'aggraver le déficit des finances extérieures : le renforcement des investissements et des dépenses de recherche (le projet de budget 1981 a prouvé que ce n'était pas là un vœu pieux). Dans l'idée du premier ministre, si l'effet *de ces mesures ne doit pas se traduire* immédiatement par la réduction du chômage, du moins en plaçant et en gardant notre industrie sur un pied compétitif, elles engendreront *des richesses nouvelles, elles-mêmes* porteuses d'emploi à moyen terme.

Acceptons-en l'augure, et, de toute façon, les paris sur l'avenir un peu lointain sont les seuls moyens de se *réconforter aujourd'hui, tant l'horizon* national et international reste sombre et largement imprévisible.

La seule certitude en effet c'est que les cinq — et peut-être les dix — *années à venir seront plus difficiles* que les précédentes, parce que nous ne savons pas encore vivre dans une société économe. Lorsque le pli sera pris — *il faudra bien le prendre* — *l'avenir* sera sans doute moins préoccupant.

Un outil essentiel

Même en un temps où le maëlstrom international peut faire tourner comme des girouettes les prévisionnistes nationaux, le Plan — parce qu'il est le seul endroit où l'on regarde un peu plus loin que le bout du court terme — est un outil essentiel. De réflexion, plus que d'action, certes, car le champ des programmes prioritaires s'est encore réduit. Mais qui niera que l'essai de maintenir malgré tout un cap à l'économie n'est pas une des tâches capitales du gouvernement ?

Le Plan est aussi le seul endroit où des personnalités de toutes idéologies, de toutes formations, de toutes professions économiques et sociales discutent en commission. M. Raymond Barre a eu raison de rappeler l'importance de ce carrefour. Même la C.G.T. — qui ne se fait pas faute de présenter en annexe des critiques aux rapports de synthèse auxquels elle a apporté sa contribution — a « tenu » jusqu'au bout. Et l'on n'a pas parlé, là, le « langage de bois ». Si l'on en croit les plus assidus, jamais la C.G.T., *par exemple, n'a demandé* qu'on sacrifie la productivité pour dégager plus d'emplois, ni qu'on revienne au protectionnisme d'antan pour desserrer la contrainte *extérieure, ni même* que l'on s'abstienne de parler à tout jamais de « licenciements ».

Par la force des procédures, le Plan reste un lieu de dialogue irremplaçable. Peut-être faudrait-il trouver un autre mot pour le désigner ? *Le terme* est devenu un *repoussoir* aussi bien pour ceux qui ne jurent — à droite — que par la politique monétariste, que pour ceux, de l'autre côté, qui rêvaient d'en faire une cathédrale du volontarisme. Le Plan ne mérite ni cette indignité ni cet excès d'honneur. Il est, qu'on le veuille ou non, le reflet des idées du pouvoir en place, avec sans doute un « noyau dur » qui ne pourrait être modifié quelque soit le régime.

C'est pourquoi il n'est pas étonnant, même s'il faut le regretter, que l'on soit très discret sur les possibilités de redistribution, de suppression des privilèges et surtout sur les politiques de lutte contre le chômage. On sait la farouche détermination de M. Barre concernant la contrainte des paiements extérieurs, mais l'accroissement du déficit budgétaire ne lui paraît pas moins dangereux... au reste, pour la même raison. Distribuer davantage de moyens de paiements, c'est assurer qu'une grande partie d'entre eux se porteraient sur des achats à l'étranger, aggravant donc les risques de déséquilibre de notre balance.

Dans ce passage difficile du monde industriel, où le progrès global du pouvoir d'achat sera, au *mieux, très faible, il eût été intéressant* de répondre dans un Plan de façon beaucoup plus précise aux questions posées par la société de demain. Il aurait fallu, par exemple, se demander concrètement comment polariser la vie sociale sur autre chose que l'augmentation des revenus, c'est-à-dire, surtout, comment mieux distribuer le pouvoir dans une société hypercentralisée. Ce ne sont sans doute pas là « jeux de prince »...

PIERRE DROUIN.

Les grands thèmes du projet

« Face aux difficultés du monde, la politique du gouvernement est claire : faire de la France un pays moderne dont le développement industriel et scientifique soit de haut niveau, un pays présent dans les secteurs porteurs d'avenir et qui figure dans le peloton de tête des pays avancés. »

Cette déclaration liminaire situe les ambitions du projet du VIIIe Plan dont nous donnons, en référence, des extraits (*le Monde* du 3 octobre).

Dans son introduction, le projet estime qu'il n'est guère douteux que la croissance de l'économie mondiale restera modérée aux cours des prochaines années.

« Nous n'avons plus assez de certitudes pour prévoir l'avenir, mais il nous en reste suffisamment pour nous y préparer. Ainsi s'éclaire le paradoxe qui veut que le Plan est d'autant plus nécessaire que le futur se fait imprévisible.

» Grâce aux progrès des investissements et de la technologie, il doit être possible d'organiser, d'ici à 1990, la relève du pétrole, et donc, au-delà, de sortir de la passe difficile où nous entrons avec la période du VIIIe Plan.

» Le but du VIIIe Plan est, précisément, de fixer le cap de la France face aux périls et aux turbulences de ce détroit.

» Renouveau de notre démographie, création scientifique et technologique, indépendance énergétique et compétitivité industrielle, innovation sociale, telles sont les quatre lignes dont la convergence fixe le cap de la France à l'horizon 1990 ; les enjeux dont dépendent aussi bien l'indépendance du pays, l'emploi des Français et leur niveau de vie, que le progrès vers une société plus libre et plus juste. »

L'effort de solidarité ne dépend pas seulement de l'Etat dont on a « *trop tendance à tout attendre* ».

« La solidarité devra, dans les années qui viennent, marquer de nouveaux progrès, mais ceux-ci devront davantage que dans le passé faire appel à l'initiative de chacun et rechercher une organisation aussi décentralisée que possible.

» En effet, à côté des institutions nationales (...), il y a place pour l'action bénévole. »

L'équilibre extérieur

« En aucun cas la France ne s'aventurera dans une politique d'endettement systématique, qui remettrait en cause la place de choix acquise par notre monnaie, compromettrait notre crédit sur les marchés financiers internationaux et porterait atteinte à l'indépendance nationale. Enfin, une telle politique ne ferait que reporter à plus tard les difficultés, en les aggravant. »

La progression des revenus

« L'un des enseignements importants des exercices quantitatifs efefctués lors de la préparation du Plan est qu'une modération de la progression des revenus permet d'obtenir, à moyen terme, des effets largement bénéfiques aussi bien pour l'emploi, la croissance et l'équilibre des finances publiques que pour le déficit extérieur.

» Ce qu'il faut faire, c'est au contraire préparer l'avenir en privilégiant l'investissement par rapport à la consommation. En s'imposant un effort d'investissement supplémentaire — contrepartie d'une plus grande modération dans la progression des revenus et gage d'une meilleure compétitivité des entreprises, — on peut à la fois soutenir la croissance de la production, réduire le déficit extérieur et ralentir la progression des prix. Tout redressement du taux de croissance réduit le déficit des administrations publiques. (...) Le maintien du pouvoir d'achat restera pour le pays un objectif ambitieux dont la réalisation dépendra de la productivité de notre économie. »

Finances publiques

« Lorsque nous pouvions recourir à une diminution de la valeur de notre monnaie comme sanction de déficits prolongés de notre balance des paiements ou d'une inflation interne excessive, une politique de déficits publics se fixant pour objectif de maintenir le plein emploi des facteurs de production pouvait être envisagée. Dans les nouvelles conditions de la croissance française, où l'impératif de compétitivité devient essentiel, nous devons bien davantage tenir compte du rôle des finances publiques dans la création de tensions inflationnistes et des conséquences d'une politique de soutien de l'activité sur l'équilibre de notre balance des paiements.

Ainsi que l'ont montré les travaux préparatoires du Plan, les taux de cotisations sociales à la charge des entreprises ne sauraient être alourdis : c'est une condition indispensable pour soutenir l'investissement et améliorer l'emploi. »

La politique d'investissement

« Pour faire face à la crise de l'énergie qui redouble et aux mutations profondes de l'économie mondiale, un effort exceptionnel d'investissement est indispensable. Nous devons en effet adapter l'ensemble de notre appareil de production, de nos infrastructures, de nos modes de transport et de notre cadre de vie au coût élevé de l'énergie et à l'intensification de la concurrence internationale. La priorité doit être donnée aux investissements productifs et aux investissements concourant aux économies d'énergie.

» L'investissement productif est d'abord l'affaire des entreprises. Il est le moyen principal de leur adaptation, la condition impérative de leur développement et même de leur survie.

» Il n'appartient pas au gouvernement de se substituer aux entreprises pour choisir les investissements. En revanche, il lui revient de créer les conditions favorables à des investissements dynamiques et efficaces (...). Une des orientations principales de la politique économique du VIIIe Plan sera de modérer l'augmentation des coûts du travail. »

Le programme nucléaire

« L'engagement de la construction de centrales nucléaires sera poursuivi jusqu'en 1983 à un rythme au moins équivalant au rythme actuel (...). Le programme nucléaire n'est pas seulement un facteur de sécurité des approvisionnements mais aussi de stabilité du prix de revient de l'électricité. Selon toute vraisemblance, celui-ci augmentera à l'avenir sensiblement moins que ceux des autres formes d'énergie. Les usagers ont intérêt à en tenir compte. »

La stratégie industrielle

« Tout repose sur l'adaptation rapide aux changements de la concurrence, sur l'initiative et sur la responsabilité. La clef du développement industriel, c'est la compétitivité. Celle-ci ne se construit et ne se mesure que dans l'entreprise. C'est l'entreprise qui, par la qualité de sa gestion et de ses choix stratégiques, détermine le succès ou l'échec. En suivant des rythmes différents, en adaptant leurs produits à l'évolution de leurs marchés, toutes les entreprises, quel que soit leur métier, peuvent se développer. »

L'emploi et la durée du temps de travail

« Toute politique économique qui ne rechercherait pas la compétitivité des entreprises conduirait, inévitablement, à une dégradation de l'emploi. Mais la stratégie globale du VIIIe Plan pour l'emploi doit être complétée au cours des années qui viennent par des actions spécifiques visant directement l'emploi et le marché du travail.

» A croissances données de la production et de la productivité, il n'est pas possible, tout à la fois, de réduire fortement la durée du travail et de laisser évoluer les revenus comme si de rien n'était : le niveau d'emploi en souffrirait immédiatement.

» La conviction du gouvernement est qu'une politique de réduction globale et systématique de la durée du travail comporterait de graves dangers pour l'économie et n'est donc pas compatible avec l'effort que doit accomplir la collectivité nationale au cours des prochaines années.

» La commission de l'emploi et des relations du travail a estimé que l'objectif minimum pourrait être de revenir au cours du VIIIe Plan à une baisse tendancielle d'une demi-heure hebdomadaire par an à durée des congés constante. A l'opposé, il semble irréaliste d'envisager une baisse supérieure à une heure par an dans lamesure où une telle réduction impliquerait des modifications structurelles si profondes qu'il est difficile d'en apprécier les conditions et les effets. « C'est à l'intérieur de cette fourchette d'une demi-heure à une heure hebdomadaire par an *(appréciée à durée des congés constante)* qu'il semble raisonnable de se placer », *conclut le rapport de la commission ».*

« LA LETTRE DE LA NATION » : la stratégie programmée de l'échec.

Pierre Charpy écrit notamment dans la Lettre de la Nation, *organe du R.P.R., du vendredi 3 octobre :*

« Le Plan à la sauce Barre, c'est la stratégie programmée de l'échec. Si jamais on gagne, tout le monde est content de la surprise. Si on perd, personne ne peut se plaindre, puisque c'était prévu.

» Notre professeur d'économie gagnerait sans doute à s'inscrire dans un cours de français. Il y apprendrait que « planification permanente » est un non-sens. Lui qui qualifie si gentiment d'absurdes nos propositions sur la croissance et l'emploi pourrait utilement s'informer de la contradiction entre plan et changement. Peut-être faut-il changer de plan tout le temps, mais alors il n'y a plus de plan. Alors pourquoi dire qu'il y en a un ? »

Les réponses de M. Barre au P.S. et au R.P.R.

Tout au long de la déclaration qu'il a faite, jeudi matin 2 octobre à l'hôtel Matignon, pour présenter le projet du VIIIe Plan, M. Barre a hérissé son propos de piques polémiques adressées aux « *spécialistes du commentaire sur la déplanification* ». Bien qu'il n'ait cité personne, le premier ministre visait principalement, de toute évidence, les socialistes et les gaullistes, qui ne cessent d'accuser le gouvernement d'avoir renoncé à toute planification, en particulier MM. Michel Rocard et Jacques Chirac.

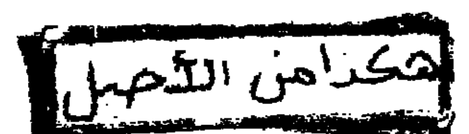
Le député des Yvelines affirmait, par exemple, le 23 septembre, à l'occasion des journées parlementaires du P.S. : « *Le Plan n'est plus une référence de l'action gouvernementale. (...) Dans la manière dont on définit le Plan, l'idée que l'on doit l'exécuter a disparu : ce n'est plus qu'un discours sans rapport avec les réalités.* » M. Barre répond péremptoirement : « *Il faut, au contraire, constater que jamais l'action du gouvernement n'a suivi de manière aussi méthodique et ambitieuse une démarche planificatrice qu'au cours de ces dernières années.* »

Cette réplique du chef du gouvernement s'adresse aussi au président du R.P.R., qui va répétant — comme il le disait le 11 septembre aux jeunes gaullistes — que « *la France a mal réagi à la crise car elle a abandonné toute notion de planification* », à tel point que « *une sorte d'économie de pagaille s'est développée depuis les années 1975* ».

M. Barre a ajouté : « *La préparation du VIIIe Plan a montré combien, dans l'esprit de beaucoup, le plan s'est identifié à un catalogue de dépenses publiques. (...) Les fondateurs de la planification n'ont jamais fait figurer dans le Plan la moindre inscription budgétaire. Pour eux, le Plan devait être le Plan de la nation et non un programme budgétaire. C'est à cette conception que le gouvernement entend rester fidèle.* »

De même, le premier ministre a répondu avec un soin particulier à ceux qui, tel M. Fabius, porte-parole du P.S., estiment que le projet de VIIIe Plan ne propose « *aucune politique efficace de lutte contre le chômage* » (*le Monde* du 25 septembre) ou qui, comme M. Chirac, affirment qu' « *il y a un million cinq cent mille chômeurs et tout le monde s'en fout !* » (*le Monde* du 13 septembre). Tous ceux-là n'ont « *rien compris !* » Ils n'ont « *pas compris* », selon M. Barre, que si l'emploi n'est pas la première des priorités du VIIIe Plan, « *c'est tout simplement parce que le VIIIe Plan est tout entier un Plan pour l'emploi* ». Bref, tous des imbéciles, sauf M. Barre !

ALAIN ROLLAT.



SOCIAL

L'Assemblée du Conseil de l'Europe demande à la France et à l'Allemagne fédérale d'abolir l'obligation de visa pour les travailleurs turcs

De notre correspondant

Strasbourg. — Le décision de la France et de l'Allemagne fédérale d'instaurer l'obligation du visa pour les ressortissants turcs se rendant dans les deux pays pour un court séjour est contraire au but du Conseil de l'Europe, vient de déclarer, jeudi 2 octobre à Strasbourg, l'Assemblée parlementaire du Conseil. Elle demande aux deux pays de revenir sur leur décision et d'abolir cette *obligation* qui doit entrer en vigueur le 5 octobre.

En France comme en Allemagne fédérale, on avait mis en avant des raisons d'ordre public pour justifier ces mesures. Mardi déjà, M. Barre, répondant devant l'Assemblée *générale à une* question parlementaire, avait indiqué que la France avait été contrainte de prendre cette mesure pour éviter que « *des travailleurs clandestins ne trouvant plus d'emploi dans les pays voisins ne viennent chercher en France du travail de manière illégale* », l'immigration étant suspendue depuis 1974. Le gouvernement voulait éviter, d'autre part, a-t-il ajouté, que, « *dans une période troublée, ne viennent sur le territoire national des éléments incontrôlés susceptibles d'accomplir en France des actes de terrorisme* », faisant directement allusion à l'attentat contre le conseiller de presse de l'ambassade de Turquie à Paris.

Ces déclarations, qui avaient suscité par la suite une protestation écrite de la délégation turque, n'ont pas trouvé de crédibilité au cours du débat sur les visas.

L'obligation de visas est, d'ailleurs, contraire au principe de libre circulation entre les pays membres du Conseil mis en pratique depuis 1957. Pour la plupart des orateurs, ces mesures « *discriminatoires* » ont, en revanche, un très grave impact politique à un moment où la Turquie se débat dans de graves difficultés intérieures, en donnant à ses citoyens l'impression d'appartenir à un pays de seconde zone en Europe. Elles risquent surtout de renforcer des tendances isolationnistes à l'égard de l'Europe, qui existent en Turquie et qui ne manqueraient pas d'être exploitées par les milieux religieux intégristes turcs, a déclaré le rapporteur.

La recommandation invite « les autres gouvernements des Etats membres, et en particulier ceux de la Communauté européenne, à ne pas prendre de mesures analogues contre les ressortissants turcs ».

JEAN-CLAUDE HAHN.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. −		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. −		SIX MOIS Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U.	4,2000	4,2050	− 100	− 70	− 130	− 100	− 265	− 210
$ can.	3,5875	3,5960	− 25	+ 15	+ 15	+ 60	+ 5	+ 70
Yen (100)	2,0240	2,0300	− 10	+ 15	+ 20	+ 50	+ 115	+ 170
DM	2,3160	2,3210	+ 40	+ 65	+ 110	+ 135	+ 400	+ 455
Florin	2,1340	2,1390	+ 5	+ 25	+ 55	+ 80	+ 210	+ 260
F.B. (100)	14,4465	14,4710	− 160	− 30	− 190	− 10	− 455	− 125
F.S.	2,5500	2,5570	+ 135	+ 155	+ 270	+ 300	+ 865	+ 945
L. (1 000)	4,8680	4,8775	− 560	− 470	−1145	−1000	−3060	−2800
£	10,0185	10,0375	− 440	− 360	− 730	− 635	−1165	− 990

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 3/4	8 7/8	8 11/16	8 13/16	8 11/16	8 13/16	8 5/8	8 3/4
$ E.-U.	13 3/8	13 1/2	14 1/16	14 3/16	13 7/16	13 9/16	13 11/16	13 13/16
Florin	9 3/8	9 5/8	9 13/16	10	10	10 3/16	10 3/16	10 3/8
F.B. (100)	9	10	11 7/8	12 1/8	12 3/16	12 7/16	13	13 1/4
F.S.	1	1 1/2	4 3/4	4 7/8	5	5 1/8	5 7/16	5 9/16
L. (1 000)	15 1/2	16 1/2	22 1/4	23 1/4	23 1/2	24 1/2	25	26
£	16 1/4	16 1/2	16 1/8	16 1/4	15 15/16	16 1/16	14 7/8	15 1/8
Fr. franç.	11 7/8	12 1/8	11 7/8	12 1/8	12 3/8	12 5/8	12 7/8	13 1/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

La Commission européenne veut assurer une meilleure information des salariés des multinationales

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La Communauté européenne a demandé, le 2 octobre, aux Etats membres d'adapter *leurs législations*, afin que les multinationales et les grands groupes industriel nationaux soient tenus d'informer et de consulter les travailleurs sur l'ensemble de leurs activités.

La Confédération européenne des syndicats *se félicite* de l'initiative de Bruxelles. En revanche, l'Union des industries de la C.E.E. (UNICE) la déplore. « *Les activités des firmes industrielles qui ont multiplié la création de filiales hors du territoire national sont devenues extrêmement complexes, alors que l'information, et la consultation des travailleurs restent cantonnées au niveau de l'unité de production.* »

Au moins une fois par semestre

M. Vredeling, le commissaire européen chargé des affaires sociales, se défend toutefois de présenter aux Neuf « *un projet révolutionnaire* ». « *Nous ne voulons pas*, a-t-il dit, *bouleverser les structures en place, mais renforcer les consultations déjà prévues dans le code de bonne conduite adopté par l'O.C.D.E. et et l'O.I.T.* » La proposition de Bruxelles va cependant plus loin, puisqu'elle veut rendre contraignant dans la Communauté le *système d'informations* qui, jusqu'à présent, se faisait sur une base volontaire. Aussi les industriels des Neuf soulignent-ils que ce système va permettre aux syndicats de contrôler les groupes européens, alors qu'ils ne pourront le faire pour les firmes américaines ou japonaises.

Le projet de la Commission prévoit l'obligation pour la direction du siège central de transmettre à ses filiales, au moins une fois par semestre, les informations sur l'ensemble des activités de son groupe (situation économique et financière ; évolution de la production, de la vente et de l'emploi ; programme d'investissements ; projets de rationalisation, etc.), chaque entreprise filiale étant tenue de communiquer immédiatement ces informations aux représentants des travailleurs.

La maison mère devra également *consulter les syndicats quarante* jours avant toute décision concernant l'entreprise dominante ou une de ses filiales nationales, notamment la fermeture ou le déplacement d'un établissement, les restrictions ou extensions d'activités et les opérations de coopération avec d'autres groupes.

Enfin pour les entreprises transnationales, *dont le siège se* situe en dehors de la C.E.E., il sera fait obligation à la filiale la plus importante du territoire communautaire d'exécuter la réglementation sur l'information et la consultation des travailleurs.

MARCEL SCOTTO.

Mise au point

LA MUTUELLE DES P.T.T. APPROUVE LES MODALITÉS DE FINANCEMENT DU FONDS DE PRÉVENTION

Après l'article « Diplomatie secrète pour des dossiers brûlants » (*le Monde* du 30 septembre) indiquant que la Mutuelle générale des P.T.T. était hostile au financement du Fonds de *prévention, prévoyant* que les mutuelles en supporteraient les deux tiers, M. J. Vattier, président de la Mutuelle générale des P.T.T., dément : « *L'assemblée générale de la mutuelle et son conseil d'administration sont tout à fait d'accord pour la création du Fonds et pour son financement par les mutualistes (...). Quant au partage entre la caisse d'assurance-maladie et la mutualité pour 1980-1981, il ne me paraît pas anormal (...). Dans une association, quand on veut être majoritaire au niveau des décisions, il faut accepter d'être majoritaire au niveau de la participation financière. Cette majorité permettra toujours à la mutuelle de décider des actions de prévention qu'elle désire mener, et non de se les voir imposer.* »

SYNDICATS

Érosion des effectifs à la C.G.T. et à la C.F.D.T.

Il n'est *guère* de colloque ou carrefour où le patronat déclare appeler de ses vœux un « *syndicalisme fort* ». Les récentes élections professionnelles ont confirmé l'audience des organisations syndicales, mais leurs effectifs restent inconnus. On les évalue à 25 % en moyenne, de la masse des salariés, sans pouvoir préciser l'effritement que la crise leur a fait subir.

« *Environ deux millions trois cent mille adhérents.* » La C.G.T. *s'en tient à ce chiffre, qui englobe* dit-elle, les retraités, mais la centrale ne précise pas combien ils sont (elle est la seule à mêler les retraités à l'ensemble des affiliés). La C.G.T. admet avoir subi une certaine érosion. Cela avait *été officiellement* constaté au congrès de Grenoble, en 1978. Les dirigeants assurent que, depuis les débuts de 1980, le rythme des affiliations, aux *alentours* de trois cent cinquante mille par an, font mieux que compenser les départs. Mais il n'est plus question de parvenir à trois millions d'adhérents, cible de la campagne de recrutement de 1976. Les calculs *issus de l'épluchage* des documents de congrès, qui ramèneraient les effectifs à un million quatre cent mille, ne reposent sur aucun élément irrécusable.

Les exhortations des responsables pour intensifier le recrutement et d'autres déclarations laissent percevoir l'inquiétude.

En fait, les situations varient selon les régions. Notre correspondant d'Epinal signale que l'année 1980 marque un redressement avec une amélioration de 2 %. En revanche, dans le Nord, notre correspondant de Lille évalue à 5 % le recul des effectifs de la C.G.T : 100 000 cartes distribuées, 80 000 reprises. *Dans les* milieux syndicaux non cégétistes, on affirme avoir connaissance de bulletins, de circulaires, qui font état de pertes substantielles. On sait aussi que, dans plusieurs régions, le reflux est certain. *Dans le bassin sidérurgique de* l'Est, par exemple, plusieurs organisations auraient dû supprimer des postes de permanents.

La C.F.D.T., elle, reconnaît plus clairement le recul de ses troupes. Les derniers bilans publiés, ceux de 1978, donnent 1 048 000 adhérents et un recul de 2,8 % par rapport à 1977. Cette année-là avait été étale, alors que la centrale avait connu une augmentation constante de ses effectifs, depuis la laïcisation de 1964. Elle avait progressé de 60 % atteignant 1 077 000 adhérents en 1976. L'année 1979, selon la direction de la C.F.D.T., devrait se traduire par un amaigrissement de 3 %. Pour la C.F.D.T. aussi, la crise de la sidérurgie a été éprouvante, entraînant une désaffection de 5 à 6 %. L'année 1980 semble s'annoncer plus stable.

F.O. satisfaite

La C.G.C. ne dissimule pas non plus ses difficultés. Elle déclare trois cent vingt mille membres pour 1979, avec un effritement annuel de 3 % à 4 %. *Les résultats de 1980 semblent brumeux.*

En revanche, du côté de F.O., la satisfaction est manifeste avec, déclare-t-on, un million quatre-vingt mille adhérents fin 1979. Ce qui donne à penser que le *million* de membres déjà annoncé les années précédentes ne reposait pas sur des réalités très concrètes. La direction ajoute que, *depuis 1972, la progression est de* 4 % en moyenne par an, l'année 1980 marquant sans doute un palier. L'implantation dans le secteur privé atteint maintenant 55 % du total. Elle a progressivement inversé la répartition des *effectifs du secteur public et* le secteur nationalisé, qui représente à présent 45 %.

La C.F.T.C., pour sa part, se montre optimiste en déclarant deux cent cinquante mille adhérents. Un ralentissement observé *en 1976 a été suivi d'une reprise* en 1978.

Enfin, la FEN jouit d'une situation particulière : le nombre de cinq cent trente-deux mille adhérents déclarés au congrès de 1980 est vraisemblablement le plus *authentique, étant données ses* structures qui lient étroitement ses effectifs à *ceux* de l'éducation nationale.

Les statistiques des centrales ouvrières, pour incontrôlables qu'elles soient, offrent de plus une *inconnue : le salarié qui* « prend » sa carte est légitimement compté comme adhérent. Mais combien payera-t-il ensuite de timbres mensuels ? La C.F.D.T. se flatte de la ponctualité la plus forte (huit à dix timbres ?) en reconnaissant que *l'affiliation obligatoire* à la caisse de grève — qu'elle est seule à pratiquer — oblige à une certaine pondération. Mais on assure que la C.G.T. ne bénéficie pas de la même régularité. Par exemple, sur des chantiers de travaux *publics, elle n'exigerait guère* plus que le paiement de la carte et d'un timbre. Dans ce cas, elle ne serait pas la seule à pratiquer le laxisme pour faire nombre...

JOANINE ROY.

ÉNERGIE

L'OPEP pourrait réexaminer l'accord sur la réduction de la production de pétrole

L'agence de presse saoudienne a démenti, le 2 octobre, l'information selon laquelle Ryad avait augmenté sa production pétrolière pour compenser l'interruption des exportations d'Iran et d'Irak.

A Londres comme à Tokyo, on avait affirmé, jeudi, que l'Arabie Saoudite avait fait passer sa production de 9,5 à 10,2 millions de barils par jour.

Les deux informations ne sont pas forcément contradictoires. Les niveaux de production annoncés sont des moyennes trimestrielles. Il n'est pas exclu que Ryad produise actuellement de l'ordre de 10 millions de barils par jour — ce qui lui est arrivé à plusieurs reprises cette année — avec l'intention de ralentir son extraction à la fin du conflit.

Les niveaux de production — et l'accord de réduction intervenu à Vienne à la mi-septembre — seront le principal sujet de débat des ministres du pétrole des pays membres de l'OPEP, qui se réuniront à Londres, le 14 octobre. M. Calderon Berti, le ministre vénézuélien, a répété, le 2 octobre, que son pays ne réduirait pas sa production « *en raison de la modification des conditions du marché* ».

Si le conflit entre l'Iran et l'Irak n'a pas encore provoqué de tensions excessives sur le prix du pétrole, il pourrait prochainement avoir des répercussions sur un marché du sucre déjà en hausse. Le Brésil a, en effet, annoncé l'interruption de ses exportations de sucre — et l'utilisation des cannes à sucre pour fabriquer de l'alcool — tant que dureraient les hostilités dans le Golfe. — *(A.F.P., Reuter.)*

AUTOMOBILE

Les huit principaux constructeurs européens dénoncent les dangers des importations japonaises

Les dirigeants des huit principaux constructeurs d'automobiles européens (1) membres du C.C.M.C. (Comité des constructeurs du Marché commun), se sont réunis jeudi 2 octobre à Paris afin d'adopter une position officielle commune sur les importations de voitures japonaises. Ils ont décidé d'organiser très rapidement une rencontre au sommet avec leurs homologues japonais.

Dans un communiqué commun, publié le vendredi 3 septembre, les patrons de l'automobile européenne estiment que, « *si l'offensive japonaise en Europe se poursuit au rythme actuel, l'avenir de l'industrie européenne de l'automobile risque de devenir très difficile. Dans une telle hypothèse, l'emploi serait sérieusement menacé. A travers son industrie automobile, qui occupe dans son économie une place considérable, une bonne partie du dynamisme industriel de l'Europe serait affectée, non seulement parce que la mécanique serait arrêtée, mais aussi parce que la sidérurgie, les fabricants de machines-outils et d'automatisme, les verriers, les manufacturiers de pneumatiques et beaucoup d'autres seraient touchés* ».

Les constructeurs, analysant les causes de l'avance japonaise en Europe, soulignent « *la relation qui existe entre la baisse du yen et la progression des ventes japonaises sur certains marché* », et estiment « *opportun d'exposer à la Commission des Communautés européennes et aux gouvernements des Etats membres les données de fait de la situation actuelle* ».

(1) MM. Vernier-Palliez (Renault), Parayre (Peugeot S.A.), Edwardes (British Leyland), Schmuecker (Volkswagen), Prinz (Daimler Benz), Von Küenheim (B.M.W.), Agnelli (Fiat) et Massacesi (Alfa Romeo).

● *Le premier cyclomoteur entièrement chinois* a été présenté, lundi 29 septembre, dans la presse chinoise. Ce cyclomoteur, conçu à Nachang, en Chine orientale, porte la marque Haiyan (Petrel). Il pèse 35 kilos et possède un réservoir d'une capacité de 1 litre. Il peut rouler à 25 kilomètres à l'heure avec une charge maximale de 100 kilos.

ÉTRANGER

L'assemblée générale du F.M.I.

L'« AFFAIRE DE L'O.L.P. » EST SOUMISE A UNE COMMISSION D'ARBITRAGE

Washington (A.F.P., Reuter). — Un accord sur l'« affaire de l'O.L.P. » est finalement intervenu, à l'unanimité, le 2 octobre, au sein du comité de procédure du Fonds monétaire international et de la banque mondiale. Cet accord devrait faire l'objet d'une résolution qui sera soumise vendredi 3 octobre, en clôture des travaux, ouverts le 30 septembre, de l'assemblée annuelle du F.M.I. et de la Banque. Son acceptation par l'assemblée paraît d'avance acquise.

Le comité de procédure a décidé la création d'un comité de représentants de neuf pays — industrialisés et en développement — placé sous la présidence du premier ministre de Nouvelle-Zélande, M. Muldoon. Les Etats-Unis n'en feront pas partie, cette commission aura pour tâche de se prononcer avant la fin de 1980 sur la légalité du vote des gouverneurs de la Banque et du Fonds, intervenu le 19 septembre et qui avait entraîné le rejet de la candidature de l'O.L.P. au statut d'observateur.

D'autre part, M. David Ibarra Munoz, ministre mexicain des finances, a été désigné, jeudi, président du comité conjoint pour le développement du F.M.I. et de la Banque mondiale. Il succède à M. César Virata, ministre philippin des finances, qui a dirigé le comité pendant quatre ans. M. Hans Kastoft, représentant permanent du Danemark auprès des Nations unies à Genève, a été nommé secrétaire général de ce comité.

AGRICULTURE

Le veau plus cher... Pourquoi ?

Le veau sera plus cher, après la décision européenne d'interdire toutes les hormones dans l'élevage, a indiqué M. Méhaignerie, jeudi 2 octobre, devant l'Association française des journalistes agricoles. Le conseil des ministres de l'agriculture fixera le 30 décembre les moyens de contrôle à mettre en œuvre pour harmoniser les législations, a-t-il indiqué, précisant que, d'ici là, la charte interprofessionnelle permettra en France auxdits professionnels de contrôler eux-mêmes la production.

Si l'on comprend bien le ministre, ainsi que la F.N.S.E.A. et le C.N.J.A. qui ont fait des déclarations identiques, le respect de la loi par les éleveurs va coûter plus cher aux consommateurs. Mais ce sont les mêmes qui avaient déclaré urbi et orbi *que la fraude était marginale, les brebis galeuses peu nombreuses, et l'ensemble de la profession bassement atteinte par une campagne calomnieuse. Ainsi donc la majorité des éleveurs de veaux respectaient la loi. Comment dès lors s'expliquer que le veau sera plus cher s'il n'y a pas d'utilisation d'hormones, puisqu'on nous assure qu'on ne les utilisait pas ou peu. Cette contradiction n'a pas échappé à la Confédération nationale de l'élevage, qui estime pour sa part, que l'interdiction des hormones ne devrait avoir que des « conséquences négligeables » sur les prix à la consommation.*

Tout cela n'est pas très sérieux. Aussi peu sérieux que d'exiger des pouvoirs publics une indemnisation des pertes dues au boycottage. Que penserait-on d'un constructeur automobile qui exigerait du gouvernement le remboursement d'une série défaillante ? A moins que les syndicats paysans n'estiment que c'est la politique agricole dudit gouvernement qui a contraint les éleveurs à frauder... Dans ce cas, il faudrait le dire clairement.

Les associations de consommateurs, dont l'U.F.C., qui ont rendez-vous lundi avec le ministre de l'agriculture, pourront sans doute obtenir les éclaircissement nécessaires sur ces points. Et demander au ministre comment il compte à l'avenir les associer à sa politique, autrement que comme des otages dans un conseil d'administration, pour reprendre l'expression, heureuse cette fois, du président de la F.N.S.E.A. — J. G.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Le sort de Manufrance.* — Nouveau président de l'ancienne société Manufrance, M. Bernard Tapie s'est engagé jeudi 2 octobre à rédiger une lettre confirmant qu'il respecterait la clause de la vente des actifs de l'ancienne société à la nouvelle. Cette clause prévoit que « *la totalité des immobilisations sera cédée moyennant un prix forfaitaire de 100 millions de francs* ». D'autre part M. Jean-Baptiste Doumeng, P.-D. G., d'Interagra, a affirmé n'être pour rien dans le montage financier élaboré par M. Dumas. Enfin, M. Sanguedolce, maire de Saint-Etienne, a démenti toute possibilité d'opération immobilière Cours Fauriel, puisque ce site est classé zone industrielle.

● *Inquiétude chez les fabricants français de fibres chimiques.* — Toutes ventes confondues, les importations de fibres chimiques représentent aujourd'hui 50 % de la consommation intérieure. Pour faire face à cette situation, le Syndicat français des textiles artificiels et synthétiques (S.F.T.A.S.) demande à la Commission européenne et aux pouvoirs publics de prendre des mesures d'urgence. Le S.F.T.A.S. préconise, dans le cadre des réductions de capacités décidées à l'échelon européen, la mise en œuvre pour l'industrie française d'une procédure d'aide à l'investissement.

Agriculture

● *Le prix du raisin a doublé en Champagne.* — Le prix du kilo de raisin vendu par les vignerons a été fixé à 23,50 F pour les vendanges 1980 contre 11,56 F pour celles de l'an dernier, soit une hausse de 103 %. Il est vrai que dans ce prix entre une prime exceptionnelle de 10 francs versée aux récoltants par les acheteurs pour compenser le manque à gagner résultant d'une récolte désastreuse, inférieure de 50 % à celle de 1979, et la plus faible depuis vingt ans (1978 excepté). Cette majoration devrait entraîner une hausse de 5 à 7 francs du prix de la bouteille.

● *Détournement de lait dans les Vosges.* — Pour obliger les industriels laitiers des Vosges à payer un prix de base raisonnable (1,18 F contre 1,14 F le litre), les producteurs, à l'appel de la F.N.S.E.A. et du C.D.J.A., ont commencé, depuis le 1er octobre, une opération « pompage de lait ». 9 600 litres ont été ainsi « détournés » et vendus à Strasbourg à la coopérative Alsace-Lait. — *(Corresp.)*

Colloques

● *Le parti socialiste* organise, le 4 octobre à Paris, à l'Assemblée nationale, un colloque sur le thème « Politique industrielle et nationalisation ». Un rapport de synthèse intitulé « Priorité au Plan, à l'industrie, à la démocratie économique », rédigé par M. Michel Charzat, sera présenté à cette occasion, ainsi que deux autres documents traitant, l'un de la restructuration de l'industrie française, l'autre du rôle des nationalisations. M. François Mitterrand devrait tirer les conclusions de cette manifestation.

● *La C.E.E. élargie et la Méditerranée.* — Sur ce thème se déroulera les 16, 17 et 18 octobre 1980 à Nice-Sophia-Antipolis-Valbonne un colloque organisé par la CEDECE (Commission pour l'étude des Communautés européennes), qui regroupe la plupart des facultés de droit et de sciences économiques et plusieurs instituts d'études politiques. (Renseignements : CEDECE. Tél. : 501-58-85.)

Energie

● *Manifestation de mineurs à l'appel du parti communiste.* — Moins de cinq cents mineurs ont manifesté le 2 octobre à Paris sur l'esplanade des Invalides pour protester contre la politique charbonnière du gouvernement. « *Pendant que nos mineurs se battent pour la grande bataille de l'énergie, nos ministres s'obstinent à liquider nos richesses nationales* », a déclaré M. Ansart, membre du bureau politique du P.C. Une délégation a été reçue au ministère de l'industrie. La C.G.T. annonce pour sa part une grève dans les houillères et une marche sur Paris sur le même thème.

● *Les Pays-Bas alignent le prix de leur gaz naturel sur celui du fuel-oil lourd.* — Le ministre néerlandais de l'économie a annoncé jeudi 2 octobre que les contrats passés entre la société productrice néerlandaise et ses clients européens avaient été révisés (avec effet rétroactif au 1er juillet) sur trois points : le prix de base du gaz naturel a été porté à 27,5 cents (0,59 F) par mètre cube, soit 3,4 % de plus qu'auparavant, de façon à rétablir la parité entre le gaz et le fuel-oil lourd ; ce prix sera désormais indexé à 95 % sur celui des produits pétroliers (contre 80 % actuellement) ; enfin, la période de référence utilisée pour le calcul de l'indexation est ramenée de dix à cinq mois. — *(A.F.P.)*

Etranger

ALLEMAGNE FEDERALE

● *Selon une étude réalisée par la Dresdner Bank*, sur l'ensemble de 1979, les salaires horaires et les coûts salariaux annexes étaient au Japon de 45 % inférieurs à ceux de la République fédérale. Néanmoins, la productivité moyenne par heure de travail était au Japon de 25 % inférieure à celle de la R.F.A. en raison de la productivité plus faible de nombreuses petites entreprises nippones. Il n'en reste pas moins que la R.F.A. se trouve dans le peloton de tête des pays à charges salariales très élevées (22 à 23 D.M. par heure) en compagnie des Pays-Bas, de la Belgique et de la Suède. Ces pays sont suivis par les Etats-Unis, l'Italie et la France (17 deutschemarks), tandis que le Japon, la Grande-Bretagne et l'Espagne comptent parmi les pays où les charges sont les plus faibles (entre 11 et 13 deutschemarks). — *(Agefi.)*

BRESIL

● *La balance commerciale brésilienne* a enregistré un déficit de 2 465 millions de dollars durant les huit premiers mois de 1980 contre 1 380 millions au cours de la même période de 1979. Les importations ont atteint 15 063 millions de dollars et les exportations 12 598 millions de dollars. — *(A.F.P.)*

ETATS-UNIS

● *Les commandes à l'industrie américaine* ont progressé de 0,3 % en août, pour atteindre 147,4 milliards de dollars, après avoir augmenté de 6 % en juillet. Ces commandes avaient alors recommencé à progresser pour la première fois depuis janvier. En août une diminution de 1,5 % des commandes de biens durables a été compensée par une augmentation de 2,2 % dans le domaine des biens de consommation. Les commandes de biens durables avaient progressé de 11,3 % en juillet, en raison essentiellement d'une hausse de 18 % des commandes aéronautiques (qui ont diminué de 11 % en août).

ITALIE

● *Le produit [illegible] brut italien*, exprimé en monnaie constante 1970, a accusé une baisse de 0,8 % au deuxième trimestre, après un accroissement de 1,9 % pendant les trois premiers mois de 1980. En monnaie courante, le PIB progresse de 3,2 %, après une augmentation de 9,1 % pour le premier trimestre. Par rapport au deuxième trimestre 1979, le PIB s'inscrit en hausse de 6,4 % en termes réels et de 28,1 % en monnaie courante. — *(Agefi.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

VALEO

Dans sa toute récente lettre aux actionnaires, le président André Boisson a notamment déclaré :

« (...) Le premier semestre a été marqué par un ralentissement de l'activité automobile en Europe qui est cependant loin d'être aussi général que celui observé outre-Atlantique ni d'atteindre la même ampleur.

» (...) Dans ces conditions, le chiffre d'affaires consolidé du groupe du semestre a atteint 3,6 milliards de francs, en progression de 16 % par rapport à celui de la même période de 1979. Le résultat net consolidé se trouve ramené à 46 millions, alors qu'il atteignait 102 millions l'année dernière à la même époque. Cependant, la part revenant à la société mère est de 56 millions contre 73 millions au premier semestre 1979.

» La société Valeo connaît une évolution plus favorable avec un chiffre d'affaires de 1 190 000 F, en progression de près de 22 % par rapport à la même période de 1979. La marge brute d'autofinancement et le résultat net sont également en sensible augmentation : la première s'élève à 104 800 000 F et représentent 8,8 % du chiffre d'affaires ; le second atteint 42 700 000 F en hausse de 30 %.

» Compte tenu du niveau d'activité de l'industrie automobile européenne, le groupe n'atteindra pas en 1980 le chiffre d'affaires consolidé de 7 milliards initialement prévu. Toutefois, la société Valeo devrait *connaître des résultats en sensible* progression. »

FININVEST BANQUE DE L'INDOCHINE ET DE SUEZ

La société Fininvest ayant été saisie par le Crédit foncier de France d'une offre d'achat des immeubles sis 43, 45 et 47, rue Cambon (Paris 1er) dont elle est propriétaire, pour un prix global de 87 millions de francs, son conseil d'administration, réuni le 1er octobre 1980, a décidé de donner suite à cette proposition. Il a, en effet, estimé que cette opération permettra d'accroître les moyens utiles au développement de l'activité financière de Fininvest et à la *poursuite* de l'expansion de ses filiales bancaires.

La Banque de l'Indochine et de Suez a, d'autre part, proposé au Crédit foncier de France d'acquérir les 18,8 % du capital de Fininvest que détient cet établissement au prix de 700 F par action Fininvest. Cette acquisition assurera à la Banque de l'Indochine et de Suez le contrôle de plus des deux tiers du capital de Fininvest, et lui permettra de mieux coordonner le développement des filiales bancaires de cette société.

La Banque de l'Indochine et de Suez s'est engagée auprès de la Chambre syndicale des agents de change à acquérir, pendant vingt bourses, à compter du " octobre 1980, au prix de 700 francs par action, toutes les actions Fininvest qui seront présentées à la vente sur le marché hors cote de la Bourse de Paris où elles se négocient. A la suite de la modification de la consistance du patrimoine de Fininvest, ses actionnaires, s'ils le désirent, pourront ainsi céder *leurs* actions Fininvest à des conditions favorables.

GÉNÉRALE SUCRIÈRE

A la suite du décès de son président, M Pierre Escudier, le conseil d'administration de la Générale Sucrière, réuni le 1er octobre 1980, a coopté comme administrateur et nommé président M Bernard Dumon, précédemment directeur général adjoint de la société.

Agé de quarante-cinq ans, ancien élève de l'Ecole polytechnique et Master of Sciences de Stanford University, M. Bernard Dumon a été successivement directeur général adjoint de l'Union sucrière de l'Aisne et de Lebaudy-Sommier.

Entré à la Générale Sucrière à la suite de l'absorption de ces deux sociétés, il en avait été nommé directeur général adjoint en 1974.

Avec une production de 600 000 tonnes de sucre et un chiffre d'affaires de 3,5 milliards de francs, la Générale Sucrière se situe parmi les premiers groupes sucriers européens.

Rappelons que la Générale Sucrière est filiale de la société Saint-Louis - Bouchon, qui détient directement ou indirectement 85 % de son capital.

B.S.L. (BIGIER - SCHMID - LAURENT)

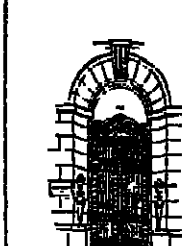
Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé pendant le premier semestre 1980 a été de 333 MF, contre 236 MF pour la période correspondante de 1979.

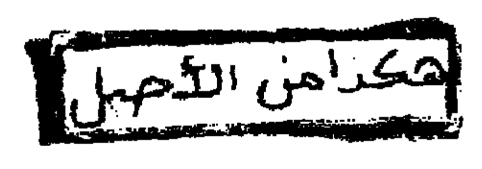
Cette forte augmentation, soit 40 % au total, trouve son origine dans le niveau particulièrement élevé des facturations dans le secteur nucléaire (marchés programme E.D.F.), celui des semi-remorques citernes routières où une certaine reprise s'est confirmée après la récession des quatre dernières années, celui des tubes et raccorderie, tant en France qu'à l'étranger. Elle est également due aux facturations d'un marché pour l'U.R.S.S. de citernes routières et conteneurs livrés au premier semestre 1980 pour 35 MF environ. Compte non tenu de ce marché particulier, la part des exportations directes dans le chiffre d'affaires total continue néanmoins à évoluer positivement.

Les comptes provisoires de la société arrêtés au 30 juin 1980 font apparaître un résultat bénéficiaire de 3 684 000 F contre un résultat bénéficiaire de 2 242 000 F au premier semestre 1979. Ces montants s'entendent après amortissements calculés, comme d'usage, au maximum des possibilités fiscales et constitution de provisions nécessaires, en particulier pour 1980, une provision de 1 404 000 F pour impôt sur les bénéfices qui tient compte de la moitié du report fiscal déficitaire à la fin de 1979 ; le solde de celui-ci sera imputé sur le second semestre 1980.

Les perspectives pour l'année 1980 sont actuellement relativement satisfaisantes malgré l'incertitude persistante dans le secteur des biens *d'équipement et malgré une certaine* baisse d'activité dans le secteur des conteneurs liquides venant après la très forte augmentation des années 1978 et 1979. Le carnet de commandes est actuellement à un niveau correct.







LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

3 OCTOBRE

Toujours bien disposé

Le mouvement de hausse ne se dément pas. L'indicateur de tendance termine à environ + 0,50 %.

Insensibles à l'environnement international, les investisseurs institutionnels continuent d'acheter. Dans leur sillage, ils entraînent d'autres opérateurs soucieux de ne pas rester à l'écart d'un mouvement qu'ils constatent jour après jour sans pouvoir vraiment l'expliquer. « La hausse appelle la hausse », dit, il est vrai, un dicton boursier.

Les pétrolières gagnent à nouveau du terrain : Elf-Aquitaine progresse de 2,85 %, Esso de 2,45 %, Française des pétroles de 0,52 %. Les écarts les plus importants à la hausse sont enregistrés sur Alspi (+ 6,88 %), Navigation mixte (+ 6,87 %), Saint-Louis Bouchon (+ 5,52 %), Docks de France (+ 5,35 %), Presses de la Cité (+ 4,93 %), Béghin-Say (+ 4,08 %), B.C.T. + 3,63 %), Bouygues (+ 2,72 %).

Parmi les baisses les plus sensibles, on note Sagem (— 3,86 %), Paris-France (— 3,66 %), Prétabail (— 2,8 %), Sade (— 2,36 %), C.S.F. (— 2,08 %).

Aux étrangères, les mines d'or sont dans l'ensemble fermes. West Driefontein gagne 4,47 %, Dome Mines 1,94 %, Western Deep 1,82 %, Santa Helena 1,88 %, Western Holding 1,78 %. Amgold, en revanche, perd 5,30 %.

Les cours du métal jaune se sont repliés. Le lingot perd 910 F, à 90 490 F ; le napoléon 7 F, à 791 F. Les emprunts indexés sont diversement traités. Le 7 % 1973 est stable, tandis que le 4 1/2 % 1973 recule.

Au total, sur le marché à terme, les hausses (105) ont été plus nombreuses que les baisses (60).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	1er oct.	2 oct.
Valeurs françaises ..	110,8	111,6
Valeurs étrangères ..	120,5	120,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	111	111,9

LONDRES

Dans l'attente de la publication des dernières statistiques monétaires, le marché se montre indécis. Après un repli initial, les industrielles se redressent un peu. Les pétroles sont ternes et les mines d'ir maussades. Léger progrès des fonds d'Etat.

Or (ouverture) (dollars) 670 25 contre 665 75

VALEURS	CLOTURE 2/10	COURS 3/10
Beecham ...	150	152
British Petroleum	414	408
Courtaulds	57	58
*De Beers	11 88	11 7/8
Imperial Chemical	340	340
Rio Tinto Zinc Cor....	450	445
Shell	418	416
Vickers	128	140
War Loan 3 1/2 % ..	33 1/8	33 1/8
*West Driefontein ...	115 1/4	114 3/4
*Western Holdings .	114 1/4	113 1/4

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

COMPTOIR DES ENTREPRENEURS. — Les résultats du premier semestre sont en net progrès. Ils passent de 39 millions à 58,4 millions de francs. Pour l'année entière, le bénéfice devrait être au moins équivalent à celui de 1979.

CORONA. — Au 30 juin 1980, les résultats consolidés se montent à 39,4 millions (contre 22,2 millions de francs), compte tenu de 11,1 millions de francs de reprise d'une provision pour hausse des prix constituée en 1974.

PRECISION MECANIQUE LABINAL. — Pour le premier semestre, les résultats consolidés progressent de 20 % (30 millions de francs contre 25 millions). Les amortissements et provisions passent de 16,3 millions à 18 millions de francs.

SITA. — La société va procéder à l'émission de 154 928 actions nouvelles à souscrire au prix de 190 F (à raison de deux actions nouvelles pour cinq anciennes).

FININVEST. — La Banque de l'Indochine et de Suez va acquérir les 18,8 % que détient le Crédit foncier de France dans Fininvest. Cette acquisition, réalisée au prix de 700 F l'action, assurera à la Banque de l'Indochine le contrôle de plus des deux tiers du capital de Fininvest.

Taux du marché monétaire

Effets privés du 3/10 ...... 11 1/4 %

NEW-YORK

Toujours les pétroles

Le mouvement de hausse s'est ralenti jeudi à Wall Street. L'indice Dow Jones termine à 942,24 (+ 2,83 points).

La nouvelle hausse du taux de base décidée par la Citibank (il passe de 13 1/2 % à 14 %) n'a pas découragé les investisseurs. Ceux-ci concentrent toujours leurs achats sur les valeurs pétrolières. La découverte par un consortium dont Exxon est le chef de file d'un important gisement dans la mer de Beaufort, en Alaska, a donné un nouveau coup de fouet au secteur. Exxon gagne ainsi 15/8 à 73 3/8, Standard Oil 1 1/2 à 71 7/8, Union Oil of California 2 3/4 à 42 1/2, Atlantic Richfield 1 1/8 à 57 1/2, Phillips Petroleum 1 1/2 à 42 1/2.

Se sont également bien comportés les secteurs des chemins de fer, de l'armement et de la pharmacie.

En revanche, on enregistre des replis sur les valeurs d'informatique et de cuivre. G. D. Searle, valeur la plus active de la séance, perd 4 1/4 à 20 7/8. L'un des produits de la firme pourrait être retiré de la vente sur injonction de la Food and Drug Administration.

Au total, les hausses (945) ont été plus nombreuses que les baisses (580). Le volume des échanges est passé de 48,72 millions à 46,16 millions de titres.

VALEURS	COURS 1/10	COURS 2/10
Alcoa	71 3/4	70 7/8
A.T.T.	51 1/4	51 1/4
Boeing	39 5/8	39 7/8
Chase Manhattan Bank..	40	40 7/8
Du Pont de Nemours....	45 1/8	44 7/8
Eastman Kodak	67	67 1/2
Exxon	71 3/4	73 3/8
Ford	27	26 3/4
General Electric	50	52 1/2
General Foods	30	30
General Motors	51 5/8	51 5/8
Goodyear	15 3/4	15 7/8
I.B.M.	65 3/8	65 3/8
I.T.T.	32 3/8	32 1/2
Kennecott	30 1/8	29 3/4
Mobil Oil	73 7/8	73 1/8
Pfizer	45 3/8	45 3/8
Schlumberger	147 1/4	149 1/4
Texaco	37	37
U.A.I. Inc.	18 5/8	18 1/8
Union Carbide	46 1/8	45 3/4
U.S. Steel	21 5/8	21 3/4
Westinghouse	26 1/2	26 3/8
Xerox	68 1/8	68 3/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2/10	3/10
1 dollar (en yens)...	207 50	207 60

BOURSE DE PARIS - 3 OCTOBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	25 80	0 925	S.P.E.G.	196	198 50	Locabail Immob.	366	365	Imminvest.......	160	160
5 %	42 80	3 361	U.A.P..........	560	562	Loca-Expansion..	140	140 50	Cie Lyon. Imm...	140	139
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %.	200	200
A.G.F. (Sté Cent.)	790	793
Ass. Gr. Paris-Vie	2000	2000
Concorde.......	345	346
Epargne France.	355	359
Financ. Victoire.	380	395
France I.A.R.D...	158	162 90
Gen (Sté) Centr.	708	710

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2653	4,5 % 1973.	2558 10	2578	2573	2566
3470	C.N.E. 3 %.	3450	3450	3446 10	3427
385	Afrique Occ.	397	395 50	395 50	391 10
455	Air Liquide.	465	471	471	472
111	Als. Part. Ind	128 50	128 80	129 80	128 80
430	Als. Superm.	410	410	410	410
77	Alsthom-Atl.	82	83 50	82	82 90
240	Applic. gaz.	246	242	242	240
[illegible]					

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1120	Elf-Aquitaine	1225	1270	127	1255
205	— (certific.)	229	234 90	235	233
280	E. J. Lefebvre	272	271	271	269 80
134	E. Sau.-Duval	134 50	135	136 50	132 50
1010	Essilor	500	503	503	510
260	Esso S.A.F..	277	281 50	283 85	284
365	Eurofrance	367	364	364	360
960	Europe n° 1.	1135	1139	1136	1139
455	Facom	446	446	445	451
[illegible]					

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
196	Navig. Mixte	207 11	225 50	224	
50	Nobel-Bozel.	51 60	52 45	52 20	52
39	Nord-Est....	38 50	38 25	38 20	37 55
70	Nouvel Gal.	70 50	71 50	71 50	70 40
245	Olida-Caby..	240	244	244	240 10
36	Om. Part. Int.	38 20	38 60	38 60	38 10
121	Opti-Paribas	123	122 80	122 80	124
155	Paris-France.	150	144 50	144 50	142 90
100	Pechelbronn.	107	106 10	105 30	103 10
[illegible]					

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
840	Tél. Electr.	1815	1830	1850	1840
132	— (obl.).	134 50	134	134	134 50
240	Thomson-Br..	247 50	250 50	250 50	246
280	— (obl.).	288	292	292	292
355	U.I.S.	380	381	361	360
176	U.C.B.	177 80	178	177	174 4.
181	Un F. Bque.	185	181 20	181 20	181 20
179	U.T.A.	177	176 50	176 90	173
10 50	Usinor	9 50	9 45	9 45	9 45
[illegible]					

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
111	Gencor	116	114 80	114	112 50
230	Gen Electr	220	220 10	220 10	218
240	Gen. Motors	219 50	219	219	216 30
64	Goldfields	67 50	67 25	67 25	66
137	Harmony	135 50	135 90	135 90	135 90
6 50	Hitachi	7	7	6 95	6
250	Hoechst Akt	256	258 50	264 9	258
36	Imp Chem	35 20	35 20	35 20	35 20
105	Inco Limited	108 70	100 50	108 50	98 60
[illegible]					
50	De Beers..	50	49 6	49 60	49 6.
675	Deuts Bank	658	671	670	661
545	Dome Mines	515	525	526	529
195	DuPontNem	198	186	186	189 90
280	East Kodak	28.	28 20	280 20	280 20
197	East Rand	187	186 80	186 80	185 20
84	Ericsson	89	87 50	87 50	87
290	Exxon Corp.	301	312 50	31	308 5.
123	Ford Motor	112 50	113 60	113 60	114
400	*Free State..*	378	381 10	381	373 50
655	Siemens A.G	653	662	664	654
64	Sony	63	62 70	62 60	62 55
260	Unilever....	264 90	268 10	269	265 80
104	U Min. 1/10	107	105 10	105 10	105 10
215	Unit. Techu	215 7	218 6	218 50	220
510	West Driet	460	480	490	490
350	West Deep	316	322	32.	322
475	West Hold	475	485	483	48
265	Xerox Corp	289 50	289	290	285 2.
4 35	Zambie Corp	4 58	4 50	4 50	4 45

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/10	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1) ..	4 192	4 203	4 090	4 300
Allemagne (100 DM)	231 950	231 980	226	238
Belgique (100 F)	14 460	14 457	13 950	14 850
Pays-Bas (100 fl.)	213 580	213 700	206	217
Danemark (100 krd)	75 160	75 240	72	77
Norvège (100 k)	86 240	86 300	83	89
Grande-Bretagne (£ 1)	10 017	10 036	9 800	10 300
Italie (1 000 lires)	4 871	4 873	4 500	4 900
Suisse (100 fr.)	255 420	255 810	248	260
Suède (100 krs)	100 870	100 970	96 500	102
Autriche (100 sch.).	32 765	32 782	31 800	33 400
Espagne (100 pes.).	5 674	5 681	5 450	5 850
Portugal (100 esc.)..	8 370	8 375	7 300	8 200
Canada ($ can 1)...	3 577	3 584	3 490	3 720
Japon (100 yens)....	2 023	2 026	1 930	2 030

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/10
Or fin (kilo en barre)	90800	90500
Or fin (en lingot)	91400	90490
Pièce française (20 fr.)	798	791
Pièce française (10 fr.)	459	460
Pièce suisse (20 fr.)	663	652
Pièce latine (20 fr.).	622	617
Souverain	806 50	800
Pièce de 20 dollars	329.	3282
Pièce de 10 dollars	160.	1570
Pièce de 5 dollars	885	875
Pièce de 50 pesos ..	3820	3790
Pièce de 10 florins....	630 10	640

SICAV

2/10	Emission frais inclus	Rachat net
[illegible]		

* Cours précédent

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

Au cours de l'émission du parti socialiste

TF 1 a diffusé des déclarations de Bokassa sur l'affaire des diamants

Des extraits de l'entretien téléphonique qu'avait eu, le 9 septembre, Jean-Bedel Bokassa avec les journalistes du *Canard enchaîné* au sujet de l'affaire des diamants ont été diffusés, jeudi 2 octobre, sur TF 1. Ils l'ont été au cours de l'émission « La parole est aux partis politiques », préparée par le parti socialiste.

Consacrée au lancement, annoncé comme proche, de *Combat socialiste*, le futur quotidien du P.S., l'émission était destinée à montrer que les médias ne font pas correctement leur travail d'information. Plusieurs exemples avaient été choisis pour cette démonstration : l'affaire Bokassa, le conflit social en cours chez Dufour, à Montreuil, et le projet de loi « sécurité et liberté ».

Rappelant que *le Canard enchaîné* avait remis aux stations de radio françaises des extraits de la conversation avec Bokassa mais qu'aucune ne les avait programmés, les auteurs de l'émission ont diffusé les passages dans lesquels l'ex-empereur indique qu'il a offert des diamants au chef de l'Etat (trois fois), à son épouse (une fois) ainsi qu'aux cousins de M. Giscard d'Estaing. A également été diffusé le passage concernant les parties de chasse du chef de l'Etat en Centrafrique.

Après cette émission, la *Lettre de l'U.D.F.*, organe quotidien de l'Union pour la démocratie française, écrit notamment, dans son éditorial du 3 octobre : « *Il n'est pas sûr que certains des dirigeants du P.S. réalisent ce qu'ils sont en train de faire de leur parti. On dirait que le parti de Jean Jaurès se complait dans le dérisoire et la bassesse.* »

Une mise au point de M. Houphouët-Boigny

D'autre part, *France-Soir* publie, dans son édition du 3 octobre, la photocopie d'un nouvel extrait de la note manuscrite de Bokassa, dont *l'Express* avait déjà reproduit un passage, « *parvenue dans plusieurs rédactions parisiennes au cours des derniers jours* ». Cette note est ainsi rédigée :

« *1) Je n'ai jamais été chassé du pouvoir par un coup d'Etat.*

» *2) Seul le président Giscard, qui a pris mon épouse Catherine Bokassa, actuellement présente à Hardricourt (Yvelines), comme maîtresse à cet effet* (sic) *il a envoyé des troupes françaises dans mon pays pour empêcher mon retour au pays.* »

Au sujet de la conversation téléphonique du 9 septembre, le chef de l'Etat ivoirien, M. Houphouët-Boigny, avait déclaré aux journalistes, mercredi 1er octobre à l'issue du congrès du parti démocratique de Côte-d'Ivoire : « *Comment peut-on dire ou écrire que c'est pour nuire à Giscard que j'ai autorisé Bokassa à téléphoner ? Vous avez une piètre idée de moi... Que les journalistes aient quelque considération pour moi. (...) Cette politique de poubelle ne nous intéresse pas. Le cas Bokassa ne nous intéresse pas.* »

[Rappelons que la lettre manuscrite de Bokassa avait été adressée le 9 septembre à *M. Claude Angeli*, rédacteur en chef du « Canard enchaîné » (« le Monde » du 20 septembre). *Elle se composait d'une* note attestant l'authenticité de sa conversation téléphonique et de cinq feuillets contenant des attaques virulentes et personnelles contre le chef de l'Etat français, ainsi que nous l'avions indiqué dans « le Monde » daté 21-22 septembre.]

NOUVELLES BRÈVES

● *Henri Amouroux*, codirecteur du journal *Rhône-Alpes*, assurera tous les samedis, à partir du 4 octobre, une chronique sur France-Inter, à 8 h 15, en remplacement de Pierre Sainderichin, qui avait succédé il y a quelques mois à Michèle Cotta.

● *Six bâtiments de la poudrerie de Bergerac* (Dordogne), utilisés pour la fabrication de la nitrocellulose, un produit qui entre dans la composition des peintures, ont été détruits, vendredi 3 octobre, par un incendie. Le sinistre, qui s'est déclaré vers 8 h. 30, a été maîtrisé une heure plus tard. L'incendie aurait fait un blessé, un ouvrier légèrement brûlé. Les dégâts sont estimés à environ 10 millions de francs.

● *Deux policiers* ont été tués, le vendredi 3 octobre, dans un attentat commis en Espagne, à Durango (province de Biscaye). Cet attentat a porté à cent le nombre des victimes du terrorisme en Espagne depuis le début de l'année. — *(A.F.P.)*

● *A l'occasion du deuxième tour des Coupes d'Europe de football*, qui seront disputées les 22 octobre et 5 novembre, les adversaires des trois clubs français qualifiés seront : Coupe des Champions : Nantes-Inter de Milan ; Coupe de l'U.E.F.A. : A.S. Saint-Etienne - F.C. Saint-Mirren (Ecosse), Sochaux-Boavista Porto (Portugal).

Le numéro du « Monde » daté 3 octobre 1980 a été tiré à 550 048 exemplaires.

« Le parquet veillera à ce que la procédure engagée contre M. Roger Delpey ne subisse aucun délai »

écrit le garde des sceaux

La procédure engagée devant la Cour de sûreté de l'Etat contre M. Roger Delpey ne subira « *aucun retard* ». C'est ce qu'indique le garde des sceaux en réponse à la lettre que les avocats de l'écrivain lui ont adressée, le 30 septembre, pour réclamer que leur client soit *jugé sans délai supplémentaire (le Monde* du 3 octobre). M. Delpey est inculpé d'intelligences avec les agents d'une puissance extérieure.

M. Peyreffite écrit :

« *Votre lettre (...) attire mon attention sur l'état d'avancement de l'information ouverte à la Cour de sûreté de l'Etat contre M. Roger Delpey (...). Je ne peux que remarquer que la conduite d'une information appartient au juge d'instruction, qui agit en toute indépendance. En l'espèce, dans la limite de ses attributions, le parquet veillera à ce que la procédure ne subisse aucun retard.*

» *Vous mettez, d'autre part, en cause le procureur général en lui reprochant la teneur de ses communiqués. Depuis 1959, et en vertu de l'article C. 24 du code de procédure pénale, les parquets sont habilités* à « fournir à la presse, notamment, un communiqué écrit concernant les faits ayant motivé la poursuite ». *Ils se doivent d'y recourir pour* « rectifier des erreurs pouvant figurer dans les renseignements de presse », *ce qui était le cas en l'espèce.* »

[Arrêté le 10 mai, à Paris, devant l'ambassade de Libye, M. Delpey, à qui Jean-Bedel Bokassa avait demandé d'entreprendre des démarches pour le défendre devant les instances internationales et à qui il avait remis des documents, a été entendu à trois reprises par le juge d'instruction qui l'a inculpé, M. Jean-Claude Thin. La dernière audition a eu lieu le 26 juin, il y a donc plus de trois mois.]

● *Plusieurs centaines de gendarmes et de policiers* ont assisté, vendredi 3 octobre, aux obsèques de Jean-Claude Pascal, vingt-sept ans, et Philippe Montagné, vingt-quatre ans, les deux gendarmes tués par des gangsters mardi 30 septembre à Montrouge (Hauts-de-Seine) (*le Monde* du 1er octobre). Mme Giscard d'Estaing et M. Joël Le Theule, ministre de la défense, assistaient à la cérémonie. Le ministre a remis à titre posthume la médaille de la gendarmerie aux deux victimes.

Au Salon de l'auto

M. GISCARD D'ESTAING AFFIRME QUE LA PÉNÉTRATION SUR LE MARCHÉ FRANÇAIS DES VOITURES JAPONAISES SERA MAITRISÉE

M. Giscard d'Estaing a visité, ce vendredi 3 octobre, le soixante-septième Salon de l'automobile et du motocycle, à la Porte de Versailles. Après avoir souligné que « la France est le seul pays européen qui dispose de deux grands groupes de taille suffisante pour affronter la concurrence mondiale », il a déclaré, parlant de la concurrence japonaise : « Lorsque j'étais ministre de l'économie et des finances, j'avais indiqué que la pénétration de ces voitures automobiles en France ne devait pas dépasser un certain niveau (...). Ce niveau n'a jamais été dépassé depuis, il ne le sera pas. Nous n'admettrons pas qu'il soit dépassé aussi longtemps que les conditions d'accès réciproque aux marchés ne seront pas substantiellement transformées. »

Le président de la République a indiqué qu'il se concertait actuellement avec les partenaires de la France au sein du Marché commun : « Nous voulons que la compétition s'exerce dans des conditions équitables. » Enfin, il a souhaité que la France reconquière « une partie du terrain gagné par d'autres producteurs dans le monde » dans le domaine de la motocyclette. « Autrefois, il y avait une industrie de la motocyclette française très performante. Il est souhaitable que, peu à peu, nous reconquérions le terrain. (...) Je ne vois pas pourquoi nos motocyclettes ne pourraient pas être fabriquées en France. »

En R.F.A.

LE CHOMAGE A DIMINUÉ DE 5 % EN SEPTEMBRE

Nuremberg (A.F.P.). — Le chômage en Allemagne fédérale a régressé en septembre. Selon l'Office fédéral du travail à Nuremberg, la R.F.A. comptait à la fin de ce mois, en données non corrigées des variations saisonnières, 822 600 chômeurs recensés, soit 5 % de moins que fin août. En pourcentage de la population active, le taux de chômage a reculé de 3,7 % à 3,5 %. Toutefois, il y a douze mois, ce taux de chômage était de 3,2 %.

Par catégories de salariés, le chômage touche toujours plus fortement les étrangers, les personnes âgées, les jeunes et les femmes. Il a notamment augmenté de 8 % en un mois chez les travailleurs étrangers et *frappe 100 100 d'entre eux, ce* qui est le chiffre le plus élevé depuis septembre 1975, représentant 4,8 % de cette catégorie.

Le nombre des offres d'emploi non satisfaites a baissé de 7,5 % en septembre, atteignant 299 100 postes. Cette baisse est, selon l'Office, plus forte qu'il n'est d'usage à la fin de l'été.

● *M. Maurice Druon*, député R.P.R. de Paris, s'étonne, dans une question écrite adressée le jeudi 2 octobre au ministre du budget, que la Société nationale *d'exploitation industrielle* des tabacs et allumettes ait donné l'appellation « News » à sa demande marque de cigarettes. Il demande au ministre « *s'il ne tient pas pour scandaleux de voir une société nationale donner un nom étranger à un produit destiné à la fois au marché intérieur et à l'exportation* ».

